هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 802 — MARDI 23 OCTOBRE 1979

EN NOVEMBRE

Les titres du groupe Times vont reparaître

LIRE PAGE 28



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 160 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les tensions politiques en Israël

Après la démission de M. Dayan, les travaillistes réclament des élections anticipées

Un coup dur

La démission du général Dayan constitue un coup dur à la fois *pour le gouvernement de M.* Begin et pour les puissances étrangères qui misaient sur le « réalisme » et la « souplesse » de l'ancien *chef de la diplomatie israélienne* pour favoriser le règlement du problème palestinien.

En fait, la politique de M. Begin à l'égard des territoires occupés est assaillie de divers côtés. Ce lundi 22 octobre, la Cour suprême a infligé au chef du gouvernement un désaveu de taille en décrétant que la colonie juive d'Eilon-Moreh, implantée près de Naplouse, n'était pas essentielle à la sécurité de l'État d'Israël et devait dès lors être démantelée dans les trente prochains jours. Hier, le ministre égyptien pour les affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, déclarait que les divergences entre Le Caire et Jérusalem concernant l'avenir palestinien étaient « fondamentales et profondes ». Il y a quelques jours, l'ambassadeur américain pour le Proche-Orient, M. Robert Strauss, exprimait son pessimisme en soutenant qu'il estimait « peu probable » une issue favorable aux négociations égypto-israéliennes avant fin mai 1980.

Washington considère que le retrait de M. Dayan du gouvernement rend encore plus difficile l'aboutissement des négociations, d'ailleurs déjà dans l'impasse. [illegible] M. Strauss, regrettera la démission de M. Dayan », qui était, a-t-il ajouté, un « élément précieux » pour le gouvernement israélien. Et aussi sans doute pour les présidents Carter et Sadate, qui le considéraient comme un allié face à l'intransigeance de M. Begin.

Ce dernier aura du mal à expliquer à ses concitoyens et à l'opinion publique mondiale le départ d'un homme qu'il avait choisi lui-même, malgré l'opposition d'une bonne partie des membres de la coalition gouvernementale, et dont il appréciait les qualités personnelles et les opinions politiques. En effet, M. Dayan n'est jamais passé pour une « colombe ». Mais ses amis et ses adversaires s'accordent pour louer son « pragmatisme », fondé sur des réalités indéniables. Il ne cherchait pas à « brader » les territoires occupés, mais seulement à éviter d'inutiles provocations qui, selon lui, conduisaient sinon à une rupture entre l'Égypte et Israël, du moins à une impasse qui mettrait en péril les accords de Camp David.

Ainsi s'est-il opposé à l'expropriation des terres privées arabes et à certaines des implantations juives en Cisjordanie, tout en prenant langue avec des personnalités proches de l'O.L.P., dans laquelle il ne voyait pas seulement une « organisation terroriste ».

La réprobation internationale *de la politique* de M. Begin dans les territoires occupés a été l'un des facteurs décisifs qui ont incité l'ancien chef de la diplomatie israélienne à démissionner. Il a lui-même fait état des « difficultés » qu'il avait dû affronter dans diverses villes en Asie, en Europe — notamment à Bonn et à Strasbourg, lors de la récente réunion du Conseil de l'Europe — *et aux États-Unis*. Il s'était déclaré persuadé que l'intransigeance d'Israël lui portait tort dans la mesure où elle « faisait le jeu de l'O.L.P. ».

Plusieurs dizaines de milliers d'Israéliens ont défilé samedi soir dans les rues de Tel-Aviv pour exiger un coup d'arrêt à la colonisation juive des territoires occupés. Ce mouvement de protestation, qui vient s'ajouter à la crise économique et à l'agitation sociale, ne met peut-être pas le gouvernement de M. Begin en péril, mais il contribue à affaiblir encore davantage une équipe qui avait promis au pays « la paix dans la prospérité ».

Le gouvernement israélien est en crise depuis la démission, dimanche 21 octobre, de M. Moshe Dayan, qui a justifié son départ notamment par la rigidité de la politique de Jérusalem à l'égard des Palestiniens.

Le président du conseil, M. Menahem Begin, a commencé ses consultations pour désigner un successeur au chef de la diplomatie israélienne.

Trois partis d'opposition ont l'intention de déposer au Parlement des motions de censure. Le chef du parti travailliste, M. Shimon Pérès, a d'ores et déjà appelé à des élections anticipées.

La presse israélienne prévoit des jours difficiles pour le gouvernement. Le quotidien libéral Haaretz *écrit que* « M. Begin conduit désormais le char de l'État avec un essieu brisé ». *Pour le* Jerusalem Post, *la démission de M. Dayan est* « une nouvelle preuve de la désintégration du régime ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Vingt-quatre heures après l'annonce de la démission de M. Dayan, personne en Israël ne paraissait encore bien remis de cette surprise. L'effervescence qui régnait dimanche soir et lundi matin, tant au sein de la coalition gouvernementale que parmi les observateurs politiques, n'avait d'autre motif que la [illegible] M. Dayan. Cela laissait à penser que les Israéliens préféraient s'en tenir à des préoccupations immédiates plutôt que de s'abandonner à leur inquiétude concernant l'avenir du gouvernement, et plus généralement, celui de la position d'Israël sur la scène internationale.

Chacun se comportait comme s'il fallait dissimuler l'atmosphère de crise et ne pas prêter trop attention au coup dure que le pays venait de subir.

M. Begin a commencé ses consultations pour essayer de combler « *au plus vite* » le vide laissé par le départ du ministre des affaires étrangères.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

L'ÉGYPTE D'APRÈS-GUERRE

Lire page 42 le début de l'enquête de J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Un entretien avec M. Rudolf Bahro

Ce qui se passe dans les démocraties populaires peut avoir un effet sur l'Union soviétique

Le P.C.F. demande l'acquittement des six défenseurs des droits de l'homme jugés à Prague

M. Rudolf Bahro, économiste et philosophe contestataire est-allemand, qui avait été arrêté en août 1977, en raison de la *publication à l'Ouest de son livre « l'Alternative », puis condamné* en juin 1978 à huit ans de prison, a été récemment libéré, en application du décret d'amnistie pris le 10 octobre dernier, à l'occasion du trentième anniversaire de la R.D.A.

Il a été autorisé à émigrer en *Allemagne fédérale*, où il avait demandé à pouvoir s'installer afin d'éviter d'autres ennuis. Dans une interview au « Monde » — la première accordée à un journal français. — M. Bahro explique les raisons de sa fidélilité au marxisme, *dont seul, à son avis, peut venir le salut pour les pays* de l'Est. Il analyse en outre les perspectives d'évolution de la gauche ouest-allemande et du camp socialiste, affirmant notamment à ce propos que « ce qui se passe dans les démocraties populaires peut avoir un *effet sur l'Union soviétique* ».

D'autre part, le *procès intenté à Prague à six défenseurs des* droits de l'homme s'est ouvert ce lundi 22 octobre. Parmi les nombreuses protestations, on relève celle du bureau politique du P.C.F., qui demande l'acquittement des inculpés (lire page 4).

« Vous êtes un communiste allemand qui n'a plus le droit de vivre en Allemagne communiste.

— C'est inexact. Je suis parti de la R.D.A. de mon propre gré. J'aurais pu, toutefois, continuer à vivre là-bas.

— Certes, mais en prison...

— Non, car j'aurais, de toute façon, profité de l'amnistie. Et si je n'avais pas moi-même, pour des raisons strictement politiques, déposé une demande de départ, je serais, aujourd'hui comme hier, un citoyen de la R.D.A.

— Mais vous avez déposé cette demande. Vous pensiez donc que l'avenir pour vous [illegible]

— Cela non plus n'est pas absolument exact. J'ai simplement craint que le fait de rester en R.D.A. ne favorise pas, pour le moins, l'évolution dans le sens de mes propositions. Ma présence aurait été un obstacle pour mes camarades et mes amis. Si j'avais soutenu quelque action, si j'avais eu quelque rôle que ce soit, aussitôt les organes de sécurité seraient intervenus, et pas seulement ceux qui dépendent du ministère de la sécurité. Le parti lui-même est une sorte d'organe de sécurité, particulièrement dans le domaine idéologique. Tous ceux qui font des suggestions correspondant à mes thèses n'auraient plus eu la même marge de manœuvre. Il ne faut pas oublier que mon livre (1) a été accueilli avec sympathie par des gens placés très haut dans l'appareil.

— Vous restez donc fidèle à la R.D.A. ?

— Je n'ai pas, sur le plan politique, de patrie géographique. Culturellement, je suis bien sûr un Allemand. C'est une délimitation que l'on ne peut pas supprimer. Je suis, par toute ma formation, un Européen.

Propos recueillis par MANUEL LUCBERT.

(1) La version française de l'ouvrage, *l'Alternative*, a été publiée chez Stock (N.D.L.R.)

(Lire la suite page 4.)

Déceptions électorales pour la gauche

A Aix-en-Provence, la majorité l'emporte dès le premier tour

Le différend qui continue d'opposer le R.P.R. au gouvernement à propos du projet de budget pour 1980, et dans lequel M. Claude Labbé veut voir la preuve que les gaullistes sont en passe de retrouver leur « pouvoir d'entraînement », ne semble pas causer préjudice à la majorité, si l'on en juge par le bilan d'un week-end marqué par plusieurs consultations électorales, notamment à Aix-en-Provence.

La liste de la majorité conduite par M. Alain Joissains, maire sortant d'Aix-en-Provence (U.D.F.-rad.), a enlevé dès le premier tour de scrutin les quarante et un sièges de conseillers municipaux qui étaient de nouveau remis en jeu. La liste unique de l'opposition, conduite par M. Picheral (P.S.), ne recueille que 41,82 % des suffrages exprimés, alors que les représentants de l'opposition (P.C., P.S., groupe d'action municipale) en avaient totalisé 50,58 % en juin 1978 et 59,68 % en mars 1977.

L'Humanité explique ce grave recul par le fait que la seconde ville des Bouches-du-Rhône a vécu « *vingt années de politique socialiste délibérément anticommuniste* », mais cette thèse, si elle n'est pas surprenante, apparaît un peu courte. Mieux vaudrait se demander si l'unité de la gauche pouvait séduire le corps électoral d'Aix-en-Provence après *toutes les déceptions qu'ont connues* depuis mars 1977 et que connaissent encore ceux d'Angers, de Lille, de Nantes, de Reims, de Rennes et de *bien d'autres villes encore.*

La bonne tenue du P.C. à Estevelles, petite commune rurale du Pas-de-Calais, le résultat satisfaisant obtenu par le P.S. dans le canton de Mesvres (Saône-et-Loire), ne sauraient suffire à atténuer l'échec d'Aix-en-Provence ni les déceptions *que la gauche connaît aussi bien à* Digoin (Saône-et-Loire) que dans le canton de Bugue (Dordogne), où le candidat du P.C. et celui soutenu par le P.S. et le M.R.G. *sont bien* loin des scores enregistrés en mars dernier.

« Quand la gauche est unie, elle gagne ; quand elle est divisée, elle perd », déclarait, le 16 octobre, M. Mitterrand. Cette lapalissade avait longtemps été contredite par les faits et l'incroyable acharnement avec lequel communistes et socialistes se pourfendaient les uns les autres depuis la rupture de septembre 1977 n'avait pas affecté jusqu'alors les résultats électoraux de leurs formations respectives (1). Il semble bien qu'il en aille différemment désormais. — R. B.

(Lire nos informations pages 10 et 11.)

(1) Voir notamment *le Monde* du 4 janvier et du 14 avril 1979.

M. MICHEL DEBATISSE, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES ABANDONNERA SON SIÈGE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Lire page 45 les commentaires de Jacques GRALL

Lettre aux médecins

Des *dizaines de milliers de praticiens* ont décidé de fermer leur cabinet le mardi 23 octobre, afin de protester contre les mesures d'économies sanitaires rendues publiques en juillet par le gouvernement. De très nombreux professionnels de la santé (les dentistes notamment) participent à ce mouvement.

Ce mouvement de grève des soins, sans précédent dans l'histoire de la médecine française, *est expliqué* page 2, par le docteur Jacques Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français.

M. René Lenoir lance pour sa part un appel amical aux médecins pour qu'ils participent au débat sur l'effort social de la nation et son *coût, en leur rappelant que*, s'ils ne sauraient être seuls maîtres des choix nécessaires, ces choix ne pourront néanmoins se faire sans eux.

par RENÉ LENOIR (*)

Pas un homme qui n'ait pour l'un au moins d'entre vous des sentiments de respect, d'admiration ou d'amitié. *Car vous détenez ce pouvoir* merveilleux d'atténuer la souffrance et de faire reculer la mort.

Et voilà que vous vous sentez désignés devant l'opinion comme co*responsables du déficit de la branche* « santé » de la Sécurité sociale.

Les causes majeures de la croissance des dépenses de soins vous échappent. *Toute société est pathogène* : la prévention des accidents du travail, de la route, du bruit dans les immeubles collectifs, l'amélioration *des conditions de travail et de* transport, ne vous incombent pas. Vous avez peu de moyens pour peser sur le comportement des gens, leur *façon de boire*, de *s'alimenter, de* conduire. Peu d'entre vous sont responsables des quelques cas de suréquipement en lits publics ou privés relevés sur le territoire. Vous n'êtes pas à l'origine du système de remboursement des soins en établissement. Enfin, l'évolution scientifique et technique ne dépend de vous que pour une faible part.

Votre rôle est de soigner. Alors pourquoi vous impliquer dans des affaires *économiques et financières ? Il arrive à la médecine ce qui arrive* à la science tout entière : elles ne peuvent plus être seules maîtresses de leur destin. *Du temps de Galilée*, les savants se comptaient sur les doigts d'une main, et Bernard Palissy brûlait ses meubles pour continuer ses *recherches. Aujourd'hui*, savants et chercheurs se comptent par millions, et les budgets de recherche scientifique et technique ont atteint des *niveaux tels que la société* est obligée de fixer des priorités. Tâche redoutable, car aucune logique interne n'impose la recherche spatiale plutôt que celle des énergies nouvelles, la manipulation des cellules vivantes plutôt que les accélérateurs de particules ou les applications de la chimie. Mais dès lors qu'à côté de besoins ou d'axes de recherches quasi infinis les moyens sont *limités*, des choix s'imposent qui ne peuvent relever des seuls tenants des disciplines concernées... mais ne doivent pas être faits sans eux ou contre eux.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ancien secrétaire d'État à l'action sociale, président de la commission de la protection sociale et de la famille du VIIIe Plan.

AU JOUR LE JOUR

Courrier du corps

Dans l'un de ses derniers courriers, le garde des sceaux a trouvé la troisième phalange de l'auriculaire d'un détenu de Clairvaux, qui tentait vainement, depuis le printemps dernier, d'attirer l'attention des plus hautes autorités judiciaires de ce pays sur le fait qu'il a été condamné à douze ans de réclusion pour un hold-up qu'il dit ne pas avoir commis.

Son aventure n'est qu'une illustration de plus de l'incommunicabilité entre les êtres, mais elle semble prouver que nous en sommes au point où, pour être entendu, il faut vraiment payer de sa personne.

BERNARD CHAPUIS.

BERIO ET RONCONI A LYON

L'opéra de la mort

Pour célébrer les dix ans de l'« Opéra nouveau » pendant lesquels il a accumulé les spectacles de qualité, *Louis Erlo n'aurait* pu choisir mieux que la création en France et en français d'« Opéra », de Luciano Berio, qui a obtenu *un triomphe dans la soirée du* samedi 20 octobre à Lyon, devant une salle comble.

C'est probablement l'œuvre lyrique la plus belle de ces dernières années (si l'on se rappelle que « Lulu », date, en fait, d'avant guerre), dans une réalisation *merveilleuse de Luca Ronconi et un* décor superbe de Gaë Aulenti, tout cela représentant un effort exceptionnel pour un théâtre régional qui *confirme l'excellence de l'équipe* lyonnaise.

Les Parisiens pourront en juger à Nanterre puisque l'Opéra de Lyon *au complet vient donner ce* spectacle à la Maison de la culture, à la fin du mois.

Ce *n'est pas* que l'œuvre de Berio soit « parfaite » comme un opéra de Mozart ou de Monteverdi : le compositeur ne l'a pas *voulue ainsi. La trame paraît* lâche. L'action ou plutôt les actions symboliques sont rompues par des *anacoluthes, repartent en arrière, les croisent en lignes constamment brisées.*

L'œuvre est volontairement ouverte. « Le parcours de trois mythes entrecroisés engendre des *situation apparemment étrangères* les unes aux autres, qui pourraient à leur tour en engendrer d'autres en une sorte de dialogue intérieur, *dramaturgique* », *dit Berio. Et la* musique elle-même paraît un arlequin de styles aussi complexes que « Sinfonia », qui est du reste de la même époque (1968-1969).

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 19.)

Le Monde

idées

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

La profession témoigne

par le docteur JACQUES MONIER (*)

AUTREFOIS, on reprochait aux médecins de vivre dans leur tour d'ivoire. Ils sont descendus dans la cité : ils ont signé des accords avec la Sécurité sociale. Aujourd'hui, ils sont, au premier chef, concernés par les décisions du pouvoir politique. Mardi 23 octobre, les médecins français feront grève. Surtout, ils *témoigneront. Quand des mesures* dangereuses pour la santé sont projetées, l'abstention et le silence deviennent redoutables.

Le gouvernement veut imposer aux médecins ce qu'il appelle l'« enveloppe globale ». Les dépenses de santé devraient évoluer au rythme du P.I.B. Ces prévisions ne pourraient être dépassées et engloberaient tout à la fois la pharmacie, la biologie, les prothèses, les honoraires des médecins et ceux des autres professionnels de la santé ; les prescriptions et les honoraires des prescripteurs, avec sous-jacent le conseil à peine murmuré : *« Prescrivez moins et vous serez mieux honorés. »* Ce système, qui a été repoussé par les médecins de tous les pays d'Europe, y compris l'Allemagne, tente d'opposer les intérêts des malades aux intérêts des médecins. Dilemme insupportable. Cette grave atteinte de la liberté de prescription est condamnée par la profession unanime. Le malade s'adressant à un médecin doit avoir confiance dans les décisions de ce dernier. L'acte médical doit être un acte libre *d'un professionnel indépendant*, à l'abri de toute pression financière ou politique.

Cependant, la porte est bien étroite entre les impératifs de la science médicale et les responsabilités du médecin. Selon la jurisprudence, celui-ci doit apporter à chacun les « données actuelles de la science ». Ainsi a-t-on poussé les médecins français au découragement puis à la colère. A en croire la bonne littérature courante, les médecins libéraux ne sont soucieux que de « profits », victimes de la concurrence et de la pression des malades, tous intoxiqués de drogues et paresseux. Les médecins hospitaliers n'auraient d'autre ambition que d'équiper leurs services en gadgets techniques pour accroître leur « pouvoir médical ». Et qui n'a pas connu un médecin, pas le sien, bien sûr, mais un médecin de ce genre, ou un malade, pas lui, évidemment, mais un autre, capable de toutes sortes d'abus. A qui fera-t-on admettre que les médecins sont tous des irresponsables qui n'ont aucune conscience des répercussions économiques de leurs actes et les malades des parasites de la *Sécurité sociale* ?

En tout cas, pas aux statisticiens. Serait-ce une découverte ? Ce qui coûte cher, ce sont les vrais malades : 1 % de la population dépense 40 % des ressources de l'assurance-maladie ; 10 % de la population, 70 % de ces ressources. Autrement dit, cinq cent mille personnes coûtent *100 000 F par an ; cinq millions*, 10 000 F par an, alors qu'environ treize millions ne provoquent aucune dépense. Le rapport de la commission de contrôle sur la gestion de la Sécurité sociale précise d'ailleurs dans ses conclusions qu'il est souhaitable que le gouvernement ne fixe pas les projecteurs sur les simples abus et gaspillages, car les réponses à apporter se trouvent ailleurs, à savoir dans une prise de conscience des facteurs d'évolution du coût de la santé.

Les prévisions ne peuvent pas ne pas tenir compte du progrès *des sciences et des techniques*. L'Académie de médecine vient de demander l'installation de scanners en France en nombre nécessaire. Les 30 scanners actuels coûtent 1,5 milliard de francs, les 70 scanners nouveaux correspondant aux besoins, 3,5 milliards. *Les pace-makers, 65 000* par an, coûtent 1 milliard. Les lits de *réanimation*, 2,4 milliards ; les 8 000 dialyses, 1 milliard ; le traitement des cancers, 2,5 milliards, etc. *Et nous ne pouvons pas ne* pas citer le coût de l'alcoolisme et du tabagisme : 14 milliards.

Les médecins vont-ils, après leur tour de piste du 23 octobre, remonter dans les gradins et refuser toute responsabilité ? Certainement pas. Si nous réclamons *une vraie négociation sur* des chiffres honnêtement présentés et après une analyse convenable des besoins d'une société moderne, c'est pour que cesse ce brouhaba à propos des déficits de l'assurance-maladie. Les médecins se sentiront d'autant plus responsables de la bonne utilisation du patrimoine santé qu'ils auront conscience que gouvernants, gestionnaires de caisses, représentants des assurés sociaux, représentants de l'activité économique du pays, auront étudié rationnellement, face à l'opinion publique, les objectifs et les possibilités de notre pays en la matière. Et *nous affirmons* à nouveau que la profession est prête à faire jouer l'autodiscipline de telle sorte que les deniers sociaux soient utilisés au mieux par chaque médecin, par chaque service hospitalier.

Depuis dix-huit ans, début du régime conventionnel, le temps des médecins économiquement irresponsables est terminé. Les anciens l'ont regretté pour leurs petits bonheurs et leur splendeur passée. *Les libertés d'antan de la* médecine n'avaient plus de valeur quand elles ne servaient que le confort du médecin. Les libertés que nous défendons aujourd'hui sont celles des malades. Nous ne réclamons pas seulement l'autorisation de soigner, mais les moyens de bien soigner. Les soins ne sont plus articles de luxe. La médecine interpelle maintenant la société. Elle provoque un problème économique d'une dimension nouvelle. Par contre, dans tout ce vacarme, la médecine affronte de réels dangers pour son indépendance. Il faut qu'elle sache se tenir debout et, *à nouveau, être respectée.*

La liberté des malades

Les médecins ne prétendent pas nier les difficultés financières de la Sécurité sociale. Elles sont dues au principe même des ordonnances de 1945, puisque les garanties s'étendent à l'ensemble de la population, alors que les ressources restent dépendantes d'une activité professionnelle et qu'en plus le chômage s'accroît. Ces *difficultés sont, d'autre part, liées* au progrès des sciences et des techniques.

Vouloir enfermer le coût de la santé dans la progression du P.I.B. est un pari *impossible, on* bien c'est le déguisement de la vérité pour, en réalité, obtenir *sans l'avouer un rationnement des* soins. C'est se défouler sur le médecin d'une responsabilité que l'Etat refuse de prendre. Or nous n'avons pas le droit, pour chaque malade, de choisir qui bénéficiera et qui ne bénéficiera pas des possibilités de la science. Nous concevons que des choix doivent être faits, mais dans la clarté, le gouvernement, le Parlement prenant leurs responsabilités, les médecins donnant pour le moins leur avis en tant qu'experts.

(*) Président de la Confédération des syndicats médicaux français *(C.S.M.F.)*.

Lettre aux médecins

(Suite de la première page.)

Qu'en est-il pour les dépenses de santé ? Elles représentent en France 7 % de la PIB (c'est-à-dire de la *richesse produite*), pourcentage identique à celui de l'Allemagne. Mais elles croissent plus vite chez nous que chez la plupart de nos voisins (de deux à trois points de plus), selon les experts de l'Office statistique des Communautés européennes.

De surcroît, un calcul simple montre qu'une masse de *150 milliards* (celle des dépenses de santé en 1978) croissant de sept à huit points plus vite que la production nationale absorberait les trois quarts de celle-*ci en une génération. Il est peu pro*bable que cette croissance se ralentisse d'elle-même, pour plusieurs raisons : on peut stabiliser le nombre de lits hospitaliers, mais de nombreux établissements restent à humaniser ; avec un médecin pour 600 habitants, la densité médicale en France est analogue à celle des autres pays industrialisés, mais elle sera d'un médecin pour 375 habi*tants en 1985 ; enfin, l'accélération* du progrès technique est sensible depuis quelques années.

La couverture de ces dépenses en augmentation rapide s'opère par des prélèvements obligatoires qui freinent la compétitivité des entreprises ou ont un effet déflationniste : ils se *retournent contre l'emploi et, à brève* échéance, contre tout effort social. Aussi, tous les pays européens ont-ils entrepris de ralentir la croissance des dépenses de santé. Mais l'appa*reil sanitaire* ne se manie pas comme une petite voiture, c'est un immense navire. Si la manœuvre n'est pas *progressive, concertée, on aboutit*, comme en Angleterre, à une dégradation de la qualité des soins.

Jouer les Ponce Pilate

En revanche, refuser d'analyser les conséquences de la croissance expo*nentielle d'une fonction collective*, donc de sa régulation consciente, serait pour vous médecins, comme pour d'autres, acteurs, jouer les Ponce Pilate, choisir l'obscurité *facile et accepter* la faillite du système. Car qui pourrait raisonnablement soutenir que d'autres fonctions collectives *doivent s'effacer au pro*fit de la fonction sanitaire ? Serait-ce l'aide aux familles, les pensions de vieillesse, l'éducation, la défense, les transports, le logement ? La théorie *des systèmes montre qu'un change*ment dans une partie d'un ensemble se répercute dans toutes les autres. Vous le savez bien : qu'advient-il de la santé du corps quand l'une des *fonctions, ou l'un des organes,* se perturbe par excès ou défaut d'activité ?

Ce que vous êtes en droit d'exiger de la collectivité, c'est que cette *analyse et cette régulation* s'appliquent à toute autre fonction collective qui « s'emballerait » ; c'est aussi que *l'analyse soit faite en termes de* rationalité globale et non seulement économique, surtout dans un domaine où la préservation de la qualité de l'existence, des relations humaines, *des équilibres affectifs, a une si* grande part.

Vous faites remarquer justement que certains aspects de cette régulation vous échappent totalement. *Dans un monde où les confesseurs* ont disparu, où les solidarités spontanées et immédiates se sont atténuées, où la pauvreté a pris des formes inattendues, comme la solitude dans la ville, la *médecine* est devenue l'exutoire quasi unique de nos angoisses et de nos difficultés. *Le budget de la santé règle les* « dégâts du progrès » ou tout simplement d'un changement auquel cha*cun de nous participe sans pouvoir* réellement l'influencer. Un projet collectif digne de ce nom doit donc placer le maximum d'efforts en amont, avant la dégradation des personnes et des groupes, sous peine d'avoir à faire autant et plus après pour réparer et soigner. Cet *effort de prévention sociale est à* peine entamé.

Votre rôle, cependant, reste considérable. Il y a une douzaine d'années, dans deux grands hôpitaux, le *total chiffré des prescriptions a été* présenté sept jours durant, à chaque médecin. Dans les mois qui ont suivi, la consommation de médicaments et d'analyses a diminué de *moitié*. Il est clair que l'« économie médicale » ne doit pas demeurer une discipline mineure, pour ne pas dire ignorée, des études de médecine.

Rôle non négligeable ensuite en matière d'usage du progrès technique. Les commodités qu'il offre en matière de diagnostic et de soins sont indéniables. Mais il faut savoir *aussi que, dans un pays comme les* E.-U., le formidable essor des techniques ne s'est accompagné, depuis 1955, d'aucune baisse du taux moyen de mortalité. La preuve est faite que, désormais, les variations de la mortalité sont beaucoup plus influencées par les modes de vie (alimentation, *accidents, tabagisme, alcoolisme*) que par les consommations et les techniques médicales. Si, en matière de progrès technique, la mesure rigoureuse des coûts et des avantages doit être introduite — et vous devriez y prendre une part active et prépondérante, — c'est en raison des chif*fres suivants* : les premières études sur la concentration des dépenses de soins, menées par le CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) *font apparaître que 3 % des malades font 50 % de la dépense* (soit 75 milliards en 1978, les trois quarts de l'impôt sur le revenu) (1). Sommes-nous entrés dans la déraison tech*nicienne, dans l'hubris*, auraient dit les Grecs ? Ou bien est-ce la marque d'une haute civilisation de concentrer tant de ressources *sur* ceux qui en ont le plus besoin ? J'aurais volontiers adopté cette seconde façon de voir si, dans le même temps, des tâches essentielles de prévention, de *détection des handicaps et des per*turbations des enfants, d'éducation de déficients sensoriels et de dyslexiques, n'étaient négligées faute de moyens.

Ainsi des choix sont effectués de toute façon. Faute d'une connaissance des coûts, ils le sont dans le brouillard. Faut-il continuer par confort intellectuel, ou faut-il s'efforcer de rendre les choix explicites, après un effort de clarification et de raison ?

« Donne à chacun sa mort... »

Vous venez de débattre (2) de l'acharnement thérapeutique. Oui, il faut avoir le courage, le bon sens, de renoncer aux prouesses techniques quand elles sont à la fois *coûteuses et inutiles. L'âge* des malades n'a rien à y voir. J'ai vu des enfants décérébrés, privés de toute pensée et de toute sensation, nourris par une sonde et vidés par *une pompe des années durant. Cette* « prouesse » ne servait qu'à maintenir un poids intolérable sur des parents et des frères et sœurs qui ne venaient *même* plus guetter *l'impossible miracle. Il ne s'agit pas* de tuer, mais d'admettre l'inéluctable, c'est-à-dire le naturel.

Il n'y a pas que noblesse dans la volonté d'être plus fort que la nature. Ne sentez-vous pas incohé*rent* le déploiement de techniques sophistiquées pour prolonger une *vie de quelques jours, de quelques* heures, et le fait qu'on meurt beaucoup la nuit à l'hôpital et qu'on y meurt seul ? Jean Bernard m'a dit un jour qu'il ne fallait pas opposer la mort ignominieuse à l'hôpital à la mort sereine, chez lui, du malade entouré des siens. *C'est vrai. Et il est des techniques* qui évitent des morts atroces. Mais le véritable respect de la mort de l'autre est possible comme le montre cette directrice d'une *maison* de retraite (dont je tairai le nom), qui pratique l'assistance aux mourants, supplée la famille absente, *ne quitte pas — même la nuit —* le vieillard angoissé, lui parle ou l'écoute, le prépare à l'inéluctable, et réussit presque toujours à lui procurer une mort paisible. Alors, quitte à dépenser de l'argent, plutôt que des appareils toujours plus coûteux, pourquoi pas plus d'infir*mières, et pourquoi pas des infir*mières préparées à cette tâche que seule notre lâcheté nous fait croire pénible : l'assistance aux mourants ?

Car il y va de toute une philosophie de la vie. Pourquoi ne parle-t-on jamais de la mort aux étudiants en médecine, et presque jamais aux familles ? Qu'est-ce que cette peur *panique de la mort en Occident ?* Les Asiatiques et les Africains ont avec elle une tout autre familiarité. Certes les médecins ne sont pas à l'origine de cette peur : quand une *société omet d'apprendre à vivre* à ses enfants, elle ne sait plus apprendre à mourir. Mais vous, médecins, vous pouvez contribuer à entretenir ou au contraire à détruire le *mythe* du *faiseur de miracles*, qui encourage les comportements irresponsables et trahit un mépris de l'homme.

Si j'étais professeur de médecine, ma dernière leçon de l'année serait un commentaire du poème de Rilke :

Seigneur donne à chacun sa propre [mort
Qui soit vraiment issue de cette vie
Où il trouva l'amour, un sens et sa [détresse.

Ainsi apparaît le caractère irremplaçable de votre rôle. C'est pourquoi je terminerai *cette lettre par* un appel et une remarque.

Un vaste débat sur l'effort social *de la nation* s'engage. *Participez-y* par l'intermédiaire de vos syndicats ou par toute autre voie, en le plaçant à son véritable niveau. Vous ne pouvez être seuls maîtres des choix, mais sans vous les *choix nécessaires* ne seront pas les meilleurs.

Il n'y a pas une morale personnelle plus ou moins compatible avec une autre morale qui serait collective. Il n'y a qu'une seule morale : *elle ne peut prendre appui que sur* une vue aussi exhaustive que possible de la *situation et s'efforcer de* concilier les besoins des individus et le bien commun à une collectivité. *Ce n'est pas facile* pour vous, médecins. Ce n'est facile pour aucun de nous.

RENÉ LENOIR.

(1) *Encore la méthode adoptée* — on a pris des famille tout-venant — sous-estime-t-elle cette concentration. En prenant les *malades* qui exigent les soins les plus coûteux on arriverait probablement à 1 % de malades pour 30 à 35 % des *dépenses*. Les études sur ce point se poursuivent.

(2) Aux Entretiens de Bichat.

Des soins meilleurs et moins chers ?

par les docteurs D. MELLIÈRE et B. WEIL (*)

LA maîtrise des coûts hospitaliers ne peut que s'opérer au hasard si elle n'est pas guidée par des indicateurs d'efficacité. Le hasard risque de frapper avec une même probabilité les prestations de *soins vitaux* et de soins superflus. Dans la pratique, au moment où se pose un problème de *santé, la distinction entre ce qui mérite d'énormes moyens et ce qui peut être traité avec plus de sobriété est difficile.* Chaque médecin est tenté, sinon tenu, de faire bénéficier tout pa*tient qui se confie à lui du maxi*mum de moyens médicaux afin de lui procurer la plus prompte *guérison*. Il *répond* en cela à la demande des malades et de leur famille, que le patient soit jeune *ou vieux, en danger de mort* imminente ou seulement gêné dans son confort, qu'il ait de bonnes chances de guérir ou seulement l'espoir de prolonger quelque temps une vie rendue misérable par les souffrances et la maladie. Cette exigence est encore renforcée par la jurispru*dence qui*, en l'absence de bons résultats, condamne le médecin s'il n'a pas utilisé tous les moyens *disponibles*.

Il y a contradiction entre l'exigence de l'individu (et de son entourage) et celle de la collectivité (tiers payant) : seule une décision politique peut la résoudre.

Comment choisir le plus efficace, le moins dangereux, le moins coûteux ? Sur quels critères normaliser les explorations paracliniques et les actes de soins à propos de chaque cas ? Comment promouvoir une formation médicale permanente assurant toujours plus de compétences pour exercer les choix au meilleur profit de l'individu et de la collectivité ?

Si l'on raisonne en termes de gestion, il faut pouvoir fixer à chaque médecin des objectifs précis et surtout évaluables. C'est empiriquement ce qui se passe aujourd'hui, avec cette réserve qu'il n'existe aucun système d'évaluation. Notre thèse est de soutenir que seule la mise en place de deux types d'évaluation complémentaires peut permettre à terme de maîtriser les dépenses de soins en en augmentant la qualité.

● *Le premier type d'évaluation porte sur le rendement des moyens médicaux classés par maladie* en tenant compte de leur efficacité, de leur inocuité et de leur coût ; elle suppose que par diagnostic porté et par malade traité, on se donne le moyen de *comptabiliser* les actes, les durées de séjour, les durées d'incapacité au travail, l'augmentation de la longévité, etc., afin de déterminer la stratégie la plus efficace pour le moindre coût social et individuel. Elle conduit à la publication annuelle des meilleurs protocoles concernant la prévention, le diagnostic et le traitement de chaque maladie.

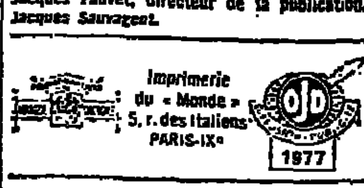
Une telle démarche devrait provoquer la suppression des soins discutables et donner des réponses claires à des questions actuellement sans réponses : par exemple, l'efficacité de la chirurgie préventive dans un certain nombre de maladies dégénératives, l'opportunité de mettre en œuvre des moyens d'investigation et de traitement pour des maladies *dont le pronostic à court terme* est de toutes manières catastrophique, etc. Dans ce type d'études, *les actes et les dépenses engagés* doivent être rapportés à des objectifs généraux tels que l'augmentation de la durée de vie active, la suppression des altérations physiques et mentales, l'allongement de la vie autonome, l'amélioration du confort. La caractéristique principale de ce type d'évaluation est de se faire *a posteriori*. Elle suppose que l'on dote les hôpitaux des moyens qui manquent pour collecter et colliger convenablement des informations épidémiologiques. Leur mise en œuvre devrait être confiée aux médecins hospitaliers afin d'éviter les problèmes de classification et d'éthique.

● *Le deuxième type d'évaluation a pour objet de comparer la pratique hospitalière avec les protocoles* résultant des premières. Cette comparaison, largement développée dans les pays anglo-saxons, aboutit à l'autodiscipline et à la formation permanente des médecins. Sa technique, connue sous le nom d'AUDIT médical, comporte trois temps : la création d'un consensus sur les meilleurs protocoles, compte tenu des possibilités locales ; l'évaluation de la pratique réelle ; puis la décision d'actions correctives. Une logistique est indispensable à ce type de choix : il est nécessaire de disposer de l'analyse des dossiers par des spécialistes et de l'informatique. Elle devrait être confiée au Comité consultatif médical de l'hôpital (C.C.M.), qui seul pourrait coordonner les actions des différentes équipes médicales et paramédicales intervenant successivement pour un même malade.

En l'absence d'indicateurs d'efficacité, il ne peut y avoir de bons choix, les équipements ne peuvent être utilisés de manière rationnelle, les personnels ne peuvent être répartis à l'intérieur des unités de soins en fonction des besoins réels : il devient totalement arbitraire de sur ou sous-équiper l'hôpital, de réduire le personnel de certaines unités jusqu'à les rendre dramatiquement démunies alors que, dans d'autres secteurs, il y a pléthore : pour gérer l'hôpital, il faut pouvoir mesurer ce qui s'y fait.

(*) Maîtres de conférences agrégés hôpital Henri-Mondor à Créteil.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA DÉMISSION DE M. MOSHE DAYAN

JÉRUSALEM : les travaillistes réclament des élections anticipées

(Suite de la première page.)

D'autre part, les différentes formations de l'actuelle majorité se sont réunies en vue de proposer « *leur* » candidat à la succession, mais aussi pour envisager une formule de remaniement ministériel qui satisfasse au mieux leurs intérêts.

Un tel remaniement, espère-t-on dans les milieux gouvernementaux, permettrait de résoudre en même temps le problème récemment posé par les adversaires de M. Simha Ehrlich, ministre des finances, dont la démission ou la mutation a été réclamée par de nombreux membres de la coalition et jusque dans son propre parti (*le Monde* daté 30 septembre - 1er octobre).

Les noms le plus souvent prononcés pour la succession de M. Dayan sont ceux du ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, président du parti national religieux, du vice premier ministre, M. Ygal Yadin, et du ministre de la justice, M. Shmuel Tamir. Mais ces deux derniers sont membres du *Mouvement démocratique*, qui est déjà accusé par le parti national religieux d'être « sur-représenté » au gouvernement. Curieusement, les parlementaires de la majorité ont pour la plupart souligné que la démission de M. Dayan présentait un avantage, celui de rendre cette fois inéluctable une salutaire réorganisation du gouvernement. Selon eux, ce sera l'occasion de redonner au cabinet la cohésion qu'il avait perdue depuis des mois.

Plusieurs éditorialistes, dans les quotidiens de ce lundi matin, font cependant remarquer que de tels espoirs sont illusoires. Un dirigeant du parti libéral (formation qui fait partie du Likoud) résume la situation de manière plus réaliste en déclarant : « *Dans le domaine de la politique intérieure, un remaniement devenu impératif permettra peut-être de remédier au « mauvais fonctionnement » du gouvernement, mais en matière de politique extérieure et à propos de l'image d'Israël dans le monde, je crois que la situation n'a jamais été plus mauvaise.* »

M. Dayan avait préparé de longue date sa démission : en septembre, au cours de trois entretiens en tête à tête, il avait prévenu M. Begin de l'éventualité de son départ, avant de lui confirmer ses intentions dans une lettre datée du 2 octobre. Le secret avait été bien gardé. Seul le premier ministre était dans la confidence et M. Begin n'a averti les chefs des différentes formations de la coalition que jeudi dernier. Cela laisse supposer que M. Begin, ces dernières semaines, a cru pouvoir faire revenir M. Dayan sur sa résolution.

Selon des proches de M. Dayan, la décision de ce dernier n'est due qu'à des motifs politiques et n'a pas été prise pour des raisons de santé, comme certains l'ont pensé. Après avoir été hospitalisé en juin pour subir l'ablation d'une « tumeur maligne », M. Dayan aurait été dernièrement rassuré sur son état. Dans sa lettre du 2 octobre adressée à M. Begin, l'ancien ministre des affaires étrangères s'explique ainsi : « *Je vous ai exprimé les réserves que j'émets quant à la manière dont sont conduites les négociations sur l'autonomie, et je vous ai même dit que, dans les circonstances actuelles, je ne voyais aucune raison de prolonger davantage ma participation au gouvernement (...).* » M. Dayan met alors l'accent sur ce qu'il considère comme essentiel : « *Le problème de nos relations avec les Arabes des territoires* (occupés) *— et non avec l'O.L.P. — me paraît depuis des années être la question clé (...). Il n'y a pas de problème plus urgent aujourd'hui, ni en politique intérieure ni dans nos affaires étrangères. Toutes nos discussions avec des dirigeants étrangers, en Europe, en Extrême-Orient* (1), *et surtout aux Etats-Unis, portent principalement sur ce point. Aussi, il me semble que le ministre des affaires étrangères ne peut pas remplir convenablement ses fonctions...* »

Dans une interview accordée aussitôt après son départ du conseil des ministres où il venait de présenter sa lettre de démission, M. Dayan a déclaré qu'il avait trop souvent été, au cours de ses derniers voyages, dans une situation embarrassante, étant obligé de parler « *du sujet le plus important de la politique étrangère israélienne* (les pourparlers sur l'autonomie), *dont le ministère et le ministre des affaires étrangères ne s'occupaient pas.* » M. Dayan se réfère ici au fait que la responsabilité de mener pour Israël les négociations sur l'autonomie des territoires occupés a été confiée, en mai dernier, au ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg. Avec une vive amertume et au risque de déformer quelque peu la réalité pour dénoncer la situation dans laquelle il se trouvait, M. Dayan a ajouté qu'on ne lui laissait plus s'occuper que des « cocktails et des cérémonies ».

Des critiques contre M. Burg

Les difficultés qui ont amené le ministre des affaires étrangères à démissionner ont vraiment commencé lorsque M. Begin, après le traité de Washington, a fait définir, par un comité dirigé par son directeur de cabinet, les grandes lignes de la position gouvernementale, à la veille des négociations sur l'autonomie : revendication de la souveraineté israélienne sur les territoires occupés, maintien du gouvernement militaire, contrôle par Israël de la destination des terres et des ressources en eau en Cisjordanie et à Gaza, etc. Le parti national religieux, présidé par le ministre de l'intérieur, M. Yossef Burg, n'avait accepté d'approuver le traité de paix qu'à la condition d'un durcissement de la position israélienne au sujet de l'autonomie. Le P.N.R. — qui partage de plus en plus les idées du Goush Emounim et les vues du ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, en faveur d'une véritable colonisation des territoires occupés — menaçait de quitter la coalition. Ce parti avait obtenu la promesse d'une accélération de la politique d'implantation en Cisjordanie et la nomination de M. Burg à la tête de l'équipe des négociateurs israéliens. M. Dayan se sentait, dès lors, partiellement évincé de ses fonctions. *Il n'avait pas caché* que le ministre de l'intérieur ne lui semblait pas être en mesure de mener à bien les négociations.

En août, après avoir rencontré en Cisjordanie et à Gaza des personnalités très proches de l'O.L.P. — ce qui devait une nouvelle fois lui attirer les foudres de la majorité de la coalition, — M. Dayan avait, indirectement mais fortement, critiqué le comportement de M. Burg, à qui il reprochait de n'avoir eu aucun contact avec les Palestiniens des territoires occupés.

M. Dayan s'est à plusieurs reprises prononcé contre certains de ses aspects. Il a voté contre la création, très contestée, de la colonie d'Eilon Moreh (2), sur des terres appartenant à des particuliers, et il a depuis exigé que seules les terres domaniales soient affectées à la création de points de peuplement en territoire occupé. C'est à ce propos qu'il a déclaré, le 11 octobre, qu'il était prêt à démissionner au cas où le gouvernement *ne se prononcerait* pas clairement contre les réquisitions de terres privées (*le Monde* du 13 octobre). Cette *menace* n'a pas été prise au sérieux.

Vendredi dernier, le 19 octobre, M. Dayan déclarait qu'en cas d'échec des négociations sur l'autonomie (hypothèse qui lui paraît très probable), Israël devrait *faire un geste « unilatéral »* à l'égard des Palestiniens, en mettant un terme à l'administration militaire en Cisjordanie et à Gaza, et en remettant les pouvoirs de celle-ci à une administration civile. Cette dernière prise de position a été très sévèrement dénoncée, là encore, par une grande partie des membres de la coalition, et notamment par *le P.N.R.*, qui s'apprêtait à faire le procès de M. Dayan au conseil des ministres de dimanche.

M. Bégin a accusé le coup que M. Dayan vient de porter à l'ensemble du gouvernement. Dans de brefs commentaires, après quelques marques d'« amitié », le premier ministre n'a pas dissimulé son irritation en adoptant un ton cassant pour dire qu'il ne voyait pas la nécessité de changer quoi que ce soit à la politique du cabinet. Selon la radio israélienne, il a même ajouté : « *Jamais M. Dayan ne m'a proposé une autre ligne à suivre.* » M. Bégin a cependant admis que le départ de M. Dayan « affaiblissait » la position du gouvernement, mais il s'est déclaré convaincu que les « *nouvelles difficultés* » seraient *surmontées*.

M. Bégin et la majorité du Likoud, de plus en plus inquiets d'une défaite que les sondages laissent présager, rejettent l'idée d'élections anticipées, alors que celles-ci ont été aussitôt réclamées par tous les partis d'opposition.

Dans les territoires occupés, la *plupart des réactions* peuvent se résumer ainsi : le départ de M. Dayan sonne le glas du projet d'autonomie ; si M. Dayan met en cause la politique du gouvernement israélien, qui parmi nous pourrait désormais accepter une négociation sur ce projet ? Un avocat de Ramallah, M. Aziz Schehadeh, personnalité très « *modérée* », a déclaré : « *Avec le départ de M. Dayan, la dernière chance de voir les Palestiniens, de Cisjordanie ou d'ailleurs, joindre les négociations s'est évanouie* ». Pour sa part, M. Elias Freij, maire de Bethléem, a dit : « *Ce sera une preuve de plus pour Washington que la politique d'Israël sur l'autonomie n'est pas la bonne* ».

FRANCIS CORNU.

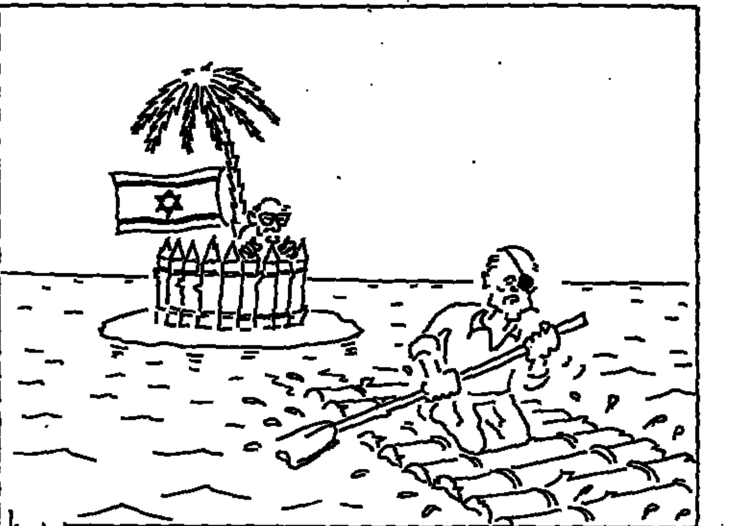
[M. Moshé Dayan est né en 1915 dans le kibboutz de Degania, au bord du lac de Tibériade. Il a fait ses premières études dans une école d'agriculture et ne devait les compléter qu'à partir de 1950 aux universités de Jérusalem et de Tel-Aviv. Militant dès l'âge de quatorze ans dans les rangs de la Haganah, armée clandestine qui s'opposait aux Anglais, arrêté en 1939 par les Britanniques, il est condamné à cinq ans de prison et libéré en 1941 lorsque ceux-ci recherchent des concours de toutes parts. Il organise alors une compagnie juive qui lutte aux côtés de l'Angleterre, et perd un œil au Liban au cours d'un combat contre les forces françaises fidèles à Vichy.

Pendant la guerre d'indépendance d'Israël, il se bat sur tous les fronts et exerce des responsabilités importantes. Lieutenant-colonel et commandant le secteur de Jérusalem, il participe aux pourparlers d'armistice avec la Jordanie. Général en 1950, il est, de 1953 à 1958, commandant en chef de l'armée. Il met au point la stratégie israélienne lors de la campagne du Sinaï, qui lui assure une célébrité internationale.

Commençant une carrière politique sous l'égide de Ben Gourion, il est élu député travailliste en 1959 et a été constamment réélu depuis lors. Ministre de l'agriculture, il démissionne en 1964 et participe à la fondation du nouveau parti de son « patron », le Rafi. Devenu ministre de la défense en juin 1967, peu avant la guerre de six jours, il gardera ce portefeuille jusqu'en 1974 et sera, à ce titre, tenu pour responsable d'une part des « négligences » qui marquent la conduite de la guerre d'octobre 1973. Il se voit confier, en juin 1977, le portefeuille des affaires étrangères par M. Menahem Begin.]

(1) M. Dayan s'est rendu en visite officielle dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est au mois d'avril dernier.

(2) Le gouvernement vient de subir à cet égard un nouveau revers. La Cour suprême israélienne a, en effet, ordonné, ce lundi 22 octobre, aux autorités de faire évacuer la colonie d'Eilon-Moreh, près de Naplouse, dans les trente prochains jours. Dans son jugement, la Cour suprême a rejeté l'argument du gouvernement selon lequel la colonie était essentielle à la sécurité de l'Etat d'Israël.



(Dessin de KONK.)

LE CAIRE : une démonstration du bien-fondé de nos thèses

De notre correspondant

Le Caire. — La démission du *chef de la diplomatie israélienne* est déplorée au Caire dans la mesure où les thèses de M. Dayan sur l'avenir des Palestiniens, tout en restant très éloignées de celles des Egyptiens, étaient moins rigides que celles de M. Begin. Pourtant, le départ du ministre des affaires étrangères de l'Etat hébreu est aussi considéré au Caire comme un « *succès* » pour *l'Egypte, dans la mesure*, a déclaré le dimanche 21 octobre le collègue égyptien de M. Dayan, M. Boutros-Ghali, où « *cette démission prouve à la fois que la politique d'implantation israélienne et l'autorisation d'acheter des terres en Cisjordanie et à Gaza sont des obstacles sur la voie de la paix et que l'opposition intérieure à cette politique s'amplifie en Israël* ».

Une liste de « neuf divergences »

Le retrait de M. Dayan aura-t-il des conséquences sur les négociations relatives à l'autonomie palestinienne ? « *Comme ci, comme ça* », a répondu (en français), le général Weizman, qui a appris au Caire la démission de M. Dayan. Le ministre israélien de la défense, qui met la dernière main avec son collègue égyptien, le général Ali, aux préparatifs du retrait israélien d'une nouvelle portion du Sinaï (notamment le mont Moïse et le monastère de Sainte-Catherine, où le raïs compte fêter le 19 novembre le deuxième anniversaire de son initiative de paix), a affirmé encore dimanche : « *Je n'accepterai pas le portefeuille des affaires étrangères. Je suis très satisfait du mien. Je regrette la démission de M. Dayan. (...) Je partage beaucoup de ses idées, mais j'ai aussi les miennes.* »

Le général Weizman est considéré au Caire comme la personnalité israélienne la plus apte à accepter une formule palestinienne assez libérale pour ouvrir la voie de la paix générale au Proche-Orient.

La veille de la démission de M. Dayan, M. Boutros-Ghali avait dressé devant trois commissions du Parlement égyptien la liste des « neuf divergences » existant entre l'Egypte et Israël au sujet des territoires palestiniens :

1) L'autonomie doit être entière et pas seulement administrative ; 2) il n'y a pas de distinction à faire entre « habitants » et « territoires » ; 3) Jérusalem-Est fait partie de la Cisjordanie ; 4) l'évacuation de Gaza et de la Cisjordanie doit être définitive ; 5) les colonies israéliennes doivent disparaître ; 6) les terres domaniales et les eaux doivent être contrôlées par la prochaine autorité autonome palestinienne ; 7) l'autorité palestinienne doit avoir des compétences étendues ; 8) les habitants de Jérusalem-Est doivent participer aux élections ; 9) les élections doivent être placées sous contrôle international.

« *Malgré leur ampleur, les obstacles peuvent être surmontés (...) et, quelles que soient les circonstances, une ambassade égyptienne sera ouverte à Tel-Aviv le 26 février prochain* », a néanmoins conclu le chef de la diplomatie égyptienne.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

● *Le président Sadate* a reçu le samedi 20 octobre le baron Edmond de Rothschild qu'il avait invité à venir en Egypte. — Le groupe auquel appartient le financier français possède une participation dans le Club Méditerranée, dont le bail de location du palais Manial au Caire vient à échéance en novembre prochain. — *(Corresp.)*

● *Le Caire et Washington* ont signé le dimanche 21 octobre, au Caire, un protocole de coopération militaire. — Aux termes de ce document, Washington contribuera au développement de l'industrie militaire égyptienne, notamment en participant à la fabrication de chenillettes blindées, de fusées et de pièces de rechange pour avions de chasse et d'instruments militaires optiques. Cet accord prévoit également que l'Egypte fabriquera sur son sol des pièces détachées destinées à l'armée américaine, pour une valeur de dix millions de dollars la première année d'exportation. — *(Corresp.)*

En « mission d'information » à Beyrouth

UN ÉMISSAIRE DU QUAI D'ORSAY S'EST ENTRETENU AVEC LES DIRIGEANTS LIBANAIS ET PALESTINIENS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — M. Gabriel Robin, directeur des affaires politiques au ministère français des affaires étrangères, a rencontré le samedi 20 octobre à Beyrouth M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P. MM. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., et Louis Delamare, ambassadeur de France à Beyrouth, assistaient à l'entretien.

La rencontre entre MM. Arafat et Robin faisait suite à la conversation que ce dernier avait eue avec *M. Fouad Boutros*, ministre libanais des affaires étrangères. M. Robin s'est entretenu également avec le premier ministre du Liban, M. Selim El-Hoss. Il devait être reçu ce *lundi matin* par le président Elias Sarkis.

M. Robin était arrivé vendredi soir à Beyrouth pour une « *mission d'information* » au Liban. A l'issue de sa rencontre avec M. Boutros, l'émissaire français avait déclaré qu'il était venu à Beyrouth « *à la demande de son gouvernement afin de se concerter avec les dirigeants libanais sur ce que la France peut faire dans les circonstances actuelles* (pour le Liban), *soit individuellement, soit dans le cadre de l'ONU* ».

● *Le ministre irakien des affaires étrangères*, M. Hamadi, s'est félicité de l'attitude des pays de la C.E.E. vis-à-vis des questions arabes, estimant qu'un progrès a été enregistré à cet égard. Dans des déclarations publiées dimanche 21 octobre par les quotidien irakien *Al Saoura*, M. Hamadi a également indiqué que son pays appuie le dialogue euro-arabe et que, en matière d'énergie, ce dialogue devrait « *s'étendre à tous les pays arabes producteurs de pétrole et non pas seulement aux pays riverains du Golfe* ». — *(A.F.P.)*

IRAN

De violents combats ont opposé des insurgés kurdes aux miliciens islamiques à Mahabad

Les vivres et l'essence manquent dans la ville kurde de Mahabad, conséquence du blocus imposé par l'armée depuis plusieurs jours et des combats qui s'y sont déroulés samedi 20 et dimanche 21 octobre. La bataille à l'arme lourde, qui a opposé samedi les forces iraniennes aux rebelles kurdes pendant plus de quatre heures, aurait fait, selon l'envoyé spécial de l'imam Khomeiny, le cheikh Hossein Kermani, soixante-quatorze tués, bien que ce chiffre ait été mis en doute par le ministre de l'intérieur, M. Sabbaghian. Les insurgés kurdes occupent depuis plusieurs jours les rues de Mahabad pendant que les miliciens islamiques se contentent de déclencher des tirs sporadiques.

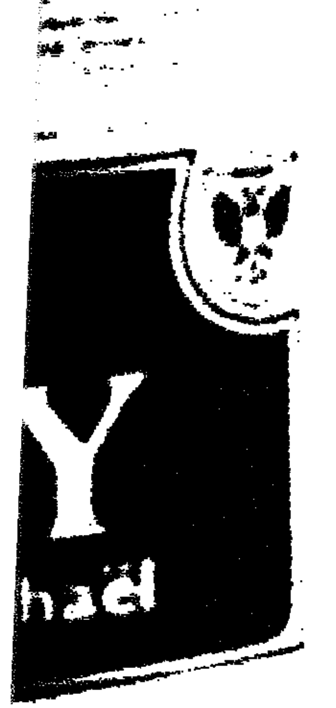
La situation a été jugée suffisamment grave pour qu'une réunion extraordinaire se soit tenue dimanche soir entre l'imam Khomeiny et les membres du gouvernement dirigés par M. Mehdi Bazargan. La question kurde paraît faire l'objet de divergences au sein du gouvernement lui-même, une tendance donnant la priorité à la négociation, l'autre à l'emploi de la force. Certains ministres auraient été opposés au siège de Mahabad par les forces de l'ordre. Tandis que le ministre d'Etat, M. Darius Forouhar, rapporte à Téhéran les propositions de leaders kurdes qu'il a rencontrés dans la clandestinité en vue d'un règlement, le ministre de la défense, M. Moustapha Tchamrane, continue à diriger sur le terrain des « *opérations de nettoyage* ». M. Mehdi Bazargan a pour sa part transmis à l'imam Khomeiny les propositions kurdes, l'incitant semble-t-il à les accepter. Dans une allocution télévisée dimanche soir, le « Guide de la révolution » a paru modérer ses positions en indiquant qu'il souhaitait éviter l'effusion de sang au Kurdistan.

La situation dans la province pétrolière du Khouzistan paraît tout aussi grave. Dimanche après-midi, une bombe a explosé sur la voie ferrée, faisant dérailler un train de voyageurs entre Khoramshar et Téhéran. Selon la télévision, plusieurs personnes ont été blessées.

D'autre part, l'organe du mouvement des « Moudjahedine du peuple » (musulmans progressistes), *Modjahed* a été autorisé à reparaître ainsi que quatre autres publications, dont *Tamouz*, publié par les intellectuels juifs iraniens. Le ministère de l'orientation nationale (information) a, en revanche, rejeté la demande d'autorisation de publier un journal « neutre et loyal à la monarchie ».

Deux autres demandes ont été rejetées, l'une pour la diffusion périodique d'informations sur bandes magnétiques, ce cas n'étant pas prévu par la loi sur la presse, l'autre à cause du « *manque de compétence morale* » de l'auteur de la demande.

Seize publications ont été autorisées à reparaître en Iran depuis le début d'octobre, dont *Mardom*, l'organe du parti Toudeh (parti communiste d'Iran). Selon le ministère de l'orientation nationale, cinq cents demandes d'autorisation ont été déposées. Une soixantaine de publications avaient été interdites fin août. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*



EUROPE

République démocratique allemande

Un entretien avec M. Rudolf Bahro

(Suite de la première page.)

» Mais il faut comprendre cette définition davantage d'un point de vue historique que géographique : la Grèce, Rome, cette synthèse de romanité et de germanité qui a produit l'Allemagne, tout cela évidemment est en moi.

— Vous avez parlé de vos amis qui poursuivent, en R.D.A., la réflexion que vous avez commencée. S'agit-il d'un cercle vaste ?

— Il est au moins aussi grand que celui des gens qui menaient une réflexion analogue en Tchécoslovaquie en 1967. Qu'a-t-on vu en Tchécoslovaquie en 1968, sinon qu'à l'intérieur du parti communiste de Novotny, un autre parti, celui du printemps de Prague, existait ? Et il existe aussi au sein du S.E.D. (2).

— Cela veut-il dire que nous sommes à la veille d'un printemps de Berlin ?

— Non, car le printemps de Prague supposait l'existence d'une certaine conjoncture internationale. Ensuite, l'expérience n'avait pas encore été faite : aujourd'hui, ce serait beaucoup plus difficile, sans compter l'obstacle que représente le problème allemand. Le désir subjectif d'un changement ne peut pas s'exprimer par la violence en R.D.A., comme ce fut le cas en Tchécoslovaquie. Et nous, socialistes, communistes, et ceux qui, en Europe, sont partisans de la détente, nous ne pouvons pas vouloir que l'expérience soit précisément faite d'abord en R.D.A.

— Comment se fait-il que cette dimension spécifiquement allemande du problème ne soit absolument pas traitée dans votre livre ?

— Je me suis abstenu consciemment de l'aborder. On aurait pu, alors, m'objecter : à quoi bon écrire ce livre ? J'ai estimé que l'action idéologique provoquée par mon livre irait jusqu'à un point donné, mais ne remettrait pas en cause la stabilité politique fondamentale. En écrivant ce livre, j'ai voulu mettre la R.D.A. à l'épreuve.

— Mais ne vous condamnez-vous pas ainsi à l'impuis sance politique ?

— En apparence seulement. Mon livre n'est pas dirigé spécialement contre la R.D.A. Son sous-titre est : « *Pour une critique du socialisme existant réellement* ». Après que la question a été posée en Tchécoslovaquie dans un cadre national, j'ai pensé qu'il fallait la poser pour l'ensemble du bloc soviétique, et que nous devions lutter pour le succès de notre conception politique à l'intérieur de tout ce bloc, et en premier lieu en U.R.S.S. même. Le problème est que, pour une foule de raisons, le processus idéologique est, là-bas, plus lent qu'en R.D.A. Il *nous faut donc prendre patience*, ne pas jouer avec le feu et continuer notre réflexion.

— Vous partagez donc l'avis des analystes occidentaux selon lesquels le changement dans le bloc soviétique ne viendra pas de la périphérie, mais seulement du cœur du système.

— Un changement peut aussi se produire à la périphérie. Mais il représentera toujours un risque pour la paix, la détente et le désarmement. L'Union soviétique ne se transformera pas si la R.D.A. ou la Tchécoslovaquie s'engagent soudain dans une autre voie. Il y aura, au contraire, un durcissement. Mais les événements qui se déroulent dans la périphérie peuvent influer sur ceux qui se déroulent en U.R.S.S. Ce qui s'est passé en Tchécoslovaquie, ce qui se passe actuellement en R.D.A. — et avec quoi d'ailleurs on n'avait pas tellement compté, — tout cela a un effet en U.R.S.S.

— Vous croyez vaiment que les idées que vous avez exposées sont discutées au Kremlin ?

— L'Union soviétique s'européanise, s'américanise même. Je suis absolument sûr que le processus idéologique que j'ai exposé se reflète en Union soviétique jusque dans certaines instances qualifiées de la direction du parti. Les Soviétiques sont confrontés à l'éventualité de la guerre sur deux fronts, et ils sont les derniers à vouloir se débarrasser de ce danger par une action militaire, fût-ce à titre préventif. Pour mille raisons, l'U.R.S.S. n'a pas une politique agressive ni expansive. Elle a besoin de la bienveillance de l'Ouest. Elle ne peut pas se résoudre à avoir contre elle l'intelligentsia progressiste occidentale.

« Sauver le communisme originel »

— Vous voulez donc donner encore une chance au communisme, être un hérétique qui sauve l'Eglise ?

— C'est vrai. J'ai écrit moi-même que les Eglises ont toujours été sauvées par leurs hérétiques, même lorsque ceux-ci ont été brûlés. Mais j'ai dit aussi que le communisme de l'Union soviétique n'est pas le communisme. Je ne peux pas sauver le communisme là où il n'existe pas. S'il faut sauver quelque chose, c'est le marxisme et le communisme originels, qui sont un résultat tardif de la civilisation ouest-européenne, de cette civilisation partie de Grèce et du Proche-Orient, et qui est arrivée jusqu'à nous, à travers Rome et la Renaissance.

— Mais Marx et Lénine ne se sont-ils pas trompés ? La voie non capitaliste, comme vous l'appelez, n'a pris naissance, jusqu'à maintenant, que dans des pays peu ou sous-développés. Ne pensez-vous pas que cette coïncidence entre communisme et sous-développement — voyez aujourd'hui l'Asie, l'Afrique — est une question fondamentale, sur le plan théorique et politique ? Le marxisme n'est-il pas complètement inadapté pour apporter des solutions au monde industrialisé ?

— C'est une question à laquelle je vais beaucoup me consacrer dans le proche avenir. Vous avez déjà pu constater que, dans *l'Alternative*, je ne m'en tiens pas, sur le plan des principes, au léninisme.

— Vous n'êtes donc pas marxiste-léniniste ?

— Effectivement. Et bien que j'aie également remis en cause, sur des points secondaires, certaines thèses de Marx, je suis un marxiste. Mais pour qu'on comprenne bien quelle est ma relation d'aujourd'hui avec le marxisme, j'emploierai une métaphore : je pense que le marxisme classique va connaître le même destin que la physique de Newton. La physique issue de la théorie de la relativité n'entraîne pas la condamnation de Newton. Je reste marxiste, comme d'autres restent physiciens. L'analogie avec la physique a cependant ses limites : le marxisme, les sciences sociales, ne sont pas, ne peuvent pas être des sciences comparables à la physique. Quand je dis qu'il faut revenir à Marx, j'entends par là qu'il faut revenir à un point où toutes les possibilités soient encore offertes.

— Comment pensez-vous que vos idées puissent se réaliser ? Est-ce que le parti communiste en R.D.A. est capable de se réformer ?

— Oui, il peut parfaitement évoluer. La situation depuis la Tchécoslovaquie s'est dégradée en raison du traumatisme qu'a représenté l'intervention militaire. Mais le processus psychologique continue et la question décisive qui se pose est celle-ci : quelles seront les troupes qui interviendront contre un Dubcek soviétique ? Je suis convaincu que les membres du parti, dans tous ces pays, préféreront de beaucoup un printemjs de Prague à la situation présente. Il est bien évident que la façon actuelle de gouverner là-bas met les gens mal à l'aise. Bien sûr, certains dirigeants haut placés s'opposent à un changement qui les contraindrait à la retraite. Mais les conditions d'un tel changement sont réunies. Il ne s'agit pas de détruire l'appareil, mais de renverser le rapport entre le parti et l'appareil.

— Vous voulez un parti sans appareil ?

— Non, mais un appareil qui lui soit subordonné. Le parti devrait voir que sa mission n'est pas dans l'appareil, mais dans le *domaine intellectuel*. Il y a l'appareil, et il y a les individus, l'idéologie. Ces hommes — moi-même, je me suis trouvé dans cette situation — sont nécessairement des membres de l'appareil. Mais ils sont aussi des êtres humains, avec une âme et un but dans la vie.

— Cette « alternative » que vous proposez concerne les pays du « socialisme réellement existant ». Comment vous, communiste allemand, imaginez-vous votre travail politique dans la partie non communiste de l'Allemagne ?

— Mon communisme est celui de Marx. C'est le communisme dont le principe fondamental est l'émancipation générale de l'homme, et le but la suppression de tous les rapports sociaux qui font de l'homme un être asservi. Je ne peux pas, pour le moment, être plus concret. Je dois d'abord apprendre à connaître la nouvelle réalité... Je crois simplement qu'il n'est pas très important pour moi de continuer à me présenter ici, en République fédérale, comme un communiste. Je peux aussi bien dire que je suis socialiste. Je crois aussi que les communistes, les socialistes, toute la gauche, ont le devoir de tendre *la main au centre*. Nous ne devons pas nous attaquer aux problèmes à partir d'une position marginale. Nous devons nous allier aussi, mais d'une autre façon que sous la forme traditionnelle du front populaire, avec le mouvement chrétien. Nous avons les mêmes buts que lui pour ce qui est de l'émancipation générale de l'humanité, et je considère qu'il est absolument nécessaire de reconnaître comme une réalité psychologique les besoins spirituels de l'homme.

— Vous seriez, par conséquent, favorable en R.F.A. à un système pluraliste que vous rejetez en R.D.A. sous prétexte qu'il serait, là-bas, anachronique ?

— Cet anachronisme se réfère à une analyse de la réalité sociale de la R.D.A., *mais ce n'est pas* un dogme. Je ne jure ni par le pluralisme ni par le monolithisme. Ma conception pour la R.D.A. est également pluraliste. Simplement, je conçois ce pluralisme à l'intérieur d'un seul parti. Je me suis seulement élevé contre ce que je considérais comme une reproduction anarchique de l'ancien pluralisme politique. Pourquoi avoir de nouveau une social-démocratie ? C'est fini là-bas. Il faut trouver une autre perspective. Mais ici, évidemment, je suis favorable au pluralisme. Nous devons nous tourner vers ceux qui, tout en étant sceptique devant le changement, veulent bouger. Hölderlin exigeait des hommes la capacité de s'arracher à eux-mêmes et à aller où les porte leur volonté.

Propos recueillis par
MANUEL LUCBERT.

(2) Parti communiste est-allemand.

Tchécoslovaquie

Le procès intenté à six défenseurs des droits de l'homme suscite de nombreuses protestations dans le monde

Le procès de six des onze membres du Comité pour la défense de personnes injustement poursuivies (VONS) s'est ouvert ce lundi 22 *octobre, devant le tribunal municipal* de Prague. L'ingénieur Petr Uhl, le philosophe Vaclav Benda, le journaliste Jiri Dienstbier, le dramaturge Vaclav Havel, la journaliste Otta Bednarova et la psychologue Dana Nemcova sont accusés de « menées subversives ». Ce procès suscite de nombreuses protestations, dont celles de « l'Unita » et du bureau politique du P.C.F. Les avocats français mandatés par les *familles n'ayant pu obtenir de visas pour assis*ter leurs collègues tchèques dans la défense des inculpés, donnent leur point de vue sur l'acte d'accusation. Deux manifestations ont lieu à Paris, ce lundi à midi et mardi soir, aux abords de l'ambassade de Tchécoslovaquie.

Dans une déclaration publiée dimanche à Prague, le *VONS*, le *KOR* (comité d'autodéfense polonais), et trois porte-parole de la Charte 77 (Mme Tomoniva, MM. Hajek et Hejdanek) qualifient d'« *arbitraire* » ce procès et annoncent qu'ils sont décidés à poursuivre leurs efforts « *pour la défense de la dignité humaine et celle de tous ceux qui sont injustement poursuivis dans nos pays* ».

Le schéma de l'accusation ressemble fort à celui rédigé en octobre 1977 contre le journaliste Jiri Lederer et plusieurs autres membres de la *Charte 77* (diffusinon en Tchécoslovaquie de divers documents, reproduction de ces textes à l'étranger dans des revues d'émigrés — *Listy*, de M. Jiri Pelikan, *Svedectvi*, de M. Pavel Tigrid — « *financées par la C.I.A.* »).

On reproche, cette fois également, aux accusés d'être en contact avec Amnesty International et d'avoir collecté de l'argent pour aider des prisonniers et leurs familles.

Après avoir étudié l'acte d'accusation, les avocats français (1) font les constatations suivantes :

« *La lecture de l'acte d'accusation confirme que les poursuites engagées sont uniquement fondées sur la participation présumée des inclupés au Comité de défense des personnes injustement poursuivies (VONS). Pour donner une coloration criminelle à l'activité du VONS, celui-ci est décrit comme une association illégale et clandestine. Cela est contraire aux faits cités par l'accusation qui insiste sur le caractère public des interventions du VONS. Elle voit en effet la preuve de l'existence d'une entreprise de subversion dans la large publicité nationale et internationale donnée par les inculpés à leurs démarches. Pour les besoins de la répression, on oppose à l'exercice du droit constitutionnel de pétition dont ils se réclament, une obligation de discrétion inexistante.*

« *De même, l'accusation leur reproche des actions humanitaires parfaitement licites. Il est fait grief au Dr Benda d'avoir remis de l'argent pour l'achat d'un colis de nourriture pour deux emprisonnés.* » (...)

« *L'essentiel de l'accusation reste la publication de cent documents concernant la répression. Ceux-ci sont taxés de mensongers, au motif essentiel qu'ils visent des affaires réglées par des jugements* « légalement rendus ». *Dès lors, leurs critiques sont qualifiées de calomnieuses, leur diffusion devient une campagne de diffamation assimilable à une tentative de subversion. Les liens entretenus avec des organismes comme Amnesty International, définie comme une organisation qui répand systématiquement des calomnies sur la Tchécoslovaquie, ceux maintenus avec des citoyens tchèques domiciliés à l'étranger, aggravent la prévention.*

» *Ainsi, l'expression d'une appréciation différente sur le fonctionnement de la justice est poursuivie comme une activité criminelle passible des plus lourdes peines. Les accords d'Helsinki sur les droits de l'homme et la circulation des idées, pourtant ratifiés par la Tchécoslovaquie, sont ouvernement bafoués. La défense a les plus graves inquiétudes sur le déroulement d'un procès engagé sur cette base, alors surtout qu'elle n'a pu obtenir de visa pour remplir sa mission. Elle entend poursuivre son action.* »

Le P.C.F. : il faut acquitter les inculpés

Pour sa part, le bureau politique du P.C.F. a publié une déclaration datée du 21 octobre, car ce procès pour « *activités politiques* », dit-il, *ne manquera pas d'être douloureusement ressenti par les communistes français.* (...)

» *Inébranlablement attachés à la cause du respect des droits de l'homme et également désireux d'aider la Tchécoslovaquie socialiste à surmonter ses problèmes, nous avons utilisé toutes les possibilités en vue d'obtenir qu'il n'y ait pas de procès et que Vaclav Havel et ses compagnons soient libérés. Notre action n'a été guidée que par cet unique objectif.*

« *Ces derniers mois, Georges Marchais, au nom du parti, est intervenu auprès du secrétaire général du parti communiste de Tchécoslovaquie, Gustav Husak, en réaffirmant la position du parti communiste français et sa demande pressante de voir libérer les citoyens tchécoslovaques poursuivis pour délit d'opinion ; il a effectué d'autre part plusieurs interventions personnelles dans ce sens auprès de représentants tchécoslovaques.*

» *Le procès qui s'ouvre montre que, malgré nos interventions répétées, les dirigeants tchécoslovaques n'ont pas retenu notre demand d'y renoncer et de libérer les inculpés. Nous ne pouvons acepter qu'à la nécessaire lutte politique et idéologique soient substitués des procès et des emprisonnement.* (...)

» *Notre défense des citoyens tchécoslovaques, à nos yeux injustement poursuivis, part exclusivement de cette conviction — que nous avons soulignée à notre vingt-troisième congrès — qu'à notre époque le développement de la démocratie est une donnée universelle dont le socialisme est et doit partout être porteur.*

» *Le bureau politique du parti communiste français considère que l'acquittement des inculpés est désormais la seule mesure conforme à la justice et aux intérêts du socialisme.* »

A Rome, l'*Unita*, organe du P.C.I., dénonce ce « *procès qui offense le socialisme* », et écrit : « *On ne peut pas fermer les yeux devant la violence avec laquelle la presse tchécoslovaque a attaqué les six opposants, les appelant* « cinquième colonne » *liée aux intérêts étrangers, anticipant ainsi le déroulement du procès... Quiconque croit en possibilité de changement et en conquête d'un avenir meilleur, a le devoir de défendre la liberté et les droits des six inculpés de Prague.* »

(1) Le collectif des dix avocats français avait décidé d'envoyer à Prague, le bâtonnier Pettiti, le bâtonnier désigné Couturon, et Claude Michel, ancien bâtonnier de la Seine-Saint-Denis, qui n'ont pas obtenu de visa.

Suisse

Stabilité et forte abstention aux élections législatives

De notre correspondant

Berne. — « Stabilité » : tel est le mot qui revenait inlassablement, à mesure que « tombaient » les résultats des élections législatives, *dimanche 21 octobre* en Suisse. A quelques variantes près, comme l'avaient déjà laissé entrevoir les sondages, le scrutin — dont les résultats complets devaient être connus que ce lundi soir — a confirmé une nouvelle fois le maintien du *statu quo*. Comme par le passé, les quatre grands partis de la coalition gouvernementale (socialiste, radical, démocrate-chrétien et centriste) se taillent la part du lion, et *disposeront, à eux seuls*, de plus des quatre cinquièmes des 246 sièges du nouveau Parlement (dont 200 pour la Chambre basse).

Un peu à l'image de la morosité qui a caractérisé la campagne (*le Monde* du 20 octobre), ce scrutin n'a suscité qu'un intérêt assez faible. Poursuivant un fléchissement régulier, la participation est tombée, pour la première fois, au-dessous de 50 % : à peine 44 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Peut-être plus encore que les résultats de la consultation de dimanche, les commentateurs étudient aujourd'hui les causes de cet abstentionnisme croissant.

L'absence d'une véritable opposition, sinon de perspective de solution de rechange, depuis vingt ans que les socialistes sont directement associés aux responsabilités gouvernementales, ne contribue guère à passionner le débat.

Sans doute, la Suisse connaît-elle aussi une situation particulière et a-t-elle mieux résisté à la crise que d'autres pays. A en croire des sondages réalisés à la veille des élections, les Suisses se montreraient plus préoccupés par des problèmes de société que par leur situation matérielle. Mais d'aucuns se demandent aussi si les proportions prises par l'abstention ne traduisent pas à leur manière une certaine défiance envers les pouvoirs en place. En tout cas, des enquêtes ont révélé que l'abstentionnisme était plus répandu dans les milieux populaires que parmi les catégories sociales aisées.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Belgique

NOUVEL ET GRAVE AFFRONTEMENT DANS LES FOURONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — Brusquement, l'*affaire des Fourons*, ce minuscule canton annexé à la Flandre en 1963, et où des affrontements se produisent presque chaque dimanche, a cessé d'être folklorique. Le dimanche 21 octobre, alors que les villages avaient été coupés du monde extérieur par un cordon de gendarmes et que toute circulation y avait été interdite, des milices flamandes ont réussi à y pénétrer et à y provoquer des incidents graves. Une quinzaine de gendarmes, et que toute circu- ont été blessés, ainsi qu'une dizaine de manifestants.

Dimanche, ces milices ont pénétré sur le territoire des Fourons en passant par les Pays-Bas, dont la *frontière est située à moins de* 2 kilomètres. Les militants du V.M.O. (Vlaamse Militanten Orde) se sont infiltrés par petits groupes pour se retrouver devant la maison communale des Fourons, qu'ils ont aussitôt attaquée. Ils étaient mille environ à se battre avec sept cents gendarmes. Cette fois, les francophones, qui sont majorité, avaient renoncé à toute contre-manifestation.

Les chefs du V.M.O. ont été arrêtés. — P. de V.

République fédérale d'Allemagne

Le procès de Kurt Lischka ancien chef des services de sécurité nazis à Paris s'ouvre à Cologne

De notre correspondant

Bonn. — A l'âge de soixante-dix ans et après avoir, pendant près d'un tiers de siècle, mené une vie de « père tranquille », Kurt Lischka, ancien chef des services de sécurité allemands à Paris, est enfin appelé à rendre *des comptes devant un tribunal* allemand. Son procès doit s'ouvrir mardi matin 23 octobre à Cologne.

Kurt Lischka n'a pas été un nazi d'occasion. Après avoir fait des études de droit à Breslau, où il est né en 1909, puis à Berlin, il rejoint la SS dès 1933 pour devenir juge stagiaire dans sa ville natale. La même année, il entre à la Gestapo de Berlin, où il monte rapidement en grade et devient chef du service des affaires juives. Le 13 juin 1938, il préside à la première arrestation massive de juifs allemands.

Dès lors, sa carrière a suivi un cours « normal ». Après avoir dirigé pendant quelques mois la Gestapo à Cologne, il est transféré à Paris en novembre 1940. Il y restera jusqu'à la fin de 1943, occupant plusieurs fonctions dans les services de sécurité jusqu'à l'échelon national. En tant que tel, il fut notamment responsable des camps d'internement, de la rafle du Vel d'Hiv, le 16 juillet 1942, et de l'exécution de nombreux otages.

Il lui appartenait aussi de « superviser » la police française sous le *régime d'occupation*. Le principal chef d'accusation formulé à son encontre touche cependant le rôle qu'il a joué dans la déportation des juifs vers les camps d'extermination. C'est d'ailleurs pourquoi quelque deux cent cinquante fils et filles de ces *déportés se portent parties* civiles au procès de Cologne.

Le dossier contre Kurt Lischka a été ouvert par la justice de la République fédérale en 1975. Depuis lors, il a fallu trois ans pour qu'une inculpation soit formulée. Aujourd'hui, l'issue du procès reste encore imprévisible. Au début de l'affaire, un commentateur de la *Bonner Rundschau* n'avait pas craint de mettre en garde contre une procédure de « lynchage », *inconcevable* selon lui dans une R.F.A. qui se considère comme un « Etat de droit ». Cette recommandation a certainement été entendue.

Encore convient-il de remarquer que, si la justice ouest-allemande se manifeste de façon aussi *tardive*, la *principale* responsabilité en incombe aux alliés eux-mêmes. Au lendemain de la victoire sur le nazisme, ceux-ci, en effet, jugèrent bon d'interdire à la justice allemande toute poursuite contre des criminels de guerre déjà condamnés en leur absence par un tribunal français. D'autre part, cependant, les puissances victorieuses n'élevèrent aucune objection contre la clause de la loi fondamentale de la R.F.A. excluant toute extradition de citoyens ouest-allemands.

Une tentative d'enlèvement

C'est ainsi que Lischka, condamné par contumace aux travaux forcés à perpétuité en 1950 par le tribunal permanent des forces armées de Paris, s'est trouvé en parfaite sécurité dans la R.F.A., lorsqu'il a été rapatrié de Tchécoslovaquie, où il avait été transféré en 1947 après avoir été arrêté tout d'abord dans la zone d'occupation britannique, sous le nom de Leisner.

Une seule fois il s'est trouvé en péril. En mars 1971, la journaliste Beate Klarsfeld, qui, avec son mari, l'avocat Serge Klarsfeld, a démasqué Lischka, tenta, avec quelques amis, d'enlever l'ancien fonctionnaire de la Gestapo. Celui-ci fut agressé en plein jour dans une rue de Cologne. L'intervention de quelques passants empêcha toutefois la réussite d'une opération qui aurait dû permettre de ramener Lischka en France pour y purger sa condamnation.

Il a fallu attendre l'année 1970 pour que le gouvernement français s'efforce de corriger la situation juridique qui, de façon tout à fait paradoxale, avait pour résultat de garantir l'impunité aux criminels de guerre allemands condamnés en France par contumace. Encore beaucoup d'efforts ont-ils été nécessaires pour que la nouvelle convention juridique négociée entre Paris et Bonn soit ratifiée par le Bundestag. Les parlementaires ouest-allemands de tous les partis ont, sur ce point, fait preuve d'une réticence remarquable. Cette attitude explique que la convention n'ait été mise en vigueur que cinq ans plus tard, ce qui permettait enfin aux instances *judiciaires* ouest-allemandes de s'intéresser, après un quart de siècle, aux actes d'un *certain nombre de criminels* de guerre jouissant jusque-là de l'impunité.

Une question essentielle se pose à propos du procès de Cologne : combien de temps dureront les délibérations ? Même dans ses activités normales, la procédure ouest-allemande est des plus lentes. Lorsqu'il s'agit de procès visant des criminels de guerre, les débats peuvent se prolonger pendant plusieurs années. Tel est le cas par exemple en ce qui concerne les anciens responsables du camp d'extermination de Maidanek, dont le procès est toujours en cours.

Un autre problème est posé par le fait qu'aujourd'hui beaucoup de témoins sont morts ou introuvables. Quant à ceux qui restent, leurs souvenirs sont parfois devenus flous ou même contradictoires. C'est ainsi que les poursuites ont dû être abandonnées contre plusieurs des accusés du procès de Maidanek.

La situation paraît pourtant se présenter de façon plus favorables dans l'affaire de Lischka et de ses coaccusés. *Cette fois-ci*, en effet, l'accusation s'appuie beaucoup moins sur des témoignages que sur des documents qui établissent le rôle de Lischka dans l'organisation des convois de déportés. Cela n'empêchera pas la défense de soutenir que même les *hauts fonctionnaires* de la Gestapo à Paris ignoraient le sort réservé aux déportés dans les camps où ceux-ci étaient expédiés.

JEAN WETZ.



Bolivie

L'assemblée annuelle de l'O.E.A. s'ouvre sous des auspices défavorables pour les États-Unis

La Paz (A.F.P., A.P.). — L'organisation des Etats américains ouvre sa neuvième assemblée générale annuelle ce lundi 22 octobre à La Paz. Les conséquences d'une réduction de la quote part des Etats-Unis (qui, jusqu'à présent ont financé 60 % du budget de l'organisation), la réclamation, par la Bolivie, d'un accès à la mer, la situation de Belize (ex-Honduras britannique), sont les principaux problèmes que l'organisme régional examinera ces prochains jours.

Les délégués des vingt-sept pays membres devront aussi élire un secrétaire général, appelé à diriger les destinées de l'O.E.A. pour cinq ans.

La partie se joue entre le secrétaire général actuel, le diplomate et homme d'affaires argentin Alejandro Orifila, et le ministre des affaires étrangères de la République - Dominicaine, l'amiral Emilio Ramon Jimenez.

Le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, est l'un des invités de marque de la conférence. Il a rencontré, le samedi 20, le président bolivien, M. Walter Guevaa, pour essayer de le convaincre que les Etats-Unis ne cherchent pas à nuire à l'économie bolivienne en vendant, comme ils entendent le faire, une partie de leurs réserves d'étain. La bolivi est le troisième producteur mondial de ce minerai, qui est sa principale source de devises.

La législation qui pourrait autoriser le président Carter à disposer de 35 000 tonnes d'étain sur les 200 000 que les Etats-Unis ont en réserve est entre les mains d'une commission du Congrès, à Washington. Les Boliviens craignent qu'une telle libération provoque une chute des cours du minerai su le marché international. M. Cyrus Vance a laissé entendre qu'il n'avait pas réussi à apaiser les craintes de M. Guevara. Une manifestation a eu lieu le 20 octobre à La Paz pour protester contre les projets américains en ce qui concerne l'étain.

Un des officiels de l'OFA s'est plaint de l'administration Carter, qui fait campagne pour les droits de l'homme et la démocratie, mais ne répond pas quand un pays comme la Bolivie prend l'initiative de revenir à un régime civil. ,llbsdo

M. Cyrus Vance, d'autre part, pourrait bien avoir à expliquer la quasi-absence d'aide technique des États-Unis à l'Amérique latine depuis l'échec de l'Alliance pour le progrès de John Kennedy, dans les années 60.

L'assemblée enfin, ne parait pas prête à suivre M. Carter dans l'affaire de la brigade soviétique à Cuba.

Etats-Unis

UN CONDAMNÉ A MORT QUI TROUVAIT LA SENTENCE « JUSTE » A ÉTÉ EXÉCUTÉ

Condamné à mort en 1977 pour meurtre au cours d'une attaque à main armée à Las Vegas, Jesse Bishop a été exécuté lundi matin 22 octobre à 0 h. 25, heure locale (8 h. 25 heure de Paris), dans la chambre à gaz de la prison de Carson City, au Nevada. La veille, Bishop avait « essayé » le fauteuil métallique sur lequel il serait attaché et l'avait trouvé « inconfortable ». Le directeur de la prison a repoussé ses deux derniers voeux : une femme et du vin.

Jesse Bishop avait refusé d'employer des moyens dilatoires destinés à obtenir un ultime sursis. Il trouvait « juste » la sentence qui le frappait et, à quarante-sept ans, il ne se souciait pas de croupir en prison le reste de ses jours après avoir déjà passé vingt ans derrière les barreaux. Sa famille avait même menacé de poursuites judiciaires les personnes qui tenteraient de s'opposer à sa volonté de mourir. Ce qui n'avait pas empêché plusieurs associations de défense des droits de l'homme d'intervenir auprès de la Cour suprême de Washington, qui, par deux fois, rejeta leur recours.

[« Le Monde » a déjà évoqué le statut équivoque de la peine de mort en droit constitutionnel (éditions du 3 décembre 1976), et l'arbitraire qui préside aux très rares exécutions (éditions des 27-28 mai 1979). A l'heure actuelle, plus de quatre cents condamnés à mort attendent leur dernière heure théorique dans les quartiers de haute surveillance des quelque trente-cinq Etats — sur cinquante — où le châtiment suprême est en vigueur. — A. C.

El Salvador

LE PRINCIPAL MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE REFUSE LA TRÊVE PROPOSÉE PAR LA JUNTE

San-Salvador (A.F.P., A.P., Reuter). — Le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.), principal mouvement révolutionnaire salvadorien, a confirmé, le samedi 20 octobre, qu'il n'entendait nullement « accepter une trêve avec le gouvernement contre-révolutionnaire », qu'a renversé le 15 octobre le général Romero. Il a occupé, le dimanche 21, la cathédrale de San-Salvador pour réclamer la libération de tous les détenus politiques et le blocage des prix des denrées de première nécessité.

Cuba

ANCIEN COMPAGNON DE FIDEL CASTRO

Le commandant Huber Matos a été libéré après avoir purgé une peine de vingt ans de prison

L'un des plus célèbres, et le plus ancien des prisonniers politiques latino-américains, le commandant cubain Huber Matos, a été libéré le 21 octobre. L'ancien compagnon de M. Fidel Castro a accompli la totalité de la peine de vingt-ans de réclusion à laquelle il avait été condamné pour avoir critiqué l'orientation communiste prise par la révolution cubaine.

La Havane (A.F.P., Reuter). — Libéré dimanche, l'ancien comandante Huber Matos est arrivé ce matin à San José de Costa-Rica, avant d'aller s'établir à Miami, aux Etats-Unis, où réside sa famille.

M. Matos est en bonne santé, a précisé le conseil du Costa-Rica à La Havane. Cette nouvelle a été accueillie avec surprise : dans une lettre parvenue en 1975 à l'extérieur de la prison, le contestataire indiquait, en effet, à sa famille, réfugiée aux Etats-Unis, qu'il avait partiellement perdu l'usage de son bras gauche et que son épaule était totalement atrophiée.

M. Matos devait prendre place, en compagnie de cent trente-sept autres prisonniers politiques cubains, récemment libérés, à bord d'un avion à destination du Costa-Rica. Le gouvernement du Costa-Rica a également accordé des visas d'entrée à un millier de proches parents de ces prisonniers.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Matos a manifesté le désir de se rendre sur la tombe de sa mère. Dans l'est de l'île, avant de quitter Cuba. On ignore, pour l'instant, s'il a obtenu satisfaction.

Ancien instituteur, Huber Matos avait été l'un des principaux protagonistes du soulèvement qui avait abouti, le 1er janvier 1959, à la chute du dictateur Fulgencio Batista et à l'arrivée au pouvoir de M. Fidel Castro. En mars 1958, le major Matos avait prté secours au futur chef de l'Etat bloqué au milieu de ses troupes dans les montagnes de la Sierra-Maetra.

A la chute de Batista, il fut nommé gouverneur militaire de la province de Camaguey, dans le centre de l'île. Il se mit alors à critiquer l'orientation prosoviétique des nouveaux dirigeants — demandant notamment pourquoi la majorité des compagnons de Castro avaient été remplacés aux postes-clés par des communistes.

En octobre 1959, il remit sa démission à M. Fidel Castro, en condamnant « l'infiltration des communistes dans le gouvernement ». Arrêté quelques jours plus tard, et jugé en cour martiale, il fut accusé par M. Fidel Castro d'avoir conspiré contre le gouvernement avec la complicité d'anciens grands propriétaires.

Condamné à vingt ans de prison, M. Matos aura purgé entièrement sa peine. Les autorités cubaines ont refusé, en 1968, l'offre faite par le président bolivien René Barrientos de le libérer en échange du Français Régis Debray. Le gouvernement de La Havanne rejeta également, en 1976, la même offre d ela part du gouvernement chilien, en échange de la libération du sénateur communiste chilien Jorge Montes.

Cuba a libéré trois mille deux-cents prisonniers depuis le mois de décembre dernier, à la suite d'un accord intervenu avec une organisation d'exilés cubains dénommée « Comité des 75 ». Quatre-cents autres détenus devraient être mis en liberté prochainement. Selon le gouvernement de La Havane, il n'y aurait plus, alors, aucun prisonnier politique à Cuba.

Brésil

APRÈS LE RETOUR DE M. PRESTES

Les militaires ne tolèreraient pas une légalisation du parti communiste

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Pour son retour au pays après huit ans d'exil, le secrétaire général du parti communiste brésilien, M. Luiz Carlos Prestes, a eu droit, le samedi 20 octobre, à la plus imposante des réceptions offertes jusqu'ici aux exilés qui se succèdent à l'aéroport de Rio-de-Janeiro depuis l'entrée en vigueur de l'amnistie. Au milieu des pétards et des banderoles, six à sept mille personnes attendaient le leader historique du P.C.B., qui avait quitté le Brésil en 1971, après être resté dans la clandestinité depuis le coup d'État militaire de 1964 (le Monde daté 21-22 octobre). M. Prestes a prononcé un discours dans lequel il a insisté sur la nécessité de maintenir l'unité des oppositions.

Paradoxe brésilien : le principal dirigeant du P.C. peut être accueilli par des milliers de personnes tandis que le parti demeure illégal. Aux termes du projet de réforme du système des partis, adressé au Congrès le 18 octobre (le Monde du 20 octobre), demeurent interditesles formations ayant « des liens de quelque nature que ce soit avec des gouvernements, entités ou partis étrangers »: une disposition évidemment dirigée contre le P.C.B.

Certains secteurs libéraux du gouvernement sont convaincus, après l'exemple de l'Espagne, qu'une légalisation du parti clarifierait le jeu politique, rendrait plus difficile l'infiltration des communistes dans les autres formations et enlèverait au parti l'aura que lui confère l'illégalité. Mais une telle mesure risquerait de provoquer le mécontentement de certains secteurs militaires, qui voient déjà avec appréhension l'actuelle ouverture politique.

Le général Milton Tavares de Souza, chef de la puissante IIe armée (région de Sao-Paulo), à qui l'on demandait, il y a quelques jours, son opinion sur une éventuelle légalisation du P.C.B., répondait par une parabole : « Imaginez un cobra qui meurt de froid dans une tempête. Un passant s'apitoie sur son sort et le prend sous son manteau. A peine a-t-il récupéré ses forces que le cobra mord son sauveur et le tue. » Ce propos rend bien compte de l'état d'esprit qui règne parmi les militaires : depuis la tentative de soulèvement communiste dans deux établissements militaires de Rio-de-Janeiro, en 1935, l'aversion contre le P.C., soigneusement entretenue par le régime, reste grande au sein des forces armées.

Conscient de ces difficultés, le parti a adopté une ligne modérée, insistant sur la nécessité de maintenir l'unité des oppositions (afin de pouvoir continuer à bénéficier de la « couverture » procurée par les libéraux) et d'« élargir la brèche démocratique ». Un débat parait d'ailleurs engagé au sein du parti sur l'ampleur des concessions qui peuvent être envisagées : tandis que certains dirigeants, rentrés depuis quelque temps, se montrent disposés à appuyer une constituante convoquée par le président Figueiredo, M. Prestes a critiqué l'idée d'une « constituante de la dictature ». Sa fille, Mlle Anita Prestes, a d'ailleurs quitté, il y a quelques mois, le comité central du P.C.B., marquant ainsi son désaccord avec la ligne « révisionniste » actuellement suivie.

THIERRY MALINIAK.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- DEUX JOURNALISTES ARRETES. — M. Michael Fathers, correspondant de l'agence Reuter pour le Pakistan et l'Afghanistan, et son épouse, Mme Della Denman, journaliste du quotidien londonien The Guardian, ont été arrêtés, dimanche 21 octobre, à l'aéroport de Kaboul, alors qu'ils s'apprêtaient à prendre un avion pour Peshawar (Pakistan) à l'issue de reportages en Afghanistan. On ignore le lieu de leur détention ainsi que les raisons invoquées pour leur arrestation. — (A.F.P., Reuter.)

Botswana

- LES ELECTIONS GENERALES. — Le président Seretse Khama et son parti, le parti démocrate (P.D.), ont remporté les élections générales qui se sont déroulées samedi 20 octobre. Le P.D., dont c'est la quatrième victoire électorale consécutive, comptera vraisemblablement 30 sièges sur 32 dans la nouvelle assemblée, selon les résultats partiels communiqués dimanche. — (A.F.P., U.P.I.)

Congo

- L'ANCIEN PRESIDENT DU CONGO, le général Joachim Yhombi Opango, actuellement détenu conformément à une motion du congrès du parti national en mars, a été dégradé, indique un décret présidentiel publié samedi 20 octobre à Brazzaville. L'ancien chef d'Etat, devenu « simple soldat de deuxième classe », a été radié des contrôles de l'armée active (armée populaire nationale) pour « haute trahison ». — (A.F.P.)

Union soviétique

- LE PROCES DE M. NICOLAS NIKITINE, membre du syndicat indépendant SMOT (Association interprofessionnelle libre des travailleurs), devait s'ouvrir ce lundi 22 octobre à Leningrad, apprend-on à Moscou de source dissidente. Arrêté le 3 août dernier à Moscou au domicile du fondateur du SMOT, M. Vsevolod Kouvakine, M. Nikitine est accusé de « diffusion de calomnies antisoviétiques ». Deux des fondateurs du SMOT, Vladimir Skvirsky et Lev Volokhonsky, ont été récemment condamnés respectivement à cinq ans de relégation et à deux ans de camp. — (A.F.P.)

- UNE AMNISTIE POUR LES MERES D'ENFANTS DE MOINS DE SEIZE ANS a été promulguée à Moscou à l'occasion de l'Année de l'enfance. Elle sera totale pour les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de sept ans. Les femmes dont les enfants ont plus de sept ans et moins de seize ans n'en bénéficieront que si leurs sentences n'excèdent pas cinq ans de prison. Les adolescents (jusqu'à seize ans) seront amnistiés s'il s'agit d'une première condamnation et ceux de seize à dix-huit ans si la peine n'excède pas un an. — (U.P.I.)

ASIE

LA CRISE INDOCHINOISE

AU LENDEMAIN DES DÉCLARATIONS APAISANTES DE HANOÏ

L'artillerie vietnamienne a fait des victimes en territoire thaïlandais

De notre correspondant

Bangkok. — Moins de vingt-quatre heures après l'engagement verbal pris par le secrétaire d'État vietnamien chargé des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, affirmant que « les troupes vietnamiennes ne pénétreront pas sur le territoire thaïlandais », les combats entre les troupes de Hanoï et les Khmers rouges se sont intensifiés aux abords de la frontière.

Dimanche 21 octobre, une douzaine d'obus de mortier — de fabrication soviétique, selon les sources militaires — ont explosé dans la région d'Aranya-Prathet (à trois cents kilomètres à l'est de Bangkok), tuant trois villageois thaïlandais et un Cambodgien. L'artillerie thaïlandaise a immédiatement riposté (1). Le sous-secrétaire d'État américain pour les affaires d'Asie et du Pacifique, M. Holbrooke, arrivé dimanche à Bangkok où il doit rencontrer M. Thach, s'est rendu ce lundi à la frontière khméro-thaïlandaise, où continuent d'affluer des milliers de Cambodgiens.

Après des semaines de mises en garde du Vietnam à la Thaïlande, accusée de soutenir, de ravitailler et de fournir des sanctuaires aux Khmers rouges, les *propos apaisants de M. Thach* ont surpris. Usant de la technique éprouvée de la douche écossaise, et parlant en position de force — les troupes de Hanoï sont à trois cents kilomètres de Bangkok, — il a, d'autre part, mis en garde ceux qui tentent de *maintenir en vie le « cadavre politique de Pol Pot »*. Il s'est toutefois gardé de nommer à ce propos, comme Radio-Hanoï le fait depuis des semaines, la Thaïlande et la Chine.

Ironiquement, dans une interview étalée dimanche en première page du quotidien progouvernemental *Bangkok Poste*, à côté de celle de M. Thach, le directeur de ce journal rapporte les propos du vice-premier ministre chinois, M. Ji Pengfei. Ce dernier confirme que la *« Chine fournit des armes aux forces de Pol Pot par voie de terre et par mer pour les aider à combattre les Vietnamiens »*. M. Ji appelle aussi le P.C. thaïlandais (pro-chinois) à se joindre au gouvernement de Bangkok pour s'opposer à l'*« hégémonie vietnamienne »* en Asie du Sud-Est. La Chine brandit quotidiennement à l'intention de ces pays le spectre d'une invasion vietnamienne en Thaïlande.

Il est difficile de déterminer si le ton conciliant de M. Thach est le résultat de compromis politiques dont on ignore la teneur, s'il est une réponse à la décision du gouvernement thaïlandais de regrouper dans un centre national tous les Khmers agglutinés le long de la frontière — et au sein desquels évoluent divers groupes de résistants khmers armés — ou si, comme l'écrit le quotidien *The Nation*, qui cite le premier ministre thaïlandais, *« le Vietnam a reçu l'ordre de Moscou de ne pas pénétrer en Thaïlande »*. Le quotidien ajoute : *« Au moment où la Thaïlande vient de faire un important geste humanitaire envers les réfugiés (le Monde* daté 21-22 octobre), *la dernière chose dont nous voulons, ce sont des propos hypocrites de la part du Vietnam, dont la crédibilité est douteuse. »* Le geste humanitaire de Bangkok ne paraît cependant pas signifier la fin du soutien diplomatique et matériel en faveur des groupes de résistants anti-vietnamiens, qu'ils soient khmers rouges ou khmers sereï.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) Selon l'état-major thaïlandais, les soldats vietnamiens ont pris sous le feu, pendant une dizaine de minutes, lundi matin, le pont reliant la Thaïlande au Cambodge, près d'Aranya-Prathet. — N.D.L.R.

Pakistan

LE GÉNÉRAL ZIA UL HAQ VEUT INSTAURER UNE RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE

Le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, a exprimé, le 21 octobre, dans une interview au journal *Hurriyt* et devant des directeurs de journaux, sa volonté de remplacer l'actuel système politique du pays par une République islamique.

« L'difice politique actuel, a-t-il expliqué, *est fondé sur le système démocratique séculier de l'Occident qui n'a pas sa place en pays d'Islam. » « Un ordre islamique authentique va bientôt être établi au Pakistan »*, a indiqué le général Zia, qui a précisé que seuls les musulmans pratiquants pourraient être candidats aux élections et que tout le monde ne disposerait pas du droit de vote.

D'autre part, depuis l'interdiction de toute activité politique au Pakistan (*le Monde* daté 18-19 octobre), trois cent soixante-douze personnalités politiques ont été arrêtées, selon un bilan officiel. — *(A.P., Reuter.)*

● *Une délégation militaire chinoise*, conduite par le chef d'état-major de l'armée populaire, Zhang Caiqian, est arrivée le 20 octobre à Islamabad. Accueillie avec des égards particuliers, elle a été reçue par le président pakistanais, le général Zia Ul Haq, qui a offert un dîner en son honneur. Une délégation de l'armée de l'air pakistanaise vient de séjourner douze jours en Chine.

● *Plusieurs camps de travail forcé pour enfants* ont été découverts dans la province de Sind, dans le sud du Pakistan. Quatre cent quarante-cinq garçons âgés de huit à quinze ans ont été libérés par la police, a-t-on précisé dimanche 21 octobre, de sources officielles. Aucune arrestation n'a été opérée. — *(A.F.P.)*

L'Europe des Neuf entend prendre des mesures inhabituelles et sans précédent pour aider la population khmère

Les Neuf ont décidé de prendre des *« mesures inhabituelles et sans précédent »* pour faire parvenir des vivres aux Cambodgiens.

Les neuf ministres des affaires étrangères et M. Jenkins, président de la Commission, ont tenu samedi après-midi 20 octobre et dimanche matin 21 octobre à Galway (Irlande) une de leurs habituelles réunions privées.

« Peu nous importe de savoir par qui et comment cette aide sera acheminée », a dit le ministre irlandais, M. O'Kennedy, qui présidait, pourvu qu'elle parvienne aux populations. *« Nous ne pouvons avoir de garanties qu'elle parviendra effectivement*, a reconnu le ministre, *mais nous sommes prêts à prendre des risques raisonnables. »* Les Neuf veulent donc coopérer avec toutes les autorités de fait, le gouvernement pro-vietnamien de Phnom-Penh (bien qu'aucun pays de la C.E.E. n'ait de relations diplomatiques avec lui), ou les Khmers rouges ; quant à envoyer des vivres dans les zones inaccessibles, *« il serait indifférent aux Neuf*, a dit M. O'Kennedy, *de savoir quel avion lancerait cette aide. »* La position de fond des Neuf est, comme le ministre français M. François-Poncet l'avait proposé à la conférence de Genève sur les réfugiés, de s'en tenir à une aide humanitaire immédiate en évitant toute polémique sur les problèmes politiques indochinois, et de ne pas se laisser arrêter par des précautions paralysantes.

Les Neuf *« ont aussi l'obligation d'aider les pays qui, comme la Thaïlande* (conformément aux engagements de Genève), *ont rouvert leurs portes aux réfugiés »* et, dans un second stade, de les recevoir chez eux.

Le ministre britannique, lord Carrington, a fait le point de la conférence sur la Rhodésie. Si la discussion est amorcée, le plus difficile reste à faire, a-t-il dit. Les Neuf ont eu une première discussion sur la préparation de la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe. Ils sont en principe d'accord pour s'y présenter avec des propositions communes, notamment sur le désarmement.

Les neuf ministres n'ont eu qu'un bref échange de vues, uniquement de procédure, sur les problèmes qui seront évoqués au conseil européen de Dublin fin *novembre* (revendications budgétaires britanniques, pêche, règlement sur la viande de mouton). — M.D.

Sous les auspices du H.C.R.

JOAN BAEZ DONNE UN RÉCITAL A PARIS EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS

La grande chanteuse américaine Joan Baez donnera, le 26 octobre à Paris, à 19 heures, un récital sous le grand chapiteau du Forum des Halles, rue Pierre-Lescot. Ce récital, placé sous les auspices du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, est donné au bénéfice de tous les réfugiés dont s'occupe l'organisation internationale (1).

Joan Baez vient de visiter pendant deux semaines des camps de réfugiés en Asie du Sud-Est. Elle rendra compte de son voyage au cours d'une conférence de presse, le 25 octobre, à 10 h. 30, à l'hôtel Lutétia, et lancera à cette occasion un appel en faveur de toutes les personnes déplacées en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe.

(1) *Billets vendus au Petit Forum* des Halles, 15, rue de l'Equerre-d'Argent (Paris-1er). D'autre part, les dons au H.C.R. peuvent être versés au C.C.P. La Source 33 528 72.

AFRIQUE

Tchad

Les Français demeurés sur place se plaignent de vexations

Dans un communiqué qu'il nous a remis, le Groupement des Français rapatriés du Tchad (1) s'inquiète vivement du sort de la *« quarantaine de petites et moyennes entreprises et d'artisans »* demeurés sur place ainsi que des difficultés rencontrées par soixante autres rentrés en France.

Selon ce texte, *« un grand nombre* (de ces Français) *reproche au gouvernement ou, plus précisément, à certains de ses membres, d'avoir négligé leur sort, rejeté sous des prétextes fallacieux leurs requêtes ou simplement gardé le silence sur les appels lancés par les représentants de la colonie française du Tchad, alors que ces mêmes hauts responsables prêtent actuellement une attention particulière à des collectivités étrangères accueillies en France »*.

La communauté française du Tchad comptait, au début de 1979, de trois mille à trois mille cinq cents personnes, dont cinq cent vingt familles de coopérants civils, qui ont été en grande partie évacuées depuis les affrontements de mars. A l'époque, le secteur privé regroupait environ un millier de personnes.

La dégradation croissante de la sécurité a conduit plus de la moitié des entreprises françaises à fermer leurs portes. Il y a quelques jours, à la suite d'un nouvel incident — un Français, M. Dukhan, a été molesté par *un soldat des forces armées populaires*, — deux cabinets (assurances et expertise comptable) ont décidé de cesser leurs *activités*. Certains ressortissants français se plaignent également d'avoir été traduits devant des *« tribunaux populaires »* dont ils dénoncent les méthodes : certains *« inculpés »* ont été frappés et d'autres forcés de se tenir à genoux durant l'*« audience »*.

Le groupement a entrepris, jusqu'à présent sans résultat, plusieurs démarches auprès des autorités françaises, à Paris comme sur place, afin qu'une aide soit attribuée aux rapatriés pour faciliter leur réinsertion

(1) B.P. 666, N'Djamena et résidence Florion, 9, place de Provence, 86000 Poitiers.

● *La cinquième conférence annuelle de la C.E.A.O.* (Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest), qui regroupe la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie et le Niger, s'est réunie les vendredi 19 et samedi 20 octobre à Nouakchott. Elle a porté à la présidence de l'organisation M. Seyni Kountche, président du Niger, et décider de mettre en sommeil l'Accord de non agression et d'assistance en matière de défense (ANAD) passé voilà un an avec le Togo.

Centrafrique

LES BIENS DE BOKASSA SONT SAISIS

Le gouvernement centrafricain a annoncé, dimanche 21 octobre, la saisie des *« fonds, biens et immeubles »* appartenant à l'ancien empereur Bokassa. La veille, une ordonnance présidentielle avait interdit toutes les manifestations, réunions ou marches *« à caractère subversif ou clandestin »*, mais levé le couvre-feu nocturne.

D'autre part, M. Ange Patasse, président du M.L.P.C. (Mouvement pour la libération du peuple centrafricain) a déclaré dimanche à Bangui qu'il allait déposer une plainte en justice contre les autorités pour *« séquestration arbitraire »*. L'entrée du domicile de M. Patasse a été placée sous la surveillance de soldats centrafricains. L'intéressé a affirmé que son domicile avait été l'objet d'une perquisition dans la nuit de vendredi à samedi. — *(A.F.P.)*

● *L'Association des travailleurs centrafricains* en France dément formellement, dans un communiqué publié ce lundi 22 octobre, avoir participé à la *« rencontre des forces vives de la nation »* organisée par les autorités de Bangui le 15 octobre (*le Monde* du 17 octobre).

DIPLOMATIE

LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PREMIER MINISTRE CHINOIS

M. Hua Guofeng a passé sa dernière journée à Paris à faire du tourisme. Samedi 20 octobre, le premier ministre chinois, en compagnie de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a visité le quartier de la Défense, Notre-Dame et les Invalides. Dimanche matin, M. Hua Guofeng a quitté Orly pour Bonn à bord d'un appareil de la compagnie aérienne chinoise CAAC. Il a été salué à son départ par M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux.

A PÉKIN

La presse a salué sa visite en France comme un « bon début »

De notre correspondant

Pékin. — Avec une parfaite courtoisie, l'agence Chine nouvelle a salué la visite en France du président Hua Guofeng comme un *« bon début »*. Cette première réussite, écrit-elle, *« donne l'assurance que ses visites dans trois autres pays de la C.E.E. seront également des succès »*. Comme à Paris, on a insisté à Pékin sur le fait que le premier ministre avait choisi d'honorer la France la première parmi les pays d'Europe occidentale. On a un peu l'impression, malgré ces égards particuliers, que l'étape française de ce voyage européen fait figure de hors-d'œuvre par rapport aux plats de résistance à venir, à Bonn et à Londres surtout. Le séjour en France du président Hua a bénéficié en Chine d'une publicité honnête mais sans plus : deux ou trois photographies chaque jour dans les principaux quotidiens, une petite demi-heure chaque soir à la télévision.

Des traditions révolutionnaires

On a beaucoup parlé des traditions révolutionnaires des deux peuples, de la décision historique du général de Gaulle de reconnaître la R.P.C., il y a quinze ans, de l'amitié et de la coopération à long terme. On est plus discret à propos du présent, tant en ce qui concerne les échanges commerciaux ou autres entre les deux pays que les accords, de portée modeste, signés à Paris. D'armements, de missiles anti-chars Hot ou Milan, personne n'a le *mauvais goût de souffler mot* à Pékin, du moins publiquement. Ce que Chine nouvelle note en revanche très clairement, c'est que les conversations politiques n'ont pas fait apparaître une *« identité de vues »* — à laquelle, ajoute-t-elle d'ailleurs, on ne pouvait s'attendre sur tous les sujets. L'agence ne fait précisément mention ni des problèmes d'Indochine ni de la détente, et constate seulement avec bonne volonté que *« les dirigeants des deux pays se sont exprimés avec sincérité, approfondissant ainsi leur compréhension mutuelle »*.

Même ainsi présenté, le bilan apparaît assez mince, en dépit de l'annonce officielle de la visite en Chine l'année prochaine de M. Giscard d'Estaing. Ce voyage, d'ailleurs, aura-t-il lieu dans les délais prévus ? Ce ne serait pas la première fois que la visite du président français dans un pays d'Extrême-Orient serait ajournée d'année en année. Demandez aux Japonais. (...)

On sera mieux en mesure d'apprécier la véritable nature des relations franco-chinoises après le passage du président Hua en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne et en Italie. A Bonn et à Londres au moins, le premier ministre chinois s'apprête à rencontrer des interlocuteurs dont, en dépit d'évidentes divergences, il est inévitablement plus proche sur un terrain ou sur un autre : la coopération économique, avec l'Allemagne fédérale, la résistance à l'U.R.S.S. (et d'éventuels marchés d'armements) avec la Grande-Bretagne. Il s'agit là de sujets essentiels pour la Chine, — même et surtout à l'heure où elle engage un dialogue avec Moscou et sur lesquels on ne semble pas avoir trouvé de langage commun avec les Français.

Rien n'indique, au demeurant, qu'on s'attendait à autre chose à Pékin où l'on n'a guère eu lieu d'être impressionné, ces dernières années, par la volonté de présence et d'action du gouvernement français dans cette Asie orientale qui intéresse particulièrement la Chine.

ALAIN JACOB.

● *M. Petar Mladenov*, ministre des affaires étrangères de Bulgarie, est arrivé lundi matin 22 octobre à Orly, pour une visite officielle de deux jours en France.

EN R.F.A.

M. Hua Guofeng rencontrera les représentants de tous les partis du Bundestag

De notre correspondant

Bonn. — M. Hua Guofeng est arrivé, dimanche matin 21 octobre, à Bonn, où il n'a bénéficié que de la *« petite réception »*. En attendant d'être reçu, lundi matin, à la chancellerie par M. Helmut Schmidt, le premier ministre chinois a été accueilli à l'aéroport de Bonn-Cologne par le ministre-président de la Rhénanie du Nord-Westphalie, M. Rau, et par le ministre d'État *à la chancellerie, M. Wischnewski*.

Si la venue de M. Hua Guofeng en R.F.A. est considérée comme un événement du plus grand intérêt, il est clair aussi que les dirigeants de Bonn ne souhaitent pas voir leur *invité profiter de cette occasion pour* mener une campagne anti-soviétique. En fait, on espère ici que la visite à Paris aura fourni assez d'occasions à la délégation chinoise pour se livrer à des attaques plus ou moins déguisées contre le Kremlin, et que *celle-ci adoptera à Bonn plus de* réserve.

Le porte-parole du gouvernement n'a d'ailleurs pas laissé le moindre doute sur la position de la R.F.A. : *« Notre attitude*, a-t-il déclaré, *en ce qui concerne la poursuite de la politique de détente, est connue des dirigeants chinois. »*

Le programme du premier ministre *est aussi chargé qu'il l'a été en* France. Après les entretiens avec le chancelier Schmidt et le président Carstens, M. Hua Guofeng doit rencontrer les représentants de tous les partis du Bundestag, ainsi que des membres du monde financier et industriel. Il visitera la Rhénanie du Nord-Westphalie, la Rhénanie-Palatinat, Hambourg, le Bade-Wurtemberg *et la Bavière. Ces voyages lui* permettront de se rendre aussi bien dans la maison de Karl Marx, à Trèves, que dans les usines Daimler-Benz.

Un détail du programme intrigue les commentateurs : alors que le chancelier Schmidt a pris l'habitude de recevoir ses invités dans sa mai*son privée de Hambourg, une telle* visite n'est pas prévue pour M. Hua Guofeng. Celui-ci, cependant, rencontrera le candidat de l'opposition à la chancellerie, M. Franz-Joseph Strauss, sur les rives du Tegernsee, en Bavière. Certains experts veulent *voir, dans ce programme, l'indice* que les dirigeants officiels de Bonn redouteraient, plus que M. Strauss, la possibilité que le Kremlin prenne ombrage du développement des contacts sino-germaniques.

JEAN WETZ.

L'aide au tiers-monde

LA « COMMISION BRANDT » PROPOSERA LA CRÉATION D'UN « IMPOT INTERNATIONAL ».

Stockholm *(A.F.P.)*. — La *« commission indépendante pour les problèmes de développement international »*, plus connue sous le nom de *« commission Brandt »*, proposera la création d'un *« impôt international »* pour financer les besoins des pays en voie de développement, a déclaré, le 19 octobre à Stockholm, M. Olof Palme, ancien chef du gouvernement suédois.

Le rapport de cette commission doit être rendu public à la fin de cette année après dix-huit mois de travaux. Selon M. Palme, qui fait partie de la commission, sera suggérée la création d'un « impôt international » levé auprès des pays industriels soit en fonction de leur potentiel de production, soit en fonction de leur commerce extérieur.

D'une manière générale, la commission proposera une augmentation de l'aide au tiers-monde, a indiqué M. Palme au cours d'un entretien que publie le quotidien indépendant *Dagens Nyheter*. Parmi les suggestions, figure également l'éventualité d'un emprunt international garanti par les réserves en or du F.M.I., ce qui devrait permettre de trouver *« environ 30 milliards de dollars »*.

AFRIQUE

Ouganda

LA SITUATION ÉCONOMIQUE SIX MOIS APRÈS LA CHUTE D'IDI AMIN DADA

Une pénurie intolérable dans un pays aux immenses ressources

De notre envoyé spécial

Kampala. — Au rez-de-chaussée d'un ancien magasin de meubles, pillé il y a six mois lors des folles journées qui suivirent la chute d'Amin Dada, quelque trois cents personnes — des femmes en majorité — patientent depuis l'aube. L'événement, il est vrai, mérite le sacrifice : ce matin-là, le gouvernement a décidé de vendre un stock de tissus au prix officiel. Une chance, cette vente directe au public, du moins pour les premiers arrivés... Car, le plus souvent, la vie quotidienne s'écoule au rythme du *magendo* (marché noir). Dans le précieux rapport établi, en juillet, par une équipe d'experts du Commonwealth, ceux-ci décrivent le *magendo* comme une situation où, en raison de la rareté de biens et du développement des secteurs « informels », *« la production, la distribution, l'importation et l'exportation échappent aux statistiques. »* Voilà prévenus les amateurs de chiffres. Cette lucidité salubre donne la mesure d'un phénomène largement hérité de la dictature déchue.

Le *magendo* a rongé l'économie ougandaise. Après huit années d'incurie et six mois d'instabilité politique, l'appareil productif se trouve quasiment au point mort. Les produits de première nécessité — sucre, lait, pain, savon — sont presque devenus inaccessibles à l'Ougandais moyen. Un seul exemple : entre 1970 et aujourd'hui, le prix du kilo de sucre a été multiplié par quarante-cinq. Dans le même temps, le salaire minimum n'a progressé nominalement que de 54 %. Avec son traitement mensuel, le petit fonctionnaire de Kampala peut s'acheter dix baguettes de pain.

Aucune institution n'échappe à la pénurie : les hôpitaux manquent de médicaments, les écoles de livres, les ministères de machines à écrire. Le parc de camions de l'Ouganda est cinq fois moindre qu'en 1970. Le pays a besoin de tout et en quantité : véhicules, biens d'équipement, pièces détachées, produits chimiques, ciment, textiles. On pourrait prolonger à l'infini cet inventaire des carences. Selon les analystes du Commonwealth, le programme de reconstruction à court terme s'élève à environ 800 millions de dollars. Trois mille techniciens devraient être rapidement formés et huit cent cinquante expatriés envoyés en Ouganda dans le cadre de l'assistance technique.

Des caisses vides

Une priorité s'impose : relancer l'agriculture. Il s'agit d'abord de combattre la contrebande, notamment du café, produit qui contribue pour 90 % aux recettes d'exportation. Celle-ci a des causes multiples : perméabilité de la frontière, similitude des plants d'arabica, coûts de transport peu élevés, faiblesse des prix payés aux producteurs. Pendant la campagne caféière 1977-1978, les planteurs n'ont perçu que 28 % de la valeur marchande de l'arabica. On conçoit, dans ces conditions, qu'ils aient préféré alimenter le *magendo*. Le gouvernement Binaisa a décidé de doubler le prix versé au planteur. Cette année, la récolte sera plus faible que jamais. Pourtant, dès 1981, la production caféière devrait retrouver un niveau satisfaisant. Les prix d'achat du thé et du coton ont également augmenté.

Presque réduite à néant sous le règne d'Amin Dada, la production sucrière soulève le cas particulier des grandes familles indiennes chassées d'Ouganda lors de la « guerre économique » déclenchée par l'ancien président. Les dirigeants des groupes Madhrani et Metha, qui tenaient en main l'industrie sucrière avant 1972, sont revenus à Kampala et y ont été reçus avec beaucoup d'égards. En prélude à leur réinstallation en Ouganda, une négociation est en cours. Ces familles, et plusieurs milliers d'autres qui possédaient des intérêts dans tous les secteurs de l'économie, exigent aujourdhui d'être dédommagées. Le gouvernement ougandais a accepté le principe de cette compensation financière. Restent les modalités, pierre d'achoppement des tractations actuelles.

L'Etat, dont les caisses sont pratiquement vides et qui affronte d'autres urgences, est incapable de dédommager les firmes asiatiques. Les responsables de l'économie proposent donc à leurs partenaires que le délicat chapitre de la « compensation » soit, dans un premier temps, tenu à l'écart de la négociation. De manière plus générale, ils posent aux compagnies étrangères désireuses de jouer un rôle en Ouganda une série de conditions préalables. Celles-ci devront injecter de l'argent frais, laisser la majorité du capital à l'Etat ougandais — sur la base 49-51 % — s'engager enfin à former des techniciens locaux susceptibles de prendre les postes de commandement avant dix ans. Le gouvernement insiste sur la nécessité d'encourager en priorité les « capitalistes nationaux ». Les investisseurs étrangers, en revanche, bénéficieraient des avantages bancaires et fiscaux propres à les appâter.

Un programme aussi raisonnable porte la marque d'une équipe de techniciens pragmatiques formés à l'école des grands organismes internationaux. Trois responsables de l'économie ougandaise, MM. Sentogo, ministre des finances, Ochaya, ministre du plan et Nkoyo, gouverneur de la Banque centrale, sont des transfuges de la Banque mondiale. Toutefois, leur modération ne suffit pas à inciter au retour les milliers de cadres exilés. Ceux-ci viennent prendre la température puis regagnent le Kenya ou l'Angleterre, pays plus stables et plus propices aux affaires. *« Dans deux ans, j'y verrai plus clair »*, prédit l'un d'eux, qui travaille dans l'import - export à Nairobi.

A l'université de Makerere, la moitié des six cent dix-sept postes académiques sont vacants. Trois professeurs sur dix seulement enseignent à l'école de médecine.

En attendant le retour de ses cadres, l'Ouganda s'efforce d'obtenir des concours extérieurs. Mais l'élan de solidarité dont a bénéficié le pays après la chute du maréchal Amin est vite retombé. Bien des générosités ont été découragées par la vague de crimes et l'incertitude politique. Les gouvernements occidentaux et la Communauté économique européenne se sont montrés les moins parcimonieux. Mais les créanciers de l'Ouganda tardent à lui accorder le moratoire indispensable à l'assainissement de sa situation financière (les arriérés de la dette représentent, à eux seuls, 600 millions de francs).

A terme, l'Ouganda possède cependant d'immenses atouts : l'extraordinaire fertilité de sa terre, le courage de sa population, l'existence d'infrastructures sorties indemnes de la guerre — hormis dans quelques villes du sud, partiellement détruites par l'artillerie — des richesses naturelles largement sous-exploitées. Ainsi, l'ancienne mine de cuivre de Kilembe, dans l'ouest du pays, recèle un gisement de cobalt, qui pourrait fournir assez vite de précieuses devises au Trésor ougandais. Pour l'instant, l'homme de la rue vit aussi mal que sous le précédent régime et ces richesses potentielles lui sont d'un piètre réconfort. Il « racole » l'étranger de passage pour lui échanger ses shillings — toujours frappés à l'effigie du maréchal Amin — contre la monnaie kényane, au taux parallèle de 1 à 10. Qui prend au sérieux le président Binaisa lorsque celui-ci promet de *« remplir les boutiques pour Noël »* ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



LE DÉBAT BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le R.P.R. exige toujours une réduction du « train de vie de l'État »

Contrairement aux intentions affichées, la majorité n'a pas repoussé, samedi 20 octobre, l'article 13 du projet de loi de finances pour 1980, qui concerne le plafonnement des exonérations des droits de succession. L'Assemblée nationale a simplement réduit de près de la moitié le montant des recettes prévues par les dispositions budgétaires initiales, par le *biais* d'amendements des groupes U.D.F. et R.P.R.

A l'issue d'un débat qui illustra, en ce qui concerne la volonté de justice fiscale, la fragilité des intentions par rapport aux actes, M. d'Aubert (U.D.F.), en réponse à M. Fabius (P.S.), déclara que « la bouteille n'était pas à moitié vide mais à moitié pleine ». Quelle que soit l'argutie en la matière, force est de constater que le gouvernement n'a pas pris le risque de se voir, une nouvelle fois, mis en minorité par sa propre majorité parlementaire. L'opposition, favorable au départ à un texte qui ne représentait qu'« une goutte d'eau dans l'océan des inégalités », n'a pas voulu, au terme de la discussion, cautionner par son vote le « souci de conciliation » savamment expliqué par le ministre du budget.

Le débat budgétaire a été suspendu samedi avant l'examen de l'article 25. Cet article, le plus important de la première partie de la loi de finances puisqu'il concerne l'équilibre général du budget, devait être examiné *ce lundi* 22 octobre, ainsi qu'un amendement prévoyant une économie de 2 milliards *sur* « le *train de* vie de l'Etat », pièce maîtresse de la contestation des gaullistes.

La présence samedi soir, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, de proches conseillers *du premier ministre, accréditait l'idée que* le gouvernement tentait d'écarter un vote négatif du groupe R.P.R. sur l'article 25. Le succès de la démarche apparaissait cependant aléatoire compte tenu de la fermeté des propos tenus par M. Pons, secrétaire général du R.P.R., qui réaffirma la volonté des gaullistes de ne pas *reculer dans cette* affaire.

LAURENT ZECCHINI.

Les députés examinent l'article 11 du projet qui concerne le nouveau barème de la taxe différentielle et de la taxe spéciale sur les véhicules à moteur ainsi que l'extension du champ d'application de la taxe différentielle.

M. JANS (P.C., Hauts-de-Seine) évoque la création d'une vignette pour les motocyclettes de haute cylindrée. Il indique que celles-ci appartiennent souvent à des jeunes de milieux populaires dont les ressources sont modestes.

M. VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) se demande si le parti communiste ne dessert pas la cause des motards en les mobilisant. *« Leurs représentants nationaux, qui sont des gens pondérés, m'ont fait part de leur inquiétude face à une possible récupération politique de ce mouvement de jeunes par le P.C.F. ».* La vignette, ajoute-t-il, risque d'être d'une faible rentabilité *financière.*

N.D.L.R. : Selon le texte initial du projet qui prévoit de taxer les motos à partir de 500 cm3 (6 CV), le produit de cette mesure est évalué à 17 millions de francs.

M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) déclare que la vignette est inopportune, car *« elle toucherait des catégories sociales défavorisées et serait très mal ressentie par les jeunes ».*

M. NEUWIRTH (R.P.R., Loire) se déclare également défavorable à cette taxation.

M. JANS propose de supprimer la taxe différentielle sur les véhicules à moteur.

M. PAPON, ministre du budget, lui répond qu'une telle suppression coûterait près d'un milliard à l'Etat.

N.D.L.R. : 970 millions.

Il ajoute : *« Il est un peu facile de proposer des dépenses et de refuser les ressources. »* L'Assemblée suit le point de vue du ministre et repousse l'amendement de suppression. Elle repousse également un amendement de M. JULIA (R.P.R., Seine-et-Marne) visant à supprimer le relèvement de la taxe spéciale appliquée aux voitures de plus de 16 CV (de 1 800 F à 5 000 F). L'Assemblée examine ensuite deux amendements des groupes socialiste et communiste dont l'objectif est de supprimer la taxe sur les motocyclettes de haute cylindrée.

Evoquant « une affaire qui a provoqué une émotion dont le caractère excessif montre qu'elle a été quelque peu provoquée », M. PAPON indique : *« Les motos consomment autant que les voitures alors qu'elles transportent moins de passagers ; les grosses cylindrées sont largement aussi coûteuses que les voitures ; les motos sont responsables d'un très grand nombre d'accidents, et, par conséquent, elles coûtent plus cher que les voitures au budget social de la nation. »* L'Assemblée repousse par 284 voix contre 194 l'amendement communiste de suppression, puis, par 287 voix contre 198, l'amendement socialiste. Elle adopte, par 179 voix contre 101, un amendement de la commission des finances, à l'initiative du R.P.R., fixant la taxation à partir des motos de 8 CV (750 cm3) (*le Monde* daté *21-22 octobre*).

M. ARRECKX (U.D.F., Var) présente un amendement prévoyant une majoration de 50 F du montant de la taxe sur les véhicule de société fain de permettre une revalorisation des arrérages des rentes viagères. Le ministre du budget déclare que le projet comporte déjà une majoration de crédits affectée aux rentes viagères, de façon à tenir compte du coût de la vie. Il *ajoute que la Cour des comptes* doit remettre un rapport sur ce problème et indique qu'il serait sage d'en attendre les conclusions. M. Arreckx retirant son amendement, celui-ci est repris par les groupes communiste et socialiste et adopté par 345 voix contre 4.

M. CANACOS (P.C., Val-d'Oise) propose que soit instituée une taxe sur toutes locations, concessions ou ventes d'espaces publicitaires sur une façade, un pignon d'immeuble ou une clôture *extérieure.*

Après une *suspension de séance* demandée par le R.P.R. et l'U.D.F., l'amendement est repoussé.

L'Assemblée examine ensuite un amendement de M. FABIUS proposant une réforme des droits de succession, notamment en doublant les abattements en ligne *directe et entre époux*, en majorant les taux prélevés en ligne directe sur les grosses successions et en prenant en compte, pour l'imposition, la fortune des héritiers.

L'amendement est repoussé par l'Assemblée, qui adopte, sur proposition de M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire) et avec l'accord du gouvernement, un amendement relevant la franchise du prix des actes ou procès-verbaux de ventes ou de licitations d'immeubles qui sont exonérés du timbre de dimension.

M. FABIUS déclare : *« L'article sur lequel nous allons voter n'est plus qu'une peau de chagrin. La majorité a successivement exonéré les forêts, les G.F.A., la première mutation. Elle a indexé le plafond alors qu'on refuse d'indexer l'épargne populaire ».* S'adressant au ministre du budget, il ajoute : *« Pouvez-vous nous dire combien les votes de la majorité coûteront à la collectivité nationale? »* M. PAPON répond que, compte tenu *« des aménagements apportées, le produit sera réduit à 110 millions* (N.D.L.R. : *initiale*ment 200 millions de francs).

M. D'AUBERT (U.D.F., Mayenne) observe : *« M. Fabius considère que la bouteille est à moitié vide, je la juge à moitié pleine ! »* M. COMBRISSON (P.C., Essonne) dénonce *« la collusion qui existe entre le gouvernement et sa majorité pour éviter de réduire les inégalités fiscales et sociales. »* M. PAPON souligne pour sa part

L'article 13 est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

Examinant les dispositions concernant la modulation ou la suppression de la réduction de droits prévue en faveur des donations-partages, l'Assemblée décide que la réduction de 25 % prévue pour les donations-partages est *ramenée à 20 % lorsque* le donateur est âgé de soixante ans révolus et de soixante-cinq ans au plus ; de 10 % lorsqu'il est âgé de soixante-dix ans au plus ; elle est supprimée lorsque le donateur a dépassé l'âge de soixante-dix ans. Il est précisé que la date d'entrée en application de ces dispositions est fixée au 5 septembre 1979. L'Assemblée repousse deux amendements des groupes socialiste et communiste visant par diverses mesures à favoriser l'épargne populaire.

Elle repousse ensuite un amendement de M. RIGOUT (P.C., Haute-Vienne) tendant à doubler les crédits du Fonds spécial d'investissement routier en augmentant le taux du prélèvement sur le produit de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. Puis six amendements des groupes *socialistes et communistes visant* à augmenter le montant de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux collectivités locales.

Les députés repoussent par 279 voix contre 182 un amendement de M. RIGOUT visant à augmenter la quantité du carburant détaxé au produit des *agriculteurs, puis, par* 284 voix contre 202, deux amendements de M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) et de Mme FRAYSSE-CAZALIS (P.C., Hauts-de-Seine) supprimant la majoration des rentes viagères. Les deux députés justifient leurs amendements en *expliquant qu'ils auraient souhaité* des majorations beaucoup plus importantes.

Le gouvernement oppose ensuite l'article 40 de la Constitution, (« *irrecevabilité* en *raison d'une* diminution des ressources publiques ou de l'aggravation d'une charge publique »), à plusieurs amendements tendant à rétablir les privilèges des bouilleurs de cru.

M. FABIUS déclare enfin : *« Je résumerai en trois mots mon sentiment sur les discussions de la semaine écoulée : on a voulu que l'opinion croit à un drame, ce ne fut même pas un mélodrame, tout au plus un psychodrame. »*

M. PAPON : il faut respecter les patrimoines

Avant l'examen de l'article 13, qui institue un plafonnement des exonérations totales ou partielles de droit de mutation à titre gratuit applicable à certains biens (notamment les bois et forêts), plusieurs orateurs interviennent :

M. CHAUVET (R.P.R., Cantal) estime que la mesure envisagée est incompatible *« avec les impératifs de votre politique, car elle met une nouvelle limite à l'exonération des bois et forêts ».* M. ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis) indique : *« Oui, les grandes fortunes sont arrogantes. Est-ce parce qu'elles ne le seraient pas assez que la majorité a décidé de supprimer l'article 13 ? »*

M. MONTAGNE (U.D.F., Eure) déclare que les décisions proposées *« mettent gravement en cause l'avenir de la forêt française »* et invoque l'initiative *« intempestive »* du gouvernement. Pour M. MATHIEU (U.D.F., Côte-d'Or), la proposition du gouvernement va contre la politique de la famille.

M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) observe : *« Vous risquez de perdre la confiance des citoyens! »* M. MARETTE (R.P.R., Paris) reconnaît qu'il est minoritaire au sein de la commission des finances, avec M. Icart, pour estimer *« courageuse »* l'initiative du gouvernement. M. ICART ajoute que les amendements déposés par le gouvernement *« modifient profondément le dispositif initial ».*

M. PAPON, évoquant un nécessaire *« effort de justice fiscale »* précise que le gouvernement a *« estimé opportun de retenir un certain nombre de suggestions relatives aux patrimoines importants ».* Il ajoute cependant que *« dans un pays comme la France il faut commencer par respecter les patrimoines, fruit du travail des générations ou du travail personnel ».*

M. DUROURE (P.S., Landes), indique qu'avant d'arrêter sa position sur l'article 13 le groupe socialiste attendra *« de savoir ce qu'il en restera au terme de cette discussion ».*

L'Assemblée adopte trois amendements de MM. GOASDUFF, MONTAGNE (U.D.F.) et VOISIN (app. R.P.R.), excluant les groupements fonciers agricoles (G.F.A.), les *groupements forestiers* et les forêts de l'application de l'article 13. M. DE BRANCHE (U.D.F., Mayenne) propose que soit prévu *« un garde-fou contre la spéculation ».* L'Assemblée adopte son amendement, modifié par le gouvernement, instituant un délai de quatre ans de détention des parts de groupements fonciers. M. Duroure observe : *« On est parti de l'idée louable de réduire certains privilèges et on en arrive à discuter de la meilleure manière de les conserver. »*

L'Assemblée décide ensuite de maintenir l'exonération des parts de G.F.A. lorsque ces derniers se sont engagés à donner les terres par bail à long terme. Toutefois, l'exonération s'appliquera dans la limite d'une superficie égale à une fois et demie la superficie minimum d'installation, quand le bail a été consenti *au bénéficiaire* de la transmission des parts, à son conjoint, à un de leurs descendants ou à une société contrôlée par une ou plusieurs de ces personnels. Par *ailleurs, lorsque les parts ont* été acquises à titre onéreux, l'exonération est subordonnée à un délai minimal de quatre ans, sauf décès accidentel du donateur.

Sur proposition de M. DEHAINE (R.P.R., Oise), il est décidé que le plafonnement des exonérations sera révisé chaque année proportionnellement à la variation de l'indice général des prix. L'Assemblée adopte un amendement du gouvernement majorant le plafonnement applicable de cent mille francs pour chacun des deux premiers enfants et de deux cent mille francs pour les enfants suivants, ainsi qu'un amendement du gouvernement prévoyant, d'une part, que le plafonnement ne sera appliqué qu'aux *successions ouvertes* au 1er janvier 1980 et non au 1er *septembre* 1979 comme initialement prévu, d'autre part, de maintenir l'effet du plafonnement au 1er septembre 1979 pour les donations.

M. Chirac : dans un an le R.P.R. doit être capable d'assumer les responsabilités du pouvoir

M. Jacques Chirac a réuni dimanche 21 octobre, à Paris, *l'ensemble des secrétaires fédéraux* du R.P.R. pour leur présenter les membres de la nouvelle équipe dirigeante du mouvement, et son secrétaire général, M. Bernard Pons.

Le maire de Paris leur a notamment déclaré que : *« Il faut créer une véritable volonté nationale autour d'un grand dessein. Ce n'est pas la conception de la société qu'a voulue la majorité que nous mettons en cause, c'est la gestion actuelle de cette société. Nous sommes une formation politique qui n'est pas d'opposition, mais qui a vocation de gouvernement. Notre vocation, notre ambition est d'affirmer notre personnalité et notre capacité à proposer et à gouverner. Affirmer veut dire convaincre. Il faut que dans un an nous ayons l'image de marque d'un mouvement responsable et capable d'assumer les responsabilités du pouvoir. »*

M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire, a ensuite déclaré : *« Nous offrons dans la majorité, dans la loi institutionnelle, l'alternance qui, sans nous, n'existerait qu'avec l'opposition. Dans l'ensemble politique français il n'y a que nous pour constituer cette force d'alternance qui suppose une reconquête du pouvoir alors que nous semblions, il y a quelques semaines encore glisser vers je ne sais qu'elle démission. »*

M. Labbé a rappelé que la motion de censure était une arme de l'opposition, et a ajouté : *« On peut mettre en cause une politique sans condamner excessivement un homme. La susceptibilité excessive, voire maladive n'est pas ma qualité d'homme d'Etat. »*

M. Bernard Pons a indiqué que de nombreux secrétaires départementaux s'étaient exprimés pour approuver les réformes décidées par M. Chirac et pour soutenir la nouvelle attitude du président du mouvement. Il a précisé que de nombreuses assises régionales se tiendraient sous sa présidence en 1980.

Des « états généraux du gaullisme » se réuniront au début de l'année prochaine

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive, *réunira dimanche 28 octobre, à Boulogne*-Billancourt, la Fédération des républicains de progrès dont il est président. En présence de personnalités gaullistes diverses et des représentants des autres mouvements de gaullistes d'opposition, il fera part des conclusions de la *mission* que M. Jacques Chirac lui a confiée de nouer des contacts et d'établir un dialogue avec *« les gaullistes dispersés ».*

M. Charbonnel compte proposer aux formations politiques de gaullistes de gauche d'établir entre elles des relations organiques sous forme confédérale. Cette structure ouvrirait alors le dialogue et la concertation avec le R.P.R. *en vue de réunir*, au début de 1980, les *« états généraux du gaullisme »*, qui rassembleraient le R.P.R. et tous les mouvements et associations se réclamant du gaullisme.

M. Charbonnel, qui a rendu compte jeudi 18 octobre au maire de Paris des résultats de son enquête, a rencontré les dirigeants d'Initiative républicaine et socialiste que préside M. Léo Hamon, l'Union démocratique du travail de M. Debû-Bridel, *l'Union des jeunes pour le* progrès de M. Fournier, le Front *du progrès de M. Dauer et le club* « Gaullisme et prospective » de M. Dominique Gallet, ainsi que d'anciens ministres du général de Gaulle *et les anciens collaborateurs de celui-ci. Dans leur majorité*, les interlocuteurs du maire de Brive ont invoqué trois séries de raisons qui justifieraient aujourd'hui leur rapprochement avec le R.P.R. :

— A la crise économique et sociale s'ajoute une crise morale qui *incite à un « rassemblement* de salut public » et à l'oubli des vieilles querelles ;

— Si le R.P.R. veut, en retournant à ses sources, développer son action populaire, les gaullistes de gauche souhaitent de leur côté sortir *de la marginalité où ils se trouvent* confinés ;

— Les gaullistes d'opposition ont enregistré avec satisfaction les marques d'indépendance à l'égard du pouvoir et de l'U.D.F. données par le R.P.R., son attitude lors des élections européennes, les changements opérés au sein de sa direction, *les rapports* de M.M. Méo et Fanton au comité central du 23 septembre, les récentes déclarations de M. Chirac, et enfin l'attitude plus ferme et plus cohérente du groupe parlementaire.

Des préventions existent encore de la part de certains, notamment à l'U.D.T., mais l'élément nouveau *réside dans le fait que tous les* gaullistes d'opposition acceptent *maintenant la perspective d'un* dialogue avec M. Jacques Chirac et son mouvement. — A. P.

Nomination de parlementaires en mission

M. SAUVAIGO (R.P.R.) EST CHARGÉ D'ÉTUDIER LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA DÉTENTION PROVISOIRE

M. Pierre Micaux, député (U.D.F.) de l'Aube, a été nommé par M. Raymond Barre *« parlementaire en mission chargé d'étudier auprès du ministre de l'agriculture les problèmes de l'élevage et de l'abattage des animaux, des conditions d'expérimentation et de la protection des animaux de compagnie ».*

Six autres parlementaires en mission ont été nommés par décret (*Journal officiel* du 19 octobre) :

— M. Edmond Alphandéry, député (U.D.F.) de *Maine-et-Loire*, chargé d'étudier auprès du premier ministre, du ministre de l'économie, du ministre de l'industrie et du ministre du commerce extérieur, les moyens d'*« alléger les questionnaires demandés aux entreprises »* ;

— M. Etienne Pinte, député (R.P.R.) des Yvelines, chargé, auprès du garde des sceaux et du ministre des transports, d'étudier les *« modalités de la mise en œuvre du nouveau permis de conduire et de l'évaluation de son coût »* ;

— M. Pierre Sauvaigo, député (R.P.R.) des Alpes-Maritimes, chargé, auprès du garde dse sceaux, d'étudier les *« moyens d'améliorer les conditions d'utilisation de la détention provisoire »* ;

— M. Claude Dhinnin, député (R.P.R.) du Nord, chargé d'étudier, auprès du ministre de l'agriculture, les *« problèmes concernant le développement de l'horticulture »* ;

— M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de Savoie, chargé d'étudier, auprès du ministre de l'industrie, les *« problèmes de la diffusion et de l'innovation techniques dans les petites et moyennes industries »* ;

— M. Charles Millon, député (U.D.F.) de l'Ain, chargé, auprès du ministre du commerce extérieur, d'étudier les *« moyens d'améliorer l'information des petites et moyennes entreprises sur leurs possibilités de pénétration sur les marchés extérieurs ».*

AU CONSEIL POLITIQUE DU C.D.S.

M. Lecanuet s'est efforcé d'enrayer la contestation à l'égard de l'U.D.F.

M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., a ouvert les débats du conseil politique, samedi 20 octobre, en expliquant les raisons pour lesqueelles sa formation soutient le gouvernement.

« Seule est possible et crédible, a-t-il dit, *la politique qui, renonçant à la tentation du repli sur l'Hexagone, s'impose comme objectif le maintien de la France dans la compétition mondiale. (...) Mais — et c'est le fondement de notre vocation politique, — nous ne pouvons être satisfaits tant que subsisteront des injustices flagrantes, tant que des centaines de milliers de jeunes ou de moins jeunes sont voués au chômage, tant que les familles devront supporter une trop lourde charge (...), tant que les plus défavorisés par la naissance, la santé, la culture seront voués à la misère. »*

Estimant que les débats sur la famille et sur l'interruption volontaire de grossesse, prévus pour la fin du mois de novembre à l'Assemblée nationale, fourniront au C.D.S. *« une occasion de manifster haut* et *fort ses positions spécifiques »*, M. Diligent a déclaré : *« Je supplie nos parlementaires de tout faire — oui, tout faire — pour que, avant le vote de la nouvelle loi sur l'avortement, une loi d'orientation familiale claire, précise, contraignante, redonnant à la famille sa place dans la nation, garantissant sa représentation, ses droits moraux et matériels — le projet Briane — soit prise en considération, débattue, votée. »*

M. Bernard Stasi, député de la Haute-Marne, vice-président du C.D.S., a déclaré : *« Si les difficultés des Français continuent à s'aggraver et si la vie politique donne de plus en plus le spectacle de grandes et de petites manœuvres et de querelles de personnes, c'est l'ensemble de la classe politique — et nous avec — qui se trouvera* hors jeu ». *(...) En raison des difficultés économiques, en raison aussi des pesanteurs lourdement conservatrices d'une partie — je ne dis pas : d'un parti — de la majorité, il n'est pas certain que nous pourrons peser de façon décisive sur les orientations et sur l'action du gouvernement. »*

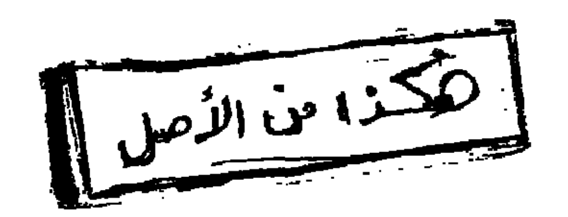
A ces deux risques qui menacent le C.D.S. s'ajoute, selon M. Stasi, celui de disparaître. *« Nous risquons en effet,* a-t-il dit, *de nous noyer au sein de l'U.D.F. — j'allais dire : de continuer à nous y enfoncer et de nous rendre compte, un beau jour, que nous avons coulé corps et biens. »*

Pour échapper à ce sort, le C.D.S., a ajouté M. Stasi, dispose de *« quelques atouts formidables ».* En premier lieu, au *« temps de la croissance dure et forcenée »* a succédé *« le temps du partage »*, où il faut *« inventer de nouvelles formes de solidarité, de nouvelles façons de vivre ensemble »*, problèmes face auxquels les démocrates-sociaux sont *« les mieux placés pour apporter une réponse ».* La conjoncture s'y prête : le *« réveil de la droite »*, sous la forme de la *« nouvelle droite »*, donne aux centristes *« l'occasion de se situer »* et de dire qu'ils n'ont *« rien de commun avec elle »* ; le silence de M. Michel Rocard — *« qui aurait pu, aussi bien que nous, incarner cet esprit d'ouverture aux temps nouveaux et aux aspirations nouvelles »* — offre une chance aux centristes ; le *« dogmatisme marxiste »*, dans lequel le parti socialiste s'enfonce *« sous l'impulsion du CERES »*, laisse *« sans recours »* beaucoup de ceux dont le P.S. incarnait les espérances ; enfin l'U.D.F., qui est un *« risque »*, peut être aussi un *« atout »*, à condition qu'elle soit *« un instrument qui nous permette de renforcer notre implantation et de faire rayonner davantage nos idées ».*

Clôturant dimanche les travaux du conseil politique, M. Jean Lecanuet a rappelé que l'U.D.F. est autre chose *« qu'une simple organisation électorale ».* Elle est, a précisé le président de l'U.D.F. et du C.D.S., *« une force de proposition, et non un mouvement de contestation interne de la majorité ».* M. Lecanuet a ensuite fait allusion à l'attitude des radicaux valoisiens, mettant en garde *« ceux qui sont tentés d'être à la fois à l'intérieur de la fédération et un peu au dehors ».*

M. Lecanuet s'est ensuite adressé implicitement au R.P.R. en regrettant *« les excès de contestation »* qui *« condamnent le gouvernement tout en accomplissant les actes qui lui permettent de vivre ».* Il a ajouté : *« Mêler les bulletins de vote avec ceux du parti communiste rappelle des comportement que nous croyions dépassés et qui étaient ceux des régimes des partis sous la quatrième République. »*

Les travaux du conseil politique du C.D.S. se sont achevés par le vote d'une motion de confiance au gouvernement, dont la politique *« peut seule, dans les circonstances actuelles, permettre la poursuite du redressement économique du pays ».*



LA RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DU PARTI COMMUNISTE

Le conseil national du P.C.F., nouvelle instance créée par le vingt-troisième congrès, s'est réuni *pour la première fois* les samedi 20 et dimanche 21 octobre, à Bagneux (Hauts-de-Seine). Il a adopté à l'unanimité le rapport introductif de M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central, consacré à l'activité du parti communiste dans les entreprises. Les comités fédéraux *doivent se réunir dans les prochains jours* pour prendre connaissance des travaux du conseil national et pour prolonger la discussion qui y a eu lieu à tous les échelons du parti.

M. Georges Marchais a conclu les travaux du conseil en mettant en garde les travailleurs contre « les partisans de la collaboration de classes » et en soulignant que « le présent » — en particulier les déclarations de M. Jean-Pierre Chevènement sur la responsabilité du P.S. dans l'échec de la gauche — « éclaire le passé ».

M. Marchais met en garde les travailleurs contre « les partisans de la collaboration de classe »

M. Jean Colpin, membre du secrétariat du comité central, a ouvert, le samedi 20 octobre, les travaux du conseil national. Il a indiqué que, dans les quatre dernières années, le nombre des cellules d'entreprise du P.C.F. était passé de 6 500 à 10 000, que le nombre des sections avait plus que doublé dans les grandes entreprises et que le parti avait gagné trois mille adhérents dans les entreprises de plus de cinq mille employés. M. Colpin a ajouté : « *Si les communistes n'étaient pas là, avec l'influence que leur vaut la confiance de millions d'ouvriers et de salariés, avec les forces organisées dont ils disposent, en premier lieu dans les entreprises, le marché de dupes du « consensus » se conclurait sur le dos des travailleurs. La grande bourgeoisie pourrait enfin réaliser son rêve d'aboutir, selon le modèle ouest-allemand, à une situation où le parti socialiste et les syndicats réformistes s'inscrivent ouvertement dans la logique de la crise du grand capital et jouent le jeu de la cogestion.* »

Décrivant l'effort du patronat pour « *associer* [les travailleurs] *aux objectifs du grand capital* », M. Colpin a déclaré : « *Cet effort (...) reflète la force de l'aspiration des travailleurs à la démocratie dans l'entreprise. Cela montre aux communistes qu'il est possible de donner un débouché à cette aspiration autogestionnaire que le parti a contribué à faire grandir, en allant dès maintenant vers la création de conseils d'atelier, de chantier, de bureau, dans les entreprises publiques et privées.* »

M. Colpin a poursuivi : « *Le renforcement de notre activité dans les entreprises va peser d'un très grand poids pour le succès du candidat du parti à l'élection présidentielle de 1981. La perspective de cette élection ajoute à toutes les raisons qui militent en faveur de l'amélioration de notre travail. (...) Il est indispensable de faire beaucoup plus et beaucoup mieux, en utilisant tous les moyens dont le parti peut disposer.* » M. Colpin a insisté sur le rôle de la presse communiste, puis il a abordé la question des effectifs. « *L'insuffisante progression des forces du parti ne peut s'expliquer seulement par les difficultés qui résultent des conditions de la production ou de la pression patronale,* a-t-il dit. *Il existe des freins dans le parti lui-même. C'est la persistance d'une certaine étroitesse. Peut-être plus qu'ailleurs, on trouve chez les militants des entreprises la tendance à présenter des exigences très sélectives à l'adhésion de leurs compagnons de travail.* »

Pour M. Colpin, il faut « *faire de chaque entreprise un grand chantier de la mise en œuvre de la politique du parti, une caisse de résonance de ses idées, un foyer de rayonnement* de son *influence dans l'entreprise et à l'extérieur (...)* » Il a ajouté : « *Cela vaut pour les grandes entreprises industrielles, comme pour les grandes entreprises et les concentrations du tertiaire, secteur dont l'extension rapide appelle un rattrapage du parti.* »

M. Colpin a souligné le soin que les directions fédérales doivent apporter à l'action dans les entreprises. « *Dans beaucoup de départements,* a-t-il dit, *nos forces locales se sont développées plus rapidement, plus facilement que nos forces à l'entreprise. Le parti a conquis de nouvelles positions dans les assemblées élues, dans lesquelles ont été investis de nombreux cadres, hommes et femmes, investis de nouvelles responsabilités. Faut-il le regretter ? Evidemment non. (...) Mais la pratique quotidienne des directions fédérales ne les amène-t-elle pas, sous la pression grandissante des préoccupations locales, à négliger de consolider en permanence les fondations de l'influence révolutionnaire du parti sur leurs piliers principaux, que sont les entreprises ?* »

Dans le discours de clôture qu'il a prononcé dimanche 21 octobre, M. Georges Marchais, *secrétaire général,* a souligné le caractère fondamental du « *choix de classe* » qui a fait du P.C.F. « *le parti des travailleurs* ». Il a précisé que le parti communiste « *ne jette aucun interdit à quelque organisation politique que ce soit, qui souhaite développer son implantation dans les entreprises* », mais qu'il met en garde les travailleurs contre leurs « *adversaires de classe* » et contre « *les partisans de la collaboration de classe* ». Il a ajouté : « *Les travailleurs savent d'expérience qu'ils peuvent compter sur le parti communiste, leur parti, pour les aider, pour les soutenir, pour avancer vers une société meilleure. (...) Les communistes doivent donc être partout où sont les travailleurs.* »

M. Marchais a dénoncé « *l'offensive conduite ces derniers jours contre les grèves des services publics* », présentées par le C.N.P.F., mais aussi par « *quelques-uns qui revendiquent pourtant d'être classés à gauche* » (1), comme inspirées par des motifs politiques. « *Non, ces grèves ne sont pas politiques, au sens suggéré où elles seraient inspirées par une stratégie électorale dont on ne voit pas très bien, au demeurant, dans la situation actuelle, quel pourrait être le débouché. (...) Ces travailleurs des services publics agissent pour obtenir la satisfaction de revendications précises et connues, qu'ensemble ils ont retenues et qu'ils entendent faire aboutir, car ils les estiment légitimes et réalistes. Ils ont raison, et c'est pour cela que nous sommes, nous, communistes, avec eux.* »

La transformation socialiste de l'humanité

M. Marchais a souligné le rôle irremplaçable du parti communiste, dans l'entreprise, pour « *dire la vérité (...) sur la transformation socialiste de l'humanité, aujourd'hui en gestation (...), sur le socialisme, existant et en développement (...), sur le socialisme possible* » et pour « *faire la clarté sur les conditions de l'union et les impasses dans lesquelles elle court le risque de se fourvoyer* ». Il a ajouté : « *Ce n'est pas le syndicat qui peut démontrer, comme cela est indispensable, l'orientation à droite du parti socialiste. Ce n'est pas le syndicat qui peut expliquer à quelles conditions on peut rassembler durablement les forces démocratiques et créer ainsi les conditions du changement politique.* »

Le secrétaire général a poursuivi : « *Une perspective existe pour les travailleurs, il faut qu'ils la connaissent ; une perspective solidement ancrée dans le présent et qui ne renvoie à aucune échéance des transformations qui doivent être engagées par les luttes dès maintenant. Et seuls le niveau et l'ampleur de ces luttes sont en mesure de répondre du niveau, de l'ampleur et de la date de ces changements.*

» *Cette stratégie, beaucoup la redoutent aujourd'hui, qui voudraient bien imposer aux travailleurs l'attente passive, d'échéances présidentielles en échéances législatives. Dans le fond, ils nourrissent une certaine nostalgie de l'époque où cette attente était rythmée par les réunions d'états-majors et les délégations, communiqués et proclamations que le parti socialiste utilisait pour mieux masquer ses intentions réelles, dévoilées au moment décisif. Mais l'expérience l'a bien montré, et nous en avons fait à notre congrès une analyse affinée et convaincante, s'il y a pour les travailleurs une perspective de ce côté-là, c'est la perspective de la défaite. (...)*

» *A cet égard, les choses deviennent plus claires. La vérité, grâce au combat politique que nous menons, se fraye son chemin, le présent éclaire le passé et lève le brouillard jeté sur les perspectives. Par exemple, si en 1978 des travailleurs, des démocrates — y compris chez nous — se sont interrogés sur la responsabilité de l'échec de la gauche, quel constat peuvent-ils faire aujourd'hui ?*

» *Ils ont entendu, il y a quelques jours, un dirigeant socialiste, Jean-Pierre Chevènement, faire une déclaration qui constitue indiscutablement la reconnaissance que la direction du parti socialiste avec qui nous avions négocié en 1977 porte — je le cite — « une lourde part dans l'échec » de la gauche.* »

M. Marchais a cité également l'entrée des amis de M. Robert Fabre, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, au parti radical, et le retrait de leurs délégations aux adjoints communistes du maire socialiste d'Angers, « *une de ces municipalités où le débat normal entre partenaires différents ne devrait jamais conduire à mettre en cause l'union de la gauche là où elle existe encore* ». M. Marchais a ajouté : « *La seule façon d'aboutir, à des modifications positives de la politique et de l'activité du parti socialiste, c'est de faire grandir dans l'action un mouvement populaire conscient et déterminé. Beaucoup dépend pour cela de la force, de l'influence, de l'activité du parti communiste à l'entreprise.* »

(1) M. Marchais semble viser M. Tiersen, secrétaire général de la fédération C.F.D.T. de l'énergie (*le Monde* du 19 octobre).

Le renforcement de l'activité du P.C.F. dans les entreprises s'inscrit dans la perspective de l'élection présidentielle

Le conseil national du parti *communiste, réuni le samedi 20 et* le dimanche 21 octobre à Bagneux (Hauts-de-Seine), devait répondre à la question : « *Pourquoi et comment accroître l'activité et les forces du parti à l'entreprise, dans la lutte pour la défense des intérêts des travailleurs, pour le socialisme.* » La réponse apportée à la première partie de la question — pourquoi ? — par M. Jean Colpin, membre du secrétariat, dans son rapport introductif, *et par M. Georges Marchais* dans son discours de conclusion, tient en quelques mots : le P.C.F. *doit développer son activité* dans les entreprises parce qu'il est le parti des travailleurs.

Fallait-il réunir le conseil national, nouvelle instance composée du comité central, des secrétaires fédéraux et des parlementaires, pour rappeler, comme l'a fait M. Colpin, que, dès les premières années de son existence, le parti communiste avait choisi de donner la priorité absolue à son organisation dans les entreprises ? Le discours de M. Colpin donne à penser que ce rappel était nécessaire et qu'il devait être adressé, précisément, aux responsables fédéraux et aux élus, qui auraient tendance à négliger l'enracinement du parti dans son terreau d'origine.

Les signes d'un recul du P.C.F. dans la classe ouvrière ont été observés à maintes reprises. Les élections européennes ont confirmé l'effritement de l'électorat communiste urbain, compensé par l'apparition d'un électorat rural et méridional, qui a permis au P.C.F. d'enrayer son déclin électoral, mais non d'inverser la tendance. En outre, il n'est pas sûr que ces nouveaux électeurs, attirés par les positions *du P.C.F. sur l'Europe, soient acquis* à l'ensemble de sa politique et lui demeurant fidèles lors de consultations à enjeux nationaux. Dans le cas d'une élection présidentielle, en particulier, il serait aléatoire de trop miser sur ces suffrages.

Les données électorales traduisent un phénomène d'usure surtout sensible dans les zones d'implantation traditionnelle du P.C.F. A la tribune du vingt-troisième congrès, au mois de mai dernier, M. Jean Garcia, secrétaire fédéral de Seine-Saint-Denis, département type du « bastion » communiste, avait mis en garde son auditoire contre cette notion trompeuse. « *Il n'y a pas de bastions* », avait-il dit, et il avait souligné la nécessité, pour les militants de ces départements, de développer leur activité et d'être attentifs aux besoins qui s'expriment dans la *population. L'initiative des « cahiers* de lutte », que les militants doivent remplir avec les travailleurs, dans les entreprises ou les quartiers, est destinée, comme celle des « cahiers de la misère et de l'espoir » il y a *trois ans, à resserrer les liens entre* le parti communiste et son milieu de prédilection.

L'évocation de la période dite de « bolchevisation » du P.C.F. vient à point pour rappeler que le parti communiste n'a jamais que deux stratégies à sa disposition : l'union à la base (appelée front unique dans les années 20), qui consiste à tenter de rassembler les travailleurs autour du parti, en dénonçant les socialistes comme prêts à pactiser avec la bourgeoisie ; et l'union au sommet (appelée Front *populaire dans les années 30),* qui vise à créer un courant électoral majoritaire permettant au P.C. d'influer sur le pouvoir, sinon d'y participer. La situation actuelle est caractérisée par le fait que le parti *communiste semble vouloir tenir les* deux lignes à la fois. C'est ainsi que M. Marchais a conclu, dimanche, une longue dénonciation du parti socialiste par une phrase sur « *les modifications positives de la politique et de l'activité du P.S.* », auxquelles il ne désespère pas de parvenir.

La condition d'une telle évolution est, selon M. Marchais, le renforcement du parti communiste, lequel *dépend beaucoup de la force du parti dans les entreprises.* Les insuffisances relevées dans ce domaine tiennent essentiellement à deux causes. D'une part, le P.C.F., engagé *depuis de longues années dans le* processus de l'union de la gauche, a été amené à concentrer son action et ses moyens sur les batailles électorales. Les responsables fédéraux étaient requis par ce que M. Marchais *appelle aujourd'hui la « politique politicienne »* : combat contre la majorité, alliance conflictuelle avec le P.S., municipalités, cantons et circonscriptions à gagner, etc. De nombreux cadres ont été amenés, du fait des victoires de la gauche, à se charger de mandats électifs et de tâches de gestion qui leur laissent peu de temps pour se consacrer à l'activité du parti. De plus, un parti qui entre dans les *mairies et les conseils généraux a* tendance à ne pas se comporter de la même manière que lorsqu'il en était exclu.

La « social-démocratisation »

Cette « social-démocratisation » du P.C.F. a entraîné la défection d'une partie de son électorat au profit du P.S., dont il paraissait ne plus se différencier, et favorisé l'ancrage, sur ses marges, d'une extrême gauche qui revendiquait la tradition de lutte de classe dont il semblait s'éloigner.. Le parti communiste cherche à présent à reconquérir ce terrain, et l'on notera, dans les discours de MM. Colpin et Marchais, la floraison des termes canoniques du marxisme-léninisme, qui n'est pourtant plus, depuis le dernier congrès, la *référence* exclusive du P.C.F.

Ce retour aux sources se produit à un moment où le parti communiste prend conscience qu'il est resté longtemps étranger à d'importantes évolutions intervenues au sein de la classe ouvrière. Récupérant, avec la rapidité et le zèle dont il est coutumier en pareil cas, l'idée d'autogestion, qu'il avait vilipendée, le P.C.F. découvre « *l'aspiration des travailleurs à intervenir sur la marche de l'entreprise* ». Il s'inquiète du « retard » qu'il doit rattraper dans le secteur tertiaire et de la relative faiblesse de ses positions parmi les ingénieurs, techniciens et cadres, catégories en expansion. En rejetant comme suspectes les revendications qualitatives apparues dans les dix dernières années, le parti communiste avait, en effet, pris le risque de se couper des jeunes générations et des couches sociales nouvelles.

En s'attaquant aujourd'hui aux causes structurelles de son déclin, le parti communiste se heurte à plusieurs problèmes. Pour s'en tenir à l'action dans les entreprises, *les* responsables communistes ont dû apporter une réponse à la question des rapports entre le P.C.F. et les syndicats. Ils semblent avoir renoncé à faire endosser toute leur politique par une C.G.T. qui a, elle-même, fort à faire pour se prémunir contre la tendance à la « désyndicalisation » qu'observent tous les dirigeants syndicaux. « *Ce n'est pas le syndicat qui peut démontrer l'orientation à droite du parti socialiste* », a déclaré M. Marchais. D'autre part, alors que le document sur le mouvement syndical, publié par le P.C.F. au mois de mars dernier, ne faisait qu'une brève allusion au quarantième congrès de la C.G.T., M. Marchais lui avait consacré un long passage de son intervention devant le comité central, le 12 septembre dernier, et M. Colpin a de nouveau souligné, samedi, que les militants communistes de la C.G.T. doivent contribuer à la mise en œuvre des résolutions de ce congrès. Enfin, les dirigeants du P.C.F. se sont accommodés de la reconduction de l'accord d'unité d'action entre la C.G.T. et la C.F.D.T., et M. Charles Fiterman, membre du secrétariat, déclarait récemment, au cours d'une conférence de presse : « *Il est normal que les syndicats négocient.* »

Ayant apparemment résolu cette difficulté, les dirigeants communistes peuvent intensifier leurs efforts pour développer l'activité du parti dans les entreprises. Ils ont pour cela plusieurs motifs, mais le moindre n'est sans doute pas, comme l'a souligné M. Colpin, que « *le renforcement de notre activité dans les entreprises va peser d'un très grand poids pour le succès du candidat du parti à l'élection présidentielle de 1981* ».

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS

A Aix-en-Provence, la liste de la majorité l'emporte au premier tour avec 50,90 % des voix

Aix-en-Provence. — La liste Union pour le renouveau du pays d'Aix (1), conduite par M. Alain Joissains, *maire sortant U.D.F.-rad.*, a remporté dès le premier tour de scrutin dimanche 21 octobre les élections municipales d'Aix-en-Provence. Sur 39 325 suffrages exprimés, elle a obtenu 50,90 % des voix contre 41,82 % à la liste d'union de la gauche Aix pour tous, Aix pour vous, dirigée par le docteur Jean-François Picheral, conseiller général *socialiste d'Aix-Sud, et 7,37 %* à la liste Pour une vraie démocratie (tendance majoritaire) ayant à sa tête *le docteur* Pierre Vidal.

Les électeurs aixois retournaient aux urnes pour la troisième fois en deux ans et demi pour *désigner leur conseil* municipal après l'annulation confirmée par le Conseil d'Etat des scrutins de mars 1977 et de juin 1978.

En mars 1977, la liste conduite par le maire sortant, le sénateur socialiste Félix Ciccolini, composée de socialistes, de radicaux de gauche et de personnalités sans étiquette, l'avait emporté de *justesse au second tour de scrutin* sur la liste Joissains avec 728 voix d'avance. Les élections avaient été annulées en raison d'un appel de M. Ciccolini laissant croire, à tort, au désistement des candidats du GAM (Groupe d'action municipale) en sa faveur. A l'occasion de ce nouveau vote, M. Joissains avait triomphé en juin 1978 au second tour de scrutin avec 52,37 % des suffrages exprimés, après avoir frôlé la victoire dès le premier tour.

Le Conseil d'Etat annulait une nouvelle fois les éections le 3 octobre dernier en *déclarant* inéligible l'une des colistières de M. Joissains, Mme Andrée Chelini (C.D.S.), ancienne élue centriste de la municipalité Ciccolini.

Pour la première fois à Aix-en-Provence, socialistes et communistes avaient constitué une liste commune associant également des *membres* du GAM et des écologistes, mais d'où étaient absents les radicaux de gauche. A la différence des communistes, qui soulignaient le caractère conjoncturel du scrutin, les socialistes considéraient cette *« troisième manche »* de la bataille pour la mairie comme un test de l' *« union à la base »*. Venu à Aix-en-Provence *le 4 octobre*, M. François Mitterrand avait invité les électeurs *« à faire un signe à la France »*. L'échec très net de la liste conduite par M. Picheral n'en prend que plus de relief : par rapport au total des voix recueillies par la gauche au premier tour de *scrutin* de 1978, elle est en recul de 8,76 points de pourcentage. La comparaison avec *le scrutin de 1977* est encore plus significative de la perte d'influence des forces de gauche dans la deuxième ville du département des Bouches-du-Rhône. Il y a deux ans, la liste Ciccolini avait obtenu seule 35,48 % des voix, et la liste GAM-P.C., dirigée par le chef de file du GAM, M. Philippe Sevin — présent, cette fois, sur la liste Picheral, — 24,20 %, *c'est-à-dire qu'au total les différentes composantes* de la gauche étaient largement majoritaires. Par rapport aux élections de 1977, elles ont perdu 6 836 voix pour un nombre de votants sensiblement égal, et 17,86 points de pourcentage.

De notre correspondant régional

La campagne violemment anticommuniste menée par M. Joissains *semble* avoir *été efficace* en détournant de la liste de M. Picheral — présenté comme un *« Kerensky aixois »* par le maire invalidé — l'électorat modéré que s'était attaché M. Ciccolini. Cette orientation de la campagne a probablement produit tous ses effets sur les rapatriés d'Afrique du Nord, qui représentent à Aix-en-Provence 25 % du corps électoral et qui, de surcroît, ont été mobilisés en faveur de M. Joissains par le mouvement RECOURS, lequel avait soutenu la liste Ciccolini en 1977. Dans une déclaration faite par son porte-parole, M. Jacques Roseau, le RECOURS *s'est félicité*, dimanche *soir*, du succès de la liste de la majorité en expliquant qu'il avait décidé *de soutenir M. Joissains « afin de faire entendre au sommet de l'Etat les inquiétudes suscitées chez les rapatriés par les insuffisances de la loi sur l'indemnisation et de prouver par un geste significatif à l'égard de la majorité que les rapatriés ne lui étaient pas forcément et systématiquement hostiles »*. Neuf rapatriés *figuraient sur* la liste de M. Joissains, son succès a valeur celle de M. Picheral. Le succès *de la liste* du maire sortant apparaît d'autant plus net que non seulement elle gagne 1,49 point en pourcentage par rapport au premier tour de juin 1978, mais encore que, cette fois, elle avait à faire face à une autre liste de tendance majoritaire. Pour M. Soissains, son *succès* a valeur de leçon nationale, car sa liste est à l'image de l' *« ouverture voulue par le président de la République »*.

La démonstration est faite de l'incapacité de la liste de l'union de la gauche à créer une dynamique susceptible à Aix de lui gagner la confiance d'une majorité d'électeurs. Le P.C. a-t-il *vraiment joué le jeu ?* Son ardeur unitaire a moins frappé en effet que son souci de concurrence à l'égard de ses partenaires, et l'échec de la liste Picheral est peut-être moins préjudiciable à ses intérêts qu'à ceux des socialistes. à nouveau placés dans le département devant un revers électoral alarmant.

Dans *l'Humanité* daté 22 octobre, on peut lire : *« Rappelons que le P.S., vingt années durant, s'est opposé à toute constitution de liste unitaire avec les communistes. Pour cette consultation, le P.C. était parvenu à imposer l'union au P.S. Force est de constater cependant que vingt ans de politique socialiste, délibérément anticommuniste, n'ont pas permis une mobilisation suffisante des électeurs. Un tel courant ne se remonte pas en l'espace d'un scrutin. Les communistes ont tout fait pour parvenir à l'union et au succès de sa liste, la politique du P.S. n'a, une fois encore, pas permis aux travailleurs d'Aix d'être représentés à la mairie. »*

Les résultats des élections d'Aix ne contribuent certes pas à renforcer la validité de la stratégie d'union de la gauche. Il serait toutefois hasardeux de se livrer à une extrapolation sans nuance sur le plan national, alors que la répétition même des scrutins dans cette ville a pu suffire à en modifier sensiblement les données. Il n'est guère plus utile d'insister sur l'importance dans une compétition municipale des thèmes de politique locale. Ainsi M. Joissains a su habilement flatter le patriotisme aixois en s'opposant à l'*« impérialisme marseillais »* incarné, selon lui, par les amis — et donc les féaux — de M. Gaston Defferre.

L'effort civique demandé aux Aixois — appelés à participer à neuf scrutins en six ans compte tenu du découpage de la ville en deux cantons — n'aura pas trop influé en définitive sur la fré*quentation des urnes*. Il y a eu en effet 61.49 % de votants, contre 68,02 % en 1977 et 55,9 % en *1978*.

GUY PORTE.

(1) Cette liste est composée de 8 P.R., 5 R.P.R., 5 C.D.S., 5 rad., 4 ex-P.S., 2 ex-M.R.G. et 12 personnalités sans étiquette.

LISTES	21 OCTOBRE 1979 Inscr. : 65 292 Vot. : 40 151 Abst. : 38,50 % Suf. expr. : 34 527		25 JUIN 1978 Inscr. : 63 218 Vot. : 41 036 Abst. : 35,08 % Suf. expr. : 39 769		18 JUIN 1978 Inscr. : 63 220 Vot. : 35 346 Abst. : 44,09 % Suf. expr. : 39 325		20 MARS 1977 Inscr. : 59 017 Vot. : 41 375 Abst. : 29,89 % Suf. expr. : 38 854		13 MARS 1977 Inscr. : 59 016 Vot. : 40 148 Abst. : 31,97 % Suf. expr. : 39 009	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Majorité (M. Joissains)	20 018	50,90	20 829	52,37	17 660	49,41	19 063	49,06	13 548	34,73
Union de la gauche (M. Picheral)	16 448	41,82								
P.S. (1)			18 940	47,62	12 131	35,13	19 791	50,93	13 842	35,48
P.C. (1)					5 336	15,45			9 442	24,20
Apolitique (M. Vidal)	2 859	7,27								
Rapatriés (2)									2 177	5,58

(1) En 1977 et 1978, P.S. et P.C. avaient présenté chacun sa propre liste ; (2) M. Kalifa conduisait en 1977 une liste Union et fraternité.

GIRONDE : Saint-Médard-en-Jalles (*1er tour*).

Inscr., 10 508 ; vot., 6 339 ; suffr. expr., *6 249. MM. Christian* Dussedat, maj., 2 517 voix ; Lionel Lhomme, P.S., 1 662 ; Simon Lauba, maj., 894 ; Jean Broustet, P.C., 732 ; Mme Anne-Marie Lacaze, sans étiq., 298 ; M. André-Claude Sacq, sans étiq., 146. *Il y a ballottage.*

[*Il s'agit de pourvoir au remplacement du maire*, Paul Berniard, majorité, décédé. Arrivé en tête du scrutin, M. Christian Dussedat, d'origine radicale, puis ancien R.P.R., bénéficiait du soutien de MM. Jacques Chaban-Delmas et Robert Boulin. Le ballottage lui est moins favorable *que ne l'indiquent les chiffres* : en effet, aux dernières municipales, M. Dussedat, maire sortant, avait été *le seul éliminé de la liste* qu'il conduisait. Sanction sans appel qui ne l'avait pas empêché d'être désigné pour représenter sa commune au conseil de la communauté urbaine de Bordeaux, et d'être envoyé par celui-ci au conseil régional. Très fermement repoussé par une partie des électeurs de tendance majoritaire, M. Dussedat ne pourra compter que sur la division de la gauche pour retrouver son siège. Celle-ci est jusqu'à présent allée à la bataille en *ordre dispersé*.]

PAS-DE-CALAIS : Estevelles (1er tour).

Inscr., 700 ; vot., 535 ; suffr. expr., 523. *MM.* Robert Richebourg, P.C., 233 voix ; Jean Walzak, mod. maj., 179 ; André Lecomte, P.S., 106. *Il y a ballottage.*
K.K.

[Il s'agit de pourvoir au remplacement du maire, décédé, M. Robert Rickelink, centriste. Les onze membres *du conseil municipal* élus en mars 1977 étaient modérés, favorables à la majorité.]

SAONE-ET-LOIRE : Digoin (1er tour).

Inscr., 5 805 ; vot., 4 141 ; suffr. expr., 4 056. Liste républicaine d'administration communale (« apolitique »), conduite par M. Lacroix, mod. (2 213 voix) : 22 *sièges* ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Louis Cantat, cons. gén., P.C. (1 531) ;

LA CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

M. Dijoud annonce l'élaboration d'un « plan culturel de la France créole »

Estimant que l'ampleur de leur mouvement de grève déclenché le mardi 16 octobre avait contraint M. Paul Dijoud à « reculer », les syndicats de fonctionnaires de la Martinique ont appelé *leurs adhérents à reprendre le travail le samedi 20 octobre*. Au terme de la troisième conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM a souligné pour sa part, samedi soir à Fort-de-France : « Le gouvernement n'a reculé en rien. » M. Dijoud a simplement répété, à propos de la réduction de la prime de vie chère dont bénéficient outre-mer les fonctionnaires, qu'aucune décision ne sera prise avant que ne soient consultés dès cette semaine les syndicats qui lui demanderont audience et, plus tard, les conseils généraux.

En conclusion du colloque, le secrétaire d'Etat a fixé les priorités à moyen terme de l'action gouvernementale outremer : réparer les dommages causés par les cyclones David et Frédéric ; *améliorer les structures de la production agricole* en engageant notamment les premières opérations du programme de réforme foncière en Guadeloupe ; développer les cultures et l'élevage destinés au marché local, en leur assurant des débouchés commerciaux ; aider à la création d'entreprises ; promouvoir l'artisanat ; élaborer un schéma d'aménagement touristique de la Guyane ; mettre en œuvre le plan Guyane, en installant dans ce département de nouvelles exploitations forestières ; développer la *complémentarité des trois départements* (Guadeloupe, Guyane, Martinique) ; assurer l'épanouissement culturel des Antillais et des Guyanais.

M. Dijoud a insisté sur ce dernier point en annonçant la constitution, très prochainement, d'une section interrégionale ouverte « dans un esprit de réconciliation » à tous ceux qui souhaitent œuvrer à « l'approfondissement de l'homme antillais ». Cette instance, au sein de laquelle *siégeront une soixantaine* de personnes, sera chargée de préparer « un plan culturel de la France créole ». Ces travaux seront relayés par des groupes départementaux. Le secrétaire d'Etat souhaite parallèlement la création d'une association de la France créole et l'organisation *dans les zones rurales de rencontres interrégionales* consacrées aux problèmes culturels antillais. Tout au long des assises, M. Dijoud a beaucoup insisté sur la nécessité de résoudre les problèmes culturels, déclarant notamment : « Pourquoi vouloir, ainsi que certains l'ont fait trop longtemps, ignorer l'héritage créole et faire des Antillais ou des Guyanais les descendants des Gaulois ? Au lieu de déchirer l'homme antillais ou guyanais entre sa condition et son héritage créoles et sa condition et son *héritage français, pourquoi ne pas bâtir un homme réconcilié qui* serait à la fois parmi les peuples des Caraïbes et parmi les créoles fier d'être un citoyen français ? Car, outre-mer comme ailleurs, la France de M. Giscard d'Estaing se bâtit peu à peu comme une France de justice, de clarté et de fraternité. »

Evoquant l'absence à la conférence de certains élus locaux *de l'opposition et de la majorité*, M. Dijoud a *indiqué* : « Nous avons laissé au bord de la route les négatifs, ceux qui veulent détruire, mais nous avons rassemblé ceux qui veulent construire. » Il a estimé que cette troisième conférence avait été un « grand succès » en dépit du contexte de tensions sociales dans *lequel elle s'est déroulée* et qu'elle avait été également « la plus efficace et la plus intéressante » des réunions du même genre organisées depuis le premier colloque en *décembre 1978*. La prochaine conférence interrégionale devrait avoir lieu au printemps 1980.

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — La tempête après le cyclone. C'est ce que M. Paul Dijoud a subi pendant son séjour en Martinique. Une tempête qu'il avait lui-même déclenchée, mais dont il avait sous-estimé les effets, quand il avait annoncé, au nom de la lutte contre les rentes de situation abusives, l'intention du gouver*nement de réduire de 15 %* la prime dite de « vie chère », en vertu de laquelle les fonctionnaires exerçant outre-mer ont leur salaire majoré de 40 %, et de plafonner progressivement le montant de l'abattement fiscal de 30 % dont bénéficient dans les DOM les contribuables et les sociétés. Une tempête si tumultueuse qu'elle a en grande partie occulté les *travaux* de la conférence interrégionale des Antilles et de la Guyane.

Maladresse ? Erreur d'appréciation ? Risque calculé ? Le fait est que M. Dijoud a ligué contre lui et contre le gouvernement sur ces deux points, pendant quatre jours, toutes les forces sociales et politiques de Martinique.

Dans leur riposte, les principaux *syndicats de fonctionnaires* ont constitué pour la première fois un cartel uni, et les trois manifestations qu'ils ont organisées les 17, 18 et 19 octobre ont réuni chaque fois plusieurs milliers de mécontents. Pour la première fois, des membres des syndicats F.O. et C.F.T.C. ont fait grève. Seul le Syndicat général de l'éducation nationale, très minoritaire, a refusé *de s'associer* au mouvement en expliquant que *« les 40 % ne sont pas une indemnité de vie chère, mais un privilège d'origine coloniale »*, et que le problème est de lutter contre les causes de la vie chère et pour la création d'emplois. Cette position rejoint celle du Parti progressiste martiniquais (P.P.M.), formation autonomiste que dirige M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France et député apparenté socialiste, dont le comité national estime que la prime de vie chère doit disparaître, parce qu'elle constitue *« un facteur de division entre les travailleurs »*, mais que, dans la mesure où elle est aussi *« une conquête de la lutte des fonctionnaires contre l'Etat français »*, elle ne doit pas être supprimée *« sans concertation préalable avec les travailleurs »*.

Le P.P.M., toutefois, comme les autres partis de l'opposition, n'a pas manqué l'occasion de tirer argument du mécontentement des *fonctionnaires pour dénoncer* l'attitude de M. Dijoud et la politique du gouvernement : *« La décision prise par le gouvernement français est méprisante, arbitraire en la forme ; les Martiniquais doivent protester contre tant d'insolence, stigmate du colonialisme »*, a-t-il notamment indiqué. *Dans leur zèle militant*, certains autonomistes et indépendantistes avaient dénaturé les *déclarations faites par le* secrétaire d'Etat, en affirmant que le gouvernement voulait maintenir la prime de vie chère pour les fonctionnaires métropolitains travaillant dans les DOM et la supprimer pour les fonctionnaires originaires de ceux-ci. Ainsi, entendit-on, au cours des rassemblements syndicaux certains grévistes traiter M. Dijoud de « ra*cistes et « colonialiste »*.

Les syndicats du secteur privé ont apporté un soutien sans *réserve aux agents de la fonction* publique. A l'occasion d'un meeting commun organisé jeudi soir à Fort-de- France, les orateurs se sont félicités que la politique du secrétaire d'Etat ait ainsi contribué à forger un front syndical uni.

Toutefois, un mot d'ordre de *grève générale* lancé pour la journée du vendredi 19 octobre n'a pas été *suivi* par les commerçants et les *artisans martiniquais, ce qui* explique en partie que les fonctionnaires, craignant l'effritement *de suspendre celui-ci à la fin de* la semaine sans pour autant mollir dans leurs revendications. Sa*medi, la* grève *s'est* poursuivie cependant dans le secteur hospi- de leur mouvement, aient décidé talier.

Dans une lettre adressée au *préfet de la Martinique, le cartel* des syndicats de la fonction publique a d'ailleurs posé différents *préalables* à *l'ouverture* d'une négociation. Parmi les conditions fixées figurent notamment l'alignement du SMIC des départements d'outre-mer sur le SMIC métropolitain (outre-mer le salaire horaire minimum est actuellement inférieur de 2,28 francs à celui de la métropole) et l'application immédiate en Martinique des dispositions métropolitaines *en matière d'indemnisation* du chômage. Ces préalables ont été repoussés par M. Dijoud.

Guerre froide

Ce sont les formations de la majorité qui ont infligé à M. Dijoud ses plus cruelles déconvenues. Le coup le plus inattendu *lui a été porté par l'un des* principaux soutiens du courant giscardien dans le département, M. Max Elizé (U.D.F.), conseiller général de Fort-de-France, membre du Conseil économique et social, qui a refusé de participer à la conférence, alors qu'il devait y présider la commission chargée des problèmes culturels, pour protester contre le fait que les élus locaux n'aient pas été consultés sur les orientations gouvernementales. *M. Elizé* a accepté de rencontrer en privé le secrétaire d'Etat, mais il n'est pas revenu sur sa décision.

Le secrétaire départemental du R.P.R., M. Michel Renard, qui n'a pas assisté aux travaux, a affirmé, de son côté, dans une déclaration publiée *samedi par France-Antilles : « Comment faire confiance à M. Dijoud, qui s'est toujours singularisé par ses volte-face, ses reniements, ses revirements et autres contradictions ? »*

Quant à M. Raymond Viviès (modéré majorité), conseiller général de Pointe-à-Pitre, il a quitté la conférence dès le premier jour en traitant le secrétaire d'Etat, entre autres gracieusetés, *de « farfelu »*, de *« dictateur »*, de *« démagogue »*.

Les déclarations de M. Dijoud n'ont pas été approuvées non plus par les participants à la conférence pourtant très favorables au gouvernement. Le groupe de travail chargé d'étudier l'aide aux investissements et les problèmes de l'emploi a *demandé le maintien* des dispositions fiscales appliquées jusqu'à présent *outre-mer, et il* a réclamé à propos de la prime de vie chère *« une concertation préalable à toute décision »* avec *« consultation de pensée locale »*. Les élus de l'opposition ayant depuis longtemps refusé de s'associer à ces travaux, et les conseillers généraux de la Guyane *unis contre le gouvernement* au-delà de leurs divergences politiques n'ayant pas, cette *fois, fait le déplacement, M. Dijoud* est apparu très isolé politiquement, bien que les présidents des assemblées régionales de Martinique et de Guadeloupe aient accepté de participer activement aux travaux.

Le secrétaire d'Etat n'a pas retiré le bénéfice politique qu'il espérait après les importantes mesures *prises pour pallier* les effets des cyclones et après le déblocage des crédits supplémentaires (90 millions de francs) engagés dès le début de l'année dans la mise en œuvre de la charte de développement économique et social élaborée l'été *dernier*.

L'hostilité des représentants de la majorité à l'égard de M. Dijoud s'explique certes par leur souci électoraliste de ne pas provoquer la *colère* des *fonctionnaires*. Mais elle procède surtout de la réaction de rejet manifestée par les possédants locaux à l'encontre de toute réduction de leurs *avantages fiscaux. Le projet gou*vernemental vise directement, en effet, les principaux « békés » (Blancs descendant des colons), dont l'influence politique est directement liée localement à la puissance financière.

Son application, affirment les intéressés, ne ferait qu'aggraver la *crise économique* et *sociale* outre-mer en limitant la capacité d'investissement des entreprises. Le secrétaire d'Etat admet volontiers qu'il conviendrait, si techniquement cela était possible, de considérer *séparément* la question de l'impôt sur les sociétés. Mais, au *cours* d'un dîner-débat organisé vendredi soir par la jeune chambre écono*mique de la Martinique, M. Di*joud a fait observer qu'il lui paraissait quelque peu excessif, en *revanche, de crier* au scandale quand le gouvernement se propose, au nom de la solidarité nationale, de réduire les avantages fiscaux des personnes physiques bénéficiant de très gros revenus. Commentant une liste d'une cinquantaine de noms, le secrétaire d'Etat a cité des *exemples* locaux de contribuables ayant déclaré en 1978 des revenus *nets imposables* de 4 033 700 F, 2 075 600 F, 1 798 700 F, 1 534 200 F, etc. Il n'a pas convaincu ses auditeurs, dont certains étaient personnellement visés.

La coalition qui *s'oppose* à M. Dijoud est d'autant plus forte qu'en *l'occurrence les intérêts* des békés, qui contrôlent les sociétés d'import-export, le grand commerce et le marché de consommation, rejoignent ceux des fonctionnaires, qui sont en tant que consommateurs les meilleurs clients de ceux. Les dif*ficultés du secrétaire d'Etat* s'inscrivent aussi dans la guerre froide qui l'oppose à certains *békés* depuis que, reprenant les propos de M. Giscard d'Estaing, il ne cesse de *répéter* qu'il faut faire disparaître dans les DOM-TOM les séquelles du colonia*lisme. Or celles-ci* ont *la* vie dure. Après bon nombre de ses prédécesseurs, M. Dijoud, à son tour, l'apprend à ses dépens.

ALAIN ROLLAT.

REMERCIEMENTS AU PRÉSIDENT

Réunie sous la présidence de M. Emile Maurice (R.P.R.), président du conseil général de la Martinique, la commission chargée d'étudier la mise en œuvre des mesures prises après les cyclones a reconnu « l'importance de l'effort qui a été consenti par le gouvernement pour aider les départements antillais sinistrés à se relever ». *Elle a adressé* « *ses remerciements* au président de la République », *en espérant que les différentes recommandations qu'elle a formulées seront prises en considération* « dans les délais les plus accélérés possibles ».

Le groupe de travail a notamment estimé que chaque producteur de bananes victime des cyclones devrait percevoir à titre d'indemnisation une somme de 8 000 F par hectare.

POLITIQUE

MUNICIPALES

liste pour une nouvelle gestion (centre gauche), conduite par M. Bailly (616).

[Il s'agit de désigner un nouveau conseil municipal après la démission, le 5 octobre dernier, des vingt-quatre élus encore en fonctions (8 P.S. et app., 6 P.C. et 10 sans étiq.). Cette démission collective, qui avait été précédée du départ d'un conseiller de la commune et de deux autres démissions, était due à des dissensions que provoquaient, au sein de l'assemblée communale, les reproches faits au maire, M. Louard (P.S.), pour ses absences et son « incapacité à gérer les affaires municipales ». M. Louard, qui, cette fois, n'était pas candidat, avait été désigné maire en 1977 à la suite de la non-élection du chef de file de la liste d'union de la gauche, M. Gillot (P.S.).

Au premier tour des élections municipales de mars 1977, la liste de la municipalité sortante modérée et sur laquelle figurait M. Lacroix, alors troisième adjoint au maire, avait enlevé dix sièges avec 2 105 voix en moyenne. Au second tour, le liste d'union de la gauche s'attribuait les dix-sept sièges restant à pourvoir avec 1 968 voix en moyenne contre 1 800 à celle de M. Lacroix. Le conseil municipal était alors composé de 7 P.C., 4 P.S., 6 apparentés P.S. et 10 sans étiquette.

Pour ce scrutin partiel, la liste d'union de la gauche enregistre un net recul. Les cinq meilleurs scores de cette liste ont été obtenus par des candidats communistes.]

VAR : Le Pradet (1er tour).

Inscr., 5 055 ; vot., 3 058 ; suffr. expr., 2 995. Liste d'« union pradétaire », conduite par M. Segony et soutenue par l'U.D.F. et le R.P.R., 1 040 voix en moyenne ; liste d'« action et d'intérêts communaux », conduite par M. Ballester, mod., 970 voix en moyenne ; liste « pour une gestion de la gauche honnête et efficace », conduite par M. Alain Le Léap (P.C.), maire sortant, 901 voix en moyenne ; liste « socialiste d'intérêt local », conduite par M. Simon Mornet (P.S.), 667 voix en moyenne. *Il y a ballottage pour 23 sièges.*

[Il s'agit de désigner un nouveau conseil municipal après la démission du maire, M. Le Léap, et de neuf conseillers communistes ; M. Le Léap avait été mis en minorité lors de la présentation du budget le 21 mars 1979 (onze voix contre dix). En mars 1977, la liste d'union de la gauche conduite par M. Le Léap, et composée de treize P.S. et apparentés et de dix P.C., avait été élue au second tour avec 1 963 voix en moyenne contre 1 786 à la liste d'Union pour le développement et l'épanouissement du Pradet, conduite par M. Louis Boutigny, président de l'Association des rapatriés (qui figure aujourd'hui sur la liste de M. Ballester). Au premier tour, ces deux listes avaient respectivement obtenu en moyenne 1 845 et 1 174 voix, la liste d'Union de la gauche socialiste et démocratique (composée de sympathisants) 814, et la liste d'Union républicaine (sans étiquette) 445.]

LES ÉLECTIONS CANTONALES

DORDOGNE : canton du Bugue (1er tour).

Inscr., 3 534 ; vot., 2 597 ; suffr. expr., 2 539.

MM. Gérard Fayolle, maj., 1 060 voix ; Jean Bessas, soutenu par le P.S. et le M.R.G., 520 ; Mme Catherine Chaillou, P.C., 465 ; MM. Jean Montoriol, div. g., 277 ; Maurice Fournier, div. g., 217. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Léopold Salme (P.S.), décédé en août dernier, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1979 avec 1 967 voix contre 544 à Mme Catherine Chaillou (P.C.), sur 2 511 suffrages exprimés.

Mme Chaillou (P.C.), qui était, au mois de mars, seule candidate face au conseiller socialiste sortant, enregistre un recul de 79 voix, qui se traduit par une perte de 3,35 points. Quant au candidat qui a reçu le soutien du P.S. et du M.R.G., il est loin de réaliser, avec 20,48 % des suffrages exprimés, le score de son prédécesseur, qui avait obtenu 78,33 % des voix. De son côté, la majorité, absente du scrutin en mars dernier, recueille, sur le nom de M. Fayolle, 41,74 % des voix.]

LOT-ET-GARONNE : canton de Castillonnès (1er tour).

Inscr., 2 730 ; vot., 2 033 ; suff. expr., 1 973. MM. Jean Yvinec, sans étiq. sout. maj., 913 ; Robert Bel, P.S., 815 ; André Gorry, P.C., 245. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de M. Roger Roques, P.S., qui a donné sa démission de maire et de conseiller général de Castillonnès pour raisons de santé. M. Roques avait été réélu comme socialiste indépendant au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 1 507 voix contre 366 à M. Gorry, candidat unique de la gauche.]

BAS-RHIN : canton de Seltz (2e tour).

Inscr., 6 813 ; vot., 5 178 ; suffr. expr., 4 946.

MM. Marcel Schmitt, cent. sout. U.D.F., 2 607 voix, ELU ; Hugues Kraemer, R.P.R., 2 339.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de l'abbé Martin Hoffarth (app. U.D.F.), décédé en juin dernier, qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1976 avec 3 935 voix, contre 511 à M. Raymond Gruber (P.S.) et 233 à M. Georges Graff (P.C.), sur 4 679 suffrages exprimés, 4 934 votants et 6 466 inscrits. L'abbé Hoffarth s'était présenté en 1976 comme indépendant avec le soutien du Mouvement réformateur et de l'U.D.R.

Les résultats du premier tour de cette élection partielle étaient les *suivants : insc., 6 813 ; vot., 5 005 ;* suffr. expr., 4 801. MM. Hugues Kraemer, 2 040 voix ; Marcel Schmitt, 1 391 ; René Bayer, U.D.F., maire Niederrœdern, 1 077 ; Gilles Klein, P.S., 243 ; Bernard Kappler, Mouvement populaire alsacien, 50.

Avec le succès au deuxième tour de M. Schmitt, ancien maire de Seltz, l'U.D.F., qui apportait son soutien à ce candidat centriste indépendant après avoir investi M. Bayer au premier tour, reste la formation la plus importante du conseil géné-

SAONE-ET-LOIRE : canton de Mesvres (2e tour).

Inscr., 3 324 ; vot., 2 207 ; suffr. expr., 2 124. MM. Christian Gillot, P.S., 1 355 voix, *ELU* ; Jacques Labonde, U.D.F.-P.R., maire de Brion, 769.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Jean Chanliau (M.R.G.), décédé, qui avait été réélu au second tour des élections cantonales de mars 1979 avec 1 305 voix contre 828 à M. Charles (sans étiq.).

Le premier tour de cette élection partielle avait donné les résultats suivants : inscr., 3 315 ; vot., 2 002 ; suffr. expr., 1 977. MM. Christian Gillot, 854 voix ; Jacques Labonde, 464 ; Hervé Charles, sans étiq., maire de Mesvres, 454 ; Raymond Goutorbe, P. C., 205.

M. Gillot réalise un meilleur score que son prédécesseur radical de gauche en mars dernier : 63,79 % contre 61,18 %. De son côté, M. Labonde est devancé dans onze communes et n'arrive en tête que dans celle de Brion, dont il est le maire.]

M. GISCARD D'ESTAING VA RECEVOIR LES DIRIGEANTS DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

Un conseil de planification consacré à la vie dans les banlieues aura lieu jeudi 25 octobre, à 10 h. 30, à l'Elysée.

Le même jour, à 17 h. 15, le chef de l'Etat recevra le bureau de l'Association permanente des chambres de commerce et d'industrie conduit par M. Robert Delerozoy.

Vendredi 26 octobre, il recevra à déjeuner les dirigeants des organisations agricoles : MM. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, François Guillaume, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, Charles Delatte, président de la Confédération nationale de la Mutualité, de la coopération et du Crédit agricole, et M. Michel Fau, président du Centre national des Jeunes Agriculteurs.







HISTOIRE

CORRESPONDANCE

Le peuple français et l'arrestation des juifs de 1941 à 1944

La publication, dans « le Monde » du 10 octobre, de l'article de M. Pierre Bourget intitulé « En marge de l'affaire Leguay : l'« indifférence » du peuple français devant l'arrestation des juifs de 1941 à 1944 » nous a valu un abondant courrier. Nous publions des extraits des textes les plus significatifs.

M. J.-C. Capèle, de Paris, professeur :

Que dirait-on, en France, si quelqu'un s'aventurait à déclarer que l'attitude de la population allemande pendant la guerre s'explique par les souffrances endurées ? Est-il besoin de rappeler ces quelque cinq *millions cinq* cent mille morts, dont trente-cinq mille dans le seul bombardement de Dresde à la fin de la guerre, les 2 millions de tonnes de bombes déversées sur le territoire allemand, la famine, etc ? Il *n'est un secret pour personne que* les ravages de la deuxième guerre mondiales, en Allemagne, sont sans commune mesure avec ceux subis par la France. En excuse-t-on pour autant l'attitude des Allemands de l'époque *face* à l'extermination des juifs ? (...)

Dénier à ce que fut l'antisémitisme en France son caractère raciste, pour l'édulcorer en un vague sentiment de xénophobie légitimé par la période de souffrances et de pénurie relève, me semble-t il, d'une volonté de mystification indéniable. *Certes,* la « passivité », l'« indifférence des Français devant la déportation des juifs de France » ne doit pas faire oublier le courage et l'abnégation de ceux qui furent des résistants, mais la France, qui sait si bien juger le passé des autres, ne devrait-elle pas — enfin — se pencher sur le sien avec un peu plus de réalisme et un peu moins de complaisance, et essayer de l'assumer ?

Ne pas se résigner à l'impuissance

Mme Martine Ubersfeld, de Paris :

La question toujours actuelle de la xénophobie française n'est pas résolue. Nous savons de plus qu'il y a eu des pays, comme l'Italie et le Danemark, où la tâche a été moins simple pour les bourreaux parce qu'une réaction a eu lieu *face* aux *discriminations.* Et pourtant ces gens aussi avaient des enfants à nourrir et autre chose à faire. Il n'est certes pas beaucoup d'endroits où les gens se sont levés pour *défendre les* juifs, mais il est peu d'endroits où, comme en France, les juifs et les étrangers ont été en butte à une attaque et une hostilité aussi concertées. Au pays de Drumont et de l'affaire Dreyfus, il ne faudrait pas se donner le ridicule d'expliquer l'antisémitisme par les difficultés matérielles immédiates.

Quant au *« réflexe biologique d'épargner ses forces et son sang »* prêté aux Français, la biologie ferait sourire ici si elle ne faisait aussi frémir ; et la question demeure : le sang des juifs de France faisait partie, qu'on le veuille ou non du sang du peuple français. Or nous savons que ce n'est pas ainsi que les Français l'ont entendu. Et ce n'était pas nouveau (...).

La question importante est celle de *savoir* pourquoi l'indifférence est si fréquente, matériellement et concrètement, face aux drames de l'humanité proches ou lointains. Quels sont les rapports sociaux qui fondent la quasi-impossibilité d'une réaction appropriée ? *Pourquoi sommes-nous* impuissants devant le drame du Cambodge ? Quelles structures et quelles pratiques sociales et politiques nous impose cette seule alternative : *l'inflation ou l'héroïsme ?*

En un temps où les pratiques politiques sont de *plus* en plus mises en question, on pourrait réfléchir à ce qu'il faudrait inventer pour que l'activité politique change de forme et ne pas se résigner à ce que de toute éternité l'impuissance demeure la règle.

Distinguer deux périodes

M. Georges Wellers, maître de recherches honoraires au C.N.R.S., écrit :

Il faut distinguer très nettement deux périodes : la première allant de l'installation du régime de Vichy, en juillet 1940, jusqu'aux mois de juin et juillet 1942 et la seconde, à partir de cette dernière date *jusqu'à l'écroulement* du régime de Vichy en août 1944.

En effet, pendant la première période, la population française est restée « indifférente » devant les mesures antijuives (y compris *les arrestations massives) prises* par Vichy ou par les Allemands. Cette attitude contraste avec la passion antisémitique du nouveau régime, des Allemands, des maurrassiens, *des doriotistes, des francistes,* des déatistes et d'autres « salauds », comme le dit si bien M. Pierre Bourget. Son analyse des causes de cette « indifférence » s'applique parfaitement à cette première période. (...)

Tout change à partir de juin-juillet 1942, quoique les difficultés quotidiennes d'existence n'ont pas *disparu et que* les prisonniers de guerre n'ont pas regagné leurs foyers.

En *effet,* le 6 juin, les juifs âgés de six ans et plus apparaissent en public, en zone occupée, avec les « étoiles jaunes » cousues sur *leurs vêtements par ordre* des Allemands. Les rapports de la police allemande et de celle de Vichy font état sans ambiguïté de l'indignation de la population à ce propos et des manifestations de sympathie dont les juifs *« marqués » ont été l'objet. Voilà* donc la *population* qui n'est plus « indifférente ».

Cinq semaines plus tard, les 16 et 17 juillet, dans la région parisienne, la police de Vichy a procédé à une gigantesque rafle. *Sont distribuées* les adresses de 28 000 personnes à arrêter, et les spécialistes français et allemands prévoient un minimum de 22 000 arrestations. On *arrête des hommes, mais pour* la première fois, également, des braves mères de famille, des enfants en bas âge, des malades, des estropiés, des impotents. C'est la « rafle du Vel' d'Hiv' ». L'événement se déroule au vu et au su de *tout* le monde, et il bouleverse la population. Les amis, les voisins, des inconnus, sont nombreux à cacher ou à prévenir les victimes désignées, et parmi les policiers il y a un certain manque de zèle et *même des cas de défaillance. Cela* explique le fait qu'on arrête finalement 12 884 personnes, dont 4 000 *enfants,* au lieu des 22 000 escomptées comme minimum certain. Aucune autre catégorie d'« ennemis » n'est traitée et ne *sera jamais traitée de cette façon* ni les hommes politiques haïs, ni les résistants, ni les communistes.

Peu de semaines plus tard, en août 1942, des scènes semblables se déroulent en zone non occupée, et la réaction populaire est la même. D'autant plus que, dans de nombreux diocèses, des lettres pastorales des évêques exprimant leur indignation sont lues au cours des messes dominicales. Les Eglises catholique *et protestante, les organisations* de la résistance ou de secours de tout genre apportent leur aide aux persécutés, cachant de nombreux enfants et adultes, leur procurant de fausses pièces d'identité, leur trouvant des abris clantestins.

On ne saura jamais quelle proportion de Français a participé, *d'une façon ou d'une autre.* à cette activité admirable et courageuse, qui se poursuivra jusqu'au mois d'août 1944. Mais il est certain, à la lecture des archives de Vichy et des Allemands, que le nombre de Français, qui, *désormais,* ne resteront plus « indifférents » devant le traitement réservés aux juifs, a *été appréciable, sinon important.*

∴

M. Ackermann, de Paris, ex-F.F.L., ancien de la 2e D.B., rappelle que des dizaines de milliers de juifs de France « ont échappé au massacre. Cachés dans les fermes et les couvents. Dans les caves et les greniers, ou ayant rejoint les maquis ou les Forces françaises libres. Des Français, nombreux, ont accompli *cette œuvre salvatrice* au péril de leur vie, avec courage et abnégation, sans rien attendre en récompense. Cacher un enfant juif fut moins glorieux que d'héberger un aviateur allié.

Aucun témoignage de reconnaissance de la part du gouvernement ni de la Résistance ne viendra sanctionner la grandeur de tels actes de civisme. »

Le Monde

société

Une rencontre de Sauvegarde de l'adolescence sur les fugueurs

JEUNESSES EN RUPTURE

L'action des « mineurs en lutte », en février, à l'université Paris-VIII de Vincennes, rapidement interrompue par l'inculpation des adultes qui les soutenaient (« le Monde » du 23 février), avait mis en évidence le problème des fugueurs. Le nombre des fugues officiellement recensées (trente mille par an) n'a pas pour autant augmenté ces dernières années, même si l'âge des fugueurs a baissé quelque peu. En revanche, les jeunes sans attaches particulières, dont on ne peut dire qu'ils ont fugué d'un foyer... qu'ils ne possèdent pas, sont de plus en plus nombreux.

Pour tous ceux-là que, dans un film récent, Jean Schmidt a nommés « les Anges déchus de la planète Saint-Michel », des lieux d'accueil et de vie ont été créés. Une centaine de leurs *responsables viennent de se réunir à Chantilly* pour réfléchir, sur l'initiative de l'association Sauvegarde de l'adolescence (1), à la création d'un nouveau centre d'accueil : celui-ci, ouvert *jour et nuit*, *permettrait d'accueillir* de façon anonyme, pendant huit ou dix jours, tous les jeunes en rupture qui le souhaiteraient. Les ministères de la santé et de la justice paraissent favorables à cette initiative qui pourrait voir le jour, pour une période expérimentale de six mois, le 1er juillet 1980.

D'un milieu aisé, Patrice décide, à seize ans, de faire une fugue. Muni d'argent et de papiers, il quitte Belfort, où réside sa famille, et gagne Paris. Là, il échoue dans un hôtel modeste, *où il côtoie pendant trois* jours des toxicomanes. Il se sent rapidement en danger, appelle ses parents et rejoint sa famille. La rupture n'aura duré que quelques *jours.*

L'existence, pour tous les fugueurs, de ces quelques jours d'anonymat et de répit, même si cette situation *comporte* des risques, fut réclamée par de très nombreux participants au colloque de Chantilly. Il importe, d'après Mme Monique Cournut, médecin psychiatre, de donner à chacun le temps de situer son acte dans une histoire et d'en discuter avec des adultes qui ne *soient pas simplement des* représentants de la loi. *« Ainsi*, a affirmé un éducateur, *la rupture, qui est souvent une simple fracture, a le temps de se ressouder. »*

Or, aujourd'hui, la plupart des fugueurs n'ont pas ce répit. La signification de leur acte leur échappe *puisque, fréquemment*, après la fugue, ils entrent dans un engrenage : ce peut être une nuit au dépôt de la préfecture de police, dont les conditions d'accueil ne sont pas « fameuses », de l'avis même de M. Ernest Lefeuvre, contrôleur général de la brigade de protection des mineurs de Paris, alors même que la fugue *n'est pas un délit.*

C'est souvent le placement dans des institutions aux conditions de vie très strictes, alors qu'à New-York, *par exemple, une* association donne aux adolescents quittant leur famille une liste d'adresses où ils se rendent d'eux-mêmes. Enfin, c'est quelquefois la confrontation, dans le cabinet du juge, sans autre entretien préalable avec un avocat ou un éducateur, avec une *famille* que l'enfant avait quittée, justement parce qu'elle ne savait pas l'écouter. Rares sont les juges d'enfants qui, comme M. Collomb, présent à ce colloque, laissent un certain *délai à l'adolescent avant* d'avoir à choisir entre sa famille et un internat.

Pas d'hébergement

Les plus chanceux sont accueillis dans des secteurs comme le centre Jacob ou le centre de l'Abbaye (Paris), dont les responsables n'informent pas la police de leur venue. Mais leur aide est imparfaite. Ils ne peuvent en effet, sous peine d'encourir une inculpation de détournement de *mineurs, héberger ces jeunes* fugueurs. Or, aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne, les éducateurs, grâce à des accords avec le parquet, ont cette possibilité durant des périodes de sept jours dans le premier cas et de deux jours dans le second. En France, les jeunes doivent passer la nuit dans des hôtels proches des centres *et* très modestes, où ils sont confrontés souvent à la toxicomanie, à un laxisme sexuel et à la présence d'autres fugueurs. *« Je n'y enverrais pas ma fille*, déclare un éducateur, *mais nous n'avons pas le choix.* »

Un projet

Le centre de fugueurs, tel qu'il est proposé par l'association Sauvegarde de l'adolescence, améliorera-t-il la situation ? Le projet, accueilli favorablement, a suscité pourtant deux types d'opposition ; l'une est toute spéculative mais pertinente. *« Si l'on organise la fugue*, a demandé un participant, *le jeune en rupture ne désirera-t-il pas alors un autre passage à l'acte plus frappant ?* » L'autre objection émanait de M. Pierre-Patrick Kaltenbach, administrateur de l'Union nationale des associations familiales, qui fut très applaudi : *« Pourquoi*, a-t-il demandé, *n'aideriez-vous pas les gens à s'entraider par petits groupes, sur le plan local, plutôt que de créer une nouvelle structure ? Pourquoi ne pas permettre aux gens d'en aider certains qui, à leur tour, en conseilleront d'autres en difficulté ?* »

Les fugueurs souvent récidivent. Alors, de foyer en internat, et de direction de l'action *sanitaire et sociale* en commissariat, ils s'excluent peu à peu et n'ont plus, à terme, que cette alternative mise en évidence par M. Jean-Michel Bellorgey, président de l'Union des foyers des jeunes travailleurs : ou accepter la destruction de soi-même dans la drogue ou l'assistance à vie ou *se glisser* dans les interstices de la société pour y vivre d'expériences marginales.

La première vision de l'avenir *ainsi décrite fut refusée catégoriquement* par ces travailleurs sociaux, qui ont insisté sur la nécessité de ne pas perpétuer les institutions sociales au détriment des individus eux-mêmes. Certains n'ont pas hésité à parler de gangrénisation de la société française à cause de l'augmentation du secteur social. En revanche, certains ont estimé qu'il n'y avait place pour eux que dans des lieux de vie situés radicalement « à côté » de la société : *« Il peut y avoir une marge voulue et bien assurée »*, a déclaré l'un d'eux.

Pourtant, nombreuses ont été, durant *ce séminaire*, les initiatives évoquées qui jettent des ponts entre cette jeunesse en fracture et le reste de la société : ainsi ces familles d'accueil de Vaucresson *(Hauts-de-Seine) qui proposent* aux jeunes « *un endroit pour souffler* » pendant cinq jours ou pendant cinq mois ; ainsi, Alternative, une organisation qui, par des réseaux privés, a réussi à placer, l'année dernière, plus de cinq cents jeunes marginalisés.

NICOLAS BEAU.

(1) 58, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

LES FEUILLES D'IMPOTS DE MM. GISCARD D'ESTAING, DASSAULT ET EMPAIN

Secrets et hasards

Le premier juge d'instruction, M. Emile Cabié, se retranche derrière le secret de l'instruction, les policiers derrière l'obligation de réserve et les hauts fonctionnaires du ministère du budget derrière le secret fiscal. De l'article 11 du code de procédure pénale (violation du secret professionnel), le dispositif du secret est complet : qui enfreint l'un tombe dans l'autre, qui oublie ses devoirs est en sursis d'inculpation.

Précisément, M. Dominique Marie, vingt et un ans — *« le piqueur de feuilles d'impôts »*, comme l'appelle *le Canard enchaîné* — est inculpé et écroué depuis le 11 octobre pour vol, recel et violation du secret professionnel *(le Monde* du 13 octobre). Certes, M. Marie, titulaire d'un simple B.E.P.C., n'était qu'un vacataire des services de la comptabilité publique. Contrat de courte durée, salaire minimum, travail « idiot », comme aurait dit un ancien secrétaire d'Etat aux P.T.T. Il n'empêche ! M. Marie pliait et mettait sous enveloppe les avis d'imposition de gros contribuables : MM. Valéry Giscard d'Estaing, Marcel Dassault, Edouard-Jean Empain, etc. La tentation était forte.

« Perquisition... »

M. Marie était attaché au centre électronique — département informatique — de la Recette générale des finances de Paris. Tous les jours, il se rendait à *Montreuil-sous-Bois* (Seine-Saint-Denis) et pénétrait dans un immeuble bas et court dissimulé parmi les pavillons de banlieue. Un monde secret. Nulle plaque sur le portail de ce centre, juste cette indication dissuasive et fausse : *« Electricité de France - Poste de transformation haute tension - Danger de mort - Accessible seulement au personnel autorisé »*. Là, derrière ces murs, les ordinateurs des services de la comptabilité publique *« digèrent » les données* des avis d'imposition de tous les contribuables de Paris. Pour la suite, du « petit personnel » découpe, plie, colle et expédie les feuilles d'impôts. M. Marie pliait les feuilles de MM. Giscard d'Estaing, Dassault et Empain... Au mois de juin 1978, il les a photo*copiées avant de* les mettre sous enveloppe.

Ces derniers mois, M. Marie, chômeur, « bricolait ». Dans la nuit du 9 au 10 octobre, il roulait à Paris sur les grands boulevards à bord d'une voiture immatriculée aux Pays-Bas et volée quelques mois plus tôt à Caen. Après cette arrestation — par *pur hasard* — la police décide une perquisition à son domicile, 11, rue Saint-Luc (18e) et y trouve, soigneusement rangées, les photocopies des feuilles d'impôts du président de la République, de MM. Dassault et Empain. Les deux premières avaient paru dans *le Canard enchaîné* des 27 juin et 18 septembre ; le ministère du budget avait ordonné une enquête administrative.

On fouille le jeune homme et l'on trouve sur lui une liste de « commandes » : dans le désordre, les noms de Mmes Simone del Duca, propriétaire d'un groupe de presse, Georgette Deutsch de La Meurthe, Jacqueline Thome Patenôtre, ancien député, et de MM. Raymond Barre, Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, et André Bettencourt, ancien ministre et administrateur de sociétés. M. Marie explique qu'il a agi sur la demande d'un ami d'une amie, rencontré dans un café. Chaque livraison lui aurait été payée 500 F. Il n'en dit pas plus et ne « donne » aucun nom. Aurait-il conservé des « contacts » au ministère du budget ?

Le 11 octobre, M. Cabié, juge d'instruction, demande à la police de procéder à une seconde perquisition au domicile de M. Marie. Pur hasard : avant que n'arrivent les enquêteurs, le 12 octobre au matin, l'appartement a été cambriolé.

Au ministère du budget, on est fâché de l'« affaire Marie ». Dans les milieux judiciaires, on la dépeint comme *« complexe et ténébreuse »*. Sans trop savoir pourquoi, les uns et les autres ont l'impression que l'arrestation de ce vacataire du ministère du budget ne résout rien, ou du moins pas tout. Comme si un secret (différent) venait troubler cette histoire simple : celle d'un jeune homme qui fait des photocopies « interdites », les revend et se fait prendre un an plus tard.

LAURENT GREILSAMER.

POLÉMIQUES SUR L'AVORTEMENT

L'honneur du maire de Saint-Mihiel

De notre envoyé spécial

Bar-le-Duc. — *« Monsieur le président, je demande à l'instant qu'on me fasse subir l'épreuve de l'alcootest. »* M. Jacques Bailleux, maire (R.P.R.) de la petite commune de Saint-Mihiel et conseiller général de la Meuse, imaginait-il les conséquences *de cette requête insolite*, ce jour de décembre 1978 où le conseil général siégeait pour sa deuxième session ? Le président : *« Que voulez-vous ? »* — M. Bailleux : *« L'épreuve de l'alcootest. »* — M. Mourer (un conseiller général, également médecin) : *« J'en ai dans ma voiture »* (sourires et rires). Alors le maire de Saint-Mihiel souffla et... gagna.

L'honneur de M. Bailleux venait d'être froissé par une réflexion de M. Daniel Mayer, conseiller général du canton de Spincourt, maire (P.C.) de Bouligny, cité ouvrière des mines de fer. *« Si M. Bailleux, comme après tous les repas, veut provoquer... »* C'en était trop. Le matin déjà, M. Mayer avait critiqué l'hôpital Sainte-Anne de *Saint-Mihiel* en affirmant qu'il *n'était* pas persuadé que *« les avortements se font là-bas dans les conditions d'assistance médicale et d'assistance hospitalière tout à fait conformes »*. Avec la réflexion de *l'après-midi, la coupe était pleine.* M. Bailleux, conseiller général vacillant à quelques mois des élections cantonales, se devait un coup d'éclat. *Deux plaintes contre le maire de* Bouligny ont abouti au tribunal correctionnel de Bar-le-Duc : *le conseil* d'administration de l'hôpital de Saint-*Mihiel, dont M. Bailleux* est le président, a poursuivi M. Mayer en diffamation, et, de son côté, le maire de Saint-Mihiel a déposé contre le *maire de Bouligny* une plainte pour injures.

L'application de la loi sur l'avortement

Le directeur de l'hôpital de Saint-Mihiel, M. Schiochet, est un peu navré : *« Mon conseil d'administration m'a demandé de saisir la justice. Je l'ai fait. »* Apparemment, le cœur n'y était pas. *« C'est vrai que l'hôpital de Saint-Mihiel pratique de nombreuses interruptions de grossesse (quatre cents en 1978, alors qu'il n'y avait en 1977 que cinq cent quatre-vingt-dix-neuf I.V.G. dans tout le département), mais les conditions sont excellentes. Nous avons « humanisé » l'accueil. »* Au mur, un portrait rieur de Jean-Paul Ier. *« S'il ne tenait qu'à moi, il n'y aurait pas d'avortement ici. »* De son côté, M. Bailleux s'était prononcé contre la loi Veil.

Faut-il jouer *Clochemerle* avec un adversaire qui n'est pas dépourvu de *sens politique ? M. Mayer et les* communistes avec lui ont trouvé dans l'irritation du maire de Saint-Mihiel (et ses suites judiciaires) une occa*sion de parler publiquement des* conditions dans lesquelles les femmes avortent dans le département. Pour les cent quatre-vingt-quatorze *mille habitants de la Meuse, il n'y a* que deux centres de planification agréés et deux hôpitaux qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesse : *le centre hospitalier de* Bar-le-Duc et l'hôpital de Saint-Mihiel. A Verdun, où un centre agréé existe, le médecin-chef, M. Rousseau *fait jouer la clause de conscience et* bloque l'application de la loi.

A Bar-le-Duc, l'accueil est plutôt glacial. *« Il y a une commission composée de trois personnes, c'est un véritable tribunal. Ils vous culpabilisent et vous proposent d'abandonner plutôt votre enfant »*, dit à *la barre une jeune femme. En somme,* Saint-Mihiel est le seul endroit où la loi est tant bien que mal respectée et l'hôpital ne manque pas de *clientèle. Il y aurait même, d'après* les communistes, « surconsommation ». *« Un seul chirurgien, pas de gynécologue, des centaines d'interruptions par an, les conditions sont-elles remplies pour que tout risque soit évité ? »*. M. Mayer a posé la question lors de l'audience du *17 octobre. « Je n'ai pas dit autre chose au conseil général*, a-t-il ajouté. *Puisqu'il n'y a qu'un hôpital qui fonctionne, est-il suffisant — ou « conforme » — pour répondre à la demande ? »*

Il aurait été de toute manière difficile de le *savoir* : la direction de l'Action sanitaire et sociale de la Meuse ne dispose d'aucun médecin-inspecteur et n'est pas en mesure de se rendre sur place.

Quant à la préfecture de Bar-le-Duc, elle attend toujours une plainte. *« Personne, jusqu'à présent, n'est venu protester »*, fait remarquer M. Jean-Marc Durand, directeur de cabinet du préfet. Mais, comme de toute façon les communistes ne mettant pas en cause l'hôpital, on tourne en rond. *« Nous demandons l'application de la loi Veil et nous condamnons le manque de moyens, de volonté politique... »*, explique le docteur Jacqueline Fraysse-Cazalis, député communiste des Hauts-de-Seine, dépêchée pour la circonstance.

On était loin du conflit de personnes à l'origine de l'affaire. M. Bailleux s'étant désisté de sa plainte pour injures, le tribunal a débouté M. Schiochet et relaxé M. Mayer. Le coup de sang de M. Bailleux n'aura donc servi qu'à *son adversaire politique. M. Mayer* a littéralement sauté sur ce tribunal-tribune que lui offrait le maire de Saint-Mihiel. L'avocat de la partie civile, *Me Larzillière, s'en est plaint d'ailleurs. « M. Mayer,* a dit l'avocat, *élève le débat un peu plus haut qu'il ne faudrait. »* Il ne s'agissait, il est vrai, que du coude de M. Bailleux...

CHRISTIAN COLOMBANI.

JUSTICE

LES CONDAMNATIONS DE MILITANTS BRETONS PAR LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

Flux et reflux de la répression

Après huit heures de délibérations, la Cour de sûreté de l'Etat, composée de MM. Claude Allaer (président), Jean Poupard et Louis-Marie Delmas (assesseurs), ainsi que des généraux Raymond Fourniols et Charles Perettié, a rendu, *samedi* 20 octobre, son arrêt dans le procès des militants séparatistes bretons. Une décision relativement clémente, un verdict d'apaisement *si l'on* en juge par *l'écart* entre les peines réclamées pr l'accusation et celles infligées aux vingt-quatre prévenus auxquels *il était reproché* entre autres quarante et un attentats.

Le plasticage du château de Versailles, le 26 juin 1978, avait marqué le point de départ d'une sévère répression contre les militants bretons qui bénéficiaient jusqu'alors d'une relative indulgence. Un mois plus tard, en effet, le 25 juillet, la Cour de sûreté de l'État prononçait de lourdes condamnations contre le *groupe des Côtes-du-Nord*, animé par Serge Rojinsky. Puis, le 30 novembre, les auteurs mêmes de *cet attentat, Lionel Chenevière et* Patrick Montauzier, se voyaient infliger une peine de quinze ans de réclusion criminelle *(tous ont* d'ailleurs intenté un pourvoi en cassation). Aujourd'hui, après l'attentat contre la maison du commissaire Le Taillandier, directeur du service régional de la police judiciaire de Rennes, le 30 mai dernier, la Cour de sûreté de l'Etat a adopté une attitude plus clémente contre ceux qui, dans une gigantesque rafle, avaient *été* arrêtés au lendemain de l'attentat de Versailles. Est-ce l'amorce d'une politique répressive *plus nuancée ?*

Pourtant les réquisitions de l'avocat général, M. Jacques Colette, avaient été impitoyables. Il avait souligné à plusieurs reprises que, depuis l'arrestation des membres du groupe d'Ille-et-Vilaine et du Finistère-nord, plus *aucun attentat ou presque* n'avait été commis dans ces départements. C'était, pour lui, le *signe que l'on détenait* les principaux animateurs du réseau F.L.B. dans ces régions. Malgré cela, et bien que certains attentats, comme celui du relais de télévision de Pré-en-Pail (Mayenne), aient eu un important retentissement, la Cour, après cinq semaines d'audience, s'est-elle laissé convaincre par certains arguments ? A-t-elle été sensible à ce cri de révolte des militants séparatistes, ulcérés par les marées noires, scandalisés par les erreurs du remembrement, humiliés par une bureaucratie sourde et centralisatrice ? Ou s'est-elle tout simplement rendu *compte que ce dossier* n'était pas aussi bien ficelé qu'on le disait ?

Certes, le système de défense de Lionel Chenevière et de Patrick Montauzier, accusés respectivement d'avoir commis dix-neuf et dix-huit attentats, bien que n'en reconnaissant que huit chacun, n'a pas convaincu, puisqu'ils ont été condamnés à quinze ans de réclusion criminelle (peine confondue avec celle prononcée pour Versailles). Mais les juges de la Cour de sûreté de l'Etat ont rejeté, pour plusieurs prévenus, le chef d'inculpation d'association de malfaiteurs *« en relation avec une entreprise individuelle ou collective consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à celle de l'Etat ».*

Six acquittements

Pour Michel Salomon, l'intellectuel, le théoricien, ils ont répondu non à la question de savoir s'il avait *« porté atteinte à l'intégrité du territoire national »*. Ils ont également écarté la responsabilité de Bernard Le Fouest et de Jacques Denis dans certains attentats, malgré les déclarations de Michel Herjean, qui les avait mis en *cause. Ils ont tenu compte* du fait que ce dernier, après avoir déclaré qu'il était dans un état *semi-comateux lors de son inter*rogatoire, n'avait pas signé les procès-verbaux dans lesquels il dénonçait ses camarades et affirmait avoir lui-même posé des bombes. Enfin, ils ont accordé le bénéfice des circonstances atténuantes à Rémi Goalabré, Bernard Le Fouest, Gehrard Péresse, Serge Rojinsky, Michel Salomon et Guy Stephan, qui ont été purement et simplement acquittés.

Bien sûr, Michel Herjean, considéré comme l'un des responsables du groupe du Finistère, accusé d'avoir commis douze attentats, a été condamné à neuf années de réclusion criminelle, et Yann Puillandre, grande figure du mouvement séparatiste, dont l'avocat général avait dit qu'il était *« néfaste pour l'ordre public »*, *s'est vu infliger quatre années* d'emprisonnement. Mais pour les autres, tous les autres, les sanctions *ont surpris* tout le monde par leur modération. Même si si ceux qui sont considérés comme les leaders n'ont pas entièrement bénéficié de l'indulgence des juges, les condamnations ont été saluées comme une victoire de la part du public et des inculpés qui, debout, le poing levé, ont entonné le *Kan Bale an A.R.B.*, le chant de marche de l'Armée révolutionnaire bretonne.

Samedi matin, la dernière plaidoirie, celle de Mᵉ Henri Leclerc, avait été saluée par un tonnerre d'applaudissements et la Cour avait quitté la salle sans un mot. L'avocat avait cité un extrait du livre *Réponses à la violence*, rédigé par le comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance, présidé *par M. Alain Peyrefitte*, un passage significatif dans lequel il est écrit : *« Pourtant, quand il n'est plus possible de parler, ni de comprendre, quand on ne veut plus subir, alors naît la violence pour affirmer qu'on existe. Protestation, cette violence est aussi provocation, pour forcer le silence, pour contraindre à une réponse. »* La réponse de la Cour est venue, sous forme de peines d'emprisonnement, mais aussi d'acquittements. Une réponse qui n'est plus celle d'une répression sévère car, comme l'a déclaré Mᵉ Jean-Pierre Mignard : *« Tout ce qui est excessif est insignifiant. »* Peut-être la porte ouverte à une nouvelle voie, au *dialogue*. Après le flux, le reflux... Jusqu'au prochain procès.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LES CONDAMNATIONS

Voici les condamnations infligées par la Cour de sûreté de l'Etat. Nous avons fait figurer entre parenthèses les peines qu'avait réclamées l'avocat général :

Jacques Bruchet, quatre ans avec sursis (7 à 8 ans) (1) ; Lionel Chenevière, *quinze* ans de réclusion criminelle (12 à 20 ans) ; Alain Coviaux, cinq ans dont trois avec sursis *(10 ans)* ; Bernard Dellaca-Minot, deux ans avec sursis (3 ans avec sursis partiel) ; Jacques Denis, quatre ans *dont* deux avec sursis (8 ans) ; Yann Fouéré, huit ans de réclusion criminelle *par défaut (20 ans)* ; Alain Puret, quatre ans dont trois avec sursis (peine proche de 5 ans ferme) ; Rémi Goalabré, acquitté (3 ans avec sursis partiel) ; Daniel Hamon, cinq ans dont trois avec sursis (9 ans) ; Jean-Michel Hellequin, cinq ans dont dix-huit mois avec sursis (6 à 7 ans) ; Michel Herjean, neuf ans de réclusion criminelle (12 ans) ; Erwan Le Coadic, quatre ans avec sursis (4 ans avec sursis partiel) ; Bernard Le Fouest, acquitté (7 ans) ; Jean-François Le Guellec, cinq ans dont trois avec sursis (7 ans) ; Patrick Montauzier, quinze ans de réclusion criminelle (15 à 20 ans) ; Eric Parisse, cinq ans avec sursis (5 ans avec sursis partiel) ; Philippe Parisse, quatre ans avec sursis (un peu moins de 5 ans avec sursis partiel) ; Alain Pellé, quatre ans dont deux avec sursis (6 ans) ; Ange Péresse, sept ans de réclusion criminelle par défaut (20 ans) ; Gehard Péresse, acquitté (emprisonnement correctionnel assorti du sursis) ; Yann Puillandre, quatre ans d'emprisonnement *(10 ans)* ; Serge Rojinsly, acquitté (6 ans) ; Michel Salomon, acquitté (6 ans) ; Guy *Stéphan, acquitté (3 ans avec* sursis).

(1) Au-delà de cinq ans, il s'agit de réclusion criminelle.

LE PROJET DE LOI SUR LE RECRUTEMENT

L'Union syndicale des magistrats menace d'appeler à la grève

De notre envoyée spéciale

Marseille. — L'Union syndicale des magistrats a réuni pendant le week-end, les 20 et 21 octobre, à Marseille, un conseil syndical élargi regroupant plus de soixante participants. Ceux-ci ont exprimé de manière ferme et parfois véhémente leur opposition *au projet de loi relatif au statut de la magistrature*, qui a été considérablement modifié par le biais d'amendements (« le Monde » du 12 octobre) donnant au gouvernement la possibilité de nommer, par voie discrétionnaire, des magistrats recrutés sans concours à tous les niveaux de la hiérarchie. L'U.S.M. menace d'aller jusqu'à la grève. Le *syndicat de la magistrature*, pour sa part, a déjà déposé un préavis de grève.

L'U.S.M. a rappelé un élément essentiel de sa doctrine suivant laquel *« l'ultime recours consistant en cessation pure et simple du travail en cas de menace grave visant l'indépendance des juges ou le fonctionnement des institutions judiciaires n'est pas exclu quand toutes les possibilités de négociation et d'action auront été épuisées ou s'avéreraient stériles »*. Les participants ont, dans une très grande majorité, estimé que les conditions étaient réunies pour envisager l'*« ultime recours »* qu'est la grève. Cependant, l'U.S.M. s'efforcera, dans les semaines qui viennent, de sensibiliser les sénateurs et les députés en leur apportant tous les éléments pouvant les éclairer sur l'importance du texte en discussion.

De même, une campagne d'information sera menée au niveau des tribunaux par des demandes de convocation d'assemblées générales. *L'U.S.M. a lancé un appel solennel* à M. Valéry Giscard d'Estaing, en tant que président du Conseil supérieur de la magistrature et garant suprême de l'indépendance du corps judiciaire. L'Union a aussi durci sa position vis-à-vis du garde des sceaux, à qui le conseil national a adressé une lettre exprimant, en termes non équivoques, le « ras-le-bol » du corps judiciaire. On y lit notamment : *« Nous regrettons que vous n'ayez pas relevé les propos insultants pour les organisations syndicales de magistrats tenus par M. Foyer* (1). *Comment admettre, en effet, que celui-ci puisse déclarer impunément que la plus grave atteinte à l'indépendance de la magistrature réside dans le syndicalisme et que la législation doit être bannie parce qu'elle renforce le corporalisme et la féodalité ? Votre silence ne doit-il pas s'interpréter comme l'aveu d'une complicité préméditée avec M. Foyer ? Nous n'osons le penser. »*

Première marque tangible de ce désaccord : l'U.S.M. quitte la commission permanente d'étude. M. Jean-Marie Desjardins, président de l'U.S.M., a souligné avec gravité que son organisation ne se lançait pas à la légère dans une épreuve de force et qu'en aucun cas son attitude ne pouvait être interprétée comme une revendication corporatiste.

« Les marques de défiance envers les magistrats et surtout les jeunes magistrats ne sont pas admissibles, ajoute M. Desjardins. *On semble nous considére ren haut lieu comme des irresponsables, des mineurs intellectuels qu'il faudrait mettre sous tutelle. La moralité de cette histoire c'est que la justice est une affaire trop sérieuse pour la confier à des magistrats. »*

L'U.S.M., tout en affirmant sa spécificité, notamment pour ce qui concerne le choix et les modalités d'action auprès des parlementaires et de l'opinion publique, envisage une unité d'action avec le Syndicat *de la magistrature*.

Incontestablement, quelque chose a changé dans le ton... L'Union syndicale des magistrats, réputée pour sa pondération et son esprit de concertation, paraît avoir atteint le point de non retour. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(1) M. Jean Foyer, député (R.P.R.), ancien garde des sceaux, est président de la commission des lois à l'Assemblée nationale.

FAITS ET JUGEMENTS

Récompense.

« Vous remettrez cette lettre, s'il vous plaît, à la personne qui vous la réclamera. » L'hôtelier de Strasbourg à qui cette demande était adressée par un de ses clients avait trouvé le *procédé étrange : il avait, à tout* hasard, noté le numéro d'immatriculation de sa voiture.

Cet acte de méfiance — ou de précaution ? — lui a rapporté 110 000 marks (260 000 francs). En effet, le numéro d'immatriculation a permis de retrouver le client, Hermann Kraft, qui avait commis entre 1975 et 1977 dans l'espoir d'une rançon plusieurs sabotages sur les chemins de fer allemands. Or la compagnie allemande des chemins de fer, la Bundesbahn, avait promis à celui qui aiderait à retrouver le coupable une prime de 260 000 F, qui fut donc remise à l'hôtelier alsacien.

Le maire de Limoux (Aude) inculpé d'entraves à la liberté.

M. Christian Delebois, juge d'instruction au tribunal de Castres (Tarn), a inculpé M. Robert Badoc (P.S.), maire de Limoux (Aude), d'entraves à la liberté des enchères, après la plainte déposée par M. Ferdinand Fourn le 4 août 1978 (*le Monde* daté 13-14 août 1978 et des 24 avril et 9 août 1979). Cette décision intervient après l'arrêt de la cour d'appel de Toulouse, qui, le 20 juin dernier, avait ordonné l'ouverture d'une information.

Le baron Ferdinand Fourn s'est retranché depuis le 6 août 1978 dans sa propriété de la Tour de la Badoc située dans les faubourgs de Limoux, car il conteste les enchères publiques du 11 juillet 1978 qui ont attribué l'immeuble à M. Jean Besset, directeur de la *cave coopérative de* blanquette. Il affirme que celles-ci n'ont pas été régulières et accuse M. Badoc de les avoir faussées. Le baron Fourn attend que justice soit faite et qu'on vende sa *propriété à un prix honorable afin* de pouvoir payer ses dettes.

● *M. Michel Larigaldie, le commerçant de Soyaux* (Charente-Maritime) qui avait tué, le 4 octobre, un adolescent qui tentait de cambrioler son magasin, a été remis en liberté, samedi 20 octobre. Ayant déjà été victime de cambriolages, M. Laribaldie s'était posté, la nuit, dans l'un de ses magasins. Il avait fait feu le jeune *homme*, un mineur âgé de seize ans, après l'avoir tenu en respect quelques instants avec son *fusil* de chasse. *Il avait été in*culpé d'homicide volontaire par Mlle Bernadette Pragout, juge d'instruction au tribunal d'Angoulême, et écroué. De nombreux commerçants de Charente-Maritime avaient protesté contre cette dernière décision et avaient constitué *un comité de soutien à* M. Larigaldie (*la Monde* daté 7-8 octobre).

Un doigt coupé en gage d'innocence.

Un détenu de la maison centrale de Clairvaux (Aube), Maurice Locquin, âgé de quarante et un ans, a adressé, le 15 octobre, par courrire, la phalangette de son auriculaire, au ministère de la justice. Cette information, rapportée par le Comité d'action des prisonniers (CAP), a été confirmée, dimanche 21 octobre, par la chancellerie.

Maurice Locquin entendait, par cette auto-mutilation, attirer *l'attention sur son cas. Il* a, en effet, toujours nié être l'auteur de l'attaque à main armée commise à Cahors en 1976, pour laquelle il a été condamné à douze ans de réclusion criminelle. Il a, en revanche, été acquitté le 27 mars 1978, pour une autre attaque à main armée. Or, précise le CAP, les auteurs de ces deux agressions sont les mêmes malfaiteurs. Maurice Locquin a toujours nié sa participation à cette attaque.

● *Après les manifestations de motards.* — M. Christian Klein, *dix-huit ans, lycéen, a été* condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris. Il avait renversé M. Jean-Baptiste Suire, commissaire *divisionnaire*, en fonçant sur sa moto, rue de Rivoli à Paris (4ᵉ), lors des manifestations de motards organisées, le 5 octobre au soir, pour protester contre le projet de création d'une vignette sur les motos de plus de 500 centimètres cubes (*le Monde* des 2 et 11 octobre). Le commissaire Suire, qui, légèrement blessé, a *eu* huit jours *d'incapacité de travail*, a *obtenu* 2 500 F de dommages et intérêts. Le jeune garçon a expliqué que, arrivant *d'une petite rue perpendiculaire*, il a été surpris en voyant la chaussée barrée par un *cordon de police*.

● *La vingt-quatrième chambre correctionnelle* du tribunal de Paris, présidée par M. Robert Philippot, a condamné, jeudi 18 octobre, Mlle *Christiane Henriot* et M. François Brouchot à quinze jours d'emprisonnement *avec sursis et 300 francs* d'amende. Mlle Henriot, vingt-deux ans, étudiante en lettres et M. Brou*chot, vingt-quatre ans*, étudiant en sciences économiques, étaient accusés d'avoir commencé à dé*paver la chaussée* devant le cimetière du Père-Lachaise, à Paris, après les obsèques de Pierre Goldman, le 27 septembre, et d'avoir transporté lesdits pavés sur plusieurs dizaines de mètres.

Comme il l'avait plaidé deux jours auparavant (*le Monde* du 17 octobre), Mᵉ Jean-Pierre Mignard a déploré cet *« épilogue judiciaire »*, conclusion mainte*nant traditionnelle de tout ras*semblement, alors que le parquet est juge de l'opportunité des poursuites.

Le procès de M. Serge Sanchez, vingt ans, employé, absent pour raisons médicales, aura lieu le 15 novembre.

● *MM. Marc Babuty et Fabrice Liégcard*, deux des cinq jeunes gens poursuivis pour avoir causé d'importants dégâts, dans la nuit du 7 au 8 juin, à des magasins de *la rue de Passy à Paris*, ont fait appel du jugement de la dixième chambre correctionnelle de Paris qui leur a infligé, le 5 octobre, des peine de quatre ans d'emprisonnement, dont un avec sursis.

SCIENCES

LA COOPÉRATION SPATIALE FRANCO-SOVIÉTIQUE

L'entrainement du premier cosmonaute français commencera au milieu de l'année prochaine

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Pour la seizième fois en treize ans, Français et *Soviétiques se sont rencontrés pour s'*entretenir de la coopération spatiale entre les deux pays. A l'occasion de cette semaine d'entretiens qui avait lieu du 15 au 20 octobre à Ajaccio (Corse), ils ont notamment fixé au milieu de l'année 1982 l'envoi dans l'espace d'un cosmonaute français à bord d'un vaisseau soviétique et défini avec précision le contenu scientifique du projet d'étude de l'atmosphère de Vénus (Venera-84) par un ballon. A cette occasion, ont été aussi passées en revue les possibilités de coopération en matière de biologie, de géophysique, de météorologie et de télécommunications.

Pour 1979, le budget de la coopération spatiale franco-soviétique, pour la partie française, s'élève à 27,6 millions de francs.

Proposé en avril dernier par M. Leonid Brejnev, à l'occasion du voyage du président de la Ré*publique en Union soviétique*, le projet d'envoi d'un Français dans l'espace à bord d'un vaisseau spatial soviétique est entré dans une phase active de réalisation. Les entretiens d'Ajaccio ont en effet permis d'en préciser le contenu et le calendrier. Tout n'a pas encore été rendu public, mais M. Boris Petrov, vice-président de l'académie des sciences soviétique et président d'intercessions et M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales (C.N.E.S.) ont bien voulu lever une partie du secret. Ainsi, il paraît acquis que le vol aura lieu *vers le milieu de l'année* 1982 et que le cosmonaute français et son coéquipier soviétique resteront environ une *semaine* dans l'espace. A cette occasion, il est prévu, semble-t-il, que les deux hommes rejoignent en orbite une station Saliout.

Ce type de mission présente — notamment ce qui concerne la durée — quelques analogies avec celles qu'ont déjà accomplies, à plusieurs reprises, des équipages mixtes composés d'un Soviétique et d'un représentant d'un pays ami (Tchécoslovaquie, Allemagne *de l'Est, Pologne, etc.*). Les responsables du C.N.E.S. estiment cependant qu'elle en diffère à la *fois par les procédures mises* en place, les modalités d'exécution et le contenu du programme scientifique qui sera confié aux deux hommes. Sur ce point, M. Curien a déclaré que les expériences retenues seraient *« différentes de celles qui peuvent être réalisées à bord de stations automatiques »*.

Lors des récentes conversations qui ont eu lieu à Moscou, les deux parties ont décidé que le programme scientifique porterait sur l'astronomie, les phénomènes de la haute atmosphère, l'élaboration des matériaux dans l'espace et la biologie, domaine qui devrait *faire l'objet d'un soin* tout particulier. En dépit des succès passés déjà obtenus dans cette discipline, les Français estiment en effet que les travaux menés en commun *« sont restés modestes puisqu'ils ne concernaient pour l'essentiel que l'exposition de micro-organismes au rayonnement cosmique ».*

Nouvelles perspectives

L'opportunité du vol habité franco-soviétique offre donc de nouvelles perspectives de coopération que le directeur de l'institut de recherches cosmiques de Moscou, M. Roald Sagdeev, a bien voulu illustrer en présentant deux expériences déjà retenues : Cytos-2 et DS-I. La première vise à mesurer la résistance aux antibiotiques des micro-organismes susceptibles de se développer *au cours des vols de longue durée* et capables de déclencher ainsi des maladies infectieuses chez *les cosmonautes. Avec la seconde*, les biologistes tenteront d'obtenir des informations sur la circulation sanguine dans le cerveau.

Cette forte orientation de la coopération spatiale franco-soviétique vers la physiologie humaine n'est pas dépourvue d'arrière-pensées : il n'est pas exclu *« si le vol commun se solde par un succès, que l'on envisage de nouvelles missions »*. D'autre part, les Français travaillent à la définition d'une petite navette spatiale à bord de laquelle plusieurs hommes d'équipage pour*raient prendre place. Toute information* de base en vue de ces futurs vol habités est donc utile.

Dans l'immédiat, compte tenu des délais nécessaires à la formation du cosmonaute français — en fait, il y en aura deux pour pallier l'éventuelle défaillance de l'un d'entre eux, — le CNES va lancer ces jours-ci les procédures de sélection des candidats. A cette fin, toutes les informations nécessaires ont été fournies par *les Soviétiques à la partie française* pour qu'elle puisse faire son choix dans les meilleures conditions. Rendez-vous a été pris à la fin de cette année par les deux parties pour faire le point. Les deux élus, qui, comme l'a rappelé M. Petrov, *« devront parler le russe de façon satisfaisante »*, rejoindront au milieu de l'année prochaine la Cité des étoiles, où sont formés les cosmonautes soviétiques.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

FAITS DIVERS

Le typhon Tip sur le Japon

PLUSIEURS DIZAINES DE MORTS OU DISPARUS

Tokyo *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le typhon Tip, le pire que le Japon ait subi depuis 1966, a tué plus de trente personnes et en a blessé deux cent cinquante à Okinawa et dans l'archipel nippon. En outre, cinq pêcheurs japonais ou sud-coréens sont morts et une quarantaine d'autres marins sud-coréens sont portés disparus. En revanche, les quarante-sept hommes d'équipage d'un cargo chinois ont été miraculeusement sauvés par hélicoptères après l'échouement de leur navire sur la côte sud de l'île de Hokkaido (la plus septentrionale des quatre grandes îles japonaises).

Le typhon Tip serait aussi responsable de l'incendie qui a ra*vagé la base de « marines » amé*ricains de Fuji (à une centaine de kilomètres à l'ouest de Tokyo). Le vent aurait endommagé un réservoir d'essence, qui s'est enflammé. Sur les mille deux « marines » stationnés dans le camp, un est mort et quarante-trois ont été blessés, grièvement pour la plupart.

● *Un violent séisme*, dont l'épicentre était situé sur l'île indonésienne de Lombok, a aussi *été* ressenti à Bali samedi 20 octobre dans la matinée. Ce tremblement de terre (de magnitude 5.8) aurait fait deux morts et une rtentaine de blessés. Les dégâts *matériels* seraient assez importants. Trois villes de Lombok et la capitale de Bali, Denpasar, auraient particulièrement souffert des secousses. — *(A.F.P., Reuter.)*

La collision de Séméac (Hautes-Pyrénées)

LES ENQUÊTEURS RETIENNENT L'HYPOTHÈSE D'UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DES FREINS DU CAR

La collision entre un car de pèlerins espagnols et une locomotive, au passage à niveau de Séméac dans les Hautes-Pyrénées, dans la soirée du 19 octobre, (*le Monde* des 21-22 octobre), a coûté la vie à vingt et une personnes : il y a eu trente-deux blessés.

Les enquêteurs n'ont pu encore établir les causes exactes de cet accident. Le chauffeur du car a précisé qu'il avait bien vu la barrière du passage à niveau mais que *« les freins n'avaient pas répondu »*. Le conducteur de la locomotive a indiqué que *« le car roulait vite »*.

Les responsables de la compagnie de cars espagnole ont précisé, de leur côté, que le véhicule avait *été mis en service* il y a deux ans, qu'il avait été révisé le 1ᵉʳ octobre dernier et qu'il avait à son bord un équipage de deux chauffeurs. Les enquêteurs avancent l'hypothèse que, *« conduisant trop au frein »*, sans doute par méconnaissance de la topographie des lieux, le conducteur n'aurait pas pu retenir son véhicule à l'approche du passage à niveau.

● *Collision entre un car et un train au Caire : au moins trente et un morts.* — Une collision entre un autobus et un train, le samedi 20 octobre au Caire, a causé la mort d'au moins trente et une personnes ; il y a eu une cinquantaine de blessés. L'autobus, qui roulait à vive allure, a défoncé la barrière d'un passage à niveau et a été pris en écharpe par un train. — *(Corresp.)*

Bureaux

LA RENTRÉE

LA rentrée universitaire, *qui s'échelonne selon les établissements* entre octobre et novembre, est marquée cette année par la réforme des carrières des universitaires. Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, voulait « instituer un mode de recrutement et d'avancement équitable, sain, sans ambiguïté, sans pesanteur administrative » ; pour cela, elle a fait approuver par le conseil des ministres du 8 août des décrets qui modifient la carrière et la *promotion des enseignants* du supérieur.

Publiés au milieu de l'été, ces décrets, qui créent un corps unique de professeurs des universités, remplacent ainsi le système de cooptation sur listes d'aptitudes par des concours de recrutement nationaux. Désormais les listes d'attente n'existent plus, seuls des concours « ouverts en vue de recruter des professeurs dans un ou plusieurs emplois affectés à un établissement » ont lieu. Le choix définitif d'un candidat relève d'une instance nouvelle, le Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.), dont les membres, nommés directement par le atteignent le tiers des effectifs.

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, *FEN) et le Syndicat général de l'éducation nationale* (SGEN-C.F.D.T.) reprochent à ces décrets « d'accentuer les divisions hiérarchiques, d'aggraver les blocages de carrières, de donner au pouvoir central des moyens nouveaux pour régenter le choix et les promotions des enseignants et de renforcer le contrôle idéo*logique du recrutement ». Ces deux syndicats appellent* les universitaires « à développer la lutte sans attendre ». Déjà les enseignants de l'université de Lyon-I et de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon ont décidé de reporter la rentrée ou de ne plus assurer les heures supplémentaires pour protester contre le « blocage du corps des assistants ».

Dans ce climat un peu troublé, les étudiants reprennent, eux aussi, le chemin de l'université. Combien seront-ils cette année ? Le ministère des universités s'abrite derrière l'autonomie des établissements pour ne pas fournir d'informations sur les effectifs des étudiants (les statistiques ne seront pas publiées avant plusieurs mois, se contente-t-on de dire au ministère).

Heureusement, *Mme Alice Saunier-Seïté, au cours d'entre*tiens radiophoniques, a apporté quelques précisions et annoncé « une baisse des inscriptions dans les universités parisiennes qui atteint 20 % à 40 % pour les formations traditionnelles de lettres et sciences humaines ». Le ministre a aussi fait état d'une baisse importante en première année de médecine. — S. B.

Les étudiants de Lyon-I sont inquiets de la grève des assistants

« Nous voulons travailler »

L'AMPHITHEATRE du bâtiment des premiers cycles de l'université de Lyon I se remplit rapidement. Les étudiants, en majorité nouveaux *venus sur le campus, s'installent* sagement. Les escaliers sont aussi occupés : avec des sou*rires et des coups de coudes, les* jeunes bacheliers s'assoient par terre.

Dans le bas de l'amphi plusieurs assistants et maîtres-assistants se sont groupés. Pendant qu'un jeune enseignant explique aux étudiants comment une assemblée générale vient de décider de ne pas assurer la rentrée pour « *protester contre le blocage complet du corps des assistants* » (*le Monde* du 11 octobre), un autre inscrit au tableau le nouveau schéma des carrières universitaires.

La description des services et des horairec des enseignants est accueillie par des murmures, qui deviennent plus forts lorsque l'orateur parle des « *trois heures de service hebdomadaire des professeurs* ». « *Et en plus ils gagnent un million huit* », ajoute un étudiant à l'adresse de son voisin de banc, en expliquant qu' « *on lui avait dit* ». Une rumeur parmi bien d'autres qui trouble ces lycéens devenus, l'espace des vacances, des étudiants.

« *C'est la foire, il y a deux jours que l'on est là et on n'a pas encore eu de cours* » Sylvie, ancienne élève de terminale C au lycée de Villefranche-sur-Saône, semble très inquiète. Elle ne comprend pas que les cours ne puissent pas commencer : « *On vient le matin, on attend, et par moment un enseignant vient nous annoncer que le cours n'aura pas lieu. Ce n'est pas sérieux. Il y a un manque d'organisation.* » Sylvie regrette son lycée, « *où pourtant il y a eu quelques grèves d'enseignants, mais ce n'était pas pareil* ». Elle a peur de ne pas pouvoir étudier tout le programme si les enseignants poursuivent leur mouvement. « *Nous, on n'a rien à faire ici si ils ne font pas cours.* » Marie-Claude souhaite que Sylvie et elle rentrent dans leur famille le plus tôt possible. « *On s'ennuie dans ce campus et on n'a pas beaucoup d'argent pour aller nous promener à Lyon. Hier soir on ne savait pas quoi faire, alors on a relu nos cours de physique et on a fait quelques exercices.* »



(Dessin de PLANTU.)

Dans l'amphi, la discussion s'engage, quelques étudiants osent prendre la parole pour demander combien de temps se poursuivra l'action et pour savoir si les examens auront bien lieu. Calmement un assistant explique que le report de la rentrée de quelques jours entraînera un décalage de même durée de la date des examens. Un seul cri soulève l'amphi : « *Et les vacances ?* »

Heureusement les enseignants rassurent l'auditoire en précisant que les examens ont lieu au début du mois de juin.

Un militant de l'UNEF-Unité syndicale tente d'expliquer qu'il faut soutenir les assistants et appelle les étudiants à se rendre « *en manifestation jusqu'au bureau du président de l'université* ». Dans le brouhaha les étudiants quittent la salle et se précipitent vers les parkings. « *Cela ne sert à rien* », commente Syvie. « *Ce n'est pas notre problème*, ajoute son amie. *On comprend que les profs soient ennuyés, mais nous, ce que nous voulons, c'est travailler le plus vite possible.* » Avec d'autres étudiants elles répéteront encore qu'elles n'avaient pas choisi d'aller à l'université et qu'elles auraient souhaité faire leurs études en I.U.T., car « c'est *beaucoup plus sérieux* ».

Les nouveaux étudiants de l'université de Lyon-I ressemblent assez à l'image que donnait d'eux l'enquête du *Guide de l'étudiant* (*le Monde* du 6 octobre). Semblant avoir « échoué » en faculté sans *jamais l'avoir réellement choisi*, ils souhaitent y passer le moins de temps possible. Ils ont besoin de *diplômes*, ils les passeront sans tarder. Ils veulent connaître le programme et l'étudier, ils recherchent les polycopiés et finalement ne dédaignent pas les cours magistraux où des profs dictent des pages et des pages... « *car au moins ce sont des textes que l'on peut apprendre* ».

L'étonnement des nostalgiques du « grand mouvement étudiant » les fait toujours sourire. « *Nous ne voulons pas rester dans cette université, alors on travaille et on passe les examens.* » Quitte à abandonner en cours de route s'ils trouvent une autre possibilité d'obtenir un emploi.

De plus, ils ne se sentent pas concernés par les problèmes de l'Université. L'autonomie, la pluridisciplinarité et la participation, les mots clefs de la loi d'orientation votée en 1968, n'évoquent pas grand-chose pour eux.

Dans les couloirs de l'université de Lyon-I, des enseignants inquiets pour leur avenir regardent surpris des étudiants qui, ne voulant pas « *servir de masse de manœuvre* », demandent la reprise des cours.

SERGE BOLLOCH.

UNIVERSITAIRE

La tâche impossible

par PIERRE DEYON (*)

LA presse a souvent évoqué depuis quelques mois le climat de morosité qui régnerait dans les *universités*. Depuis la longue *grève suicidaire de 1976 contre* la réforme du second cycle, les signes d'un désarroi se multiplient en particulier dans les anciennes facultés de sciences, d'économie et de lettres : absentéisme, abandon en cours d'études, insuffisance des débouchés traditionnels. Le découragement qui se généralise parmi les étudiants de certaines disciplines résulte bien sûr du chômage, du blocage de la croissance économique et des premières conséquences du déclin démographique, mais il est entretenu par une persistante confusion sur les objectifs de nos universités.

L'enseignement supérieur s'épuise à remplir une tâche impossible, car on lui demande d'assurer dans le *même cadre pédagogique trois* fonctions tout à fait distinctes : la recherche et la formation des chercheurs, la préparation à la vie professionnelle de promotions massives d'étudiants, la diffusion de la culture. Recueillant en premier cycle la fraction la moins motivée de chaque génération de bacheliers, s'interdisant de les choisir, et même souvent de *les orienter, comme la loi pourtant* l'y oblige, l'enseignement universitaire perd peu à peu de son efficacité *et de sa crédibilité.*

Sans doute jusqu'à la mise en place d'un nouveau baccalauréat, le *premier cycle gardera son caractère ouvert*, mais pourquoi ne pas y introduire dès maintenant les procédures de conseil et d'orientation inscrites dans la loi votée en 1968 ? Et surtout pourquoi ne pas affirmer, à l'entrée du second cycle, la distinction nécessaire entre les formations à finalité professionnelle ou scientifique et les formations à caractère *plus culturel et moins finalisé ? Elles* relèvent les unes et les autres de la responsabilité des établissements *d'enseignement supérieur, elles peuvent* même comporter des enseignements communs, mais les premières impliquent une sélection en fonction du niveau des études à entreprendre, des possibilités d'accueil et des probabilités d'emploi.

Nul ne songe à proposer une planification nationale du recrutement, *mais les universités doivent définir elles-mêmes les conditions d'entrée* dans certains de leurs seconde cycles, éventuellement en limiter l'accès. Ainsi leurs rapports avec les étudiants s'établiront sur des bases plus claires. D'une part l'obligation *d'un travail régulier s'imposera aux* étudiants, d'autre part l'Université considérera la préparation de leur *avenir professionnel* comme une de ses tâches essentielles. Dans le passé, la conception française du diplôme national et la lente fonctionnarisation de la vie publique ont souvent suscité en ce domaine confusion ou légèreté.

Dans le cas de la préparation aux carrières de l'enseignement secondaire, l'inconséquence atteint aujourd'hui les limites du supportable. Les universités inscrivent dans les enseignements de concours vingt-cinq fois plus de candidats qu'il n'y a de postes offerts sur les listes brutalement réduites. Une fois de plus, les *défaillances de la prévision ont* introduit le chaos sur le marché de l'emploi. Après des années de facilité *marquées par des créations* généreuses, voici venu le temps des générations sacrifiées. Au terme de six à huit ans d'études supérieures, le candidat, par ailleurs dépourvu de toute formation pédagogique ou pratique, joue son avenir sur quelques *épreuves très difficiles. En cas* d'échec, il lui reste à contempler les parchemins dépréciés que l'Université lui a accordés. Ce système de recrutement archaïque constitue bien la plus cruelle des sélections !

L'hypothèse d'un prérecrutement à *l'issue du premier cycle apparaît* donc comme un substitut raisonnable et comme une base de réflexion. On pourrait imaginer à ce niveau l'organisation parallèle des concours de recrutement de tous les ordres d'enseignement, primaire, professionnel, technique et secondaire et peut-être même de certaines administrations et écoles spécialisées. Un tel *dispositif, comparable à celui qui* fonctionne pour le recrutement des écoles d'ingénieurs, mais si possible moins centralisé et moins scolaire, aurait le mérite d'offrir un éventail de choix et une multiplicité de chances. Il établirait entre tous les membres de l'enseignement, souvent divisés par des particularismes corporatifs, une solidarité fondée sur *une formation commune d'au moins* deux ans dans l'enseignement supérieur, solidarité que pourrait renforcer l'institution de concours de promotion interne, permettant par exemple à certains instituteurs de revenir sur les bancs de l'Université et d'entrer avec des camarades plus jeunes dans les centres de formation des professeurs de collège et de *lycée. Le fonctionnement de ces centres, réglé par convention*, associerait les professeurs du supérieur, des enseignants compétents du secondaire et les représentants de l'administration. Les étudiants y poursuivraient leurs études jusqu'au niveau de la maîtrise, tout en se préparant à leur métier par des séjours dans les collèges et lycées.

Cette réforme délicate suppose que soient satisfaites plusieurs conditions préalables. Dans tous les secteurs du second cycle concernés par les procédures de prérecrutement *ou de sélection*, il faudrait *que des prêts, des bourses, soient* accordés en fonction du mérite et que des contacts étroits soient établis *entre les établissements* et les entreprises publiques ou privées, susceptibles d'accueillir les anciens étudiants.

Une seconde condition concerne le maintien d'un large secteur d'enseignement de culture et de promo*tion intellectuelle, ouvert à tous* les diplômés du premier cycle, pour la préparation de licences et de maîtrises libres, et rattaché par des passerelles au système précédent. Enfin et surtout, la vocation de l'Université devrait être repensée complètement *en fonction de la* formation continue des adultes. C'est une de ses missions essentielles, un facteur de mobilité sociale et d'adaptation au progrès des techniques, une condition de l'épanouissement individuel.

Le deuxième aspect de la crise actuelle concerne les inquiétudes et les hésitations des enseignants *du supérieur devant l'inévitable adaptation* de leur statut. Les étudiants, comme les citoyens, ne sont pas exactement informés des obligations des universitaires, qui comportent un engagement moral de poursuivre des travaux personnels et de produire des *résultats scientifiques*. A cette vocation essentielle s'ajoutent les charges d'enseigne*ment et, de plus en plus*, des tâches administratives, de conseil et de *relations publiques*.

Beaucoup de professeurs d'université acceptent cet élargissement de leurs responsabilités et participent à la gestion des laboratoires et des universités. Ils souhaiteraient seulement pouvoir mieux organiser l'alternance entre ces fonctions administratives et *leurs activités de recherche* et, par exemple, bénéficier facilement de séjours au C.N.R.S., *pour acheter un livre, se familiariser* avec une technique nouvelle, fréquenter un centre de recherche en France ou à l'étranger. Un décret de mars 1978 leur permet d'aménager plus librement leur temps d'enseignement et leur ouvre la possibilité de détachements. Cette souplesse plus grande devrait permettre à l'Université de jouer son rôle dans le dispositif national de recherche, *tout* en demeurant disponible à l'égard *des demandes formulées par l'environnement, les entreprises, les collectivités* locales.

Un effort d'adaptation

On peut espérer, au moment où s'amorce la réforme des statuts des enseignants, une *meilleure définition* des obligations de service, de résidence, une redistribution du calen*drier universitaire, mais toutes ces* dispositions demeureraient vaines si le dialogue n'était pas rétabli entre *l'administration et les universités*, si le gouvernement ne disait pas clairement ce que la nation attend de son enseignement supérieur. Contrairement à ce qu'une agitation souvent irresponsable a pu laisser croire, les universités françaises ont fait depuis quinze ans un effort considérable d'adaptation, aussi bien en matière de recherche, d'organisation d'enseignements nouveaux, de prospection de débouchés. Elles abritent un capital inestimable de compétence et *de dévouement*, ce serait une mauvaise politique de réduire certaines d'entre elles au rôle de garderie pour adolescents prolongés.

Le rétablissement de bonnes relations entre les enseignants, les étudiants et l'opinion publique suppose *que soit levée une dernière hypothèque* : celle de la politisation. Le sectarisme des uns et des autres a *contribué à l'entretenir. Le problème* est grave. Il conditionne les rapports de l'Université avec la société qui l'entoure, il commande les débouchés des étudiants et l'adaptation de la recherche universitaire aux besoins de la nation.

Il serait souhaitable également de revoir la procédure d'élection du président. La loi de 1968 lui confie des *pouvoirs considérables. Le scrutin* doit donc permettre de désigner une personnalité reconnue pour ses talents personnels, ses travaux scientifiques. Cela suppose que son élec*tion soit exempte de tout marchandage*, que son activité puisse se dérouler à l'abri de toute pression partisane. Sans doute pourrait-on imaginer, comme dans beaucoup de pays étrangers, des comités d'examen et de présentation des candida*tures, et revoir la composition des* conseils pour y introduire des représentants du C.N.R.S. et des instances régionales. Enfin, puisque des textes récents accordent à un conseil supérieur des corps universitaires le soin de départager les candidats retenus *par les commissions compétentes* des universités, ce sera la responsabilité directe du ministre de veiller à la parfaite représentativité de cette instance et de remédier aux abus prévisibles des réseaux parisiens ou nationaux de clientèle.

Certaines de ces propositions risquent d'aller à contre-courant d'une rhétorique trompeuse : celle, par exemple, qui évoque sans cesse le danger d'une soumission de l'université aux intérêts capitalistes, alors que, dans une société comme la nôtre, le progrès social repose aussi sur *le dynamisme et les performances* de l'économie et que les entreprises *françaises ont longtemps recruté leurs* cadres uniquement *à la sortie* des grandes écoles d'ingénieurs. Heureusement, beaucoup de signes récents témoignent d'une curiosité nouvelle de leurs responsables à l'égard des formations mises en place dans les universités. Rhétorique encore, la prétendue opposition entre la défense des enseignements fondamentaux et *le souci de l'avenir professionnel* des étudiants. L'expérience montre que les formations théoriques, quand elles sont de haut niveau, offrent les débouchés les plus nombreux, et que les formations professionnelles requièrent une forte composante d'enseignements théoriques, y compris ces disciplines indispensables aux savants, aux ingénieurs et aux gestionnaires *que sont les sciences* humaines. Rhétorique enfin, l'opposition entre autonomie et intérêt général, *alors que l'autonomie est* la véritable école de l'innovation et de la responsabilité.

(*) *Professeur d'histoire moderne*, ancien président de l'université des sciences humaines et des lettres de Lille.





MÉDECINE

Aux XXVI[e] Journées nationales de médecine préventive et sociale

L'homme en bonne santé existe-t-il ?

« *Peut-on définir une médecine de l'homme sain ?* » Cette interrogation a été le thème des vingt-sixièmes Journées scientifiques nationales de la Société française de médecine préventive et sociale (1), qui vient de réunir à l'Institut Pasteur de Paris, sous la présidence d'honneur du professeur Jean-Charles Sournia, directeur général de la Santé, une centaine de médecins.

La médecine de l'homme sain est, en fait, la médecine préventive, c'est-à-dire les différentes actions qui visent à éviter la constitution d'une maladie. Mais que cela soit en *cardiologie*, en *pneumologie* ou en endocrinologie (dosage des lipides ou du sucre dans le *sang, par exemple*), *ou en psychiatrie*, la distinction, entre le normal et le pathologique, c'est-à-dire la définition des normes, est souvent délicate. A partir de quel degré un homme en bonne santé apparente doit-il être pris en charge, et à quel moment doit-on lui conseiller des mesures thérapeutiques parfois contraignantes, qui risquent de retentir sur son équilibre physique ou psychique ?

C'est certainement en psychiatrie que ce problème se pose avec le plus d'acuité. Les internements « arbitraires », qui émeuvent à juste titre l'opinion publique, sont l'expression la plus frappante de cette difficulté à définir des normes.

La santé, s'est interrogé le docteur Mialet (service de psychiatrie *du professeur* Pichot, hôpital Saint-Anne), est-elle l'absence de maladie ? Mais cette question ne fait qu'inverser le problème et la définition du concept de ma*ladie n'est pas plus facile à appré*hender que celui de normalité. Est-ce l'absence de souffrance, comme *on* l'a longtemps cru ? Le développement des techniques d'exploration a *amplement confir*mé tant en médecine organique qu'en psychiatrie que l'absence de douleur n'était pas un bon critère de bonne santé.

L'hypothèse statistique — est normal ce qui est le plus fré*quent — n'est pas non plus* convaincante et les dangers d'une telle approche qui identifie normale et moyenne, pathologique et déviant, ne sont pas négligeables. *Quels écarts à la moyenne seront* tenus pour normaux dans ces études statistiques ?

La normalité en psychiatrie est-elle un équilibre ? L'équilibre résulte de la possibilité de chacun de concilier ses exigence internes et les *exigences externes, et* ainsi de survivre dans son individualité, c'est-à-dire sans reniement de soi, en procédant par un aménagement tant de ses propres impératifs que de ceux du *milieu. La* normalité serait en relation avec cette force et le pathologique correspondrait à une amputation de celle-ci, qui conduirait soit à un évitement du milieu, soit à une négation du milieu. La nor*malité résulterait donc d'une pos*sibilité d'exercer sa volonté d'exister, d'être au monde, et le pathologique serait une restriction de cette possibilité d'existence.

« *Mais, en fait,* a indiqué le docteur Mialet, *il n'existe pas de critères objectifs de normalité. Même les définitions les plus objectives font appel à la subjectivité du juge dans le choix d'un critère opérationnel.* »

Cette *même difficulté à dé*finir des éléments de normalité est retrouvée en médecine somatique. Affirmer qu'un patient est hypertendu, par exemple, *doit être précédé de précautions* indispensables. La pression artérielle est en effet variable chez un même individu au cours de la journée. La prise de celle-ci *dès l'arrivée du* patient à la consultation révèle, selon une étude présentée par le professeur Ménard (hôpital Saint-Joseph, Paris), 24 % d'hypertendus. Mais ce taux n'est plus que de 9 % si la pression artérielle est prise après le laps de temps que nécessite la pratique d'un électrocardiogramme, et de 6,2 % après dix minutes de repos. Ainsi le nombre des hypertendus en *France présente, selon les études*, de grandes variations en fonction de la manière dont est prise la pression artérielle.

L'utilité de l'électro-cardiogramme

D'après des travaux récents, ce nombre est estimé en France à *plus de deux millions et demi* (la pression artérielle étant prise après un quart d'heure de repos). Mais à partir de quel chiffre tensionnel la prescription de médicaments, qui peuvent avoir leur propre nocivité, permet-elle une *diminution des maladies cardio*vasculaires ? Une réponse fiable, reposant sur de nombreuses études faites sur plusieurs années, est possible. Une pression artérielle *supérieure, pour le chiffre mi*nimum à 100 millimètres de mercure, lors de trois consultations successives, nécessite un traitement. Mais, pour le professeur Ménard, une pression artérielle élevée lors d'une seule consul*tation, et qui apparaît comme* normale ensuite, a très souvent une valeur pronostique et elle nécessite une surveillance régulière.

Une étude très intéressante, allant contre les avis communément émis concernant les indications que peut fournir un *électrocardiogramme sur* l'état cardiovasculaire d'un sujet en apparente bonne santé a été présentée par le professeur Louis Guize (hôpital Broussais). S'ils *sont confirmés, ces travaux, qui* ont porté sur neuf mille trois cents hommes âgés de quarante à soixante-neuf ans, suivis sur une période de cinq ans, donneraient une place de choix à cet examen dans la prévention des maladies cardiovasculaires. Parmi les patients décédés chez lesquels la cause de la mort a pu être déterminée avec certitude par des enquêtes auprès des médecins traitants, le pourcentage de décès d'origine cardiaque est plus de six fois supérieur chez ceux qui avaient présenté un électrocardiogramme anormal, par rapport à *ceux pour lesquels cet examen* était normal.

*De même déterminer que cer*tains sujets sont diabétiques ou présentent un trouble du métabolisme des graisses, lorsque les examens de sang ne révèlent *qu'une légère anomalie est sou*vent délicat. Ainsi, la prescription d'un médicament contre l'hypercholestérolémie avait suscité une controverse au début de cette année. Ce produit, lorsqu'il était prescrit dans les formes mineures de la *maladie, avait été accusé* d'être responsable d'effets secondaires entraînant plus d'inconvénients que de bénéfices.

Ces Journées auront eu le mérite de souligner l'importance de la prévention mais aussi la diffi*culté que présente la détermina*tion des sujets pour lesquels une prise en charge médicale apporte un bénéfice incontestable.

DR PH. LEDUC.

(1) La Société française de médecine préventive et sociale compte *environ cinq cents membres* parmi les médecins-conseils des caisses d'assurance-maladie, les médecins du travail, de protection maternelle et infantile, et les *médecins de santé scolaire. C'est un organisme de for*mation médicale continue qui s'intéresse à tous les problèmes de prévention (60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris. Tél. 296-77-77).

UN COLLOQUE A L'INSTITUT PASTEUR

Développer la recherche sur les vaccins et abaisser leurs coûts pour le tiers-monde

Les vaccinations ont connu un essor extraordinaire depuis une vingtaine d'années. De nombreuses affections bactériennes ou virales, la poliomyélite, peuvent ainsi être prévenues et les morts ou les invalidités qu'elles entraînaient évitées. Lors du colloque « Vaccins d'aujourd'hui et vaccins de demain », présidé par le professeur François Gros, que viennent d'organiser l'Institut Pasteur de Paris, l'Association internationale de pédiatrie, la Société française de pédiatrie, qui a réuni de nombreux médecins et chercheurs, la variété des travaux présentés sur ce thème, a montré la vitalité de cette discipline dont le champ d'action ne cesse de s'étendre.

Le colloque a *mis* en évidence la nécessité, à l'aide de nouvelles *techniques, notamment* le génie génétique, d'augmenter l'efficacité et l'innocuité des vaccins existants et de *préparer* des vaccins contre les maladies parasitaires, car les *mesures préventives entreprises* n'ont pas réussi à en arrêter l'extension. Il faut aussi proposer aux pays du tiers-monde des vaccins à moindre coût. C'est là en *effet que persistent les maladies* mortelles ou invalidantes que les vaccinations, non pratiquées pour des raisons d'ordre essentiellement financier, pourraient supprimer.

La rougeole, qui était encore une maladie *meurtrière* en France à la fin du dix-neuvième siècle et dans les premières années de ce siècle, a perdu aujourd'hui, dans les pays industrialisés, son caractère *de gravité. Elle continue cepen*dant d'y provoquer la mort de quelques dizaines d'enfants chaque année et est responsable d'un certain nombre d'encéphalites *graves. La vaccination, non obli*gatoire mais conseillée, connaît en France une progression constante selon le professeur Monnet (Lyon). En 1977, 150 000 doses *ont été distribuées sur tout le* territoire. Il existe cependant des disparités régionales importantes. *En 1978, parmi les enfants de un* à deux ans, 44 % ont été vaccinés à *Paris, 16 % seulement* dans la *région du Nord*, la proportion d'enfants vaccinés s'échelonne de 18 % à 25 % dans les autres régions.

La crainte de la réapparition des cas de rougeole à l'âge adulte chez ces sujets vaccinés, l'immunité s'étant affaiblie, ne semble pas fondée. En effet, d'après des études *menées* depuis une quinzaine d'années, l'immunité acquise par la vaccination paraît durable, avec un taux d'anticorps légèrement inférieur à celui que donne la maladie elle-même. Aujourd'hui, ce ne sont plus les enfants, mais, de plus en plus souvent, les adolescents et les adultes jeunes qui sont atteints par la rougeole. Or à cet âge plus avancé les complications sont plus fréquentes. Un danger relatif accru risque donc de frapper les sujets non vaccinés. Cette situation *tout* à fait originale mérite une attention particulière, *et* la généralisation de la vaccination, ou à tout le moins une augmentation considérable du nombre de sujets vaccinés, est, pour le profes*seur Monnet, la seule solution* raisonnable pour éviter l'apparition *tardive* — donc dangereuse — de la maladie.

Une recherche fructueuse

La poliomyélite — maladie due *à un virus — est une affection en* voie de disparition dans les pays industrialisés. Alors que le nombre annuel moyen des cas était, pour la période de 1951 à 1955, *de 37 964 aux Etats-Unis et de* 1 672 en France, en 1977 on n'en comptait respectivement que 20 et 9 cas. Mais une telle évolution n'a pas été enregistrée dans tous les pays du *globe* et *la poliomyélite* est devenue essentiellement une *maladie des pays en voie de déve*loppement. En Inde, par exemple, le nombre annuel moyen des cas enregistrés était, pour la période de 1966 à 1970 de 2 046, alors que la *vaccination était possible.* En 1977, plus de 10 000 cas de poliomyélite ont été recensés dans ce pays.

Pourtant, deux types de vaccin *existent : le « polio-vaccin inac*tivé », injectable, et le « *polio-vaccin atténué* », administré par voie orale. Ce dernier, du fait de sa simplicité d'administration, a été recommandé par l'O.M.S. dans le « programme élargi de vaccination » qu'elle a établi à l'usage du tiers-monde. Mais après l'échec de certaines campagnes en milieu tropical, les recherches se sont multipliées afin d'améliorer le vaccin anti-poliomyélitique injectable. De nouvelles techniques de culture, de concentration et de purification ont permis de préparer un vaccin de ce type d'une efficacité plus grande, dont l'expérimentation actuellement en cours, est très encourageante a noté le docteur *René Criau*, Institut Mérieux de Lyon.

L'incidence de la typhoïde est modérée en France (2 cas pour 100 000 habitants) ; mais ce taux, comme celui de la poliomyélite, est *nettement plus élevé dans le* tiers-monde puisqu'il s'élève jusqu'à 130 cas pour 100 000 habitants. Le manque d'hygiène facilite dans cette *zone* la trans*mission féco-orale du germe.* Le vaccin actuel injectable, préparé à partir de germes tués soit par la chaleur, soit chimiquement n'offre pas une protection totale et, la découverte en 1973 d'une souche de *salmonella typhi* résistant à *quatre antibiotiques à la fois*, a incité les chercheurs à orienter leurs travaux vers la préparation d'un nouveau vaccin. Celui-ci utiliserait les germes vivants admi*nistré par voie orale, développés* localement dans l'intestin, dans les mêmes conditions que lors d'une affection réelle et entraînerait une immunité de même type que celle que donne la fièvre typhoïde elle-même.

L'un des *obstacles majeurs* — préparer une souche immunisante mais inoffensive — semble actuellement être surmonté, et deux souches ont déjà été expérimentées *chez l'homme. La dernière* phase de mise au point de ce vaccin plus pur, plus simple et plus spécifique, est en voie d'achèvement. Le produit pourrait *être commercialisé bientôt.*

Dans les prochaines années, enfin, les vaccins qui ont déjà permis la diminution de nombreuses maladies infectieuses, voire l'éradication de certaines affections comme la variole, devraient *voir s'ouvrir*, a expliqué le professeur Pierre Royer, de nouveaux débouchés, en particulier pour ce qui a trait *à la prévention* des maladies parasitaires comme le paludisme, la *bilharziose* ou l'onchocercose. Il est apparu, d'autre part, que le pari lancé par *l'O.M.S.* de vacciner tous les enfants du monde entier contre six maladies, *par l'espoir immense* qu'il suscite, mériterait que les recherches actuelles soient en particulier axées vers la préparation de vaccins moins coûteux encore et facilement administrables, même si ce programme paraît à certains relever de l'utopie.

Dr Ph. LEDUC.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Une symphonie méconnue

Le concert de l'Orchestre national de France donné dans la soirée du mercredi 17 octobre au Théâtre des Champs-Elysées, sous la direction de Serge Baudo, juxtaposait assez curieusement deux œuvres composées la même année, en 1896 : la Troisième Symphonie *d'Albéric Magnard et le* Don Quichotte *de Richard Strauss. La seconde partition, bien connue, presque populaire malgré sa longueur et son caractère anecdotique, n'appelle pas de commentaires particuliers, surtout confiée, comme elle l'était, à l'archet fougueux et irrésistible de Paul Tortelier ; Micheline Lemoine (alto solo), qui lui donnait la réplique, est également une artiste de toute première force, et comme l'orchestre était en excellente forme, on aurait eu tort de faire la fine bouche. Seulement, le programme débutait avec une œuvre si rarement donnée qu'il se trouvait dans l'assistance plusieurs personnes venues spécialement pour elle et certaines d'assez loin. Il existe pourtant un disque, retiré du catalogue, de la* Troisième symphonie *de Magnard, et le concert était retransmis en direct, mais ce n'est pas la même chose de l'entendre sonner dans une salle et d'applaudir soi-même à une initiative aussi singulière.*

Singulière au sens propre, s'agissant d'un phénomène isolé, car ceux qui connaissent les compositions d'Albéric Magnard (1865-1914) sont depuis longtemps convaincus qu'elles devraient avoir leur place dans le répertoire des orchestres dignes de ce nom et que le public, après une période d'accoutumance, en saisirait la beauté parfois un peu austère, mais jamais froide ou convenue. On pourrait craindre que personne ne sache plus, aujourd'hui, qui était cet élève de Vincent d'Indy, mort tragiquement en 1914, qui s'était si bien tenu à l'écart de la vie parisienne qu'il n'en a jamais reçu la consécration, et préférait éditer lui-même sa musique plutôt que de la soumettre aux lois du commerce.

En réalité, malgré les éloges de Paul Dukas dans la Revue Hebdomadaire, *malgré l'estime dont il a toujours joui auprès des musiciens, Magnard n'était pas plus connu autrefois : c'est seulement dans la mesure où il devrait l'être davantage à présent qu'on peut dire qu'il est méconnu.*

Rien n'est donc perdu, au contraire, et l'accueil enthousiaste du public au Théâtre des Champs-Elysées, même s'il saluait aussi l'interprétation, laisse à penser que le moment est venu d'enregistrer les quatre symphonies, le quatuor à cordes, la sonate pour violoncelle et piano et celle pour violon, l'Hymne à la justice *(inspiré par l'affaire Dreyfus) et* Guercœur, *son deuxième opéra. Le seul obstacle est que les partitions sont parfois difficiles à se procurer ; la première symphonie, par exemple, dort au fond de la réserve d'un éditeur qui ne se préoccupe pas de l'en sortir, les autres ne se trouvent que dans certaines bibliothèques ou chez des particuliers dont on échangeait les noms à l'entracte.*

L'une des qualités les plus évidentes de cette musique, c'est sa vitalité rythmique, ce qui l'apparente à celle de Lalo ou à certaines pages de Chausson et laisse prévoir les symphonies de Roussel ; le scherzo est particulièrement représentatif à cet égard, mais il ne se contente pas de jouer sur l'ambiguïté traditionnelle de la mesure à trois temps, il se joue aussi, à la faveur de son inspiration populaire, des rendez-vous de la tonalité. Ce diatonisme neuf et lumineux, c'est ce que Magnard, wagnérien convaincu, opposait au chromatisme de Tristan, *trop lié, à son avis, à l'expression dramatique et donc étranger au langage symphonique. En cela il rejoignait l'opinion même de Wagner, inquiet de voir les jeunes symphonistes allemands s'engager dans le sillage de ses drames lyriques.*

Dire enfin que Magnard a su également garder ses distances à l'égard de l'école de César Franck aussi bien sur le plan de l'harmonie que sur celui de la forme ne fait que confirmer ce qui a été la passion de sa vie : l'indépendance et le refus du compromis.

Mais de l'audition d'une œuvre, au-delà des réflexions qu'elle inspire, il reste le souvenir de la musique, par exemple de l'adagio avec son début confié au hautbois et à un quatuor à cordes soliste qui, après s'être fondu dans la masse, resurgira de loin en loin, ou le choral de cuivres du premier mouvement qui réapparaît dans le dernier... Combien d'années faudra-t-il pour les réentendre ?

GÉRARD CONDÉ.

L'opéra de la mort

(Suite de la première page.)

Mais cette ouverture, cet éclatement du texte, sont l'essence même de l'œuvre et expliquent, avec le génie de Berio, qu'elle soit si prodigieusement belle et émouvante, au point que les dernières pages, presque exclusivement musicales, soient près de nous arracher des larmes. Car les trois thèmes, qui se renvoient l'un à l'autre l'image de leurs miroirs ont beaucoup à nous dire sur la vie et surtout la mort : le mythe limpide d'Orphée, qui utilise des paroles (mais non la musique) de l'opéra de Monteverdi, le naufrage du « Titanic », avec son caractère propre (optimisme obtus des techniciens, frivolité de la Belle Epoque qui s'achève, égoïsme atroce des survivants) et la représentation schématique et grinçante d'un hospice d'incurables, antichambre odieuse de la mort, jusques et y compris une leçon d'embaumement.

Tout cela est présenté non en une lourde thèse moralisante, mais comme des jeux ou des rêves théâtraux qui se télescopent, où court une force prodigieuse, qui oblige le spectateur à découvrir *lui-même* les significations dans cette polyphonie si tumultueuse et si pure à la fois, à l'image de ce décor aux plans multiples de Gaë Aulenti, qui fait tenir sur la scène tout un théâtre à l'italienne, un asile d'incurables et l'énorme « Titanic ».

Le foisonnement de la mise en scène de Ronconi, jamais gratuite, criante de vérité — avec ses lumières crues ou délicates, ses gestes exagérés si justes dans leur raideur vivante de marionnettes, ses saynètes dessinées avec une sûreté de main invraisemblable, ses personnages qui surgissent comme des mystères poétiques, — s'accorde pleinement avec cette musique si belle et intense, toujours vue dans la caricature, dans la brutalité de ses extraordinaires vues brouillées, apparamment pagailleuses à l'image des choses de la vie, des malentendus des égoïsmes qui s'entrechoquent, des destins qui se ressemblent sans se reconnaître.

Mais elle est tout entière survolée par un chant mélancolique, déchirant, qui s'épanouit pleinement dans la sublime conclusion où se succèdent un air de soprano, qui s'envole dans les toiles, un Agnus Dei pour chœur, reflet d'une piété éternelle, et puis cette berceuse sicilienne bouleversante (entièrement recomposée par Berio), qui porte toute la douleur du monde.

Il n'est pas possible de dissocier les artisans de ces grands spectacles. Disons seulement que Colette Alliot-Lugaz a une nouvelle fois dominé, avec une voix toujours plus lumineuse et ferme, mais aussi avec la meilleure part de la musique de Berio.

On ne mentionnera que pour mémoire « Passagio », qui ouvre la soirée, non que ce violent mimodrame, écrit par Berio en 1962, soit négligeable, mais il n'atteint pas à la même souveraineté que « Opéra ». Ce qui ne doit pas empêcher de souligner la superbe interprétation scénique et vocale de Rosemarie Landry ni le travail remarquable des chœurs dirigés par Dominique Debart.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 23 et 24 octobre à Lyon ; les 27, 28 et 19 octobre à la Maison de la culture de Nanterre.

CINÉMA

« IRACEMA », de Jorge Bodanzky

Un autre Brésil

Depuis le « cinema novo », la plupart des films qui nous venaient du Brésil étaient des fables baroques, fortement marquées par le souvenir de Glauber Rocha et de ses amis. Récemment encore, à Biarritz, *la Boutique des miracles* de Nelson Pereira Dos Santos témoignait, pour le meilleur et pour le pire, de la pérennité de cette influence.

Avec *Iracema*, de Jorge Bodanzky, une page est tournée. Plus de métaphores, plus d'envolées lyriques, plus de plongées dans la mémoire nationale, plus de folklore, plus d'esthétisme. La réalité reprend ses droits et le Brésil change de visage. Aussi loin des églises de Bahia que des gratte-ciel de Sao-Paulo, cet autre Brésil est celui de l'Amazonie, sorte de Far-West peuplé d'aventuriers et livré aux appétits féroces de ceux qui l'exploitent.

C'est dans ce pays neuf où ni le mot amour, ni le mot pitié, ni le mot justice n'ont de sens que débarque, un jour, venant de son village, la petite Iracema, seize ans, dix-sept peut-être. Iracema qui ne pense qu'à rire, qu'à s'amuser, et que les camionneurs trimbalent et abandonnent au gré de leurs caprices. Iracema aux beaux yeux noirs qui se prostitue sans jamais se plaindre, mais dont le cœur s'endurcit peu à peu et qui en arrivera à se vendre au bord des routes pour quelques cruzeiros.

Entre deux anecdotes, Bodanzky s'interroge sur l'avenir de son pays. Un des « grands » de demain, sans doute, mais à quel prix ?... La misère physique et morale d'Iracema *semble répondre à cette question.*

Souvent brouillon et maladroit, le récit vaut surtout par l'extraordinaire vitalité d'une réalisation qui est moins une mise en scène qu'une mise en images. Au fond, quel que soit le talent d'Edna de Cassia, la vraie vedette du film est la caméra de Bodanzky, une caméra libre comme l'oiseau, prompte comme le regard, à qui rien n'échappe, et qui transforme en une savoureuse chronique les tristes vagabondages de l'héroïne. Exubérance et gravité secrète : c'est le secret de la séduction de ce film, que les jurés du prix Georges-Sadoul ont à juste titre couronné.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« Les Larmes de sang » et « le Juste Droit »

La cause des femmes

Les Larmes de sang et *le Juste Droit* sont deux films qui ont été mis directement au service de la cause des femmes. Militants, c'est-à-dire réalisés en fonction de la lutte choisie et prônée, ils ne sauraient être appréciés par des spectateurs réfractaires à leur message, puisqu'ils sont réductibles à ce message. *Mais ils méritent un public*, et des plus divers, car ils ne sont pas bêtement didactiques. Cela tient peut-être à la double signature qu'ils portent : un homme, une femme, Anne-Marie Autissier et Ali Akika pour *les Larmes de sang*, Sandra Zadeh et Serge Poljinsky pour *le Juste Droit*.

Les Larmes de sang est une suite d'interviews d'Algériennes rencontrées à Paris. Elles parlent des conditions dans lesquelles elles ont été promises, mariées, vendues, à leurs cousins, sans avoir leur mot à dire. Elles décrivent l'asservissement et les moyens de résistance qu'elles-mêmes ont employés, puisque, à une exception près, elles vivent toutes en marge du système d'esclavage évoqué.

On est loin du remarquable *Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?* de Coline Serreau. Il y a une grande déperdition d'information dans ces récits filmés, car les interviews n'ont pas été assez travaillées. De même, les *quelques plans qui illustrent les propos* — réplique sur un plateau de théâtre, images des interlocutrices avec leurs enfants, scènes de rue — sont souvent redondants, toujours pauvres. Mais les interviews de gens qui racontent leur vie sont de toute façon bonnes à prendre. Comment une mère de neuf enfants, veuve, parvient à se débrouiller seule dans le maquis administratif, comment on *ressent l'école quand on a deux mères pour un seul père*, et aussi « *jusqu'où peut aller une femme pour retrouver la norme quand elle en est sortie* : tout cela ne peut qu'être passionnant à entendre.

Dans *le Juste Droit*, une animatrice du centre d'I.V.G. de Colombes dit avoir délivré un certificat de virginité à une Algérienne. Elle n'en revient pas, comme d'un anachronisme, *alors que, dans les larmes de sang*, on en parle beaucoup. Les films se répondent ainsi, se complètent.

Le film de Sandra Zadeh et Serge Poljinsky, produit dans le cadre du Collectif du grain de sable, n'est pas un documentaire, mais une fiction étayée par une enquête, élaborée avec des médecins, des responsables du Mouvement français *pour le planning familial* et des groupes de femmes. Le personnage principal, Sophie Dubois, est une synthèse des cas étudiés. Sophie Dubois est mariée, elle a un travail fatigant, prolongé par le travail à la maison, elle a deux enfants bruyants. Elle se retrouve enceinte, elle va interrompre sa grossesse. On la suit dans ses démarches, et peu importe la caricature : le film est réalisé avec suffisamment d'intelligence pour qu'on n'en souffre pas.

Contrairement aux *Larmes de sang*, *le Juste droit* donne un maximum d'informations. On assiste à la fin d'un avortement, à un « mercredi des jeunes » du planning familial où sont présentés clairement les moyens de contraception. Le ton général est vif, optimiste.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

SELON LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

Les grands circuits d'exploitation devront faire disparaître leurs pratiques anticoncurrentielles

Les trois grands circuits d'exploitation, Gaumont-Pathé, U.G.C. et Parafrance, vont devoir prendre toutes mesures nécessaires *« pour faire disparaître les pratiques anticoncurrentielles »* constatées par la commission de la concurrence et des prix. La décision vient de paraître au *Bulletin officiel des services des prix (BOSP)*. M. René Monory, ministre de l'économie, a écrit aux trois présidents-directeurs généraux des sociétés incriminées et les invite également, *« en liaison avec ses services et ceux relevant du ministre de la culture et de la communication, à participer à l'élaboration d'un code de bonne conduite en vue de normaliser les rapports entre distributeurs et exploitants de films cinématographiques »*.

L'avis de la commission porte aussi sur les sociétés de télévision, accusées d'entraver *« le déroulement normal du marché »*. Il vient, après une enquête dont nous avions publié la conclusion (voir les articles de Dominique Pouchin, *le Monde* du 19 mai) et qui a été effectuée à la suite d'une plainte déposée par un exploitant de banlieue : il accusait l'U.G.C. de faire pression sur les distributeurs pour qu'il ne soit pas fourni en films.

L'enquête, menée par les services de la direction générale de la concurrence et de la consommation, a constaté la position dominante que détiennent les trois grands circuits d'exploitation. Ils programment près du tiers des quatre mille quatre cents salles de cinéma, mais surtout la quasi-totalité des salles d'exclusivité où les films nouveaux commencent leur carrière.

La commission de la concurrence a relevé la modification unilatérale des contrats en cours, qui lient les circuits d'exploitations avec les distributeurs (ces modifications intervenant lorsque un film ne rencontre pas le succès escompté), des clauses limitant la liberté des relations commerciales entre producteurs et distributeurs, les difficultés d'approvisionnement en films rencontrées par les petits *exploitants lorsqu'ils ne sont pas affiliés à* l'un des circuits.

Pour ce qui concerne les sociétés de télévision, la commission constate qu'elles *« détiennent une position dominante dans la diffusion des films cinématographiques »*. D'un côté, il y a quatre milliard de téléspectateurs pour les cinq cent cinquante films qui passent sur le petit écran, et, de l'autre, dans les salles, cent soixante-dix millions de spectateurs pour cinq mille films présentés. Les chaînes *« entravent le fonctionnement normal »* du marché cinématographique en *« maintenant les prix d'achat des droits de diffusion des films à un niveau manifestement incompatible avec les exigences d'amortissement de ces films »*. Un film coûtant dix fois moins qu'une dramatique, la télévision assure le tiers de son programme de grande écoute avec une charge financière qui se situe entre 3 et 6 % de son budget.

Des abus rendus inévitables

En conclusion, la commission de la concurrence attire l'attention sur *« les dangers du déséquilibre ainsi créé au préjudice tant de la production cinématographique que de la création spécifique à la télévision, et à bref délai, de l'approvisionnement des sociétés de programme en films de qualité d'origine nationale »*.

Cependant, la législation sur les pratiques anti-concurrentielles n'est pas applicable à la télévision. La commission fait remarquer que les abus *« sont en pratique rendus inévitables par un faisceau de contraintes qui limitent étroitement la liberté de négociation des sociétés de programme avec les détenteurs de droits de diffusion »* (le monopole de la diffusion des programmes de télévision est attribué aux chaînes par la loi de 1974 ; leurs ressources sont limitées et subordonnées chaque année à l'autorisation du Parlement ; FR 3 répond à la vocation cinématographique *qui lui a été prescrite*).

THÉÂTRE

« LES FAUSSES CONFIDENCES », de Marivaux

Lorsque Madeleine Renaud a joué, en 1946, *les Fausses Confidences*, au théâtre Marigny, — je l'entends et la vois encore — les erreurs de la mise en scène étaient estompées, « étourdies », par *la grande toile peinte* de Brianchon qui, au-delà des portes vitrées du salon, faisait chanter un fouillis de frondaisons et de fleurs.

Aujourd'hui, au théâtre de Saint-Denis, les intentions de la mise en scène de Jacques Lassalle et l'art des comédiens sont écrasés, éteints, par le décor laid et « injouable » de Yannis Kokkos.

Le grand plateau est divisé en trois zones distinctes de jeu. A notre gauche, un grand escalier, dont la courbe, les marches de bois ciré, la rampe de fer forgé, sont belles. Escalier sûr de lui, pas de la frime, qui est sans doute, du point de vue de la technique du décor, un exploit. *Mais un escalier si monumental*, au théâtre, n'offre pas la souplesse d'emploi dont savent faire preuve ceux d'Hitchcock, au *cinéma*. Cet escalier encombre les yeux et les esprits, sur ses marches les acteurs restent, si l'on ose dire, entre deux chaises, qu'ils y soient debout ou assis. Les paroles des *Fausses confidences ne sont pas de celles qu'on se dit au passage*, entre deux paliers. Tout ce qui est prononcé et joué dans cet escalier n'est pas dans son assiette, est gauche et malaisé. Jacques Lassalle l'a voulu, sûrement, mais il faut se méfier des intentions intelligentes, nulle part autant qu'au théâtre ne se confirme le propos de *Bouvard et Pécuchet* selon lequel la pire bêtise est celle de *l'intelligence. Ce gauche et ce* malaisé de l'escalier du décor ne se changent pas en autre chose, ne signifient pas, restent courts.

A droite de l'escalier, une deuxième zone de jeu, coincée entre le dessous de l'escalier et une paroi de profil, un mur perpendiculaire à la rampe de l'avant-scène. C'est là un faux espace, un lieu pour rien, on a *le sentiment que les gens pourraient* tout au plus y poser leur canne, leur chapeau, sans s'attarder. Les acteurs que le metteur en scène plante là semblent comme privés de projet, privés d'eux-mêmes. S'il y a eu là une « idée d'espace non viable », cette idée ne passe pas non plus. *Cette zone a juste pour* effet d'empêcher les spectateurs *de voir et d'entendre ce qui se* passe là.

Reste, plus à droite encore, jusqu'au bord droit de la scène, une troisième zone de jeu, celle-là plus ingrate encore, parce que bloquée, face à nous, à quelques centimètres de la rampe, par un haut mur aveugle dans lequel est découpée une petite porte invisible. Ce n'est même pas un couloir, c'est comme une longue oubliette. Les acteurs *sont*, là aussi, « empêchés ». L'anomalie du terrain colore tout leur comportement.

C'est donc un décor fait de trois zones injouables. C'est voulu, c'est évident. Mais est-ce utile ? Est-ce perspicace ? D'autant plus que toutes ces surfaces, tout ce grand décor importun, sauf les marches et la rampe de l'escalier, sont peints uniformément dans une couleur saumon glauque, agressive, écœurante, qui fait songer aux sauces de certains plats de luxe pas bons, ou au crépi granité et luisant de certains pavillons hideux. Qu'est-ce que la laideur ? Difficile à définir, on le sait. Mais la laideur, c'est ça, cette immense couche peinturlurée mayonnaise à la tomate.

Ce décor est omniprésent, impossible pendant la soirée de penser à autre chose. Moi je n'ai pas pu percevoir autre chose, sinon qu'Emmanuelle Riva a été coiffée et maquillée à son détriment, ce qui n'est pas malin non plus. A part cela, elle est bien, Emmanuelle Riva, comme d'habitude. Les autres acteurs ont été maintenus à mi-chemin, dans l'esquisse, comme des silhouettes, sauf Maurice Garrel (le valet Dubois), qui présente une interprétation très fouillée, originale, très savante, même trop, car une telle performance sent la caboche, l'application, alors qu'il serait mieux de suivre le conseil de Marivaux : *« Il faut que les acteurs ne paraissent jamais sentir la valeur de ce qu'ils disent. »*

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Saint-Denis, 20 h. 30.

ARTS ET SPECTACLES

ROCK

La nouvelle tournée de Léonard Cohen

Léonard Cohen donne aux chansons le temps de se développer, de mûrir avant de surgir comme des confidences et de lancer des thèmes, des obsessions propres à notre époque comme la liberté de l'individu, l'héroïsme romantique ou l'engagement politique. Cohen a trouvé, dit-il lui-même ironiquement, « *la non-certitude* ». Il ne se précipite pas, il laisse aller les choses, il prend la vie tranquillement en choisissant tantôt le décor de Montréal tantôt celui de Los Angeles. Et ainsi il écrit des livres de prose et de poèmes mélangés comme *Death of a lady's man* paru au Canada il y a quelques mois et aux Etats-Unis il y a quelques semaines ; de la même manière, il compose les chansons, et d'abord la mélodie, puis les mots que souvent il modifie comme dans *The Guests* qui ouvre son dernier album et dont la première version remonte à une quinzaine d'années.

Voici trois ans et demi que Léonard Cohen n'avait pas donné de concert. Depuis quelques semaines, il s'est lancé dans une nouvelle tournée avec le groupe Passenger rencontré à Austin, au Texas. Et lui qui aime la spontanéité, qui veut toujours garder une place à l'improvisation, est heureux, car les musiciens de Passenger ajoutent leurs propres émotions à une musique que Cohen définit lui-même « *comme une sorte de blues oriental* ». « *Toute ma famille*, poursuit-il, *vient de Russie. Ceux du côté de mon père sont arrivés au Canada en 1850. Ma mère, elle, a débarqué en 1921 et elle était un vrai personnage de Tchékhov. Elle avait une voix très basse. Juste avant de mourir, il y a quelques mois, elle m'a rappelé le genre de chansons russes que je chantais avec elle quand j'étais enfant.* »

Aux musiciens de Passenger se sont joints Raffi Hakopian, un violoniste russe de Los Angeles, et John Bilezikjian, un joueur d'oud d'origine arménienne. Tous font un grand travail musical, perceptible dans le remarquable album (*Recent songs*) qui vient de sortir, mettent en valeur les subtilités mélodiques de la musique de Léonard Cohen.

Il y a seulement douze ans que Cohen chante en public — la première fois, c'était au festival folk de Newport, poussé par Judy Collins qui avait enregistré un an auparavant *Suzanne*. Il avait alors trente-trois ans, et il avait déjà publié des poèmes et des romans, *The favorite game, Parasite of heaven* et *Beautiful losers*. Le ton intimiste qu'il apportait, le timbre de sa voix, cette manière de chanter tout en murmures, allaient faire de lui une « rock-star » malgré lui. Avant, parce qu'il avait mené une vie d'errance entre New-York, la Grèce et le Canada, il avait bien connu la génération des chanteurs américains de folk des année 60. « *Un jour de 1976, trois semaines avant sa mort, j'ai rencontré à New-York Phil Ochs*, dit Léonard Cohen. *Il avait l'air d'un clochard. Il m'a demandé un dollar. Je lui ai dit : Viens avec moi. J'ai passé la journée avec lui. Il n'avait pas un sou. Ses deux mains étaient écorchées à force de se battre. Il m'a dit qu'il était le chef d'une organisation qui contrôlait le F.B.I., la mafia et le monde. C'était très triste. Il était parti complètement dans les fantaisies du pouvoir qui avaient tant préoccupé la génération des années 60 — on disait alors : le pouvoir dans les mains de la jeunesse, le pouvoir dans le cœur. Phil Ochs, dans les années 70, voulait garder l'idéalisme. C'était un vrai poète et un grand chansonnier mal compris. Il était déchiré par l'idée d'exprimer les besoins des masses et le souci d'être une « rock-star » lui-même.* »

Aujourd'hui, Léonard Cohen se présente au public avec des chansons un peu mystiques. « *Les gens*, dit-il, *en ont assez du relativisme. Ils ont besoin de retrouver les manifestations de l'absolu dans la vie.* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Pavillon de Paris, lundi 22 octobre, à 20 h.
★ Album Recent Songs, C.B.S. 86097.

Yellow Magic Orchestra au Palace

Le rock japonais, on s'en fait une image. Un univers technologique, une musique chargée de violence urbaine, les cités tentaculaires, l'asphalte et les gaz toxiques... Il existe une scène du rock nippon qui est née un peu de tout cela et n'a pas encore passé les frontières.

On espérait beaucoup du Yellow Magic Orchestra, en dépit d'un disque insipide, parce qu'il était le premier représentant du rock japonais à se produire en France. Tous les espoirs d'exotisme, de spécificité ont été déçus. Le Yellow Magic Orchestra ne s'est pas montré à la hauteur des rêves technologiques suscités par le cadre dont il est issu.

La scène du Palace est investie par un matériel imposant — comme on n'en avait jamais vu — des synthétiseurs, des ordinateurs reliés par de multiples fils, des magnétophones avec bandes pré-enregistrées, un véritable laboratoire où les lumières rouges et vertes des voyants-témoins ne cessent de clignoter. Seules une batterie et une guitare servent de lien avec la tradition. Six musiciens, dont une femme, sont vêtus avec goût, le visage caché par des masques antipollution. Mais on attendait plus de folie dans les thèmes, plus d'originalité dans les idées, plus de liberté dans l'exécution, on attendait un mélange de cultures, une identité plus profonde ; au lieu de cela on a eu droit à une mixture impersonnelle, sans élan, empruntant à tous les clichés de la disco.

Faire appel à la collaboration de Kenzo, inviter le tout-Paris de la mode, c'était vouloir créer un événement à partir de rien. On a abouti à pas grand-chose, juste quelques bâillements surfaits.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez A & M, distr. CBS.

□ Le poète patoisan et artiste lillois, Léopold Simons, vient de mourir à Lille. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Journaliste, dessinateur, peintre, homme de théâtre et de radio, Léopold Simons a passé toute sa vie à chanter sa terre natale. Il a notamment écrit des pièces de théâtre et plusieurs milliers de sketches consacrés à la vie des quartiers populaires du Nord, ce qui lui valut une grande célébrité dans la région.

VARIÉTÉS

Nana Mouskouri

Le music-hall célèbre cette année des anniversaires. Après Johnny Hallyday, voici Nana Mouskouri, qui fête, elle aussi, ses vingt ans de chansons en présentant, comme à son habitude, un récital à l'Olympia devant un autre public populaire, mais plus aisé et plus âgé.

La rencontre à Athènes avec Manos Hadjidakis, le brillant compositeur grec de « Jamais le dimanche », a déterminé, à la fin des années 50, la vocation de Nana Mouskouri. Hadjidakis lui a écrit des chansons et, presque aussitôt, elle a commencé une carrière internationale, chantant en Allemagne, en Angleterre, aux Etats-Unis, en France, constituant très vite un répertoire interfrontières de chansons généralement de bonne facture, qu'elle appartiennent à l'air du temps ou au folklore. Elle chante d'une voix très pure, qui étire les mots, avec une diction exemplaire et un ton tout en douceur. Mais la voix, si belle au sens classique du terme, si travaillée, manque d'émotions, d'âme. Sans doute cette carrière sans véritable port d'attache est-elle pour quelque chose dans cette absence profonde de personnalisation.

C. F.

★ Olympia, 21 h.

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (073-57-50), 19 h. 30 : Simon Boccanegra.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; les Fausses Confidences.

Les autres salles

Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : l'Os ; la Conférence des oiseaux.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-88-50), 20 h. 30 : Méphisto. — Chapiteau (365-91-40), 20 h. 30 : Darling, darling.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Eglise Saint-Merri (222-95-38), 21 h. : la Passion de Jeanne d'Arc.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Audience ; Vernissage.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Marie de l'Incarnation ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 30 : la Poube. — II, 18 h. 30 : les Epiphanies ; 20 h. 30 : Série blême ; 22 h. 30 : Jef.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche (548-92-97), 21 h. : Neige.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : la Belle de Cadix.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : Bruno Garcin.
Théâtre du Marais (278-03-53), 22 h. 15 : Arlequin Superstar.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. : Marie Bizet ; 22 h. 15 : le Futur aux herbes ; 23 h. 30 : Ces vilains bonshommes.
Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : P. Triboulet ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : Pit et Pick Vankergueluff.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 18 h. 30 : Tallia ; 20 h. 30 : Coupe-moi le souffle ; 22 h. : Deux Suisses. — II, 18 h. 45 : les Babouches ; 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 15 : Les hommes... j'aime ça.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : M. Buhler ; 21 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 et 22 h. 15 : le Plaisir de rompre ; les Pavés de l'ours.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 45 : Florence Blot ; 22 h. 15 : Douby ; 23 h. 30 : R. Marino. — II, 20 h. 30 : l'Espion suisse ; 21 h. 30 : Abadie donc... ; 22 h. 30 : J' t'en prie, pas devant le carreau.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 19 h. 30 : La baleine rit jaune ; 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c.., ma télé est malade.
Sélénite (033-53-14), I, 20 h. 30 : Strasbourg purée ; 22 h. : l'Affreuse Jojote. — II, 21 h. : Des chômeurs pleins d'ambition ; 22 h. 30 : Mélodrambulant.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond.. ou comment s'en dé..babarrasser.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole. Ane.

Les concerts

Théâtre de l'Athénée, 21 h. : E. Obrastsova, soprano ; V. Tchatchava, piano (Tchaïkovski, Rachmaninov, Prokofiev).

Lundi 22 octobre

Salle Gaveau, 21 h. : Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol. J. Norman (Haendel, Purcell, Haydn, Sciortino).
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres A. Bernard (musique du seizième et du dix-septième siècle).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : El Bacha (Beethoven).
American Center, 21 h. : G. M. E. B.-Lauréats américains (Payen, Krieger, Melby...).
Radio-France, 20 h. 30, Musique soviétique contemporaine : Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. A. Witt (Gubaidulina, Denisov, Schnittke).

Le music-hall

Lucernaire (544-57-34), 20 h. : A. Mirapeu ; 22 h. 30 : B. Arnac.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.

Jazz, pop', rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Gérard Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Sugar Blue ; 23 h. : Azuquita y su Melao.
Riverbop (325-93-71), 22 h. : Yosper Van T'Hoff, D. Lockwood, A. Romano.
Le 28-Rue-Dunois (584-72-00), 18 h. 30 : J. Moitlé Solo.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Art Zoyd, Vortex, Univers zéro, Yochk 'O Seffer.
Golf Drouot (770-47-25), 22 h. : Soho.
Théâtre Noir (797-85-14), 22 h. 30 : Josy Mass.

La danse

Théâtre 55, 20 h. : Jak Siriez.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans · (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Colonel Effingham's Raid, d'I. Pichel ; 17 h. : Wait' til the sun shines, Nelly, de H. King ; 19 h. : Week-end, de P. Kjaerulff-Smidt ; 21 h. : Mandat d'arrêt, de R. Thomas.

Les exclusivités

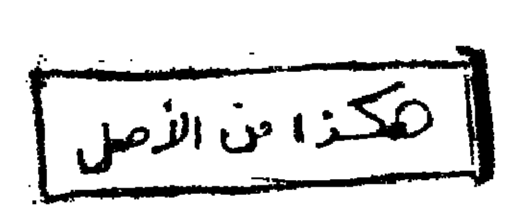
ADOLF ET MARLENE (All., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
ALIEN (A., *, v.o.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (354-34-83) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08), Concorde, 8ᵉ (359-92-84) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93), Berlitz, 2ᵉ (742-60-33), Athéna, 12ᵉ (343-07-48), Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23), Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64), Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
APOCALYPSE NOW (A., *, v.o.) : Quartier Latin, 5ᵉ (326-84-65), Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; v.o.-v.f. : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; v.o. : Mayfair 16ᵉ (525-27-06), Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70), Richelieu, 2ᵉ (233-56-70), Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14), Français, 9ᵉ (770-33-88), Fauvette, 13ᵉ (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23), Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16), Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27), Wepler, 18ᵉ (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74).
L'ASSOCIE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31).
AU REVOIR A LUNDI (Fr.) : Biarritz, 8ᵉ (723-69-23), Caméo, 9ᵉ (246-66-44), Miramar, 14ᵉ (320-89-52), Ternes, 17ᵉ (380-10-41).
BETE, MAIS DISCIPLINE (Fr.) : Français, 9ᵉ (770-33-88).
BOB DYLAN, RENALDO ET CLARA (A., v.o.) : Palais des arts, 3ᵉ (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
LE CHAMPION (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-19-23), Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
CHARLES ET LUCIE (Fr.) : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33), Marignan, 8ᵉ (359-92-82).
CHER PAPA (It., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5ᵉ (633-87-59), Pagode, 7ᵉ (705-12-15), Monte-Carlo, 8ᵉ (225-09-83), Parnassien, 14ᵉ (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70).
CHROMOSOME 3 (Ang., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71). V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
CLAIR DE FEMME (Fr.) Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Capri, 2ᵉ (508-11-69) ; Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03).
CORPS A CŒUR (Fr.) : le Seine, 5ᵉ (325-95-99), h. sp.
LA DROLESSE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5ᵉ (337-57-47).
DES SUISSES DANS LA GUERRE CIVILE D'ESPAGNE (Suis.) : le Seine, 5ᵉ (325-95-99).
LE DIVORCEMENT (Fr.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
L'ECOLE EST FINIE (Fr.), Gaumont-les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Bonaparte, 6ᵉ (326-12-12) ; Montparnasse 83, 6ᵉ (544-14-27) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
EN ROUTE VERS LE SUD (A., v.o) : Elysées Point Show, 8ᵉ (225-67-29).
ET LA TENDRESSE, BORDEL (Fr.), U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
L'EXECUTION DU TRAITRE A LA PATRIE ERNST S. (Suis.) : le Seine, 5ᵉ (325-95-99), h. sp.
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Fr.-Belg.) : Calypso, 17ᵉ (380-30-11).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45).
FOLIE-FOLIE (A., v.o.) : Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; France-Elysées, 8ᵉ (723-71-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).
HAIR (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6ᵉ (633-22-13) ; U.G.C. Marbeuf, 8ᵉ (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32).
HEROES (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2ᵉ (742-83-90) ; Saint-Michel, 5ᵉ (326-79-17) ; Paramount-Elysées, 8ᵉ (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).
HEXAGONAL'S ROCKERS (Fr.) : Vidéostone, 6ᵉ (325-60-34).
IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6ᵉ (544-14-27) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Madeleine, 8ᵉ (742-03-13) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5ᵉ (354-39-47).
JANE SERA TOUJOURS JANE (All., v.o.) : Marais, 4ᵉ (278-47-86).
LA LETTRE ECARLATE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).
LA LUNA (It., v.o.) (**) : Gaumont-Les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Quintette, 5ᵉ (354-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14ᵉ (322-
19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41).
MICKEY-JUBILE (A., v.f.) : Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Epée de Bois, 5ᵉ (337-57-47).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6ᵉ (222-87-23).
MOONRAKER (A., v.o.) : Boul'Mich, 5ᵉ (354-48-29) ; U.G.C.-Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Publicis-Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8ᵉ (359-31-97). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; U.G.C.-Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount-Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).

Les films nouveaux

IRACEMA, film brésilien de Jorge Bodanzky. — V.o. : La Clef, 5ᵉ (337-90-90) ; Olympic, 14ᵉ (542-67-42).
LE JUSTE DROIT, film français de M. Polijnsky. — Jean-Renoir, 9ᵉ (874-40-75) ; la Clef, 5ᵉ (337-90-90).
LA DEROBADE, film français de Daniel Duval. — U.G.C. Opéra, 2ᵉ (261-50-32) ; Cluny Ecoles, 5ᵉ (354-20-12) ; Rotonde, 6ᵉ (633-08-22) ; Odéon U.G.C., 6ᵉ (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8ᵉ (225-37-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; Caméo, 9ᵉ (246-66-44) ; Max-Linder, 9ᵉ (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; Trois Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Secrétan, 19ᵉ (206-71-33).
SANS ANESTHESIE, film polonais d'Andrzej Wajda. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 5ᵉ (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Saint-Germain-Village, 5ᵉ (633-87-59) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Forum des Halles, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (387-35-43).
LE POINT DOULOUREUX, film français de Marc Bourgeois. — Le Seine, 5ᵉ (325-95-99).
LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE, film américain de John Hough. — V.o. : U.G.C. Danton, 6ᵉ (329-42-62) ; Ermitage, 8ᵉ (359-15-71). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; la Royale, 8ᵉ (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13ᵉ (331-06-19) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Magic-Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Napoléon, 17ᵉ (380-41-46).
LE PIEGE A CONS, film français de J.-P. Mocky. — Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Balzac, 8ᵉ (561-10-60) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Cinémonde Opéra, 9ᵉ (770-01-90) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18ᵉ (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14ᵉ (331-51-16) ; Quintette, 5ᵉ (354-35-40).
LES LARMES DE SANG, film algérien de Ali Akika (parlé français). — La Clef, 5ᵉ (337-90-90).
COURAGE, FUYONS, film français de Yves Robert. — Gaumont les Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; A.B.C., 2ᵉ (236-55-54) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Saint-Germain-Studio, 5ᵉ (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15ᵉ (828-42-72) ; Victor-Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Wepler, 18ᵉ (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20ᵉ (797-02-74).
LES MOTOS DE LA MORT, film américain de Donald Hilette. — V.f. : Paramount-Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount-Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13ᵉ (550-13-03) ; Paramount-Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).







SPECTACLES

LE MORS AUX DENTS (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e 246-66-44).
LE MOUTON NOIR (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NIGHT HAWKS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
NOM DE CODE : JAGUAR (Esp.-A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
NORMA RAE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
ON EST VENU LA POUR S'ECLATER (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18).
OU ES-TU ALLE EN VACANCES ? (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PASSE TON BAC D'ABORD (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES PETITES FUGUES (Suisse) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Madeleine, 8e (742-03-13) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
ROCKERS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE RABBIN AU FAR-WEST (A. v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LE SYNDROME CHINOIS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; George-V, 8e (225-41-46) (70 mm); Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Miramar-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
TAPAGE NOCTURNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
THE BIG FIX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
UN NEVEU SILENCIEUX (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE VAMPIRE DE CES DAMES (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LA VIE PRIVEE D'UN SENATEUR (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Napoléon, 17e (380-41-46).
WEST INDIES (Fr.-Maur.) : Palais des Arts, 3e (278-62-98).
ZOO ZERO (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

A BOUT PORTANT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'ANGE BLEU (All., v.o.) : Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25).
AMARCORD (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
BEN HUR (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-83-98).
LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FANTASIA (A., v.f.) : Gaumont rive gauche, 6e (548-26-36) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LES FRERES KARAMAZOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
LE JOURNAL D'ANNE FRANK (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LE MATAMORE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. impairs.
LE PARRAIN No 2 (A.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) j. pairs.
REPULSION (A., v.o.) (**) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Miramar, 14e (320-89-52).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) H. sp.
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

Les festivals

KUROSAWA (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Yojimbo. — Action République, 11e (805-51-33) : Scandale.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Monkey Business.
CINEMA ANGLAIS, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : Privilège.
HUSTON MOVIE'S, Olympic, 14e (542-67-42), v. o. : L'homme qui voulait être roi.
FILMS ALLEMANDS, Racine, 6e (633-43-71), v. o. : la Vedette.
ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, Voyage en ballon, le Ballon rouge.
L'AUTRE GUERRE, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Queimada; Pour l'exemple.
HISTOIRES D'AMOUR, v.o., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Elle et Lui.
GODARD, TRUFFAUT, RESNAIS, Ranelagh, 16e (288-64-44). — En alternance : Hiroshima, mon amour ; L'homme qui aimait les femmes ; Vivre sa vie.
HUMPHREY BOGART (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Echec à la Gestapo.

ÉCHECS

TROIS NOUVEAUX QUALIFIÉS POUR LE CHAMPIONNAT DU MONDE

On connaît désormais sept des huit candidats au titre de champion du monde d'échecs qui s'affronteront l'an prochain en un tournoi par élimination. Le vainqueur rencontrera le tenant actuel, le Soviétique Anatoly Karpov.

Les trois derniers qualifiés qui viennent de remporter le second « interzonal », avec chacun 11,5 points sur 17 possibles, sont Robert Hubner (R.F.A.), Lajos Portisch (Hongrie) et Tigran Petrossian (U.R.S.S.). Ils rejoignent Boris Spassky (U.R.S.S.) et Victor Kortchnoï (apatride); qualifiés d'office, et les deux vainqueurs du premier « interzonal », les Soviétiques Mikhaïl Tahl et Lev Polugajevski. Les Hongrois Ribli et Adorjan disputent un match de barrage pour occuper la huitième place.

Cinq Soviétiques, dont un dissident, deux Hongrois, un Allemand. La suprématie de l'Est est à peine entamée et les étoiles de 1980 seront, à bien peu près, celles qui brillaient il y a dix ans déjà. La vieille garde a la vie dure.

BRIDGE

LES ÉTATS-UNIS CHAMPIONS DU MONDE

Rio-de-Janeiro (A.F.P.). — Les Etats-Unis ont remporté ce week-end le vingt-quatrième championnat mondial de bridge, qui se déroulait à Rio-de-Janeiro. L'équipe américaine a totalisé 253 points, devançant de peu la sélection italienne, qui a terminé avec 248 points. Se sont classées ensuite : l'Australie, Formose, Panama et le Brésil.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le cordon de velours

C'est toujours un peu pareil avec Anouilh. On est d'abord séduit, frappé par la cocasserie de la situation, la drôlerie des répliques, leur vigueur, leur justesse. On est bouche bée devant la qualité, si rare au petit écran, d'un jeu porté par la force et l'impact du texte. Samedi soir encore, on a été subjugué, époustouflé par cette histoire, la Belle Vie, merveilleusement bien agencée, d'une famille d'aristocrates allemands, échappant à la potence au lendemain d'un embryon de révolution à Munich en 1918, à condition de se donner en spectacle aux visiteurs du château-musée où elle est logée.

L'idée est marrante au départ. Elle va, elle vient, elle rebondit de l'un à l'autre camp, celui des représentants du peuple et celui des héritiers de la noblesse, avec une égale jubilation vengeresse. Et puis, au bout d'un moment, il y a quelque chose, quelque part, qui se met à grincer, à se coincer. La machine à divertir se grippe, a des ratés. On rit moins, on se sent légèrement mal à l'aise, surtout si, ayant déjà eu l'occasion de voir le film en projection, il s'agit d'une seconde lecture privée de l'essentiel : l'effet de surprise.

Vaguement gêné, on commence à se demander pourquoi. On cherche des raisons et, naturellement, des responsables. Dans ces cas-là, ça n'est jamais soi. C'est forcément ceux d'en face, ceux qui délivrent la marchandise. Bon, mais alors qui ? Pas les comédiens. Pas Jacques François, il n'a jamais été meilleur. Pas Jean Le Poulain, enfin tenu en bride, en lisière, empêché d'en faire trop par un scénario taillé au cordeau. Pas le réalisateur : sa mise en scène est parfaite. Une sobre mise en place, rien de plus.

Reste l'auteur. Et cette façon qu'il a d'escamoter d'une pirouette, d'une entourloupette, l'essentiel du débat. Le triomphe de la révolution, ce n'est pas la haine à ses yeux, c'est l'amour, c'est la tendresse. Entre qui, en l'occurrence ? Entre une putain et un noceur, entre un maître et son valet. On ne s'en étonnera pas : prostituées et larbins sont habitués à se frotter à la puissance et à l'argent. Rien, ici, ne rapproche en réalité le peuple et la bourgeoisie séparés par un cordon de velours infranchissable. En fin de parcours, ce théâtre dans le théâtre se referme au contraire sur une famille de ci-devant plus unie, plus accessible et plus humaine, sortie grandie de l'épreuve.

Ce qui agace, au fond, c'est l'indéracinable indulgence d'Anouilh pour l'ordre établi et son mépris ouvert pour l'ordre nouveau, source inévitable de crimes, d'abus et de sottises au moins égales aux précédentes. C'est l'Occupation et la Libération renvoyées dos à dos. C'est l'affirmation réitérée que le monocle et le béret ne vont pas ensemble et qu'à tout prendre...

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 22 octobre

CHAINE I : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.

19 h C'est arrivé un jour.
A l'heure où les pigeons dorment.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Décentralisation, 10 000 francs pour suivre son mari.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « la Vie de Thomas Edison ».
Film américain de C. Brown (1940), avec S. Tracy, R. Johnson, L. Overmann, G. Lochart, H. Travers, C. Coburn (N. Rediffusion).
De 1872 à 1929 la vie et les découvertes scientifiques (lampe électrique à filament de carbone, en particulier) de l'inventeur américain Thomas Edison.
Biographie édifiante, à la manière hollywoodienne, d'un grand homme qui fut la fierté des Etats-Unis. C'est surtout la dimension humaine apportée par Spencer Tracy à son personnage qui fait l'intérêt du film.

22 h 10 Débat : An 3000.
Avec comme invités MM. Alexis Dejou (délégué général d'E.D.F.), Robert Bonnefille (professeur d'électricité industrielle au Conservatoire national des arts et métiers), Georges Vendryes (directeur des applications nucléaires industrielles au Commissariat à l'énergie atomique).
l'énergie atomique), Pierre Lehmann (*professeur à la faculté des sciences) et Victor Vasarely (dans le rôle de Candide).*

23 h 10 Journal.

CHAINE II : A 2

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Mme Monique Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, parle de la famille, de l'avortement et de la contraception.

21 h 40 Série documentaire : Aragon, dits et non-dits.
Première d'une série de six émissions proposées par Jean Ristat. Réal. Raoul Sangla. Evocations, confidences-souvenirs, réflexions à brûle-pourpoint pendant six heures de conversation, dont la première porte sur la période surréaliste. Derrière le masque blanc, un poète parle.

22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.

23 h 20 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Avec M. P.-C. Taittinger.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : « l'Etoile mystérieuse ».

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma public : « Julie pot de colle ».
Film français de P. de Broca (1976), avec M. Jobert, J.-C. Brialy, A. Stewart, A. David, C. Alers, P. Rouleau.
Un quadragénaire, fondé de pouvoir d'une grande banque européenne, se trouve, à la suite d'un voyage d'affaires au Maroc, encombré d'une charmante rousse qui lui a dit avoir tué son mari et qu'il a aidée en camouflant le crime.
Bien loin des modèles de la comédie américaine, dont scénariste et réalisateur semblent s'être inspirés, ce film superficiel se traîne dans une fantaisie laborieuse.

21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, Présence des arts : Les Picasso de Picasso.
20 h., « La Petite Fille et le Voleur », de C. Semprun-Maura. Avec R. Favey, R. Mollien.
20 h. 32, « Finie la créature », d'I. Iredynski, traduction B. Grzegorzewska. Avec P. Marlé.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le dit de Maurice Scève ou les métamorphoses du regard.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La Goutte-d'Or.
Lire notre article ci-contre.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (de 18 h. 2 à 18 h. 30, Jazz-time).
20 h., Les grandes voix : Maria Ceboratti.
20 h. 30, « Paris-Moscou » : En direct du grand auditorium de Radio-France — Orchestre symphonique de la Radio de Cologne, dir. Antonio Wit, avec Ch. Caskel, percussion ; G. Kremer, violon : « Concerto pour percussion et orchestre », de Gubaidulena ; « 3e Concerto pour violon », de Schnittke ; « Concerto pour violon », de Denisov.
23 h., *Ouvert la nuit : La radio d'hier*, par Myriam Soumagnac ; 1 h., Douces musiques.

Mardi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h Télévision scolaire.

12 h 15 Réponse à tout.

12 h 35 Midi première.

13 h Journal.

13 h 45 Les après-midi de TF 1.
La regard des femmes, d'E. Ruggieri ; 13 h. 50, Etre à la une ; 14 h. 5, Télévision scolaire : Les loisirs dans notre vie ; 14 h. 30, Amicalement vôtre (série) ; 15 h. 20, Mardi-guide ; 15 h. 45, Le regard des femmes sur la mode : Les fausses fourrures ; 16 h. 45, Chant et contre-chant ; 17 h. 10, Livres-service : A. Bourin reçoit M. Ancelot et J. Nin ; 17 h. 40, Cuisine : Du foie aux choux rouges.

18 h TF 4.

18 h 30 L'île aux enfants.

18 h 55 C'est arrivé un jour.
La conscience.

19 h 10 Une minute pour les femmes.
Les enfants qui oublient d'être propres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.

20 h Journal.

20 h 35 Histoire de la marine. — 1) A la découverte de la mer.
Réalisation : D. Costelle, J.-M. Leblon.
Après les avions et les trains, une nouvelle grande mise en scène du passé, un nouvel épisode, selon M. Costelle, de « la conquête de la Terre par l'homme ».

21 h 30 Indications.
Magazine d'I. Barrère et E. Lalou : La nouvelle toxicologie.

22 h 30 Les musiciens du soir.
Ensemble instrumental de Tournon et Chorale le Madrigal de Valence, direction Gérard Lacombe.

CHAINE II : A 2

12 h Au jour le jour.

12 h 10 Passez donc me voir.

12 h 30 Feuilleton : le Mariage de Chiffon.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

14 h Aujourd'hui madame.
Dans notre assiette, danger ou longévité.

15 h Série : Bonanza.
La course à la potence.

15 h 55 Libre parcours : l'ONU.

17 h 20 Fenêtre sur... Point 2000.
Les graphes.

17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Zanett ; Les Quat'z'amis ; Discopuce ; Lippy le lion.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers de l'écran : « le Message ».
Film anglo-arabe de M. Akkad (1976), avec A. Quinn, I. Papas, M. Ansara, J. Sekka, M. Forest, D. Thomas, G. Hagon.
Au septième siècle à La Mecque, ville dominée par une famille d'aristocrates et où l'on pratique le culte de nombreuses idoles, un berger prêche une nouvelle religion monothéiste. Banni avec sa famille et ses fidèles, il va lutter pour imposer sa croyance.
La naissance de l'Islam dans un film à grand spectacle (divisé en deux parties aux « Dossiers de l'écran » de tradition hollywoodienne. Pour information historique.
Vers 22 h., débat : Histoire de l'islam.
Avec, parmi les invités, le cheikh Si Hamza Boubakeur, MM. André Miquel, professeur au Collège de France, Jamal Bencheikh, directeur du département des études arabes à Paris-VIII, Mme Mafida Diop.

23 h 30 Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.

18 h 55 Tribune libre : quinzaine du désarmement.
Le « Pugwash ».

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse.

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma pour tous : Les jeunes années d'une reine.
Film autrichien d'E. Marischka (1954), avec R. Schneider, A. Hoven, C. L. Diehl, M. Schneider, P. Horbiger, C. Mardayn.
La jeune reine d'Angleterre Victoria, que son entourage veut marier, fuit la cour pour un voyage incognito. Dans une auberge de Douvres, elle rencontre le prince Albert de Saxe-Cobourg, un des prétendants qu'elle ne connaît pas, et qui se fait passer pour un étudiant.
Version rose, sucrée, sentimentale, des fiançailles de la Reine Victoria. Tourné avant Sissi, cette comédie historique en annonce déjà la mythologie qui allait rendre célèbre Romy Schneider.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'Afrique des grands empires.
8 h. 32, Délie ou le dit de Maurice Scève.
8 h. 50, Le puits de granit.
9 h. 7, La matinée des autres : Les bouddhistes thibétains en France.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... Raymond Triboulet.
11 h. 2, Libre parcours récital au Festival estival de Paris : M.-T. Ghirardi, O. Bensa, R. Gratien. Pour trois guitares. Œuvres de Frescobaldi, J. Casterede, Ponce, Brouwer, Mozart.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, *Panorama.*
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h., Un livre, des voix : « Terra nostra », de C. Fuentes.
14 h. 42, Magazine international : Point fixe sur... les villes aux murs peints.
16 h. 50, Actualité... Combat contre la pollution du lac de Constance.
17 h. 32, Libre parcours récital au Festival estival de Paris : « Il pastor fido ». Avec C. Chastain, flûte, C. Crenne, violon, C. Giardelli, violoncelle et J. Pontet, clavecin.
18 h. 30, Feuilleton : « A chacun sa Chine ».
19 h. 30, Sciences : Les « quincailleries » de la communication.
20 h., Dialogues avec Jacques Derrida et René Major : Fronts et frontières de la psychanalyse.
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : La Goutte-d'Or.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : « In Hymnis et Organo » — France (1680-1715).
12 h., Musique de table : « Musique de charme » — « Der Hirt auf dem Felsen », de Schubert, avec J. Nelson ; « le Ballet des âges », de Campra, dir. J.-Cl. Malgoire ; 12 h. 35, Jazz classique : « la Saga de Jelly Roll » ; 13 h., Les métiers de la musique : « les Compositeurs » ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Fetras, Schœnherr, Delibes et Fucik ; 14 h. 30, « les Enfants d'Orphée » (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Musique-France-Plus : « Trio pour flûte », violoncelle et clavier, de Weber ; « Suite en mi mineur pour orgue », de Severac, avec M. Chapuis ; « Symphonie no 2 », de Sibelius, dir. G. Rojdestvensky ; « Portraits », de Makino, dir. André Girard ; 17 h., Les Chants de la Terre, H. Houahrouchi (Maroc).
18 h. 2, Six-Huit : (18 h. 2 à 18 h. 30, Jazz-time).
20 h., Le royaume de la musique : Olivier Gardon, pianiste.
20 h. 30, Festival d'Aix-en-Provence 1979, en la cathédrale Saint-Sauveur — Academy of Saint-Martin-in-the-Fields, dir. N. Marriner chorale Brasseur, avec Y. Kenny, P. Langridge, J. Bastin : « la Création », oratorio en trois parties, de Haydn.
23 h., Ouvert la nuit : La radio d'hier, par Myriam Soumagnac.
1 h., Jazz-Forum : Keith Jarrett.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 22 OCTOBRE

— *M. Pierre-Christian Taittinger*, sénateur (rép. ind.) de Paris, s'exprime à la Tribune libre de FR 3, à 18 h. 55.

MARDI 23 OCTOBRE

— Sur FR 3 à 18 h. 55 : les « Jugwask », mouvement international de savants.

Le Monde

sports

ATHLÉTISME

LE MARATHON DE NEW-YORK

Quatorze mille derrière Bill Rodgers

Le marathon était à l'honneur, dimanche 21 octobre. A Agen, le postier lyonnais Bernard Bobes, âgé de vingt-sept ans, a obtenu son premier titre de champion de France en parcourant les 42,195 kilomètres en 2 heures 19 min. et 48 sec. La performance la plus étonnante est pourtant celle de l'Agenais Alex Gonzales, champion de France sur 1 500 mètres, classé deuxième à une minute du vainqueur. Fernand Kolbeck, le champion de France en titre, avait préféré s'aligner au départ du marathon de New-York — gagné par Bill Rodgers — où il a dû abandonner.

De notre correspondante

New-York. — Quatorze mille concurrents, dont près de deux mille femmes, un vainqueur qui gagnait pour la quatrième fois, un parcours difficile et pittoresque et un jour d'« été indien » qui a fait plus l'affaire des centaines de milliers de spectateurs que des coureurs, ont assuré au dixième marathon de New-York un succès sans précédent. Le départ avait eu lieu à 10 h. 30, dimanche 21 octobre, sur le pont de Verrazano, qui relie Brooklyn à Staten Island, et dans un brouillard à couper au couteau, au grand désespoir de la chaîne de télévision qui s'était assuré l'exclusivité de la couverture de la course en direct : point d'hélicoptères en vol, point de téléspectateurs... La brume devait se lever finalement vers midi, et le temps frisquet du matin faire place à un solide 28° C passablement humide.

Très vite, un inconnu prenait la tête du peloton, Kirk Pfeffer, un Californien qui s'entraîne en altitude dans le Colorado, et que seuls quelques initiés connaissaient de nom. Il allait longtemps conserver l'avantage, distançant son plus proche adversaire de plus d'un mile. Mais au bout d'une heure trente de course, Pfeffer était contraint de ralentir, et Bill Rodgers, un petit homme blond de trente et un ans, le vainqueur des trois précédents marathons, remontait le peloton et, à l'arrivée dans Central Park, passait en tête. Son temps, 2 heures, 11 minutes, 42 secondes n'est pas son meilleur temps : en 1976, il avait bouclé le parcours en 2 heures, 10 minutes, 9 secondes. Pfeffer, vingt-trois ans, terminait second en 2 heures, 13 minutes, 8 secondes.

De neuf à quatre-vingts ans

La course s'est terminée peu avant 17 heures avec l'arrivée des derniers concurrents, fourbus, ruisselants, mais revigorés par les vivats des milliers de spectateurs qui les attendaient encore à Central Park. Le triomphe de Rodgers, la belle seconde place de Pfeffer, c'était le marathon des champions. Mais il y avait l'autre, celui pour lequel près de deux millions de New-Yorkais s'étaient déplacés pour venir encourager un ami, un membre de la famille, un voisin. Beaucoup de marathoniens de ce dimanche ne visaient, bien évidemment, qu'une victoire sur eux-mêmes : le plus jeune avait neuf ans, le plus âgé quatre-vingts. Outre les New-Yorkais, en majorité, il y avait des foules de Californiens, de Texans et d'habitants de la Floride, des Etats où il fait bon courir toute l'année. Et puis de nombreuses délégations étrangères : les Français étaient les plus nombreux, avec quatre cent vingt-cinq personnes, dont deux cent quatre-vingts coureurs ; il y avait aussi deux cents Britanniques, avec shorts aux couleurs de l'Union Jack ; cent soixante-quinze Canadiens, cent trente Suisses, des Scandinaves, comme la Norvégienne Grete Waitz, qui a établi en 2 heures 27 minutes et 33 secondes la meilleure performance féminine de tous les temps, et plusieurs Africains.

En fait, les organisateurs ont été dépassés par les événements et ont dû refuser plus de quinze mille demandes d'inscription. La police new-yorkaise trouvait que trente mille personnes au petit trot, de Brooklyn à Queens, Harlem et Manhattan, pendant une journée presque entière, c'était tout de même beaucoup...

Vingt-cinq millions de « joggers »

Le succès du marathon de New-York s'est affirmé quand, en 1976, la municipalité a accepté de le faire sortir de Central Park, où il avait lieu depuis 1969, pour lui faire parcourir la ville. De cent participants en 1969, la course passait à plus de cinq cents en 1975, à deux mille en 1976 et près de dix mille l'année dernière. Cette année, les amateurs de statistiques s'en sont donné à cœur joie : il paraît que le marathonien moyen a trente-cinq ans, est marié, a des enfants et travaille dans l'enseignement. Pour quatre mille six cents inscrits, c'était là leur premier marathon. Deux cent soixante-dix couples ont participé à la course, qui a rassemblé une majorité d'enseignants et de juristes, un millier de membres des professions médicales, trois cents policiers, quarante-sept prêtres et cent quatre-vingt-six écrivains et journalistes.

La délégation française comprenait notamment Fernand Kolbeck, cinq fois champion de France, le comédien Michel Creton et le cinéaste Marcel Ichac, doyen de l'équipe avec ses soixante-douze ans, qui ont été éblouis par l'enthousiasme de la foule new-yorkaise pour un sport qui, chez eux, ne rassemble guère qu'un public restreint de curieux.

Le succès du marathon de New-York s'explique aussi par la formidable popularité de la course à pied aux Etats-Unis : on estime à vingt-cinq millions le nombre de « joggers » réguliers. Certains spécialistes font remonter le démarrage des succès des marathoniens américains à l'arrivée aux Etats-Unis d'entraîneurs hongrois chassés de leur pays par la révolution manquée de 1956. Mais pour nombre d'Américains le « jogging » est devenu une seconde nature, le sport qu'on peut pratiquer n'importe où, n'importe quand pour se détendre des fatigues de la vie quotidienne. Et il n'est pas rare de rencontrer, au petit matin, dans les ascenseurs des grands hôtels d'affaires, des hommes et des femmes en shorts ou survêtements, dégoulinant de sueur, qu'on retrouvera un peu plus tard dans la tenue impeccable des responsables de haut niveau.

Un congrès de l'association des médecins « joggers » et une rencontre sur la psychologie des coureurs à pied ont eu lieu pendant le marathon de New-York. Les médecins américains mettent, en effet, de plus en plus en garde le public contre les méfaits du « jogging » mal compris. Ils expliquent à leurs patients que la bonne condition physique du coureur moyen tient plus au fait qu'il reste mince, ne fume pas et surveille son alimentation qu'aux seules vertus de la course à pied. Le docteur Edward Colt, responsable médical du marathon de New-York, avait demandé aux concurrents de ne pas hésiter à s'arrêter s'ils ressentaient une douleur dans la région du cœur ou dans les bras : il a, au cours de sa carrière, diagnostiqué vingt-cinq crises cardiaques chez des coureurs, dont dix-huit se sont révélées fatales. Il juge, pour sa part, que tout coureur de marathon devrait s'entraîner au minimum 60 km par semaine et faire deux courses de 20 à 25 km avant l'épreuve. Plusieurs dizaines de civières avaient été installées à l'arrivée : elles n'ont guère servi que pour des blessures mineures ou des crampes, mais plusieurs malaises ont cependant été diagnostiqués, comme pouvant être d'origine cardiaque. Les médecins américains estiment que le principal bénéfice du « jogging » est de rendre ses amateurs plus conscients de leur condition physique et plus maîtres de leur psychisme. De là à en faire une thérapeutique...

NICOLE BERNHEIM.

JUDO

CHAMPIONNAT D'EUROPE PAR ÉQUIPES

L'U.R.S.S. reprend le titre à la France

Brescia. — Depuis 1975, le championnat d'Europe de judo par équipes se terminait par un affrontement entre la France et l'U.R.S.S. Les Soviétiques avaient dominé les années impaires à Lyon et à Ludwigschaffen, et les Français les années paires à Kiev et à Paris. La règle a été vérifiée une fois de plus cette année à Brescia. Disputés par sept équipes nationales, les 20 et 21 octobre, ces championnats d'Europe se sont conclus sur une finale franco-soviétique dont l'U.R.S.S. est sortie gagnante (quatre victoires à une et deux nuls), tandis que l'Italie et la République fédérale d'Allemagne se partageaient la troisième place. A sept semaines des championnats du monde de Paris, cette compétition a apporté de précieuses indications aux sélectionneurs nationaux.

De notre envoyé spécial

Depuis que les championnats d'Europe par équipes se disputent à une date distincte des compétitions individuelles, de moins en moins de nations y participent. Douze étaient inscrites l'an dernier à Paris. Seulement sept étaient arrivées, le samedi 20 octobre à Brescia (les Britanniques n'ont pu gagner l'Italie à temps en raison des perturbations du trafic aérien au-dessus de la péninsule). Est-ce à dire que cette compétition ne présente pas un grand intérêt ? Non.

Excepté la R.D.A. qui, une fois pour toutes, a décidé de « snober » ce rendez-vous d'automne parce qu'il coïncide mal avec le calendrier de préparation de ses athlètes — toutes les grandes compétitions ont lieu au printemps et l'été — il s'agit essentiellement pour les autres délégations d'une question financière. Le déplacement d'une dizaine de combattants et des officiels pendant deux jours est au-dessus des moyens des petites fédérations qui, de surcroît, savent par avance que leurs chances de glaner des lauriers sont modestes.

La pérennité de ce championnat s'en trouve donc hypothéquée alors même que cette compétition offre la plus belle forme de judo. En effet, quand le temps réglementaire est écoulé, les arbitres désignent un vainqueur dans une compétition individuelle. En équipes, un assaut peut se conclure sur un match nul. Du coup, les combats sont toujours plus francs, plus ouverts, plus soutenus. Il faut gagner pour l'équipe et il faut « planter » pour gagner.

Revue d'effectifs

C'est bien ce judo-là que les sept équipes ont pratiqué à Brescia deux jours durant pour la plus grande joie des quelques milliers de spectateurs italiens. Ce public en a même trépigné de plaisir lors de l'ultime assaut : Rougé-Tiurine. Le Français, qui a gagné à Bruxelles son titre de champion d'Europe des lourds grâce à un travail de fourmi, a fait dimanche un récital de cigale face au Soviétique champion d'Europe toutes catégories. Il a joué sur tout son registre : la vitesse, la force, la ruse, la technique... Eblouissant.

Pourtant l'attaque à outrance n'assure pas forcément la victoire. Jean-Luc Rougé a dû en effet se contenter finalement d'un résultat nul contre ce gigantesque soviétique. De leur côté, après avoir mené la danse tout le long des épreuves, les légers Thierry Rey et Yves Delvingt ont concédé un avantage à leurs rivaux géorgien et ukrainien dans les toutes dernières secondes.

Mais on ne le regrettera pas. Pour la qualité du spectacle d'abord. Pour les indications que ce championnat a apportées aux sélectionneurs français à un mois et demi des championnats du monde de Paris ensuite. En plus des bonnes performances d'ensemble de Thierry Rey, des frères Delvingt Yves et Guy, de Bernard Tchoullouyan et d'Angelo Parisi, qui ont recousu leurs galons de « sélectionnables », la plus intéressante leçon à tirer est sans nul doute celle qui concerne Michel Sanchis.

Battu en finale du championnat de France des moyens par son camarade de club Bertrand Bonelli, il était resté sur la touche à Bruxelles lors des championnats d'Europe individuels. A Brescia, il a montré qu'il avait pourtant bien le niveau européen. Projections d'épaule et de hanche, balayages bien rythmés, appuyés par une robuste condition physique et un cœur « gros comme ça », lui ont assuré trois belles victoires dont une sur le Yougoslave Obadov, vice-champion d'Europe de la catégorie. Sa maîtrise au sol lui a permis de sortir indemne des mains du redoutable spécialiste soviétique des clés de bras, Alexander Yatskevitch, avec lequel il a fait un nul méritoire. Il n'a commis qu'une faute (sortie du tapis pénalisée) contre le Polonais Bielawski, alors qu'il dominait la situation.

Quelques semaines avant la confrontation mondiale, les sélectionneurs français ont pu opportunément passer en revue leurs troupes. Le seul regret, au vu de l'intensité et de l'intérêt des combats, sera qu'une compétition par équipes ne figure pas au programme de ces championnats.

ALAIN GIRAUDO.

BOXE

John Tate succède à Mohammed Ali

C'est le boxeur noir américain John Tate (vingt-quatre ans, 1,93 mètre pour 109 kg) qui a succédé à son compatriote Mohammed Ali, aujourd'hui retiré des rings, pour le titre mondial des poids lourds de la World Boxing Association (W.B.A.). Samedi 20 octobre, à Pretoria, il a nettement dominé aux points, en quinze reprises, le Sud-Africain Gerrie Coetzee, beaucoup moins mobile que lui. Il reste maintenant à John Tate à rencontrer son compatriote Larry Holmes, tenant du titre de la World Boxing Council (WB.C.), pour être le champion incontesté de sa catégorie.

Fête à Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — « Qui va gagner ce soir ? », demande un animateur. « Gerrie Coetzee », répond la foule enthousiaste. Pour la grande majorité des quatre-vingt-un mille personnes venues au stade Loftus Versfeld de Pretoria assister à la rencontre de boxe pour le titre mondial poids lourds de la World Boxing Association (W.B.A.) entre Gerrie Coetzee et John Tate, il n'y avait pas de doute : le Sud-Africain devait vaincre. Installés, pour certains, dès de matin, les spectateurs étaient à bout quand, à 22 h. 25 locales, le boxeur noir américain arriva le premier sur le ring... « On veut Gerrie », criaient-ils. Un silence respectueux régnait lorsqu'un chanteur de Knoxville (Tennessee), la ville de Tate, entonna l'hymne des Etats-Unis, mais un tonnerre de voix reprit en chœur le chant national sud-africain. Environ cinquante minutes plus tard, c'était la consternation et la tristesse dans le stade : Gerrie Coetzee avait perdu.

Pendant ce temps, à Soweto et dans d'autres cités où habitent les Noirs, on chantait et dansait dans les rues. On klaxonnait et riait en réveillant les voisins et les enfants. « Big » John Tate avait gagné. « On se serait cru à la veille du Nouvel An », disait un résident de Soweto. Lors de la préparation de la rencontre, les Noirs Sud-Africains s'étaient montrés plus ou moins indifférents, bien que la boxe soit un sport populaire. Très vite, ils avaient estimé qu'aucun des deux combattants n'avait la classe de Mohamed Ali, leur idole.

La presse destinée aux Noirs, notamment le quotidien Post, avait préféré faire son cheval de bataille de l'ouverture du stade à toutes les races, non seulement pendant la rencontre, mais définitivement. Elle a obtenu une demi-victoire, puisque le gouvernement a décidé d'accorder des permis aux stades qui désirent devenir multiraciaux.

Au fur et à mesure cependant que la presse « blanche » intensifiait sa propagande autour de Coetzee, le Post oubliait son agacement vis-à-vis des Noirs américains pour soutenir Tate. Nul doute que la rencontre dépassait le simple affrontement sportif pour prendre un aspect politique.

Un simple regard sur le parterre le confirmait. Le gouvernement sud-africain dans sa presque totalité était à Loftus-Versfeld, et près de lui se tenaient les représentants du bantoustan « indépendant » Bophuthatswana. Il y avait le président de la République, M. Marais Viljoen, son prédécesseur, M. John Vorster, et, perdu dans la foule, l'homme qui défraya longtemps la chronique, l'ancien secrétaire à l'information, M. Eschel Rhoodie.

En raison de sa politique de ségrégation raciale, l'Afrique du Sud est tenue à l'écart du sport international dans de nombreux domaines. L'organisation de cette rencontre était une aubaine. Retransmise en direct dans vingt-deux pays, celle-ci devenait une grande opération de promotion. Il fallait donner au monde entier l'image d'un pays sympathique avec une harmonie raciale.

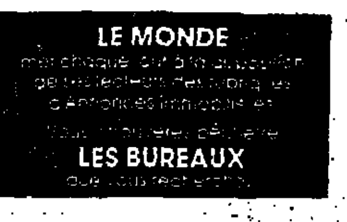
Une opération financière réussie

Parmi les spectateurs, Blancs et Noirs se côtoyaient, même si les premiers étaient en écrasante majorité, et, sur le ring, pratiquement toutes les rencontres opposaient un Blanc à un Noir. Un nombre impressionnant de policiers de toutes races fouillaient scrupuleusement les spectateurs, confisquant armes, projectiles et alcool, et veillaient à ce qu'aucun incident n'éclate.

Aujourd'hui, déçus, les amis de Coetzee rendent en partie responsable de la défaite de leur héros l'immense poids qui pesait sur ses épaules. Il fallait, il devait gagner pour enfin briser l'isolement sportif et faire parler à l'extérieur de l'Afrique du Sud. Mais ils reconnaissent cependant que John Tate s'est montré supérieur et regrettent le faible niveau du combat.

Pour les organisateurs, l'événement aura été une réussite financière. Les entrées ont, à elles seules, rapporté plus de 3,5 millions de dollars, les droits de retransmission de télévision 1,8 million de dollars. Sans compter la vente des souvenirs. La plus grande part du gâteau revient au promoteur du combat, l'Américain Bob Arum, qui reçoit la totalité des droits de télévision et 40 % des bénéfices sur les entrées, tandis que ses dépenses sont payées par le « parrain » de la rencontre, un groupe hôtelier sud-africain. Ce dernier s'attribue le solde des bénéfices sur les places, sans compter la publicité internationale gratuite faite à son dernier-né, un centre de loisirs géant autour d'un casino situé au Bophuthatswana. A côté de leurs gains, celui des boxeurs semble bien faible : Tate a touché 400 000 dollars et Coetzee 300 000.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



LES RÉSULTATS

Athlétisme

MARATHON DE NEW-YORK

Messieurs.

1. Rodgers (E.-U.), 2 h. 11 min. 41 sec. ; 2. Pfeffer (E.-U.), 2 h. 13 min. 8 sec. ; 3. Kenyon (G.-B.), 2 h. 13 min. 29 sec. ; 4. Thompson (G.-B.), 2 h. 13 min. 42 sec. ; 5. Durden (E.-U.), 2 h. 13 min. 48 sec. ; 6. Toivola (Finl.), 2 h. 13 min. 59 sec. ; 7. Shorter (E.-U.), 2 h. 16 min. 15 sec. ; 8. Tabb (E.-U.), 2 h. 16 min. 28 sec. ; 9. Andreson (E.-U.), 2 h. 16 min. 38 sec. ; 10. Dahl (Norv.), 2 h. 16 min. 41 sec. (...)

Dames

1. Waitz (Norv.), 2 h. 27 min. 33 sec. ; 2. Adams (G.-B.), 2 h. 38 min. 31 sec. (...)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MARATHON

1. Bobes (A.S.P.T.T. Lyon), 2 h. 19 min. 48 sec. ; 2. Gonzalès (S.U. Agen), 2 h 20 min. 48 sec. ; 3. Margerit (A.S.P.T.T. Lyon), 2 h. 21 min. 35 sec. ; 4. Moissonnier (A.S.P.T.T. Lyon), 2 h. 23 min. 45 sec. ; 5. Poncet (Le Coteau), 2 h. 23 min. 18 sec. ; 6. Legal (Pont-l'Abbé), 2 h. 24 min. 3 sec. ; 7. Pouliguen (Vitry), 2 h. 24 min. 53 sec. ; 8. Poncet (Clermont U.C.), 2 h. 25 min. 4 sec. ; 9. Trouva (A.S.P. Police Paris), 2 h. 25 min. 33 sec. ; 10. Lelut (E.S. Viry-Châtillon), 2 h. 27 min. 17 sec. (...)

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Sixième journée)

*Villeurbanne bat S.P. Evry	103-88
*Le Mans bat Nice	113-92
*Antibes bat Mulhouse	78-72
*Tours bat Vichy	130-76
*Monaco bat Limoges	78-77
Orthez bat *Berck	80-77
Caen bat *C.R.O. Lyon	77-67

Classement

1. Le Mans et Villeurbanne, 16 pts ; 3. Tours, Caen, S.P. Evry et Mulhouse, 14 ; 7. Orthez, Monaco et Nice, 12 ; 10. Antibes, 11 ; 11. Vichy, 10 ; 12. Limoges, 9 ; 13 C.R.O. Lyon, 8 ; 14. Berck, 6.

Cyclisme

CRITERIUM DES AS

1. Joop Zoetemelk, les 126 km en 2 h. 20 min. 58 sec. (moyenne : 53,620 km-h.) ; 2. Willems, à 1 tour ; 3. Hinault, à 2 tours ; 4 Laurent, à 2 tours ; 5. Vallet, à 3 tours ; 6. Godefroot, à 4 tours ; 7. Chalmel, à 4 tours ; 8. Berland, à 4 tours ; 9. Vandenbroucke, à 4 tours ; 10. Bertin, à 4 tours.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(onzième journée)
GROUPE A

*Rennes b. Le Havre	4-3
Tours b. *Rouen	3-1
*Angoulême b. Guingamp	2-0
Nœux b. *Blois	3-0
Besançon b. *Lucé	4-2
*Reims b. Orléans	2-1
*Chaumont et Limoges	1-1
*Quimper b. Châteauroux	4-2
*Montmorillon b. Dunkerque	1-0

Classement. — 1. Rennes et Tours, 18 pts ; 3. Nœux, 14 ; 4. Besançon, Angoulême, Rouen, Reims et Guingamp, 13 ; 9. Le Havre, 12 ; 10. Chaumont et Quimper, 11 ; 12. Orléans, Montmorillon et Limoges, 9 : 15. Dunkerque, 8 ; 16. Châteauroux, 7 ; 17. Blois, 6 ; 18. Lucé, 5.

GROUPE B

*Mulhouse et Thonon	2-2
*Auxerre b. Ajaccio	3-0
*Cannes b. Martigues	4-1
*Toulouse b. Béziers	2-0
*Paris-F.-C. et Montpellier	1-1
*Montluçon b. Thionville	2-0
*Avignon b. Toulon	1-0
*Tavaux b. Alès	1-1
Saint-Dié b. *Gueugnon	2-1

Classement. — 1. Auxerre et Thonon, 16 pts ; 3. Cannes, 14 ; 4. Montpellier, Béziers et Martigues, 13 ; 7. Montluçon, Paris-F.-C. et Toulouse, 12 ; 10. Avignon, 11 ; 11. Thionville et Alès, 10 ; 13. Toulon, 9 ; 14. Gueugnon, Tavaux et Ajaccio, 8 ; 17. Saint-Dié, 7 ; 18. Mulhouse, 6.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Nationale I
(Troisième journée)
Poule A

*Saint-Maur bat Altkirch	25-15
*Strasbourg bat Mulhouse	24-16
*Villemomble bat Nancy	23-21
Gagny bat *Tourcoing	34-23
*Stade Français bat Metz	21-15

Classement

1. S.M.U.C., Saint-Maur, Gagny, 9 pts ; 4. R.S. Strasbourg, 7 ; 5. Stade Messin, Tourcoing, Altkirch, Villemomble, 5 ; 9. Mulhouse et Nancy 3 pts.

Poule B

*Dijon bat Gonfreville	29-21
*Stade Toulousain bat Thonon	30-25
*Livry-Gargan bat Paris	32-14
*P.U.C. bat Ivry	17-15
*Metz et Saint-Martin-d'Hères	20-20

Classement

1. Dijon, 9 pts ; 2. Metz, 8 ; 3. P.U.C. et Stade Toulousain, 7 ; 5. Ivry, Gonfreville, Thonon, Saint-Martin-d'Hères et Livry-Gargan, 5 ; 10. APAS Paris, 2.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(troisième journée)
POULE A

A Esparaza :

Thuir b. Graulhet	7-3
*St-Jean-de-Luz b. Grenoble	18-14
Perpignan b. *Bourg	22-6

A Lunel :

Narbonne b. Montchanin	36-12
Béziers b. *R.C.F.	10-9

Classement : 1. Béziers, Perpignan, 9 points ; 3. Thuir, Graulhet, 7 ; 5. St-Jean-de-Luz, Montchanin, 5 ; 7. Narbonne, Grenoble, 4 ; 9. R.C.F., Bourg, 3.

POULE B

*Tarbes b. Tulle	36-12
Biarritz b. *Bayonne	16-9
*Brive b. Le Boucau	28-26
*Bagnères b. Dax	21-3
*Limoges b. La Rochelle	26-0

Classement : 1. Tarbes, 9 points ; 2. Bagnères, Biarritz, Dax, 7 ; 5. Brive, Tulle, 6 ; 7. Limoges, Bayonne, Le Boucau, 5 ; 10. La Rochelle, 3.

POULE C

*Auch b. Mazamet	18-15
Toulon b. *Nice	16-6
*Pau b. Avignon	17-12
*Montferrand b. Montauban	50-3
Carcassonne b. *Périgueux	28-22

Classement : 1. Pau, 9 points ; 2. Auch, 8 ; 3. Nice, 7 ; 4. Carcassonne, Montferrand, 6 ; 6. Toulon, Montauban, 5 ; 8. Avignon, 4 ; 9. Périgueux, Mazamet, 3.

POULE D

Oloron b. *Bègles	18-13
*Aurillac b. Lourdes	23-10
Agen b. *Castres	25-13
*Romans b. Bourgoin	11-6
*Toulouse b. Valence	19-6

Classement : 1. Oloron, Agen, 9 points ; 3. Toulouse, 8 ; 4. Romans, 7 ; 5. Valence, 6 ; 6. Aurillac, Lourdes, 5 ; 8. Bourgoin, Bègles, 4 ; 10. Castres, 3.

Tennis

GOTTFRIED A BALE. — *L'Américain Brian Gottfried a battu le Sud-Africain Johan Kriek (7-5, 6-1, 4-6, 6-3) en finale du tournoi, très richement doté, de Bâle. En demi-finale, Kriek avait réédité sa victoire de Flushing-Meadow sur Yannick Noah (5-7, 7-6, 6-2). A l'issue de ce dernier match, Noah s'est plaint d'une vive douleur au poignet qui l'empêchera de tenir une raquette pendant une semaine.*

PANATA A ROME. — *L'Italien Adriano Panatta, récent héros de la Coupe Davis au Foro Italico de Rome, a enlevé dimanche le tournoi exhibition disputé en salle au Palais des Sports devant onze mille spectateurs survoltés. Victoire acquise par 6-4, 2-6, 6-3 sur son éternel rival et équipier, Corrado Barazzutti. Celui-ci avait éliminé la veille le grand favori, champion des Etats-Unis, John McEnroe (7-6, 6-3), sans que celui-ci, exaspéré par le chauvinisme du public et furieux de la mauvaise qualité du terrain (un « tapis » de terre battue posé à la dernière minute), se donnât la peine de sortir son grand jeu.*

GERULAITIS A SYDNEY. — *Rééditant sa victoire marathon aux Internationaux de Rome 1979, l'Américain Vitas Gerulaitis a battu l'Argentin Guillermo Vilas en finale des championnats d'Australie, disputés en salle à Sydney (4-6, 6-3, 6-1, 7-6).*

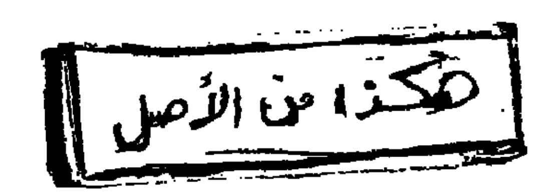
CYCLISME

Un as nommé Zoetemelk

Le Critérium des As, créé en 1920, a toujours eu pour but de réunir en une sorte d'apothéose les meilleurs coureurs de la saison. Cette épreuve, différente des autres, se déroulait autrefois sur le circuit de Longchamp et constituait un événement parisien au même titre que les Six Jours ou l'arrivée du Tour de France. Puis elle devint itinérante pour être organisée successivement au Havre, à Nogaro, à Belfort et même à Valkenburg, aux Pays-Bas.

Après onze ans de décentralisation, le Critérium des As est revenu dans la capitale, avec pour toile de fond les tours de la Défense et non plus les feuillages du bois de Boulogne. En ce lieu insolite, Zoetemelk a signé, samedi 20 octobre, un nouveau et probant succès. Déjà vainqueur cette année de Paris-Nice, du Tour d'Espagne et du Grand Prix d'automne, il a démontré qu'il était aussi un remarquable spécialiste de la course derrière entraîneur.

Inversement, Bernard Hinault a révélé dans ce domaine d'importantes lacunes. Victime de son inexpérience, pénalisé par une technique encore rudimentaire dans la manière de coller au cyclomoteur et de rechercher le meilleur abri, il ne pouvait s'opposer au Néerlandais, qui a fait pratiquement cavalier seul. — J. A.





Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LA SURESTIMATION DES PROFITS

D'UNE discussion sur les profits, on retire fréquemment l'impression d'une querelle dans le brouillard. Il est normal que toute donnée économique soit sujette à interprétation et puisse servir d'arme dans un combat politique. Au moins raisonne-t-on à partir de statistiques claires et bien connues, *sinon généralement acceptées.*

par
PHILIPPE COMBIN (*)

Il n'en va pas de même pour les profits, alors qu'il s'agit d'une des grandeurs les plus intéressantes à mesurer, que l'on partage l'opinion selon laquelle « *les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain* » ou que l'on considère, au contraire, qu'ils représentent la part de rémunération dont les travailleurs auraient été spoliés.

Pourquoi la clarté fait-elle à ce point défaut sur l'un des points où il serait bon que toute la lumière soit faite ?

Aucune explication unique n'est satisfaisante, mais il est possible de recenser un certain nombre d'éléments qui contribuent à obscurcir le débat.

Exploiteurs ou incapables ?

Selon une thèse classique, qui ne manque pas de fondements, le profit serait honteux en France, comme dans les pays de vieille tradition catholique, tout comme l'est, par exemple, l'usure.

Nous ne discuterons pas ici de ce thème, qui mériterait de longs développements. Rappelons seulement que, si dans la majorité de l'opinion le profit est encore quelque peu suspecté d'être illégitime, un mouvement se dessine pour considérer que l'absence de profit est l'indice d'une mauvaise gestion. Aussi les patrons sont-ils souvent las d'être pris tantôt pour des exploiteurs, tantôt pour des incapables.

Les entreprises ne sont pas toujours portées à donner une grande publicité aux variations de leurs bénéfices. Ou bien ils les diminuent fortement, ce qui tend à inquiéter leurs actionnaires et l'ensemble de leurs partenaires, ou bien ils les augmentent dans de fortes promotions, ce qui peut leur valoir des demandes d'augmentation de dividendes et surtout des revendications accrues de la part de leurs salariés.

Les contempteurs de l'économie de marché sont eux-mêmes embarrassés. Le succès de leurs thèses implique que soit prouvée la réalité d'une baisse tendancielle des profits, qui manifeste l'inéluctable déclin du système capitaliste. Tactiquement, il leur faut en même temps mobiliser les salariés en leur montrant l'énormité des bénéfices réalisés en les exploitant.

Une distinction élémentaire

Tout cela n'est pas faux et vaut sans doute d'être brièvement rappelé. Il existe toutefois des phénomènes de nature plus technique dont l'importance est au *moins* égale.

Les données dont on dispose se caractérisent par leur extrême hétérogénéité. Les indications *fournies par la comptabilité* nationale sont une des principales sources utilisées, mais elles ne correspondent pas au langage des comptable d'entreprise.

L'E.B.E. (excédent brut d'exploitation) ou le R.D.B. (revenu disponible brut) ou autrefois le R.B.E. (revenu brut d'exploitation) sont des notions ésotériques pour qui n'est pas économiste et avec lesquelles ne sont pas familiarisés le chef d'entreprise *ou l'analyste financier.* En sens inverse, les comptables nationaux ignorent le *cash-flow* (1) ou la M. B. A. (marge brute d'autofinancement), et, dans le cadre des comptes généraux annuels, ils ne donnent pas d'indication sur le montant des bénéfices nets.

Cela favorise une *confusion* entre les résultats tels qu'ils peuvent être calculés avant charges financières, avant amortissements, avant impôts et le bénéfice net qui constitue le véritable profit. Celui-ci, en effet, n'existe pas tant que le banquier, le percepteur n'ont pas été payés et que l'on n'a pas mis de côté les sommes nécessaires au renouvellement du matériel pour poursuivre l'exploitation.

Volontairement, certains veulent ignorer cette distinction élémentaire pour présenter des chiffres très supérieurs destinés à faire impression sur l'opinion. Les non-spécialistes se doutent parfois que les données citées sont un peu majorées pour les besoins de la démonstration, ils ne soupçonnent pas toujours que l'on arrive ainsi à multiplier par trois ou quatre ou même bien davantage le montant des bénéfices réels.

L'inflation introduit un autre élément de distorsion, dont l'utilisation n'est pas toujours innocente. Qui peut d'ailleurs prétendre n'avoir jamais été victime de l'illusion monétaire ?

Lorsque les résultats des entreprises augmentent de 10 % d'une *année* à l'autre, cela ne correspond à aucun progrès en termes réels. A moins de 10 %, le « pouvoir d'achat » des entreprises régresse. A moins de 12 ou 13 %, il augmente moins vite que les charges salariales et que le pouvoir d'achat des ménages.

Si l'on demande à des entreprises lourdement endettées et qui ont pour premier souci d'être moins exposées aux fluctuations conjoncturelles d'accélérer leurs *investissements et d'embaucher* davantage, il faut que leurs résultats progressent plusieurs années plus vite que les taux précédemment cités.

De même que l'utilisation de chiffres en valeur nominale et non en francs constants, le choix d'une année de référence telle que 1975, où le niveau des profits aura été exceptionnellement bas peut conduire à citer des pourcentages d'augmentation élevés *en apparence, alors que la* réalité de l'évolution est bien différente.

Ainsi, de 1975 à 1978, si l'on *en croit la comptabilité nationale*, le revenu disponible brut des *sociétés* non financières se serait accru de 59,4 %, ce qui serait, à première vue, tout à fait satisfaisant. En fait, de 1973 à 1978, il n'a progressé que de 67,7 %, soit à peu près exactement du même pourcentage que la hausse des prix, et sa part dans la valeur ajoutée a sensiblement reculé. Dans le même temps, en effet, les salaires horaires ont augmenté de 104,6 %.

Ajoutons un dernier point : on prétend souvent que, pour maintenir leur autofinancement au maximum, en évitant autant que possible une trop forte ponction fiscale, les entreprises, notamment petites et moyennes, sont incitées à minorer leur bénéfice imposable. Il ne faut cependant pas exagérer les possibilités qui existent en ce domaine. Ces pratiques, plus rares qu'on ne le croit, ne modifient pas les *données* relatives à la capacité d'autofinancement.

Surtout, il y a lieu de noter qu'en sens inverse les amortissements sont sous-évalués et les bénéfices imposables surévalués, parce que les conséquences fiscales normales de la réévaluation des bilans n'ont pas été tirées. S'il est possible que certains profits échappent à l'impôt, il est certain qu'une partie des bénéfices taxés sont des bénéfices fictifs. Il n'y a, en effet, aucun profit réel aussi longtemps que le maintien de l'outil de production n'est pas assuré.

Au total, on connaît très mal le niveau des bénéfices, à la fois dans l'absolu et par rapport aux autres grandeurs économiques. Il n'est pourtant pas impossible d'en avoir une idée, comme c'est le cas à l'étranger. Ainsi, aux Etats-Unis, des revues très largement diffusées, comme *Business Week*, donnent un taux de près de 6 % du chiffre d'affaires pour les profits après impôts.

Qu'en est-il en France ? Il existe un échantillon d'entreprises, réalisé à partir des « comptes intermédiaires » de la comptabilité nationale, qui est *fondé sur l'exploitation* des statistiques fiscales (BIC). L'échantillon en question est très représentatif, puisqu'il porte sur onze mille six cents entreprises non financières employant plus de cinq millions de salariés. Les comparaisons que l'on peut faire avec l'ensemble des entreprises *pour* lesquelles on ne dispose que de statistiques plus anciennes montrent que les ratios de bénéfices sont à peu près semblables.

A *partir* des *données* les plus récemment publiées, celles de 1977, voici ce que l'on peut dire qui, à notre connaissance, n'a fait l'objet d'aucune publication sous cette forme résumée et relativement accessible aux non-spécialistes :

● La valeur ajoutée brute hors taxes représente environ 30 % du chiffre d'affaires.

Elle se décompose en 70 % environ pour les frais de personnel, dont un pourcentage élevé de charges sociales, plus de 8 % pour les impôts indirects (impôts locaux, etc.), et 22 % pour l'excédent brut d'exploitation.

● L'excédent brut d'exploitation donne une idée de la marge brute des entreprises dans son sens le plus large. Il représente *donc environ 7 % du chiffre* d'affaires.

Il faut en déduire les frais financiers, environ 2 % du chiffre d'affaires, pour obtenir le profit brut courant (avant impôt et amortissements) qui est égal à moins de 5 % du chiffre d'affaires.

● Du profit brut courant, il faut encore retrancher l'impôt sur les bénéfices (1,1 % du C.A.) et, si l'on tient compte du solde des *profits et* pertes *exceptionnels*, il reste une capacité d'autofinancement égale à 4,5 % du chiffre d'affaires.

(Lire la suite page 24.)

(*) Directeur du service des affaires financières du *C.N.P.F.*

(1) L'expression anglaise qu'il faudrait traduire littéralement par « flux » ou « entrée de fonds » : il s'agit en première approximation de la différence entre les recettes courantes et les dépenses courantes de l'entreprise. Le cash-flow brut se définit souvent comme les résultats de l'entreprise avant amortissement.

Fiscalité pétrolière et moralité

DANS le maquis compliqué de la fiscalité applicable aux compagnies pétrolières, le gouvernement est allé au plus facile : taxer pour une seule année les bénéfices exorbitants réalisés par ces sociétés du fait de la hausse brutale des prix du pétrole.

« Ce prélèvement exceptionnel sur les entreprises de recherche et d'exploitation de gisements d'hydrocarbures » a fait, lors de la discussion de la loi de finances, l'objet d'un amendement de M. Julien Schvartz, député (R.P.R.) de la Moselle — toujours à la recherche d'une certaine moralisation des pratiques de ces compagnies, — qui part d'un autre principe. *« L'augmentation du prix mondial du pétrole et du prix du gaz engendrent,* dit-il, *une rente durable au niveau de nos productions domestiques. »* Le prélèvement doit donc être constant et non pas exceptionnel.

Force est de constater, en effet — après bien d'autres pays, — que la production domestique est la seule « taxable » à coup sûr, si l'on ne veut pas refondre globalement la fiscalité pétrolière ou pénaliser trop fortement les seules sociétés françaises. Un simple aménagement est insuffisant. La preuve ? Lorsque le législateur apporta en 1976 certaines limitations au régime de la provision pour fluctuations de cours et de la provision pour reconstitution de gisement, le gouvernement en attendait une recette de 1 milliard de francs ; il n'en a pas obtenu un centime. Les responsables financiers de ces sociétés savent jouer à merveille des multiples possibilités légales d'évasion fiscale.

Conséquence : de 1973 à 1978, la contribution des sociétés pétrolières — à l'exception d'Esso-Rep — au budget de l'Etat a été nulle.

Aussi *M. Schvartz proposait-il de prélever sur une production nationale évaluée à 3,5 milliards de francs en 1979 une* taxation de 5 %, à répartir équitablement entre l'Etat et les collectivités locales. Loin, on le voit, des prélèvements de 25 % de l'OPEP ou de 12,5 % des pays de la mer du Nord.

Le principe en est acquis. Mais, parce que le prélèvement de l'Etat pour 1980 — après une modification de son assiette qui en accroît le caractère de taxation des superprofits — ponctionne déjà 528 millions sur les compagnies productrices en France, le député R.P.R. a simplement fait adopter à l'Assemblée nationale — le texte *a été voté par son groupe et l'opposition — une disposition qui* permet d'octroyer aux collectivités locales près de 90 millions de francs. Pour la part de l'Etat, on en reparlera l'année prochaine.

On peut certes remarquer que cette imposition frappe principalement *un groupe français,* Elf-Aquitaine *— pour Lacq —* et, à *un* degré moindre, Esso-Rep. Mais ce texte — qui sera soumis prochainement au Sénat — a au moins l'avantage de souligner le hiatus qui existe dans la fiscalité pétrolière entre le légal et le moral, *à une époque où les hausses du « brut »* pénalisent l'ensemble *des entreprises,* à *l'exception justement des compagnies pétrolières.*

B. D.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS

Le pari de Tarascon pris par l'industrie et l'État

Le bois est d'actualité : un comité de gestion du Fonds de développement des industries du bois vient d'être créé auprès du directeur général de l'industrie. Des délégués de massif chargés d'animer régionalement la filière bois ont été nommés. La hausse du prix du fuel relance la consommation du bois de chauffage. Enfin, M. Raymond Barre déclarait récemment au Salon européen de l'ameublement que, sans préjudice pour le patrimoine forestier, le volume des bois exploités en France devait atteindre 40 millions de mètres cubes d'ici cinq ans. Le dossier de la nouvelle usine de Tarascon, que les dirigeants du groupe La Rochette-Cenpa ont ouvert devant la presse, illustre les difficultés de cette branche industrielle, qui se heurte au problème de l'approvisionnement en matière première et à celui de l'instabilité du marché international. L'enjeu est important : le déficit de la balance bois et produits dérivés s'est élevé en 1978 à 8 milliards.

« *NOUS passons notre temps à surveiller la presse spécialisée pour voir s'il ne se construit pas de nouvelles usines dans le monde, aux Etats-Unis surtout* », déclarait le 10 octobre dernier, M. Schmidt, P.-D.G. du groupe La Rochette-Cenpa, qui a tenu, avec le soutien exceptionnel des pouvoirs publics, le pari de Tarascon.

Au pays de Tartarin, un pari ne fait pas peur : la nouvelle usine de pâte kraft blanchie de fibres longues commence à sortir de terre ; elle revient de loin. Elle coûte 700 millions ; son avenir est encore incertain (1).

Vingt-quatre années de déficit

En 1955, un groupe suisse construit à Tarascon la Cellulose du Rhône, une usine de pâte à papier de 90 000 tonnes, approvisionnée en bois et en alfa. En 1958, le groupe La Rochette-*Cenpa* rachète la Cellulose du Rhône avant qu'elle n'ait commencé à fonctionner. Les difficultés de l'approvisionnement en alfa du Maroc, le prix du bois français, le volume des frais fixes pour une unité de trop petite taille, la conduisent à sa perte : il n'y a pas eu un seul exercice bénéficiaire depuis la création, soit, à ce jour, vingt-quatre années de déficit. En 1974, la maison mère se trouve devant le dilemme suivant : fermer, licencier quatre cents personnes et accroître en arrêtant la production le déficit de la balance commerciale de 200 millions ou investir et construire une nouvelle usine.

De par le monde, l'unité moyenne qui produit entre 200 000 à 300 000 tonnes de pâte coûte 1,250 milliard. Les fonds propres du groupe La Rochette-Cenpa ne s'élèvent qu'à 250 millions. Le 8 décembre 1977, un conseil interministériel donne le feu vert pour l'extension : la nouvelle usine sera greffée sur l'ancienne, dont on conserve les éléments encore compétitifs. Le devis avec les équipements antipollution s'élève à 700 millions. Les travaux sont lancés en juin 1978. En octobre, la structure de béton de la future chaudière est coulée et la charpente en lamellé-collé (filière bois oblige) est dressée. L'usine nouvelle doit entrer en production au cours du premier semestre 1981. Elle produira 200 000 tonnes de pâte, soit environ le dixième de la production française. La récupération des matières issues du bois et non utilisées dans la fabrication de la pâte permettra de réduire pour une production double la consommation énergétique (de 19 000 à 14 000 tonnes pour le fuel, et de 40,8 à 32,6 millions de kWh). Les effets polluants atteindront des seuils minimums qu'il n'est pas techniquement possible de dépasser, assurent les promoteurs du projet. Enfin, de 85 à 90 % des investissements sont traités par des constructeurs et des prestataires de services français.

Économie de devises

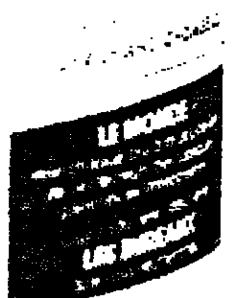
Plusieurs arguments ont milité pour que le pari soit tenu. L'emploi d'abord : en plus des quatre cents non-licenciements, on estime entre mille et mille cinq cents les emplois indirects qui seront créés en forêt, dans l'industrie du sciage. L'usine elle-même fonctionnera sans emploi nouveau. L'atout commercial ensuite : les ressources mondiales de résineux sont relativement limitées par rapport à la production de feuillus, ce qui limite le risque de concurrence pour le type de pâte fabriquée à Tarascon. L'usine, située au centre de l'Europe (future ?), permet des livraisons faciles pour un produit qu'elle est seule à fabriquer pour la vente. Enfin, la France, qui produit environ 300 000 tonnes de ce type de pâte, en importe 700 000 tonnes. D'où une économie de devises en perspective d'environ 200 millions de francs. Enfin, la création d'une usine de pâte de ce genre est un des points forts de l'organisation de la filière-bois : elle devra drainer 765 000 tonnes de bois, dont 60 % environ de rondins de faible diamètre, provenant des coupes d'éclaircie, nécessaires à l'entretien de la forêt. La demande, plus concentrée, devrait inciter les propriétaires forestiers à *mobiliser le bois disponible et* inutilisé. D'après les responsables de la Cellulose du Rhône, le tonnage de bois résineux d'industrie inutilisé annuellement dans le quart sud-est de la France serait de l'ordre de 1,8 million de tonnes. L'approvisionnement nécessaire viendra d'Auvergne (320 000 tonnes), du Jura, de l'Ain et des deux Savoies (75 000 tonnes).

L'usine de pâte permet aussi de mobiliser les déchets de scierie, qui rentreront pour 40 % dans les approvisionnements de Tarascon, contre 50 % actuellement.

JACQUES GRALL.

(Lire la suite page ...)

(1) Hormis 50 millions d'investissements relatifs aux équipements anti-pollution, l'enveloppe financière est *assurée par un prêt de* 300 millions du F.D.E.S., un autre de 100 millions du Crédit national et l'apport de fonds propres et assimilés des actionnaires, d'une valeur de 152,5 millions. Enfin s'ajoutent 47 millions de francs de subventions diverses. Les fonds propres correspondent, pour une part, à des augmentations de capital souscrites par le Crédit agricole notamment et la maison mère, La Rochette-Cenpa (grâce à un prêt du F.D.E.S.) et le groupe Paribas. Les fonds assimilés représentent des obligations convertibles.



LA SURESTIMATION DES PROFITS

(Suite de la page 23.)

● La capacité d'autofinancement est destinée, pour une part, à financer le simple renouvellement de l'équipement, sans lequel l'entreprise perdrait de la substance. Les amortissements en représentent près des deux tiers.

Les provisions diverses sont aussi à prendre en compte. Au total, le bénéfice net disponible pour financer la croissance de l'entreprise et pour rémunérer les actionnaires représente un pourcentage extrêmement faible du chiffre d'affaires. Plus précisément, le bénéfice net comptable après impôt s'établit à environ 0,5 % du chiffre d'affaires.

On pourra s'étonner que ce dernier chiffre soit si faible, et en particulier sensiblement inférieur à celui cité pour l'impôt sur les sociétés. L'explication essentielle réside dans le fait que le montant des bénéfices calculé représente, comme il est normal, la somme algébrique des profits et des pertes. Pour l'année considérée, les onze mille six cent cinquante et une sociétés de l'échantillon avaient *réalisé les unes 37,2 milliards de* francs de bénéfices, les autres 25,3 milliards de francs de pertes. Ce qui est considéré ici, c'est le solde.

Bénéfice net : 7 % des fonds propres ?

Sans doute serait-il intéressant de procéder à d'autres évaluations, en prenant pour point de référence non pas le chiffre d'affaires mais le montant des fonds propres, afin d'avoir une idée du rendement du capital, notion fréquemment évoquée dans les débats théoriques entre économistes, mais sur laquelle les données chiffrées sont insuffisantes.

Selon les « comptes intermédiaires », publiés par l'INSEE, *qui sont, comme nous l'avons dit*, assez représentatifs de l'ensemble des entreprises, le bénéfice net représenterait environ 2,4 % des fonds propres en tenant compte des affaires déficitaires (7 % en les éliminant). Toutefois, cette estimation ne peut *être citée qu'avec beaucoup de* précautions. De nombreux problèmes de méthode interdisent sans doute de l'utiliser pour définir la rentabilité des entreprises. En particulier, il faut rappeler que les fonds propres ne sont pas réévalués en fonction de l'inflation.

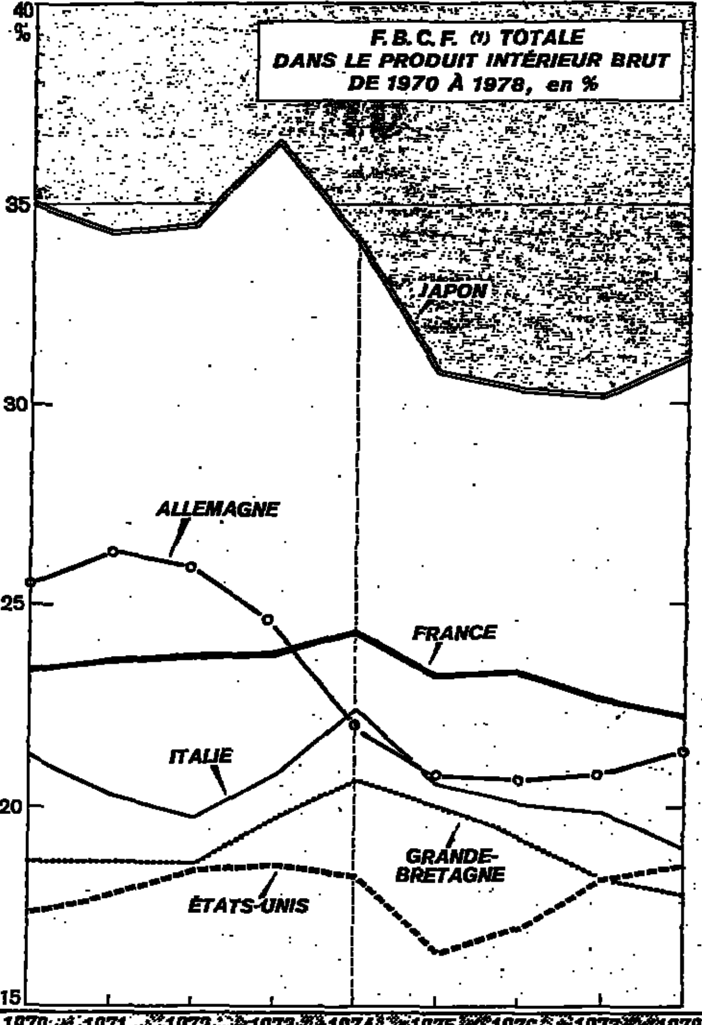
Ce qui semble certain, c'est que, considérés également sous cet angle, les profits des entreprises françaises apparaissent faibles. Une étude récente d'un institut de recherche allemand (Institut der deutschen Wirtschaft, Köln) signalait que la rentabilité mesurée par rapport à l'un ou l'autre critère, chiffre d'affaires ou fonds propres, des sociétés dans notre pays était la plus faible des pays industrialisés, à la seule exception de l'Italie.

La valeur des chiffres que nous avons cités est relative. Ils donnent néanmoins un ordre de grandeur des profits en France. On pourra les contester, ce qui ouvrirait la porte à des discussions intéressantes. Mais peut-être *serait-il plus fructueux de* s'interroger sur les raisons qui font que le capital est couramment plus mal rémunéré en France qu'à l'étranger, point confirmé par l'analyse des résultats d'un certain nombre d'entreprises françaises qui ne maintiennent leur rentabilité que par *les revenus de leurs filiales* implantées en dehors du territoire national.

Peut-être faudrait-il aussi réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour que le niveau des profits en France permette d'investir suffisamment et de maintenir notre industrie dans la compétition internationale ?

PHILIPPE COMBIN.

SAUF AUX ÉTATS-UNIS LA PART DES INVESTISSEMENTS DANS LE P.I.B. RESTE INFÉRIEURE A CE QU'ELLE ÉTAIT IL Y A CINQ ANS



Source : Commission des communautés européennes.
(1) Formation brute du capital fixe

Le graphique que nous reproduisons ci-dessus a été publié dans le dernier bulletin trimestriel du Crédit national. Il illustre un phénomène commun à tous les pays industrialisés : la forte baisse des investissements après le choc pétrolier de novembre 1973. En vif recul en 1974 et 1975, ceux-ci ont aujourd'hui tendance à se redresser, sans pour autant retrouver le niveau, il est vrai exceptionnel, du début des années 70.

Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il existe une corrélation évidente entre la part du produit national brut consacrée aux investissements et la croissance économique. Une étude récente publiée par l'institut Ifo de Munich, et citée par le Crédit national, est, à cet égard, éclairante. Faisant référence à la période 1950-1978, elle permet en effet de constater que le pays qui a connu la plus forte croissance moyenne de son PIB en volume, à savoir le Japon (8,4 %), est également celui où le taux moyen d'investissement en pourcentage du PIB est le plus élevé : 29,9 %. Viennent ensuite la R.F.A. (5,5 % et 23 %), la France (4,8 % et 21,2 %) l'Italie (4,6 % et 20,7 %). Ferme la marche la Grande-Bretagne (2,5 % et 16,9 %).

De la lecture de ce graphique, il ressort que la R.F.A. est le pays européen dont les investissements ont enregistré la baisse la plus précoce et la plus forte. Mais c'est également celui qui, depuis 1976, connaît la reprise la plus régulière. Phénomène qui s'explique, selon le Crédit national, par le fait que les taux d'utilisation des capacités de production ont pratiquement rejoint les niveaux élevés atteints en 1972-1973. Un phénomène semblable est perceptible aux Etats-Unis où l'on constate une chute brutale de l'investissement en 1973 et 1974, suivie d'une reprise plus forte qu'en Europe.

Il en va tout autrement en France où l'on note, depuis trois ans, une lente diminution, due au fléchissement de l'investissement du secteur privé. Le secteur public, au contraire, consent un important effort « controcyclique », qui explique que le taux d'investissement global français par rapport aux PIB soit aujourd'hui le plus élevé d'Europe derrière l'Irlande.

Faut-il souhaiter un retour à la taxation du prix du pain ?

Le président de la Confédération de la boulangerie a réclamé un retour à la fixation autoritaire d'un prix maximum de la baguette.

N'est-ce pas la preuve que la libération récente des prix alimentaires a eu des effets nocifs ? Faut-il à nouveau prôner la taxation des prix ?

par BRUNO JULIEN (*)

Les événements qui se sont produits dans le secteur de la boulangerie depuis que la liberté a été retrouvée semblent, en première analyse, accréditer cette thèse. Une croissance rapide du prix du pain a pénalisé le consommateur. Entre les mois de juillet 1978 et juillet 1979 (la libération dse prix date du second semestre 1978), l'indice mensuel du prix du pain à la consommation (série France entière) a progressé de 22,3 %. Dans le même temps, l'indice des prix de détail de l'alimentation (boissons non comprises) et l'indice mensuel des prix à la consommation progressaient respectivement de 8,6 % et de 10 % (1).

Pour certains observateurs, la hausse du prix du pain est révélatrice des effets du « libéralisme sauvage ». Le consommateur est lésé. Le retour à la réglementation ne serait-il pas le meilleur moyen de défendre ses intérêts ? Une analyse plus approfondie des faits contredit cette première impression.

Une condamnation passée inaperçue

Si libération des prix était synonyme de hausse rapide, les prix alimentaires auraient augmenté plus rapidement que ceux des autres branches d'activité. Or les indices de prix précédemment cités démentent cette hypothèse, la progression des prix a été plus lente dans le secteur alimentaire que dans celui des biens de consommation. L'industrie agro-alimentaire n'a pas *tiré parti du nouveau régime* pour pratiquer des hausses élevées.

Seul le pain s'écarte carrément *de la hausse moyenne. Faut-il y* voir une conséquence du renchérissement des matières premières nécessaires à sa fabrication ? Certainement pas ; durant la même période, le prix de la farine a augmenté de 10,4 %.

Les causes de cette distorsion sont plus profondes.

Un élément d'importance majeure est presque passé inaperçu : la condamnation par la commission de la concurrence d'un certain nombre de syndicats de boulangers accusés d'entente sur les prix et d'entrave à la libre concurrence.

La concurrence n'a pas réellement joué entre les artisans boulangers, membres d'une profession syndicalement bien structurée. Les ententes ont annulé les effets attendus de la libération en perpétuant une situation monopolistique. Des prix uniformes ont été pratiqués dans chaque région.

Pourquoi est-ce la Confédération de la boulangerie et non les consommateurs qui réclame aujourd'hui avec vigueur un retour à la taxation des prix ?

Tout simplement parce que la boulangerie artisanale craint la concurrence de la boulangerie industrielle et qu'elle cherche à en entraver le développement. Cette dernière a pressenti l'avantage qu'elle pouvait tirer du mouvement de hausse en pénétrant sur le marché avec des prix inférieurs à ceux de la boulangerie artisanale. Elle a mené depuis quelques mois, à cet effet, une politique active :

● Taux élevé de création d'entreprises en 1978 ;

● Liaison de Jacquet avec le fonds céréalier Unigrains pour obtenir de celui-ci un concours aux investissements ;

● Possibilité de bénéficier dans l'avenir de la prime d'orientation agricole au même titre que les autres agro-industries ;

● Augmentation modérée du prix du pain industriel depuis la libération (+ 12,9 %).

Après une période de latence, les mécanismes concurrentiels, qui n'ont jusqu'ici pu fonctionner, se mettent donc naturellement en place. La boulangerie industrielle s'installe à côté de la boulangerie artisanale. Point n'est donc besoin de réglementer à nouveau les prix : un équilibre *doit s'établir* au bénéfice du consommateur en augmentant ses possibilités de choix et l'éventail des prix.

Au lieu de compter sur une réglementation contraignante pour rétablir un certain ordre, la boulangerie artisanale devrait miser sur les atouts qui ont jusqu'ici fait sa force, la qualité de son produit et de son service.

Le consommateur aura alors le choix. Les prix respectifs des différents pains s'établiront concurrentiellement en fonction du poids de leurs avantages respectifs dans l'esprit des consommateurs.

Dans l'avenir, pour éviter tout dérapage des prix, il vaudra donc mieux stimuler la concurrence et éduquer les consommateurs qu'administer artificiellement les prix.

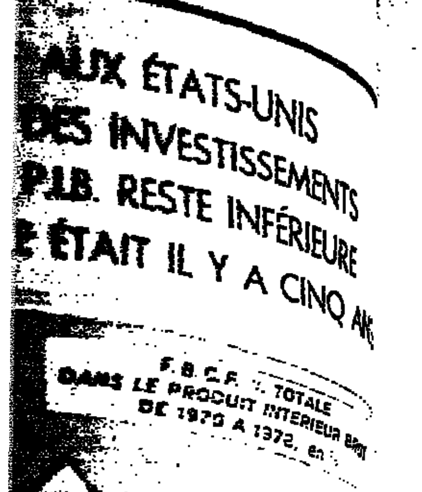
BRUNO JULIEN.

(*) Professeur à l'Institut de gestion internationale agro-alimentaire de Cergy.

(1) La pondération de l'alimentation (boissons non comprises) et du pain représente respectivement 2 265 et 116 sur un total de 10 000 dans l'indice mensuel des prix à la consommation.

● PRECISION. — Dans le monde de l'économie du 9 octobre, nous évoquons, dans l'article consacré au « Redéploiement industriel », une possible vente des actifs verriers français du groupe B.S.N.-Gervais-Danone. Le président de ce groupe, M. Antoine Riboud, dément « *catégoriquement ces rumeurs concernant une éventuelle cession de la société française Boussois S.A.* ».

هكذا من الأصل



Les prix Nobel d'économie : en dehors des carcans de l'idéologie

M. Theodore W. Schultz et Sir Arthur Lewis, qui viennent de se partager le prix Nobel d'économie, sont peu connus en France, et la nouvelle de leur désignation a surpris. Il faut dire qu'aucun *ouvrage* du *premier* n'a *été* traduit en français et que seuls les deux principaux traités du second l'ont été — le premier huit années après sa parution. Pourtant l'œuvre scientifique des deux lauréats est considérable, même s'il s'agit essentiellement d'économie appliquée et non de théorie abstraite (*le Monde* du 18 octobre).

par DENIS BERGMANN (*)

Le jury a probablement voulu récompenser en Sir Arthur Lewis un spécialiste du développement, qui a beaucoup insisté sur les aspects humains et institutionnels de la croissance, et en M. Schultz un économiste agricole — c'est-à-dire rural pour prendre *le terme français* consacré — ayant fourni une contribution notable à la théorie du développement. Car nous sommes à un moment où le développement *« par la base »* est considéré comme l'essentiel, où l'industrialisation à outrance est condamnée — même par les banquiers comme M. McNamara — et où le rôle majeur de l'agriculture est reconnu.

Un économiste rural, qui essaie *de suivre les* travaux étrangers, peut tenter de présenter quelques aspects de la pensée et des *apports de M. Schultz, considéré,* depuis trente ans au moins, comme l'une des autorités incontestées de la vaste école américaine dans cette discipline. Notre connaissance de l'œuvre et de la personne de Sir Arthur Lewis est par contre superficielle.

Docteur de l'université du Wisconsin, fief de l'école « institutionnaliste », Theodore W. Schultz commence en 1930 sa carrière d'enseignant à l'université agricole de l'Iowa, au cœur du « corn belt ». Mais, dès 1943, il est nommé professeur à l'université de Chicago, dont le département d'économie, qu'il dirige pendant de nombreuses années, est déjà très renommé. Il ne s'agit plus alors d'étudier la gestion des exploitations et de conseiller les agriculteurs, mais d'appliquer au secteur agricole, envisagé *globalement* et *dans ses* rapports avec le reste de l'économie, la théorie économique moderne et ses *méthodes d'analyse.*

Le souci dominant est alors d'expliquer la grande crise dans ses aspects agricoles et de fournir des analyses valables des forces et mécanismes économiques et sociaux affectant le secteur agricole afin d'éviter que son énorme expansion du temps de guerre ne le précipite, comme en 1920, dans une nouvelle *dépression. M. Schultz publie, en 1945,* son premier grand ouvrage d'une série que l'on pourrait appeler *« Agriculture in an Unstable* Economy ». Les vicissitudes de l'agriculture et, en particulier, les énormes variations de prix et de revenus dont souffrent les agriculteurs sont expliquées par les *rythmes différents d'évolution* de la production — largement aléatoire à court terme, mais poussée à une croissance irrésistible sous l'effet des innovations et des initiatives d'une masse d'agriculteurs dynamiques et de mieux en mieux éduqués et encadrés — et de la demande alimentaire, liée au nombre de consommateurs, à leurs habitudes, à la variation de leurs revenus...

Le mérite de ces analyses, maintenant parfaitement classiques, et qui sont à la base de toutes les politiques agricoles des pays riches, réside dans leur solidité et leur force probante.

Lucidité et largeur de vues

Pour de multiples raisons, de nombreux économistes s'orientent, aux environs de 1950, vers l'étude d'une branche nouvelle — ou retrouvée — de l'économie politique : l'économie du développement. Il n'est pas étonnant que ce sujet *attire M. Lewis,* brillant jeune Noir de la minuscule *île antillaise de Sainte-Lucie*, dont les travaux *sur l'histoire* économique de l'entre-deux-guerres ont frappé, en Angleterre, par leur lucidité et leur largeur de vues. De son côté, M. Schultz, *qui connaît* bien la *pauvreté* rurale, est tout naturellement concerné par ces pays où, par *définition même, le secteur primaire* est prédominant et se trouve donc au cœur des stratégies de développement.

Il n'est pas interdit de penser que ce professeur distingué et *rigide* cache une âme de missionnaire, et qu'il est heureux de pouvoir, en réorientant ses préoccupations intellectuelles vers les pays sous-développés, mieux servir les hommes. Aussi quand, en *1950-1951*, les Nations unies rassemblent six économistes pour rédiger un rapport sur « les mesures visant au développement économique des pays sous-développés », ils invitent à *la fois* les deux lauréats. *L'histoire* ne dit pas s'ils furent d'accord dans leurs analyses, mais, en tout cas, ils étaient déjà, à l'époque, reconnus comme des autorités sur ce thème encore très peu défriché.

Les ouvrages-clés des deux auteurs sont, pour l'Antillais : *The Theory of Economic Growth* (1955) et *Development Planning. The Essentials of Economic Policy* (1966), et pour l'Américain : *Transforming Traditional Agriculture* (1964). Le premier de ces ouvrages est une somme érudite et pleine de comparaisons éclairantes sur les fondements humains, institutionnels, sociaux, économiques et politiques de la croissance. Il a été salué comme une œuvre aussi ample et presque aussi importante que *la Richesse des nations,* d'Adam Smith, à la *fois* guide concret pour *hommes* d'État et performance intellectuelle pour universitaires... Pour recevoir, à quarante ans, une chaire d'économie politique à l'université de *Manchester, il fallait des mérites* hors du commun.

L'apport du second se concentre, à l'époque, sur l'agriculture, et un désaccord profond surgit entre les deux auteurs. Sir Arthur avait soutenu — mais ce n'était qu'un petit aspect de ses thèses — que la surpopulation rurale de nombreuses régions conduisait à une productivité du travail nulle, à la marge, naturellement. Retirer des forces de travail à l'agriculture pour les diriger vers d'autres secteurs pouvait donc se faire sans réduire la production agricole. M. Schultz conteste ces vues en s'appuyant sur l'analyse des effets de la grande épidémie de grippe de 1918-1919 sur la production agricole indienne. Les décès atteignent 6 % de la population. Or les superficies ensemencées à la campagne suivante baissent de 4 % environ, les réductions dans les diverses provinces étant très nettement proportionnelles à leur taux de mortalité. Cela tend bien à prouver que le dernier des laboureurs a quand même un rôle productif, et qu'il est nécessaire, en tout cas, à certaines saisons, pour assurer la production, du moins tant que la technologie est inchangée.

Cela conduit à sa thèse principale : les systèmes agricoles traditionnels sont parfaitement logiques et cohérents avec l'analyse économique la plus classique. Aucun argument ne permet de penser que les paysans — même illettrés — sont inaccessibles au raisonnement logique. Au contraire, l'observation précise de leurs comportements montre que, compte tenu des contraintes auxquelles ils sont *soumis, ils maximisent, comme* de bons économistes, leurs satisfactions et minimisent leurs efforts. S'ils n'utilisent ni engrais ni machines, ce n'est pas par bêtise, mais parce que, dans les conditions où ils se trouvent, ils n'ont pas assez d'intérêt à le faire.

Cela contredit les thèses, dominantes à l'époque, des technocrates simplistes qui pensaient que *les machines, les engrais,* l'industrialisation de l'agriculture, pouvaient être surimposés aux agricultures traditionnelles. Mais il faut souligner avec force que, si M. Schultz demande une *analyse fouillée de la logique des* systèmes agricoles, ce n'est pas pour les conserver, mais pour les transformer. Cela exige que l'on trouve des innovations très performantes. Il ne faut courir le risque de déstabiliser le fragile équilibre qui maintient la population un peu au-dessus de la famine, que si un net progrès peut être réalisé avec une très forte probabilité de succès. Cela implique la conjonction de la mise en œuvre de facteurs de production agricole nouveaux et plus performants avec des investissements humains, c'est-à-dire des actions d'éducation et de conseil aux agriculteurs, ainsi que la mise sur pied d'institutions rurales de base efficaces.

Car si M. Schultz critique le placage inconsidéré de technologies inadaptées, il reste un ferme partisan de la révolution verte et souligne la faiblesse des arguments des idéologues vagues qui s'y opposent. *« Nous avons des piles de rapports qui annoncent sans le prouver que l'adoption des blés mexicains en Inde a dégradé la situation économique des travailleurs agricoles et laissé à la traîne les petits agriculteurs. En fait, cependant, la mise en œuvre de ces nouvelles variétés a accru la demande de travail et les salaires réels ont augmenté. En outre, les petits agriculteurs ont réagi plus positivement qu'il n'avait été prévu... et deux études montrent maintenant que l'inégalité a, en pratique, été réduite. »*

Participer à l'action

Toutefois, s'il faut développer des investissements matériels pertinents, la transformation des esprits est non moins essentielle et M. Schultz, en écrivant des ouvrages sur la valeur économique de l'éducation et l'investissement en capital humain, rejoint Sir Arthur, qui consacrait l'essentiel de son ouvrage de 1955 sur la théorie de la croissance économique, à la population, à l'éducation et à la formation, aux motivations qui poussent les hommes à essayer d'améliorer leur sort et aux institutions dans le cadre desquelles leurs efforts deviennent plus efficaces.

Ce qu'il faut finalement retenir des œuvres et des hommes qui viennent d'être couronnés, c'est non seulement l'importance de l'agriculture et du facteur humain dans le développement, mais aussi l'utilité des analyses économiques à la fois fines et compréhensives, reposant sur la recherche constante du fait et de l'indicateur le plus pertinent. Plus que par la grande construction théorique, l'économie progresse par le recours à des éclairages originaux et variés, le chercheur choisissant ceux qui conviennent le mieux à chaque étape de son raisonnement. Les deux lauréats ont manié d'une manière extrêmement fructueuse ces outils, sans jamais s'enfermer dans des carcans idéologiques inutiles.

S'ils ont ainsi été à la fois scientifiquement productifs et concrètement efficaces, c'est aussi parce qu'ils ont su sortir opportunément de leur environnement universitaire pour participer à l'action. Car, si M. Schulz a quitté l'Iowa parce que les intérêts agricoles qui dominaient l'université étaient trop étroits et a cherché à Chicago un climat intellectuel plus stimulant, il a su s'engager dans l'étude sur le terrain des actions de développement agricole. Et, après Manchester, Sir Arthur est revenu aux Antilles pour y présider la nouvelle Banque de développement des Caraïbes — avant de rejoindre Princeton.

(*) Économiste à l'Institut national de la recherche agronomique.

LES ILLUSIONS DU BUDGET 1980

« *LE budget de 1980 doit viser deux objectifs : soutenir l'activité économique et resserrer la solidarité nationale*, indique le communiqué du conseil des ministres du 5 septembre. *Le soutien de l'activité économique résulte de l'orientation des dépenses, de l'acceptation d'un déficit budgétaire et de la stabilisation de la pression fiscale de l'Etat, qui n'augmentera pas en 1980.* »

L'orientation des dépenses est en grande partie d'ordre social, mais elle coïncide avec une augméntation des dépenses en termes absolus et relatifs : 14 % (en chiffres arrondis), tandis

par E.-M. CLAASSEN (*)

qu'on évalue, pour 1980, la croissance du produit national brut à environ 11 %, à savoir un taux d'inflation de 9 % en taux de croissance réelle de 2 %. Les dépenses de l'Etat croissent alors d'une façon plus importante que le revenu national anticipé, ce qui implique une augmentation de la part de l'Etat dans l'activité économique.

C'est cette dernière qui est alarmante. On assiste depuis des dizaines d'années, et pas seulement en France, à une progression continue du rôle de l'Etat dans l'économie. Les dépenses de l'Etat, de la *Sécurité sociale* et des collectivités locales dépassent déjà le seuil des 40 %. La limite ultime de cette progression consisterait en ce que la totalité du produit national soit canalisée par le secteur public, ce qui impliquerait une économie centralisée et planifiée.

Si l'on rejette ce type d'économie, la limite devra être ailleurs. En réalité, la croissance des dépenses de l'Etat provient du fait que celui-ci s'attribue de nouvelles tâches (et par là de nouvelles bureaucraties), ou bien par la pression de certains groupes *ou* bien pour des *raisons* électorales. La justification générale est que le secteur public serait plus capable de gérer ce qui était auparavant le domaine du secteur privé. Depuis plusieurs années le doute se répand dans la plupart des pays occidentaux sur le bien-fondé d'une telle constatation. La Sécurité sociale est-elle mieux gérée, selon les principes d'assurance, par l'Etat que par le secteur privé ? Les universités devraient-elles nécessairement être financées et gérées par l'Etat ? Pour 1980, une des tâches prioritaires consiste à intensifier la lutte contre le chômage (par exemple à l'aide du troisième pacte pour l'emploi). L'augmentation des dépenses qui en découle ne devrait donc rencontrer aucune opposition, car personne ne peut s'opposer à la réduction du chômage. Mais il reste à voir si ces dépenses supplémentaires réussiront à diminuer le chômage ou à ralentir sa progression.

Une des hypothèses pour expliquer le ralentissement de la croissance pendant les années 1970 est précisément la part croissante des dépenses de l'Etat dans l'activité économique. Cette explication qui souligne les tendances à longt terme d'un taux de croissance plus faible est fondée sur l'hypothèse que les *dépenses du secteur public* révèlent un caractère moins productif ou moins rationnel que celles du secteur privé, au détriment desquelles les premières sont faites. Ainsi — et ceci est l'enseignement de la « nouvelle économie » de ces dernières années (ayant son origine aux Etats-Unis et se répandant également dans certains centres de recherche européens) — à l'instabilité conjoncturelle souvent provoquée par les politiques conjoncturelles du type « stop-go » s'ajoute le ralentissement de la croissance à long terme due à la progression graduelle de l'Etat dans l'activité économique.

Pour arrêter cette progression, il n'y a qu'un seul moyen : limiter les dépenses du secteur public. Quant aux dépenses budgétaires de l'Etat, on peut imaginer une « règle budgétaire » qui devrait faire partie de la Constitution selon laquelle le taux de croissance des dépenses *budgétaires ne doit pas* dépasser le taux de croissance du produit national. Appliquée au budget de l'année 1930, cette règle impliquerait que les dépenses devraient être limitées à 11 %, qui est le taux de croissance anticipé du revenu national pour 1980.

Les effets du déficit...

Le déficit budgétaire pour 1980 évalué à 31 milliards de francs est certainement modéré par rapport à d'autres pays. L'Allemagne fédérale, par exemple, compte avec un déficit de 28 milliards de deutschemarks, donc le double du déficit français.

Ce déficit a pour but de « soutenir l'activité économique ». On *peut, cependant, avoir des doutes* quant aux effets expansionnistes d'un déficit budgétaire, contrairement aux idées largemnet répandues à ce sujet.

L'effet expansionniste d'un déficit budgétaire dépend de son mode de financement consistant en une création monétaire supplémentaire ou en en un endettement supplémentaire de l'Etat *vis-à-vis du secteur privé. Le* premier peut déclencher un effet expansionniste, mais il peut aussi engendrer une inflation plus importante. Cependant, puisque la norme de croissance de la masse monétaire est fixée à 11 % pour 1980, le financement monétaire du déficit budgétaire est déjà soumis à la *politique* monétaire visant un taux d'inflation de 9 %, de telle sorte qu'une partie du déficit devra être financée par l'endettement.

Cette partie du déficit n'est aucunement expansionniste. Les dépenses de l'Etat financées par l'endettement remplacent les dépenses qui auraient été effectuées autrement par les secteur privé : ces dépenses de l'Etat en « évincent » d'autres du secteur privé. On peut même avancer une possibilité plus pessimiste, à savoir que la réduction des dépenses privées peut concer*ner les dépenses d'investissement*, tandis que les dépenses de l'Etat ne visent pas nécessairement l'augmentation de ses propres dépenses d'investissement.

... et ceux de la pression fiscale

Dans l'exemple allemand cité ci-dessus, le déficit budgétaire est deux fois celui de la France. Mais l'ordre de grandeur de ce déficit (dont le financement, en Allemagne, est également soumis à la contrainte de la politique monétaire anti-inflationniste) n'indique rien quant à la dimension de ses effets expansionnistes. Ce qui compte finalement pour l'évaluation d'un effet expansionniste, c'est l'évaluation de la pression fiscale.

Reprenons l'exemple du cas allemand, dont le budget 1980 soutiendra effectivement l'activité économique contrairement au cas français. Les dépenses budgétaires augmentent de 6 %, le taux de croissance du revenu national allemand, en termes nominaux, est estimé entre 7 et 8 % et la progression des impôts restera nettement inférieure à 6 %. A partir du moment où les impôts croissent moins vite que le revenu national, on constate une atténuation de la pression fiscale. Par contre, en France, on vise « la stabilisation de la pression fiscale de l'Etat » pour 1930.

Pourquoi la diminution de la pression fiscale constitue-t-elle un *élément fondamental pour le* soutien ou la relance de l'activité économique ? En France, ainsi qu'ailleurs, une politique conjoncturelle agissant uniquement sur la demande globale est vouée à l'échec dés le début. Le résultat en serait une augmentation des prix sans entraîner une expansion importante de la production, car ses coûts sont devenus trop lourds. Pour déclencher une hausse de la production, il faut agir sur les conditions d'offre, à savoir sur les coûts des facteurs de production travail et capital.

Quant aux salaires, la modération de leur hausse pourrait être réalisée par une réduction importante de l'impôt sur le revenu. Ce qui compte pour le salarié est son revenu après impôts. La mesure fiscale proposée l'augmenterait de telle sorte que les revendications salariales puissent se révéler plus modérées, en raison du gain après impôts, entraînant une *baisse relative* dse salaires.

En ce qui concerne le coût du capital, un procédé analogue est à envisager. Les impôts sur les *entreprises devraient être réduits* en garantissant une amélioration également massive des facilités d'amortissement dégressif, ce qui augmenterait les bénéfices après impôts.

Ces deux mesures fiscales atténuant les coûts de production engendraient également une relance de la demande globale, à savoir de la consommation (augmentation des salaires nets) et de l'investissement (augmentation des bénéfices nets). Ainsi elles agiraient simultanément sur la demande globale et l'offre globale, réalisant une augmentation de la production et une diminution du chômage sans aggravation des tensions inflationnistes.

Il va de soi que cette réduction importante de la pression fiscale alourdirait le déficit budgétaire, et par là l'endettement de l'Etat. Ceci n'est pas un élément alarmant en soi, dans la mesure où le taux de croissance des dettes de l'Etat ne dépasse pas le taux de croissance du produit national (ce qui est également vrai pour une entreprise bien gérée dont les dettes aug*mentent à la suite de son expan*sion). Par ailleurs, la stimulation de la croissance consécutive aux mesures fiscales proposées tendra à équilibrer le budget à moyen terme. Ce qui est plutôt alarmant, c'est la progression continue des dépenses de l'Etat. Au lieu de trop s'inquiéter des déficits budgétaires, il faudrait plutôt limiter les dépenses du secteur public, par exemple par l'intermédiaire de la « règle budgétaire » proposée ci-dessus.

(*) Professeur à l'université Paris-Dauphine.

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS

(Suite de la page 23.)

Cette diminution s'explique par la faiblesse de l'industrie du sciage que le groupe La Rochette-Cenpa veut aider à se développer. Ainsi a été créée en avril 1978, à Langeac (Haute-Loire), une société — Transylva — dans laquelle sont associés la SOFOEST, société forestière filiale de La Rochette, une société d'ingénierie allemande — Grecon, — deux sociétés de développement — Sodecco et Sofinnova — et enfin vingt scieurs du Massif Central. Grâce à une technique nouvelle, l'aboutage, sans laquelle les *résineux français* n'étaient pas qualitativement compétitifs avec les bois d'œuvre d'importation, cette société doit produire chaque année 40 000 mètres cubes de bois ouvré, pour charpentes et ossatures de maisons industrialisées. Si les résultats de Transylva sont satisfaisants, les dirigeants de La Rochette-Cenpa envisageraient de créer d'autres unités de ce genre dans le Languedoc et les Alpes du Sud.

Le bois français deux fois plus cher

A côté de ces avantages, il y a le tableau de l'économie mondiale de la pâte de bois qui n'est guère encourageant. Pour une tonne de pâte qui sera vendue environ 2 000 francs, la matière première bois coûte en France 800 francs, en Suède 700 francs, aux Etats-Unis et au Canada 400 francs. C'est-à-dire que même avec un coût de transport de 250 francs par tonne, la pâte nord-américaine reste moins coûteuse. Cette différence s'explique par le relief accidenté des massifs français et le morcellement des coupes qui contrarient la mécanisation. Elle s'explique aussi par la longueur des distances à parcourir entre les lieux de production et d'utilisation. Elle s'explique enfin par le fort pourcentage (80 %) des déchets de bois utilisés par les fabricants de pâte américains. C'est que, aux Etats-Unis, l'industrie du sciage est développée, grâce notamment à la demande de maisons individuelles *en bois*. Grâce aussi, disent les dirigeants de La Rochette, aux économies d'échelle : les quarante-six exploitations de sciage recensées dans les Alpes du Sud, Drôme comprise, fournissent 72 000 mètres cubes de bois, soit un volume inférieur à celui d'une seule scierie moyenne aux Etats-Unis.

Ce handicap-là sera lourd à remonter pour l'industrie papetière française. Mais les optimistes notent que l'écart de prix qui était considérable avec les pays scandinaves s'est réduit et que le *mouvement se poursuivra* avec les prix américains, notamment du fait de l'envolée du coût de la thermie fuel qui devrait entraîner une progression du prix du bois de chauffe aux Etats-Unis.

Mais le véritable risque du pari de Tarascon, c'est la mouvance du marché. « *Les Etats-Unis*, explique M. Schmidt, *utilisent en intégration (papetiers produisant leur propre pâte) 20 millions de tonnes par an. Si la demande en papier fléchit de seulement 5 %, on trouvera alors sur le marché 1 million de tonnes bradées, parce qu'il vaut mieux vendre moins cher que d'arrêter la production. Cela représente le cinquième des importations européennes ! De ce fait, le prix de la pâte est instable.* »

Le cours mondial de la pâte : des hauts et des bas

Depuis 1973 et jusqu'en 1977, la consommation mondiale de papiers est restée étale alors qu'elle progressait de 5 % par an auparavant. Devant toutefois le haut prix de la pâte, les industriels ont investi entre 1976 et 1978 tant et si bien que les capacités de production dépassent d'un quart la consommation. Les Scandinaves n'ont pas cru à la *durée de la crise* et ont stocké jusqu'à 2 millions de tonnes au début de 1978. De 415 dollars, le *prix de la tonne de pâte* s'est effondré à 300 dollars. « *Juste au moment précis où nous avons pris la décision de faire Tarascon* », dit le P.-D.G. de La Rochette-Cenpa. C'est ce qui explique qu'il ait fallu vaincre bien des réticences au ministère de l'économie et de l'industrie. Car la rentabilité de l'opération était calculée sur un prix de 360 dollars la tonne, qui devait permettre de dégager annuellement un excédent de 80 millions de francs pour couvrir les amortissements et rembourser les emprunts.

Les dirigeants du groupe et leurs alliés des ministères ont tenu bon, expliquant que ce prix de dumping se redresserait. Aujourd'hui, il est remonté à 475 dollars (mais le dollar a perdu de sa valeur) et le marché de l'« impression-écriture », sans qu'on sache pourquoi, a fait un bond de 10 % en 1978 et 1979. Pourvu que de nouveaux investisseurs ne viennent pas perturber la conjoncture favorable, et le pari de Tarascon sera tenu. C'est pourquoi M. Schmidt et ses collaborateurs scrutent attentivement les journaux... *Compte tenu des délais de* construction, trois à quatre ans, ils savent qu'ils auront aujourd'hui dix-huit mois de tranquillité dès l'entrée en service de la nouvelle usine. Pour M. Maire, directeur au ministère de l'industrie, il s'agit bien d'un pari : « *On saura dans cinq ans si on a eu raison ou tort. Mais l'Etat, dans cette affaire, prend des risques à la mesure de ceux pris par les entreprises elles-mêmes* », a-t-il déclaré.

L'opération Tarascon, dans laquelle l'Etat reconnaît que l'industrie papetière ne peut se passer de son *intervention*, sera-t-elle imitée ? Pour organiser la filière bois et réduire le déficit de la branche « pâte à papier », il faudra en effet d'autres efforts. C'est l'objet du projet du GEC, Groupement européen de la cellulose, à Strasbourg (*le Monde* du 27 avril 1979). Mais le problème de la mobilisation des bois et des fonds n'est pas encore résolu.

On peut s'interroger enfin sur la validité de la taille des unités papetières. Puisque la forêt française est morcelée, le coût du transport trop élevé, pourquoi ne pas envisager des unités de taille modeste, qui auraient l'avantage de diluer l'emploi sur le territoire ? « *Parce que*, nous a répondu un représentant du ministère de l'industrie, *nous ne savons pas encore fabriquer économiquement de chaudière pour brûler les goudrons issus du bois et qui remplacent le fuel pour des volumes inférieurs à 200 000 tonnes. L'ensemble des papetiers cherchent le procédé qui permettra de descendre au-dessous de cette limite, qui serait adapté à la France, mais aussi aux pays en voie de développement.* » Avis aux amateurs.

JACQUES GRALL.

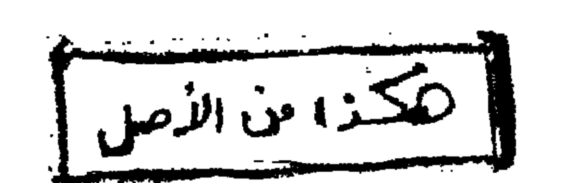
ERRATUM

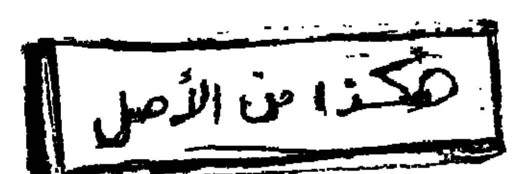
En raison d'un mastic typographique, deux des paragraphes de la dernière colonne de l'article de Christian Borromée paru dans « *le Monde de l'économie* » du 16 octobre 1979 sous le titre : « Un nouveau plan global d'assainissement économique et financier » ont été rendus incompréhensibles.

A partir de la dix-septième ligne de cette dernière colonne, il fallait lire : « Même marginale, l'énergie d'origine solaire doit continuer à être l'objet de recherches. Il faut continuer à abaisser les températures de chauffe, limiter plus raisonnablement les vitesses sur route, ce qui diminuerait, dans de fortes proportions, les accidents, revenir à l'eau chaude collec*tive, moins dispendieuse, met*tre fin au monopole de l'E.D.F. sur la production d'énergie, afin de favoriser le développement de toutes les sources accessoires d'énergie, etc. »

Et enchaîner avec la suite de l'article...







OSRAM : l'avenir de la lumière.

100 ans après la première lampe électrique d'Edison
Osram utilise un potentiel et des moyens de recherche qui font avancer les progrès de la lumière

Un siècle de lumière

« Que la lumière soit... et la lumière fut ! ». La parole biblique nous rappelle ce symbole vieux comme le monde, du combat de l'homme et des dieux, celui de la lumière et celui des enfers, pour vaincre l'obscurité. *Et ce désir vital de* l'homme s'est toujours accompagné de l'obsédante nécessité de conserver le feu, d'alimenter les braises, de ne pas laisser s'éteindre la flamme. Un feu qui va garantir sa vie contre les bêtes sauvages, chauffer son corps et sa nourriture, le rassurer dans cette nature inquiétante qui l'entoure.

Plus tard, la chandelle, la lampe à huile, la lampe à pétrole, l'éclairage au gaz et, de nos *jours*, l'éclairage électrique vont répondre de mieux en mieux à cette hantise de l'homme : voir clair dans la nuit.

A l'idée de vaincre l'obscurité, de conserver le feu, s'est associée rapidement celle de réaliser cette opération avec plus de souplesse et de maniabilité. Et Goethe, le poète allemand, ne s'y trompait pas lorsqu'il prophétisait : « *On ne saurait mieux inventer qu'une chandelle à ne pas moucher.* » L'éteignoir des candélabres antiques avait fait son temps. L'idée d'une chandelle à allumage — et à fermeture — instantané était posée.

L'Anglais Davy découvre en 1802 le principe de la lampe à incandescence et celui de l'arc électrique, puis l'Allemand Siemens met au point, soixante-dix ans plus tard, le principe de la lampe à arc.

21 octobre 1879
EDISON

Mais il faut attendre tout le génie de l'Américain Edison pour voir naître la lampe à incandescence qui repose sur le principe de la combustion permanente d'un filament *alimenté par l'électricité*. Edison va tester avec opiniâtreté environ dix mille substances variées pour finalement retenir un filament constitué de fibres de bambous carbonisées ! Le 21 octobre 1879, il présente la lampe qui nous éclaire aujourd'hui. Elle durait 45 heures et les *différents essais avaient coûté* quarante mille dollars.

Vers la fin du dix-neuvième siècle apparaîtront les premières lampes *à filaments de carbone*. Peu avant 1900, la production destinée au monde entier atteindra trente millions d'ampoules à incandescence.

Dès lors la notion de rendement lumineux va se développer et ne cessera plus de progresser. S'il fallait 850 W *à la fin du dix-neuvième* siècle pour produire un flux lumineux de 1 700 lumens, 100 W suffisent aujourd'hui.

En 1919, la fusion des départements éclairage des trois sociétés Siemens, A.E.G. et AUER donne naissance à Osram. L'esprit de conquête, la volonté de se trouver toujours à la pointe des techniques nouvelles étaient à la fois l'objectif et la raison d'être de la nouvelle société.

Son premier but, développer la lampe à incandescence, lui donner un meilleur rendement lumineux.

Les recherches se tournent vers des composants susceptibles de remplacer le carbone des filaments par une matière plus performante. Avant d'employer définitivement le tungstène, des lampes à filament en osmium et en tantale sont essayées, fabriquées. D'abord droits, les filaments en tungstène sont ensuite conçus en 1913 à simple spiralage puis à partir de 1920 à double spiralage. Cette technique subsiste encore de nos jours.

En 1936, Osram fait sensation en présentant, quelques mois avant l'Exposition universelle de Paris, le premier tube fluorescent, plus communément — mais improprement — *connu sous le vocable de « tube néon »*.



Edison : 1847-1931.
Lampe Edison : la première lampe à incandescence à usage domestique.

RESPECTER TOUTES LES COULEURS

Une nouvelle génération de lampes commence. Ce constant souci de progrès aujourd'hui comme hier, fait avancer très vite la technique. Chez Osram, les chercheurs y contribuent journellement. En 1960, ils sont parvenus à améliorer les qualités de restitution chromatique des tubes fluorescents, à mettre au point des lampes à vapeur de sodium à haute pression et des lampes à vapeur de métal à atmosphère halogénée. En 1978, ils lancent le tube Luminux diam. 26 (90 lumens Watt), puis en 1979 95 lm/W. Le Lumilux, basé sur les couleurs fondamentales, *bleu, vert et rouge*, diffuse une lumière respectant parfaitement toutes les couleurs, créant ainsi le confort d'une bonne ambiance.

Dès à présent, il est possible de modifier la coloration de l'émission de lumière d'un tube fluorescent en dosant, à la demande, les proportions *des trois substances luminescentes de base* ; cette technique *s'accompagne maintenant d'une économie* d'énergie en électricité de 10 %.

En constante évolution, l'avenir technologique est toujours porteur de promesses. Dans le domaine des lampes, la recherche sur des matières *nouvelles*, *l'utilisation* d'extraits de terres réputées rares, les possibilités d'une géométrie et de formes nouvelles, l'électronique, ouvrent *largement le champ aux inventions* qui bouleverseront et amélioreront tranquillement notre vie de tous les jours.

Osram sera présent, comme il l'est depuis 1919, grâce aux efforts constants de ses chercheurs qui ont contribué pour une très large part aux progrès technologiques dans le domaine des lampes d'éclairage au niveau de la lumière et du rendement *lumineux*.

Centre de recherches OSRAM.

LA RECHERCHE

La physique d'aujourd'hui détermine la technique de demain, et la technique *d'aujourd'hui* est la base de la physique de demain.

Cet axiome s'adapte parfaitement à l'industrie des sources de lumière : *ces nouveaux produits naissent presque* exclusivement sur les paillasses des laboratoires. A partir de là, ils prennent leur essor dans les *techniques de production*.

Pour répondre à sa vocation d'entreprise de pointe, Osram s'est doté d'une infrastructure technologique très avancée.

La réalisation de lampes de haute fiabilité nécessite une attention permanente et rigoureuse dans le choix de tous les éléments entrant dans la fabrication. Pour ne laisser aucune place au hasard, Osram fabrique dans ses propres usines la plupart des produits semi-finis, comme les filaments de tungstène, les tubes de verre et les ébauches de lampes, les substances luminescentes... Enfin, tout ce qui entre dans la composition d'une source lumineuse.

La fabrication des lampes à incandescence, à luminescence ou à décharge nécessite des équipements et des machines extrêmement *complexes. Elles utilisent des techniques* très diverses, chimiques, physiques, mécaniques, électroniques, qu'il est nécessaire de maîtriser et *de coordonner minutieusement*.

Ce qui conduit les bureaux d'études d'Osram à inventer et à développer leurs propres techniques de machines de production qui sont elles-mêmes construites dans une usine spécialement conçue par Osram pour aligner toutes les unités productives du groupe sur un même *processus technologique*.

Une intégration aussi poussée de la fabrication exige à son tour un très vaste champ d'activité scientifique qui inclut les mathématiques aussi bien que la physique théorique, la physique du plasma et du solide, la chimie physique, la chimie analytique et expérimentale, la métallurgie, la technique du verre, l'électro-technique et la technique optique.

Le point commun du travail de recherche et de développement à court et long terme se situe dans *l'amélioration constante du respect* des couleurs de l'environnement et du rendement lumineux, c'est-à-dire une utilisation toujours plus rationnelle *de l'énergie électrique*.

La Société Osram consacre 5 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement. Cet effort important lui permet de disposer d'un potentiel considérable de travaux scientifiques, de brevets et marques de sociétés nationales et internationales.

D'autre part, son unité de recherches de pointe de Munich, loin de vivre en vase *clos, est constamment* en contact étroit avec les vingt-huit usines installées tant en Allemagne fédérale que dans l'ensemble du *monde*.

Toutes les informations collectées sont analysées, souvent expérimentées rapidement, ce qui place Osram dans une voie permanente de progrès lumineux, de confort visuel, d'économies d'énergie.

FLUORESCENCE ET ECONOMIE

L'homme de la rue sera étonné d'apprendre que la part de la lumière ne représente que 8 % de la consommation électrique.

Il s'agit là d'un résultat : celui des progrès accomplis depuis le début du siècle par l'industrie des lampes qui a toujours eu pour objectif principal d'améliorer l'efficacité lumineuse de ses sources.

Bureaux paysagers éclairés par les tubes fluorescents Osram.

En un temps où l'économie d'énergie devient un problème vital, la Société Osram a multiplié ses recherches pour tenter de réussir le double pari d'accroître le rendement lumineux *tout* en réduisant la *consommation. Lumilux et l'Economic-Watt* sont le fruit de ces recherches.

La réalisation de Lumilux dépasse tous les espoirs.

— Son diamètre réduit : 26 mm au lieu de 38 mm, crée un gain de matière première et de surface de stockage.

— Son rendement lumineux est supérieur d'au moins 50 % et *parfois* de 70 % à celui des lampes fluorescentes commercialisées jusqu'à présent. Il atteint en effet depuis le début de 1979 le niveau record de 95 lumens par watt.

— Le respect des couleurs obtenu par l'utilisation de poudres à très fine granulométrie et l'adjonction d'extraits de terres rares est tout proche de la perfection.

— L'économie de courant est de 10 % (les 65 watts *sont devenus* des 58 watts, les 40 watts des 36 watts).

Dans une optique de pure économie, Osram vient de créer et de lancer *sur le marché la nouvelle* gamme de tubes Economic Watt, qui, en utilisant un nouveau mélange gazeux, obtient une économie d'énergie de 10 %.

De diamètre également réduit à 26 mm, les Economic Watts possèdent entre autres avantages supplémentaires un rendement *lumineux* supérieur aux tubes standard.

Autre innovation de grande valeur économique, l'allumeur électronique *de sécurité Déos*. Il réduit de plus de moitié le temps d'allumage des starters conventionnels, il coupe automatiquement le circuit électrique en cas *de non-allumage* des lampes, ce qui supprime définitivement l'agaçant problème des lampes qui, en papillotant, gênent l'usager et continuent à *consommer sans* éclairer.

Lumilux, Economic Watt, Déos, trois résultats marquants de l'avance technologique d'Osram.

OSRAM
l'incandescence et le principe halogène

Entre les fibres de bambou carbonisées d'Edison et les filaments de tungstène des lampes actuelles, il s'est écoulé cent ans de recherches incessantes.

Ce qui n'empêche pas les physiciens d'espérer de nouveaux résultats, la cure de jouvence projetée consistant à obtenir une plus grande récupération du rayonnement infrarouge de la lampe. Le rendement pourrait alors être augmenté de 40 à 50 %.

Le principe halogène permet d'avoir des dimensions inférieures pour la lampe, il conduit à une efficacité lumineuse très supérieure en interdisant les pertes de luminosité successives en cours d'utilisation.

Ce principe consiste à éviter que le tungstène, en se vaporisant, forme une couche noire sur le tube. Pour éviter ce noircissement, on récupère le tungstène par procédé chimique avant qu'il n'atteigne la paroi. On ajoute des halogènes — brome, iode — aux gaz de remplissage. Ces halogènes se lient au tungstène vaporisé sous forme gazeuse ; la convection thermique se dissocie, le tungstène libéré se dépose aux points froids du filament, l'halogène est de nouveau disponible pour le cycle suivant.

Les lampes halogènes sont surtout utilisées pour les phares d'automobiles, les projecteurs de cinéma, les vitrines de joailliers (leur lumière très blanche favorise l'éclat des diamants), les petits terrains de sport, mais leurs domaines d'application se développent constamment.

POUR ECLAIRER LES GRANDS ESPACES : LA DECHARGE

Lampes à décharge : derrière ces mots s'inscrivent de fabuleux champs d'application qui ont ouvert d'immenses possibilités à l'éclairage électrique.

C'est grâce aux laboratoires de recherches et notamment à ceux d'Osram que l'on a pu transformer complètement la vie, la circulation et le travail de nuit. Les lampes à décharge apportent un éclairage puissant — voisin de celui du jour — sur les voies de communication, dans les installations ferroviaires de triage, les chantiers de constructions navales, les installations portuaires, les aéroports, les raffineries, les terrains de sport ; en bref, partout où une vive clarté doit remplacer la nuit.

On compte différents types de lampes à décharge, dont chacun correspond à des besoins particuliers et des fonctions précises. En voici l'énumération descriptive :

— La Sodium basse pression (la plus efficace, mais très mauvais rendu des couleurs).

— La Sodium haute pression (belle lumière dorée — bon rendement — rendu des couleurs moyen).

— Vapeur de mercure haute pression (lumière blanche très agréable).

— Vapeur de mercure haute pression à ton chaud, amélioration de la précédente pour son utilisation en éclairage intérieur (bureaux - magasins).

— Power-star, dernière-née, très belle lumière blanche semblable à la lumière du jour — rendu des couleurs exceptionnel — de la plus petite 250 W à la plus grosse 3 500 W, convient à l'éclairage des grands espaces (stades - triages...) grâce à son efficacité lumineuse et à la qualité de la lumière, convient pour prises de vues télé couleur.

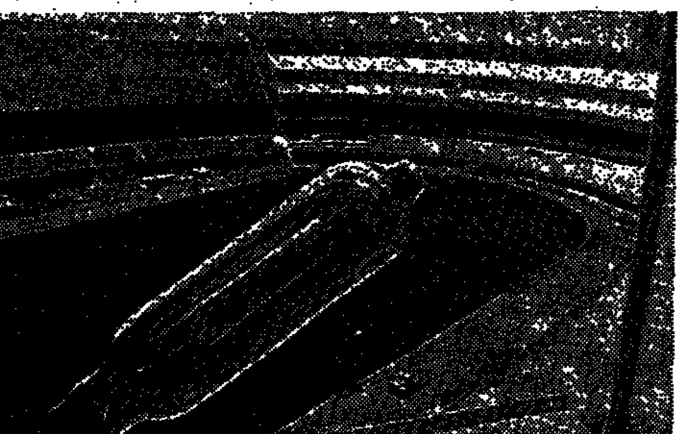
Pour la sécurité, possibilité de réallumage immédiat à chaud grâce à un appareil adéquat.

Power-Star = lumière du jour.

— La lumière mixte : une belle lumière blanche qui ne nécessite pas d'appareillage, peut donc se mettre à la place d'une lampe à incandescence et par conséquent augmenter le niveau d'éclairement tout en diminuant la puissance installée. Ex. Std Cl. de 200 W remplacée par mixte de 160 W pour un niveau d'éclairement égal.

— Xénon arc court et arc long : la lumière du soleil avec des sources lumineuses de très forte puissance jusqu'à 20 Kw pour des applications spéciales, éclairage de très grands espaces, projection cinématographique, simulateurs solaires de recherche spatiale, phares marins, etc... nécessitant des appareillages d'alimentation très sophistiqués.

L'emploi rationnel des lampes à décharge est équivalent de lumière puissante autant que d'économie.



Stade River-Plate Buenos-Aires. Mundial de 1978.
Eclairage Osram : six cents lampes Power Stars. Projecteurs Siemens.

OSRAM EN FRANCE
Hommes, Organisation moyens

Le marché français des lampes est très compétitif, aussi faut-il voir dans la réussite et l'expansion d'Osram sur ce marché, la preuve d'une action vigoureuse, qui se déploie dans tous les domaines.

PRODUCTION :

L'usine de Molsheim (près de Strasbourg), qui côtoie les installations où Bugatti a préparé tant de hardiesses et d'exploits — est spécialisée dans la construction de lampes à incandescence — standard, fantaisie, krypton, à réflecteur incorporé, coloriée...). Elle en *produit 48 millions* par an dont une partie est destinée à l'exportation. Ses machines très modernes, entièrement automatisées, *sont conçues pour sortir plus de* quatre mille lampes à l'heure avec des contrôles à toutes les phases. Ses trois cent soixante-quinze personnes *bénéficient* de locaux vastes et clairs avec des conditions de travail motivantes.

ORGANISATION COMMERCIALE

Elle est assurée par sept agences, Molsheim, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes et Lille. Des directeurs régionaux dont l'appartenance à Osram date en majorité de plus de dix ans assurent l'animation des agences, l'information et la formation des vendeurs, les contacts majeurs avec les clients et la liaison entre le siège et ses différents interlocuteurs.

MOYENS :

Osram a toujours attaché une importance primordiale au service de sa clientèle. Ses progressions successives ont toujours été précédées d'initiatives comme les emballages transparents (Eurostar pour packaging 1978) ou ceux reproduisant photographiquement les caractéristiques complètes de la lampe contenue dans chaque étui.

A partir du 1er janvier 1980, un processus spectaculaire permettra un contact permanent entre les *demandes de la clientèle* et les services de livraison. Un terminal de saisie reliera progressivement les agences au siège et enregistrera *directement* les commandes qu'il transmettra « en clair » aux magasins d'expédition. Une commande prise à 11 heures et passée instantanément sera à pied d'œuvre dès 15 heures.

Hommes, organisation, moyens, rien ne manque à Osram pour *être à la hauteur d'un marché* exigeant, difficile, et qui attend d'une grande marque mondiale qu'elle multiplie les prouesses.

Les lampes auto

Encore timide en France, l'offensive des lampes auto Osram ne manquera pas de se développer au cours des années 80, lorsque ses usines seront en mesure de répondre entièrement à une demande qui ne cesse de croître sur les marchés du monde entier.

Son catalogue correspond à tous les besoins d'équipement en lampes de véhicules lourds ou légers :

— lampes pour projecteurs à iode H 4 ;
— lampes à longue portée ;
— gyrophares ;
— anti-brouillard ;
— lampes pour voyants de tableaux de bord ;
— pour stops ;
— signalisation, etc.

OSRAM : l'un des 4 grands mondiaux

Avec ses vingt-huit usines, cent dix filiales ou agences réparties entre les différents continents, Osram est l'un des quatre grands constructeurs mondiaux. Osram *occupe seize mille personnes* dans le monde. Son centre de recherches de Munich est réputé être l'un des plus complets et des plus avancés de toute l'industrie de la lumière.

SIEMENS - OSRAM
l'électronique et l'électricité au premier plan

En se développant et en allant *toujours plus loin dans la sophistication*, les nouvelles technologies ne requièrent pas seulement de grandes concentrations de chercheurs, d'ingénieurs et de scientifiques, de physiciens, de mathématiciens ou d'électroniciens — en *un mot*, de *matièr egrise — elles* nécessitent également des installations, des infrastructures, des capitaux et des hommes, beaucoup d'hommes.

Le groupe Siemens auquel appartient la société Osram, occupe 322 000 personnes *dont* 4 000 en France. Avec un chiffre d'affaires consolidé de 70 milliards de francs *lourds pour 1978, le groupe* Siemens constitue la cinquième société mondiale de construction électrique et électronique. Dans le classement des plus grandes entreprises du monde à partir du chiffre *d'affaires, Siemens occupe* le vingt-quatrième rang.

Tout comme Siemens, Osram a basé son expansion en consacrant une grande part de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement, 8 % en moyenne *pour l'ensemble du groupe, ce qui* est tout à fait exceptionnel.

C'est probablement la raison pour laquelle le groupe a pu progresser encore plus rapidement que ses concurrents puisque, au cours de la dernière décennie, son expansion s'est *élevée* à 12 % contre 9 % pour l'industrie électrique et électronique qui, chacun le sait, ne manque ni de dynamisme ni de géants.

Présent dans quatre cent cinquante villes de cent cinquante pays *répartis* sur les *cinq continents*, Siemens couvre l'ensemble des domaines liés à l'électricité et à l'électronique.

Ses principaux domaines d'activité sont, outre les sources de lumière, dont Osram est le principal fleuron :

— *les composants électroniques* production annuelle de Siemens, 7 milliards répartis en une gamme de produits de 50 000 types différents) ;
— l'informatique (ordinateurs, systèmes de saisie, terminaux)
— les centraux téléphoniques, les téléimprimeurs, les blocs opératoires et les salles de radiologie, *le gros matériel* électrique, tout l'électroménager, etc.

Siemens-Osram, un exemple de *puissance industrielle*.



RELIGION

DU 24 AU 30 OCTOBRE A LOURDES

La catéchèse et les mass media à l'ordre du jour de l'assemblée de l'épiscopat

L'assemblée annuelle de l'épiscopat français se réunira à Lourdes du 24 au 30 octobre. Elle sera précédée, comme d'habitude, d'une journée à huis clos qui permettra aux évêques de se concerter sur divers problèmes d'actualité et de traiter des questions concernant des cas personnels.

L'ordre du jour comporte de nombreux sujets, notamment la catéchèse des enfants, la Mission de France, les mass media, la réforme de structure de la conférence épiscopale, le sacrement de pénitence, etc.

La catéchèse constitue un énorme dossier. Il s'agit d'un texte de référence assez touffu, d'une cinquantaine de pages, qui est destiné à remplacer le « fonds obligatoire » adopté en 1967. On a constaté, en effet, une usure des manuels actuels et une dispersion exagérée des ouvrages utilisés. *« On ne s'y reconnaît plus »*, disent les uns, tandis que d'autres se demandent si les méthodes catéchétiques en vigueur ne négligent pas l'enseignement à proprement parler au profit d'une vague imprégnation qui cède trop aux prétendues capacités d'assimilation des enfants.

Il n'est pourtant pas question de revenir à un catéchisme unique. Les Pères du synode de 1977 eux-mêmes sont convenus que cette solution de facilité ne correspondait pas aux besoins des enfants d'aujourd'hui et à une déchristianisation grandissante dont les effets sont fort inégaux.

Dans l'attente d'un important texte du Vatican

Un texte romain sur la catéchèse doit paraître incessamment. Il sera établi à partir des travaux du synode épiscopal de 1977, sur lequel le pape travaille depuis de nombreux mois. Ce document aura évidemment une certaine influence sur l'élaboration des textes français. Le Vatican, plus encore que l'Eglise de France, attache de l'importance aux vérités objectives de la foi et à la nécessité d'un dénominateur commun qui commande le caractère universel de la doctrine. Quoi qu'il en soit, l'épiscopat français reste persuadé que le rôle du catéchiste est plus déterminant que celui du catéchisme et que le principal *effort* doit porter sur la formation humaine et chrétienne des enseignants.

D'autre part — mais ce n'est pas l'objet direct de l'assemblée de Lourdes, — s'il est utile de présenter la *foi* dans toutes ses exigences aux enfants, il l'est encore davantage d'assurer la catéchèse des adultes. La foi des jeunes se nourrit de celle des parents et des maîtres, et l'on ne saurait construire un édifice en négligeant ses fondations.

Inséparable du texte de référence ci-dessus, un recueil de documents doit être adopté par l'assemblée. Il comporte des textes bibliques, des prières, un lexique des mots de la foi, des notes sur les grandes fêtes, les grands saints de l'histoire, etc.

La communication sociale

Autre grand dossier de Lourdes 1979, les moyens de communication sociale. Il a été expressément voulu par le cardinal Etchegaray, président de la conférence, qui perçoit mieux que quiconque *l'importance considérable* des mass media sur la crédibilité de l'Eglise et de la foi. Assez curieusement — puisque de nombreux membres du clergé, y compris des évêques, se produisent à la télévision et à la radio ou écrivent dans différents journaux, — ce thème met mal à l'aise la hiérarchie.

Tout se passe comme si l'existence d'une presse non confessionnelle sur laquelle l'Eglise n'a pas barre était ressentie comme une concurrence plus ou moins malheureuse ou au minimum extrêmement gênante à l'égard des enseignements de l'Eglise. Une petite phrase extraite de l'argument d'un des carrefours de l'assemblée en dit long à cet égard :

« L'épiscopat estime que quelquefois certains informateurs religieux traduisent davantage leur préoccupation que la réalité des faits. Vous-même, comment voyez-vous les relations entre épiscopat et informateurs religieux ? Comment pensez-vous que les évêques pourraient leur permettre d'améliorer leur travail ? »

Remarquons au passage que les évêques ne demandent pas si les journalistes pourraient leur être d'une aide quelconque pour leur propre travail...

L'assemblée 1979 abordera la question des mass média d'une manière globale, c'est-à-dire par le plus grand bout possible de la lorgnette. Aux informateurs religieux il a été dit qu'ils ne représentaient qu'une fraction des journalistes et qu'il n'était donc pas opportun de les privilégier dès le point de départ, les évêques voulant embrasser pour l'instant le phénomène de l'information dans toute son ampleur.

Personne donc ne risque de se trouver effarouché par la méthode adoptée, mais l'an prochain l'assemblée a encore à son programme les mass media.

Ce ne sont pas des journalistes mais des professeurs et des théologiens (M. René Rémond, les Pères Madelin et Eyt) qui prononceront des exposés aux séances plénières. Aucun journaliste n'a été inscrit aux quatorze carrefours épiscopaux, si ce n'est à titre de courtoisie M. André Vimeux, d'*Hebdo TC*, président de l'Association des informateurs religieux. Pour prévenir toute objection, les organisateurs de l'assemblée ont fait préciser : *« Il s'agit à Lourdes d'une assemblée d'évêques. Il est donc normal que ceux-ci entendent rester entre eux. »* Cette parade ne paraît guère convaincante, même aux yeux de ceux qui ont été chargés de la diffuser.

HENRI FESQUET.

Cinq soirées à la Mutualité

COMMENT PRIER

Le Père Henri Caffarel, fondateur de l'Anneau d'or, animera tous les mercredis, du 7 novembre au 5 décembre, de 20 h. 50 à 22 h. 15 au palais de la Mutualité, rue Saint-Victor, Paris-5e, des soirées consacrées à la prière intérieure. Thème général : *« L'attention à Dieu, une science, un art, d'abord un don de Dieu »*.

Inscriptions au secrétariat des équipes Notre-Dame : « Soirées Mutualité », 49, rue de la Glacière, 75013 Paris.

Participation aux frais pour la série de cinq soirées : jeunes, 40 F ; adultes, 60 F. Libeller les chèques à l'ordre de « E.N.D.-France-Centre ».

● *Jean-Paul II* s'est rendu, dimanche 21 octobre, à Pompéi et à Naples. — Il a été accueilli par le maire communiste de Naples et a exprimé sa compassion à l'égard de tous ceux qui sont victimes d'injustice sociale. Si Jean-Paul II a nommé saint Janvier dans son discours, il n'a pas rendu visite à la célèbre relique.

ANCIENS COMBATTANTS

M. PLANTIER RÉAFFIRME SON ATTACHEMENT AU DROIT A RÉPARATION

M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, a annoncé devant le congrès de la Fédération nationale des anciens prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc, réuni à Chalon-sur-Saône, que le gouvernement étudiait — à propos du 8 mai — une forme de célébration *« associant la jeunesse qui doit s'intéresser à ce que deviendra l'Europe de la paix »*. *« Dès le 8 mai 1980*, a-t-il ajouté, *nous allons retrouver la célébration de ce jour, selon une formule qui soit conforme à ce que nous désirons tous. »*

Dans son allocution de clôture, M. Plantier a affirmé *« son attachement au droit à réparation »* et a déclaré qu'aucune des mesures qu'il serait amené à proposer *n'attenterait à ce droit imprescriptible*. Il a confirmé enfin que les propositions qu'il ferait au Parlement *« bénéficieraient préalablement d'un large consensus des associations d'anciens combattants »*.

LETTRES

MORT DE L'ÉCRIVAIN RICHARD FRIEDENTHAL

L'écrivain britannique d'origine allemande Richard Friedenthal vient de mourir à Kiel (Schleswig-Holstein) à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Né à Munich le 9 juin 1896, Richard Friedenthal, qui avait quitté l'Allemagne en 1938 à cause des persécutions antisémites, vivait depuis lors à Londres. Il avait reçu la nationalité britannique en 1953. Il avait acquis une notoriété internationale grâce à ses biographies, notamment sur Goethe, Luther, Montaigne, Pascal, Diderot et Jean Hus. Il était sur le point d'achever une biographie de Karl Marx quand il est mort.

En France, on avait publié : *Goethe, sa vie et son temps*, en 1967, chez Fayard, et *Jean Hus, hérétique et rebelle*, chez Calmann-Lévy en 1977.]

PRESSE

APRÈS L'ACCORD DIRECTION-SYNDICATS

Les titres du groupe « Times » devraient reparaître en novembre

De notre correspondant

Londres. — L'accord intervenu dimanche 20 octobre entre la direction du groupe Times (le « Times » et son supplément le « Sunday Times ») et les syndicats ouvriers a été accueilli dans les deux camps avec un grand soulagement et l'espoir d'une reparution de ces journaux dans trois ou quatre semaines, voire à la mi-novembre.

Les négociateurs ont eu une dernière discussion de vingt-six heures avant d'arriver à régler un conflit qui a duré onze mois et coûté entre 30 et 35 millions de livres à Thomson International, propriétaire du groupe Times. L'accord laisse en suspens le problème des effectifs dans la salle des machines, mais les parties sont convenues d'accepter la décision de l'organisme officiel d'arbitrage auquel la question a été soumise.

Lord Thomson et les directeurs du groupe Times ont exprimé leur satisfaction. Ils estiment avoir obtenu la promesse d'une nouvelle procédure de règlement des conflits, d'une réduction des effectifs (de 15 % à 16 % au lieu de 18 % à 20 % escomptés) et d'une certaine coopération dans l'application de la nouvelle technologie. En contrepartie, la direction a dû accepter une augmentation substantielle des salaires (de l'ordre de 40 % pour certaines catégories), une réduction de la durée du travail et une diminution d'effectifs inférieure aux espoirs de la compagnie, sauf dans l'atelier de composition, où elle devrait atteindre 40 % en avril 1980.

Pour surmonter le dernier obstacle créé par l'opposition du syndicat des ouvriers de la composition (N.G.A.S.), insistant pour *une augmentation qui rétablirait* la hiérarchie des salaires, le groupe a accepté d'augmenter le salaire hebdomadaire des ouvriers, qui atteindra 234 livres par semaine, soit 30 livres de plus que son offre primitive.

De son côté, le N.G.A.S. avait demandé 250 livres pour une semaine de travail de trente-cinq heures. Les hommes des équipes de nuit du *Sunday Times* gagneront 90 livres pour la nuit du samedi au lieu des 67 livres attribuées aux adhérents de l'autre syndicat NATSOPA.

Un malaise non dissipé

Dans l'ensemble, le « prix » de l'accord est considéré comme lourd dans les milieux de la presse, estimant que seule une société pétrolière aussi riche que Thomson International pouvait le supporter. Il faut rappeler toutefois que le personnel du *Times* était le moins bien payé dans l'industrie de la presse.

En fait, les autres journaux, tout en se félicitant de la reparution du *Times*, s'inquiètent des conséquences d'un règlement rehaussant sensiblement les salaires sans augmentation correspondante de la productivité, et cela à la veille d'une année difficile en raison de l'inflation et de la récession. D'autre part, la direction du *Times* a cédé sur la question-clé de la technologie, et *notamment sur l'utilisation* des ordinateurs par les journalistes et une partie du personnel administratif. Devant la ferme opposition du N.G.A.S., et pour débloquer la négociation, la direction avait accepté en juin d'ajourner à un an la discussion du problème, sans être assurée d'une acceptation ultérieure du N.G.A.S., qui a seulement laissé entendre qu'il pourrait asseoir sa position *« dans cinq ou dix ans »*. Néanmoins, l'emploi des ordinateurs, jusqu'à nouvel ordre réservés exclusivement aux ouvriers, donnera aux publication du groupe, et notamment au *Sunday Times*, une plus grande souplesse lui permettant de publier des éditions régionales plus conformes au goût des lecteurs, avec pour conséquence un accroissement des revenus publicitaires.

En définitive l'accord n'a pas dissipé le malaise des milieux de presse sur la situation anarchique dans l'industrie, véritable jungle où patrons et ouvriers s'opposent farouchement avant d'arriver à un compromis précaire. Les dirigeants des syndicats ouvriers ne cachent pas leur sentiment d'avoir gagné la partie. Telle est l'opinion de la majorité des journalistes, contestant le jugement et la tactique de la direction du *Times* s'engageant dans une épreuve de force coûteuse et finalement obligée de reculer. *« Ce règlement aurait pu être obtenu il y a onze mois »*, a déclaré le leader du NATSOPA, *rejoint dans son opinion* par le président du Syndicat des journalistes.

Néanmoins la direction du *Times* espère bien récupérer la quasi-totalité de ses lecteurs, et même élargir sa part du marché. Selon un dernier sondage mené par la compagnie, 81 % des lecteurs annoncent leur intention de racheter le journal, tandis que 24 % de ceux qui ne l'ont jamais lu déclarent vouloir l'« essayer ». Curieusement la compagnie affirme que le prestige des publications a grandi avec la prolongation de leur absence...

En tout cas les autres journaux ont profité des malheurs du *Times*. Pendant les derniers onze mois, le *Daily Telegraph* a augmenté son tirage de 186 000 exemplaires, le *Guardian* de 126 000 et le *Financial Times* de 16 000. Les concurrents du *Sunday Times ont également amélioré leur position* ; l'*Observer* a presque doublé son tirage (de 700 000 à 1 300 000) et le *Sunday Telegraph* est passé de 850 000 à plus de 1 300 000. Tous espèrent garder une partie de leurs lecteurs. Il faut noter que certains des concurrents du *Times* ont, en embauchant une partie du personnel licencié, et du même coup en renforçant la capacité de résistance des syndicats, contribué à la prolongation du conflit, justifiant ainsi le commentaire amer de M. Evans, directeur du *Sunday Times*, déclarant que *« l'attitude des autres journaux avait été peu utile au groupe Times »*.

HENRI PIERRE.

LES DIFFUSEURS DE PRESSE SONT MÉCONTENTS

L'Union nationale des syndicats de diffuseurs de presse et de l'édition communique qu'elle a été *« dans l'obligation de prendre des décisions draconiennes pour répondre aux récentes initiatives du groupe Femmes d'aujourd'hui »*. De quoi s'agit-il ?

Le groupe Femmes d'aujourd'hui — qui distribue déjà par portage son magazine *Chez nous* (copie conforme de *Femmes d'aujourd'hui* sous une couverture différente) tiré à 400 000 exemplaires — vient en effet de conclure un accord avec M. Gérard Aim, lequel diffuse déjà deux publications (identiques sous couvertures différentes), *Super-Télé* et *Télé-Orange*, exposées aux caisses des Euromarché, Viniprix et autres Prisunic. En vertu de cet accord, *Femmes d'aujourd'hui* encartera un fac-similé de *Super-Télé* dans le magazine *Chez nous*, sous le nouveau nom *Chez nous-Télé*, qui sera diffusé par portage.

Selon l'Union des diffuseurs de presse, *« ces initiatives bafouent le système français de distribution de la presse, dont l'impartialité est pourtant exemplaire. Elles pénalisent injustement les quarante et un mille diffuseurs de presse de France et mettent leur avenir dangereusement en péril. Cette situation jugée inacceptable a provoqué la mobilisation générale de la profession »*.

La réaction du syndicat est d'autant plus vive que M. Gérard Aim nourrit le projet de lancement d'un hebdomadaire féminin, *Fémina*, qui serait distribué uniquement dans des grandes surfaces à succursales multiples.

Au Danemark

LE QUOTIDIEN « BERLINGSKE TIDENDE » TRAVERSE UNE CRISE GRAVE

(De notre correspondante)

Copenhague. — Le très respectable *Berlingske tidende*, surnommé familièrement ici *Tante Berlinger*, fondé au dix-huitième siècle — et qui fut jusqu'en 1977 le plus important quotidien du Danemark, — connaît de graves difficultés financières. Le groupe *(conservateur) Berlingske, qui* édite aussi plusieurs autres publications, ne s'est pas encore totalement relevé du coup très dur que lui avait porté la grève de cent quarante et un jours qui, de janvier à juin 1977, avait paralysé entièrement ses imprimeries. Les 130 millions de couronnes (environ 105 millions de francs) que lui avait versés la confédération du patronat à titre d'indemnité, après le conflit, ne paraissent pas avoir été suffisants pour repartir sur des bases solides.

Les responsables estiment à une vingtaine de millions de couronnes le déficit du groupe pour 1979 (au lieu de 10 l'an dernier). Le chiffre d'affaires total du groupe Berlingske s'élevait jusqu'à présent à environ 700 millions de couronnes (560 millions de francs).

La direction a donc décidé de convoquer, le 24 octobre, au lendemain des élections générales anticipées, les représentants de toutes les catégories de personnel afin d'envisager des mesures d'économies. Notons que le tirage du *Politiken* (radical) dépasse aujourd'hui celui du *Berlingske*.

CAMILLE OLSEN.

● Santé, questions et réponses, *tel est le titre* de la revue hebdomadaire de vulgarisation médicale lancée le 17 octobre (le numéro : 7 francs). Editée par Hachette, la nouvelle publication encyclopédique est proposée sous forme de fascicules, de présentation claire et didactique. Les illustrations en couleurs qui complètent le texte sont nombreuses et aident à la compréhension des exposés.

CARNET

Naissances

— Joël et Denise VALLAT, Guillaume et Julie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Thomas,

Saint-Etienne, le 18 octobre 1979.

Mariages

— M. Pierre CECCALDI-PAVARD, chevalier de la Légion d'honneur, sénateur, maire de Dourdan (Essonne), et Mme Pierre Ceccaldi-Pavard, sont heureux de faire part du mariage de leur fille

Monique

avec

Christian CHEVALLIER,

qui sera célébré le vendredi 26 octobre 1979, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Dourdan.

Adoptions

— Yves et Jacqueline LE PELLEC ont le plaisir d'annoncer l'adoption de

Maël,

né le 14 mai 1979.

9, rue Darquié, 31000 Toulouse.

Décès

— Mme Jacques Arnhold, son épouse,

M. et Mme Philippe Arnhold, ses enfants,

Delphine, sa petite-fille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Jacques ARNHOLD,

survenu le 6 octobre 1979 en son domicile, à l'âge de soixante-neuf ans, des suites d'une longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

11, rue Saint-Vincent, Paris (18e).

— M. et Mme René Bourdeau,

M. et Mme Robert Chivert,

Mme Bernard Moulin et ses enfants,

M. et Mme René Mongé et leur enfant,

M. et Mme Jacques Blettery et leur enfant,

Les familles Bourdeau, Moulin, Mongé, Blettery,

ont la douleur de faire part du décès de

Lucie BOURDEAU,

enseignante,

survenu le 15 octobre 1979 à Antibes, dans sa quatre-vingt-dixième année.

06600 Antibes.

74700 Combloux.

— M. et Mme Jacques Espagno,

M. et Mme Jean-Marie Poix,

M. et Mme Jean-Pierre Fatigue,

M. et Mme Philippe Lapeyre,

leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Marguerite FATIGUE,

née Amilhat,

survenu le 16 octobre 1979.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ferme d'Arquié,

Vigoulet-Auzil (31320).

Champ-de-Magne,

Lavercantière, Degagnac (46).

30, avenue Ch.-Floquet, Paris (7e).

40, rue Guynemer, Paris (6e).

— Mme Michel Israel,

M. et Mme Herbert Israel et leurs enfants,

M. et Mme Oswald Israel et leurs enfants,

M. et Mme Dario Alball et leurs enfants,

Et toute la famille,

font part du décès de

M. Michel ISRAEL,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 17 octobre 1979, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 octobre 1979.

Réunion porte principale du cimetière de Thiais-Parisien, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Christine Moulin-Bourdeau et ses enfants Pauline et Garance,

Les familles Moulin, Bourdeau, *Chivert, Blettery, Mongé,*

ont la douleur de faire part du décès de

Bernard MOULIN,

ICAM 65, ESSEC,

D.F. Etablissements Heuliez,

survenu le 14 octobre 1979, dans sa trente-sixième année.

Nancy, Cerizay, Combloux.

— Mme René Barthès de Ruyter,

Georges et Christine Barthès de Ruyter,

Ainsi que ses petits-enfants et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

René BARTHES de RUYTER,

survenu dans sa soixante-seizième année, le 16 octobre 1979.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 19 octobre 1979 dans l'intimité familiale.

Remerciements

— Très touchée par les si nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été adressés à l'occasion du décès de

Nicos POULANTZAS,

et dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement, Annie *Leclerc-Poulantzas* prie tous ceux qui ont voulu s'associer à elle dans cette épreuve de croire à sa reconnaissance émue.

Souvenir

— A l'occasion du soixante-septième congrès dentaire mondial, le cercle Sainte-Apolline d'Ile-de-France organise une messe pour tous les vivants et les défunts de la profession le mardi 23 octobre, entre 18 h. 30 et 19 h. 30, en la chapelle souterraine du Centre catholique international du Palais des congrès, à la porte Maillot. La messe sera animée par les étudiants du groupe chrétien *des écoles dentaires de la* capitale.

Avis de messe

— Une messe pour le repos de l'âme de

Georges et Germaine LASFARGUES

sera célébrée par Dom Besserue, ami de leur famille, à l'abbaye Sainte-Marie, 5, rue de la Source, Paris (16e), le mercredi 24 octobre, à 18 h. 30.

Denise et Gilbert Lasfargues demandent à leurs proches et à leurs amis une affectueuse pensée.

Soutenances de thèses

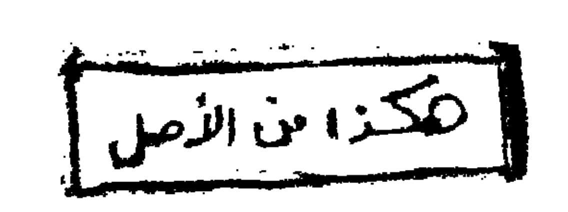
DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-V, vendredi 26 octobre, à 17 h. 30, salle du conseil, M. Michel Pierre : « L'article 45 de la Constitution du 4 octobre 1958 (bilan des cinq premières législatures) ».

Communications diverses

— P. Grach expose ses œuvres, dont les quinze Mystères du Rosaire, Galerie R.G., au 7, rue Bonaparte Paris (6e), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h. 30, sauf dimanche et lundi, du 17 au 31 octobre 1979.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.



INFORMATIONS «SERVICES»

TROISIÈME AGE

Vacances hors saison

Si, comme les sondages l'affirment, la majorité des Français âgés préfèrent passer des vacances en famille, au bout de quelques jours, la cohabitation tant recherchée devient contraignante : le mode de vie des uns se heurte à celui des autres. Pour ceux qui souhaiteraient profiter des agréments de l'arrière-saison, nous avons retenu, à titre tout à fait indicatif, quelques suggestions de vacances.

● *La direction du tourisme distribue une brochure Troisième Age* qui peut donner des idées de séjours. En outre, y figure la liste de toutes les « maisons de *province » à Paris. En principe,* cette plaquette est destinée aux organisateurs de groupes, mais on y trouve les adresses locales *d'établissements (et leurs prix)* qui en dehors des vacances scolaires acceptent des résidents individuels. (8, avenue de l'Opéra, *75041 Paris, Cedex 01, tél. :* 296-10-23.)

● *Les services du tourisme de la S.N.C.F.* proposent une formule « train + hôtel » à Boulouris, près de Saint-Raphaël *(Var), comprenant le voyage et* la location d'un studio dans une résidence. Arrivées et départs individuels. Jusqu'au 23 décembre *1979, les prix sont ceux de la* « basse saison ». Il faut compter, à partir de Paris, 561 francs par personne et par semaine. Il est possible d'utiliser le service de *location de voiture ou le train* auto-couchette. Pour Cannes et Nice, des forfaits semblables existent : par exemple, un voyage en seconde classe plus deux nuits dans un hôtel quatre étoiles : 539 francs. Des voyages « à la carte » vers Londres, *Amsterdam,* Bruxelles, *Munich,* Rome, Venise, sont organisés suivant le même principe. (Ren*seignements dans les bureaux du tourisme S.N.C.F. de toutes les* gares.)

● *Club Méditerranée.* — Pour avoir, cependant, un peu de dépaysement, si on accepte de prendre l'avion, le Club Méditerranée propose actuellement des séjours *« très privilégiés »* au Maroc, en Tunisie, pour environ 3 000 francs par semaine, voyage compris. Vacances 2000 *fait des offres très proches, un* peu moins onéreuses. Club Médi*terranée, place de la Bourse,* 75083 *Paris, Cedex 02 — tél. :* 296-10-00. — *Vacances 2000, do*cumentation dans les agences de voyage.)

● *L'OCCAJ* reçoit aussi bien des groupes de résidents que des touristes isolés. A Juan-les-Pins ou à Sanary, dans la baie de Bandol, jusqu'au 24 novembre : 580 F en pension complète, pour une semaine. En Corse, à Ajaccio, séjour en *hôtel, voyage en avion :* 1 230 F pour la *semaine.* Un combiné circuit-séjour est possible sur deux semaines : 2 350 F. (*Inscriptions individuelles, OCCAJ,* 9, rue de Vienne, 75009 Paris, tél. : 296-15-02.)

● *V.V.F. (Villages Vacances Familles)* ferme la plupart de ses centres à la fin du mois d'octobre pour des raisons de chauffage. Ceux qui restent ouverts reçoivent, souvent, des *groupes de retraités.* Le public n'est donc plus celui des vacances d'été. Dans la formule « village », le logement est en chambre ou en bungalow avec pension complète. Le « gîte » met à la disposition des vacanciers un appartement avec coin *cuisine* équipé. On peut se procurer des plats cuisinés à emporter. Possibilité de demi-pension. Restent ouverts toute l'année les gîtes de Colleville-sur-Mer, dans le Calvados ; celui du Pradet, dans le Var ; celui de Bombannes, en Gironde. La location d'un studio, pour une semaine, coûte 385 F, celle d'un deux pièces, 490 F (sans pension). (V.V.F., 5 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, tél. : 734-45-02.)

● *Les gîtes familiaux (en liaison avec les « gîtes de* France ») favorisent le contact avec « les gens du pays ». Même formule de location, sans *pension, mais avec possibilité* de commander des repas. Les gîtes de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), d'Amboise (Indre-et-Loire), de *Saint-Cast* (Côtes-du-Nord) sont ouverts toute l'année. Le gîte de Plaine, dans le Bas-Rhin, *ferme* à la mi-novembre. *Pour un* étudio, il faut compter 322 F par semaine et 413 F pour un deux pièces. Des séjours ou résidences sont spécialement *réservés* aux retraités. Ainsi, à Torremolinos, sur la Costa-del-Sol, un séjour avec des *retraités anglais :* deux semaines, dans un hôtel en pension complète, voyage en avion : 1 935 F (jusqu'au 15 dé*cembre 1979*). A *Palma, aux* Baléares : deux semaines de séjour : 1 955 F *(voyage en* avion) *à partir du 1er novembre. En Grèce, pension complète* et voyage en avion : 1 960 F pour une semaine (du 1er novembre 1979 au 31 mars 1980). Pour passer l'hiver au soleil, le Pradet ou Balaruc-les-Bains dans l'Hérault, une semaine en pension complète : 406 F par personne.

● *Les Gîtes de France* proposent des chambres d'hôte, caravaning *à la ferme* et gîte d'étape. La variété des suggestions est telle qu'il vaut mieux s'adresser directement à la Fédération nationale des gîtes ruraux de France, 34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, téléph. : 742-25-43.

Avec les caises de retraite

*Si, dans le cadre de leur poli*tique sociale, certaines caisses de retraite complémentaire ont choisi de construire des centres *de vacances, d'autres, au con*traire, favorisent le départ individuel ou familial, soit par des réservations d'appartements dans *des résidences ou des hôtels,* soit par une participation aux dépenses.

Quelques institutions de re*traite nous ont communiqué leurs* programmes.

● *La C.R.I.* (Caisse de retraite interentreprises) dispose à Biarritz de studios pour deux personnes, location : 1 284 F par mois. A Opio (Alpes-Maritimes), le studio pour deux personnes : 681 F par semaine ; 1 901 F par mois ; location d'un appartement : 881 F par semaine, 2 514 F par mois. (Inter Loisirs Animation, 5, av. du Général-de-Gaulle, 92806 Puteaux, tél. : 776-42-91.)

● *L'ISICA* (Caisse de retraite complémentaire des industries et commerces agricoles et alimentaires) a pris des accords avec l'OCCAJ, la FAVAC, des hôtels, et propose, par exemple, à Port-Barcarès, dans un hôtel « trois-étoiles », un séjour pour deux semaines en pension complète (voyage compris) pour 1 595 francs. En fonction de plafonds de ressources, l'ISICA apporte une aide financière pour les frais de séjour, les excursions, le transport. (ISICA, 21, rue d'Artois, 75008 Paris, téléphone 563-17-09.)

● *La C.P.M.* (Caisse de retraite du personnel des organismes de mutualité) regroupe *ses retraités dans des hôtels* à Fréjus, aux Issambres, pour 110 francs par personne pour deux semaines (le voyage est aux *frais des retraités,* avec une participation éventuelle de la C.P.M.). (C.P.M., service vacances, 56-60, rue Nationale, 75640 Paris Cedex 13, tél. 584-11.55.)

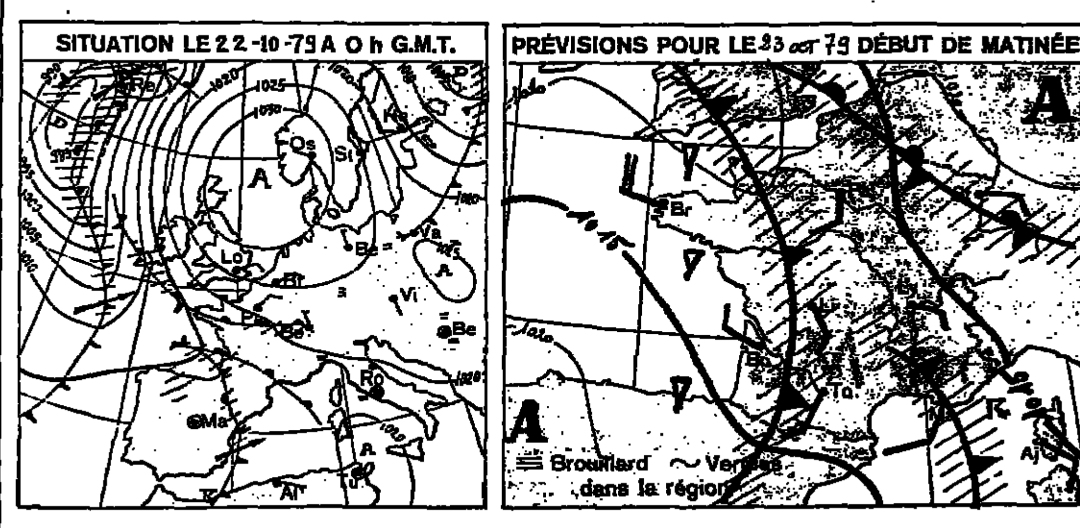
● *L'A.G.R.R.* (Association générale de retraites par répartition) reçoit ses retraités, par l'intermédiaire des directions régionales, dans *les centres de* vacances à Mousquety, en Provence ; à Hesdin, *près du Tou*quet ; à Barr, en Alsace, ou à Grasse et Menton. Les sections régionales centralisent les de*mandes des adhérents. Prix de* pension : 52 francs par jour.

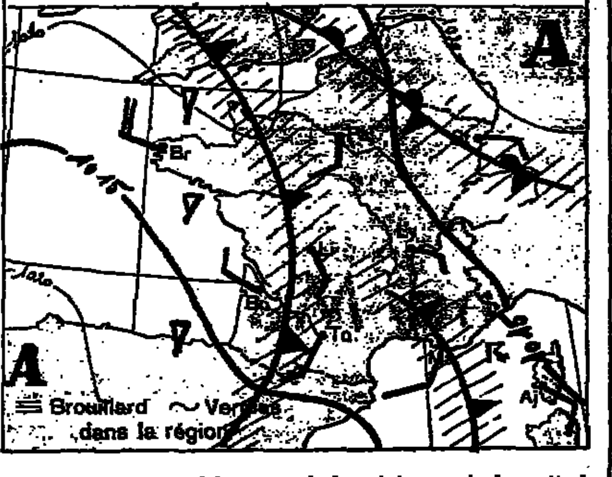
D'autre part, l'A.G.R.R. organise à *Mousquety* et à Hesdin des *séjours de formation de* retraités (la vie associative, le bénévolat, le maintien en forme, etc.). (A.G.R.R., 37, boulevard Brune, 75014 Paris, téléphone 539-22-00.)

CHRISTIANE GROLIER.

S.O.S. TROISIÈME AGE : 340-44-11. — *Tous les jours (y compris le* dimanche et les jours fériés), de 9 heures à 19 heures, Accueil et Service répond aux appels des personnes âgées en difficulté, pour réconforter, donner une information, organiser un transport, effectuer de petites réparations. L'intervention est gratuite. Seul le coût des pièces *détachées reste à la charge de* l'intéressé en cas de dépannage. Une réserve : Accueil et Service reçoit en priorité les demandes émanant de personnes âgées habitant la rive gauche de Paris ou le douzième, seizième et vingtième arrondissement.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 22 octobre à 0 heure et le mardi 23 octobre à 24 heures :

Les perturbations pluvieuses fragmentées d'origine atlantique ou méditerranéenne, qui affecteront la majeure partie de notre pays, seront fortement ralenties dans nos régions septentrionales par les hautes pressions prolongeant l'anticyclone de Scandinavie. Les perturbations progresseront plus rapidement dans les régions au sud de la Loire ; elles alterneront avec de courtes périodes ensoleillées.

Mardi 23 octobre, le temps sera médiocre sur la plupart de nos régions, souvent nuageux ou parfois couvert avec des pluies intermittentes. Des orages isolés seront à craindre du sud des Alpes à la Corse. Le temps deviendra plus variable dès le matin près des côtes atlantiques, avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux parfois accompagnés d'averses ; ce temps plus variable s'étendra au cours de l'après-midi à la majeure partie de la France, à l'exception de nos régions les plus orientales et septentrionales.

Les vents faibles ou modérés, de secteur sud-est dominant, s'orienteront progressivement à sud, puis à sud-ouest : ils deviendront assez forts sur les côtes atlantiques, où ils tourneront à l'ouest.

Les températures n'auront qu'une faible amplitude diurne ; les minima seront généralement élevés, mais les maxima seront un peu inférieurs aux normales.

Le lundi 22 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à *Paris*, de 1 020 millibars, soit 765.1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au *cours de la journée du 21 octobre* ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 22 et 15 ; Bordeaux, 22 et 15 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 13 et 9 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 15 et 10 ; Grenoble, 18 et 11 ; Lille, 12 et 5 ; Lyon, 20 et 13 ; Marseille, 24 et 14 ; Nancy, 13 et 8 ; Nantes, 15 et 13 ; Nice, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 15 et 8 ; Pau, 21 et 10 ; Perpignan, 24 et 14 ; Rennes, 14 et 13 ; Strasbourg, 10 et 8 ; Tours, 14 et 12 ; Toulouse, 21 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 19 degrés ; Amsterdam, 13 et 5 ; Athènes, 19 et 12 ; Berlin, 12 et 3 ; Bonn, 14 et — 2 ; Bruxelles, 13 et 4; Le Caire, 33 et 22; Iles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 12 et 3 ; *Genève, 15 et 10 ; Lisbonne, 20 et 15* ; Londres, 15 et 9 ; Madrid, 20 et 12 ; Moscou, 10 et 5 ; Nairobi, 27 et 15 ; New-York, 26 et 19 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 22 et 10 ; *Stockholm, 9 et 2* ; Téhéran, 29 *et* 20.

SÉCURITÉ SOCIALE

LE CENTRE D'ASSURANCE-MALADIE DE LA RÉGION PARISIENNE

Dans le cadre de la rénovation du hall de son siège, la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne : 69 bis, rue de Dunkerque, 75453 Paris cedex 09, communique que le Centre d'information et de renseignements sociaux continue son activité et met à la disposition de ses assurés, dans des conditions améliorées, une information diversifiée sur l'ensemble des prestations sociales.

C'est ainsi que tous les jours du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 17 h. 30, et les samedis de 8 h. 30 à 17 h. 30 (sauf entre 12 h. et 13 h. 30), des agents de renseignements se tiennent à la disposition du public.

Sont notamment représentés dans ce centre : la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés : tous les jours du lundi au vendredi, de 8 h. 30 à 16 h. 30 (sauf entre 12 h. et 13 h. 15) ; la Caisse centrale d'allocations familiales de la région parisienne : tous les lundis de 8 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30 ; Centre d'information et de coordination de l'action sociale (C.I.C.A.S.) : tous les jeudis de 9 h. à 12 h.

Dans un proche avenir, d'autres organismes de protection sociale s'associeront à cette action.

IMPOTS

DES RENSEIGNEMENTS POUR LES PARISIENS

Les Parisiens qui désirent des explications sur la façon dont est établie leur feuille d'impôts locaux ou sur la manière d'acquitter ces impôts peuvent se renseigner :

● Dans les permanences fiscales organisées jusqu'au 16 novembre dans leur mairie d'arrondissement, chaque vendredi, de 14 heures à 18 heures ;

● Au service municipal des impôts locaux, 55, rue de Lyon (12e), du lundi au jeudi inclus, de 14 heures à 18 heures (tél. : 340-70-54) ;

● Dans les services d'inspection des contributions de l'arrondisement (les heures et jours de réception figurent sur leur feuille d'impôts).

D'autre part, la mairie de Paris vient d'éditer une brochure intitulée *Tout savoir sur les impôts locaux.* Cette brochure gratuite est disponible dans chaque mairie et au salon d'accueil de l'Hôtel-de-Ville, 29, rue de Rivoli.

PARIS EN VISITES

MARDI 23 OCTOBRE

Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre, devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre (Mme Hulot).

Le musée Cognacq-Jay, 15 h., 25, boulevard des Capucines (Mme Bouquet des Chaux).

Chopin à Paris, 15 h., 6, quai d'Orléans (Mme Chapuis).

Histoire des grands jésuites à Paris, 15 h., devant l'église, rue Saint-Antoine (Mme Meyniel).

Hôtel de Lauzun, 15 h., pont Marie (Mme Vermeersch).

L'île de la Cité inconnue, 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Hôtel des Monnaies, 15 h., 11, quai Conti (Mme Ferrand).

Les hôtels de l'île Saint-Louis, 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (Vieux Paris).

CONFÉRENCES

15 h., 82, rue Madame : « L'Egypte ancienne, une civilisation de scribe » (Arcus).

19 h. 45, FIAP, 30, rue Cabanis, Mme Mary Bailey : « Les justes relations humaines » (Association française de la bonne volonté).

20 h. 30, Ecole polytechnique, Palaiseau : « Notre société sera-t-elle toujours incapable de répondre au problème du sous-prolétariat ? ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Claude Thibaut : « Le Printemps de Botticelli au Musée des offices ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 21 octobre 1979 :

UN DECRET

● Créant un institut régional d'administration à Bastia.

UNE LISTE

● Supplémentaire d'admission à l'Ecole navale en 1979.

VIE QUOTIDIENNE

PLUS DE VINGT-CINQ MILLE FEUX DE CHEMINÉE EN UN AN

On a recensé en 1976 (dernières statistiques connues) vingt-cinq mille cent quatre-vingt-treize feux de cheminées en France La majorité de ces accidents pourraient être évités, indique le Centre de documentation et d'informations de l'assurance (C.D.I.A.), si la réglementation sur le ramonage était respectée.

A Paris (où l'on compte environ quatre cents feux chaque année) et dans de nombreux départements, il est obligatoire de faire ramoner deux fois par an, dont une fois pendant la période d'utilisation. Cette formalité s'impose également après un feu de cheminée. *Enfin, si besoin est,* les propriétaires doivent faire procéder à un ramonage lors de l'installation d'un nouveau locataire. Les personnes intéressées peuvent se renseigner à la mairie de leur commune sur les obligations locales.

Les contrevenants sont passibles d'une amende. Ils s'exposent en outre à être les premières victimes d'une asphyxie ou d'un incendie. Mais l'*occupant* qui a *négligé* de se soumettre à l'obligation de ramonage est, le plus souvent, indemnisé par son assureur « incendie » à la suite d'un feu de cheminée.

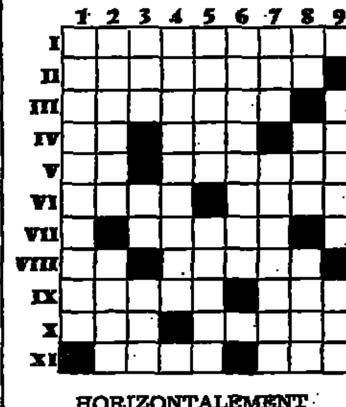
La préfecture de police rappelle que si l'on a des doutes sur le bon fonctionnement du système de combustion des appareils de chauffage, de production d'eau chaude ou de cuisson, on peut les faire vérifier gratuitement en s'adressant au Laboratoire central de la *préfecture de police* (39, *rue de Dantzig, 75015 Paris*) qui enverra à domicile un spécialiste.

Celui-ci procédera à des contrôles très approfondis, mais le Laboratoire central ne se charge lui-même d'aucune *réparation.* Seuls Gaz de France et les chauffagistes sont compétents pour intervenir sur les appareils.

Dans les cas graves ou urgents, une intervention peut être demandée en téléphonant au 531-14-80.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 521



HORIZONTALEMENT

I. Perdent leurs atouts dès qu'ils mettent les pieds dans le plat. — II. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. — III. Nom qu'on peut donner à celui dont on ne peut rien tirer. — *IV. Conjonction ;* Déesse marine ; Ne se presse jamais. — V. Est assez loin du sol ; Circule en Russie. — VI. Se laissa aller ; Nom de golfe. — VII. Se met dessous quand il est petit. — VIII. Abréviation pour une entreprise ; Petites misères. — IX. Fais la mouche ; Mot qu'on peut *utiliser quand* ce n'est pas vrai. — X. Sorte d'argile ; En Andalousie. — XI. Comme des légumes durs à cuire ; Utile quand on veut passer.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut trouver magnifiques. — 2. Préparer à un départ; Sacré pour les Egyptiens. — 3. Passe à Mulhouse ; Fruit (épelé) ; La Trinité, par exemple. — 4. Qualifie une opération très *dangereuse pour les hommes.* — 5. Mot qui peut faire mal ; Un véritable ami. — 6. Nom qui désigne le vol particulier de la poule. — 7. Endroit où l'on peut voir du sang ; Ne peuvent mâcher que leurs mots. — 8. Ile ; Au retour, a toujours perdu sa fleur ; Boisson gazeuse. — 9. Vaut plus cher avec la queue ; Peut nous faire condamner quand il est mauvais.

Solution du problème n° 2 520

Horizontalement

I. Aguerries. — II. Perte ; Rue. — III. Osa ; Vie. — IV. Siège ; Zoo. — V. Tétait. — VI. Oreillard. — VII. Elevée. — VIII. Ios ; Emile. — IX. Québécois. — X. Ure ; Séné. — XI. Esse ; Ru.

Verticalement

1. Apostolique. — 2. Gésler ; Ours. — 3. Uraète ; Sées. — 4. Et ; Gaie. — 5. Réveillées. — 6. Tlemcen. — 7. Irez ; Avion. — 8. Eu ; Relier. — 9. Secondées.

GUY BROUTY.

BREF

BIENFAISANCE

« DON GIOVANNI » POUR LA FONDATION. — Le film « Don Giovanni », de Joseph Losey, sera projeté à Paris, le 23 octobre en première mondiale, au cinéma *Gaumont-Champs-Elysées,* au cours d'un gala organisé par la Fondation de France à l'occasion de son dixième anniversaire.

La *Fondation de France est,* actuellement, l'unique fondation à vocations multiples. Créée en 1969, cette institution privée *intervient tant dans le domaine* social (en faveur des handicapés, des personnes âgées, des jeunes en difficultés, etc.) que dans les *domaines scientifiques ou culturels.*

★ 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. 563-66-66.

CIRCULATION

CONTESTATIONS DES CONSTATS D'EXCÈS DE VITESSE. — Dans une question écrite adressée au *ministre de l'Intérieur, à propos* des constats d'excès de vitesse, M. Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, estime que ceux-ci sont établis avec une « inconstance notable » et « fait l'objet, de la part des automobilistes en cause, de très nombreuses contestations ». En conséquence, M. Lauriol demande à M. Bonnet quelles mesures celui-ci envisage de prendre, « afin que les règlements en vigueur soient appliqués avec constance » et offrent « toute garantie d'exactitude ».

CONTRE L'OBLIGATION DE ROULER EN CODE. — M. Jean Cluzel, sénateur centriste de l'Allier, a déposé, il y a quelques *jours, une question orale dans* laquelle il demande au ministre de l'intérieur d'« envisager la suppression » de l'obligation de rouler en code dans les agglomérations dès la tombée de la nuit. M. Cluzel estime que cette obligation « est finalement fort gênante pour les conducteurs sans pour autant garantir une diminution notable des accidents ».

COLLOQUES

LES REFUS DE SIMONE WEIL. — L'Association pour l'étude de la pensée de Simone Weil (1909-1943) organise à Sète, du 1er au 4 novembre, un colloque consacré aux « Refus de Simone Weil ». Des communications de Mmes Simone Fraisse, Andrée Mansau, MM. M.-A. Fourneyron, Gustave Thibon, J.-M. Perrin, Jean Riaud, Gilbert Kahn, Wladimir Rabi, François Heidsieck, Yvon Fosseprez, Mme Patricia Little, M. Georges Charot, Mme Monique Broc, M. G. Leroy, *sont prévues.* Le colloque *sera* présidé par M. André-A. Devaux, à qui on peut demander tous renseignements (540-57-04), 5, rue *Monticelli, 75014 Paris.*

P.T.T.

L'AUTOMATIQUE AVEC LA LIBYE. — Les *réseaux téléphoniques* de Bengazi et Tripoli-Libye pourront *être obtenus dès le 23 octobre* par les abonnés *français* reliés à l'automatique international.

Le code à composer est le 19, *suivi après audition de la* deuxième tonalité du 218 (indicatif de la Libye) et du numéro national de l'abonné demandé. *Le tarif des communications avec* la Libye sera de 0,50 F pour chaque impulsion de cinq secondes et demie.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Direktor Vertrieb und Marketing

Telefon (07 11) 32 40 08

Wir sind eine europäische Unternehmensgruppe mit einem Jahresumsatz von 1,5 MRD DM. Mit über 600 verschiedenen Produkten im Food-Bereich sind wir einer der ersten und bestelngeführten Namen unserer Branche— nicht nur in Deutschland. Die deutschen Aktivitäten werden bisher von 2 Direktoren der Holding gesteuert, zu deren Entlastung und Ergänzung wir den « dritten Mann » suchen. Erforderlich wird dieser Ausbau der Direktion im Bereich Vertrieb und Marketing durch die aktuellen Planungen in den Beeichen Produkpolitik, Marketing, Vertriebsorganisation, Aufbau neuer Produktlinien, Marken und Sales Forces, die in den nächsten Jahren zu realisieren sind und mit denen wir das rashe Wachstum des letzten Jahrzehntes energisch fortschreiben werden.

Da Sie nach Bewährung Geschäftsführer werden sollen, genügt es nicht, daß Sie ein erfolgreicher und erfahrener Außendienst—, Vertriebs— oder Marketing-Leiter sind und die wesentlichen Usancen und Adressen unserer Branche kennen. Wenn Sie in Ihrem beruflichen Werdegang vernüftige Stationen. In Außendienst, VerKKauf, Verkaufsleitung, Marketing und Vertriebsleitung nachweisen können und im Augenblick Ergebnis— und Umsatzverantwortung in der Größenordnung von mindestens 100 Mio DM p.a. tragen, dann möchten wir Sie kennenlernen. Die reibungslose Zusammenarbeit mit der europäischen Konzernführung setzt excellente englische und französische Sprachkenntnisse voraus. Erfahrungen im Lebensmittelbereich und ein Alter um die 40 sind ideale, nicht aber unerläßliche Vorbedingungen. Wichtiger ist uns, daß Sie mit dem Direktorium und der Konzernspitze in offener und harmonischer Weise kooperieren und daß Sie bereit sind, sich voll und ganz mit unseren Zielen und Plänen zu identifizieren.
Unser Angebot : Ihr Jahresgehalt kann in der Größenordnung von 150 - 250 TDM liegen. Ueber alle weiteren Rahmenbedingungen und Probleme, die Sie vorab klären möchten, sprechen Sie am Telefon mit Herrn Steinbach (auch abends und am Wochenende), an den Sie im ersten Schritt auch Ihre schriftlichen Unterlagen geben und der Ihnen Diskretion und zuverlässig-rasche Reaktion garantiert. (Kennziffer 79).



Steinbach & Vollmer GmbH
Personalberatung

Uhlbacher Platz 1
7000 Stuttgart 61
Tel. (07 11) 32 40 08
Telex 07 253 402

Pour suivre la constante expansion de notre Société, nous recherchons des candidats dynamiques pour travailler dans le domaine intéressant du

MANAGEMENT CONSULTING

Nous comptons parmi nos clients un grand nombre de sociétés internationales les plus connues en Europe.

- Nous ne recherchons que des collaborateurs ambitieux, sachant faire preuve d'initiatives, possédant une grande facilité de communication. L'âge idéal se situerait entre 25 et 35 ans et nous ne voyons pas d'inconvénient à rencontrer des candidats en début de carrière.
- *Nous vous apprendrons nos techniques* qui permettent d'exceptionnelles améliorations dans tous les domaines de la rentabilité des sociétés, techniques qui ont fait leurs preuves dans des activités aussi diverses que le *management*, la fabrication, l'administration, les ventes, et la formation du personnel. Vous devez être de ceux qui apprécient les progrès tangibles et qui aiment voir le succès couronner leurs efforts.
- Nous promettons à ceux qui nous prouveront leurs capacités à assimiler *et à mettre en œuvre nos méthodes des résultats rapides* tant dans leur position personnelle que dans leur situation matérielle.
- Dans la mesure où des déplacements hebdomadaires sont indispensables à notre activité, votre lieu de résidence actuel ne présente pas d'importance.
- *La pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance* d'une autre langue (allemand ou néerlandais) constituerait un atout supplémentaire. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et de préférence le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.
boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 Bruxelles BELGIQUE
sous la référence 22 10 79 LM, qui transmettra.

TRAVAUX ROUTIERS
chef comptable
MAROC

Un important Groupe National de travaux routiers, recherche pour sa filiale marocaine dont l'activité s'étend sur l'ensemble du Maroc (génie civil et routes), un spécialiste de la gestion comptable. Sous l'autorité du Directeur Général de la filiale, il lui sera confiée la responsabilité complète des services comptables opérationnels (comptabilité générale, analytique, clients, fournisseurs...) dont il assurera le contrôle technique : il élaborera la consolidation des états comptables (bilans, compte d'exploitation...). Pour ce faire il supervisera un effectif d'environ 20 personnes. Ce poste, basé à CASABLANCA conviendrait à un cadre âgé d'au moins 27 ans, désireux de s'expatrier, titulaire du DECS et ayant acquis une expérience professionnelle d'au moins 5 années dans la gestion comptable (si possible dans les travaux publics et outre-mer). Aux conditions d'expatriation habituelles (logement de fonction...) s'ajoute une rémunération attractive.

Si ces perspectives vous intéressent écrivez sous référence 65-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

chef des services administratifs et financiers
SENEGAL

La Filiale française d'un important groupe international spécialisée dans la production et la distribution de produits alimentaires de base (huiles ...), recherche pour renforcer la structure de sa Division Outre-Mer le Responsable Financier et Administratif des Sociétés du Groupe basées en Afrique. Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Afrique, en liaison fonctionnelle avec la Direction Financière et les trois Centres opérationnels (Dakar, Abidjan, Douala), il sera responsable de la présentation des états comptables, économiques et financiers (bilans, compte d'exploitation, prix de revient ...) ainsi que de leur consolidation au niveau groupe Afrique. Il analysera l'évolution des charges prévisionnelles et élaborera les budgets de fonctionnement et d'investissements en coordination avec les Sociétés Africaines. Pour ce faire, il s'appuiera sur une équipe existante basée à Dakar. Ce poste conviendrait à un cadre âgé d'au moins 32 ans, diplômé d'études supérieures (ESCP, DECS, ...) ayant acquis une expérience administrative et financière d'au moins 5 années dans une société de grande distribution. L'expérience de l'expatriation est indispensable. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire apprécié. Les conditions sont celles qui conviennent à un cadre expatrié (logement, voiture, avantages divers).

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 64-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOLSTON LAUSANNE

membre de Syntec

DOW CHEMICAL EUROPE is an international chemical company, manufacturing and selling bulk and specialty chemicals, plastics and biochemical products. Throughout Europe, Africa and the Middle East we operate 45 sales offices and 23 manufacturing sites.

Higher energy prices have increased the demand for rigid plastic foam insulation to conserve energy.

To support the growth opportunities in this business, our European Technical Centre in Horgen *is looking for a*

CHEMICAL or MECHANICAL ENGINEER

who would join our polystyrene foam research and development team responsible for :

— customer service,
— application development and
— product development.

This responsible position calls for close cooperation with distributors and end-users of polystyrene foam as well as with Dow's sales, marketing and manufacturing functions.

We require :

- A degree equivalent to masters degree in chemical/mechanical engineering,
- French mother tongue and fluency in English,
- Willingness to travel internationally,
- Flair for dealing with people,
- Between 25 and 32 years of age.

3 years industrial expérience is an absolute necessity. The job will call for a thorough understanding of the properties of polymers and their processing.

We offer :

- Training on the job,
- Career opportunities based on your performance,
- Progressive employment conditions,
- A stimulating working environment in a young team.

Please call or write to us for an application form.



DOW CHEMICAL EUROPE
Mr. R. Cajacob
Leland I. Doanstrasse 3
CH - 8810 Horgen - Switzerland
Tél. : 01/728 21 11

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS

recherche pour

GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE et COMPTABLE d'une SOCIETE EN

AFRIQUE NOIRE

RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DECS ou équivalent avec expérience anglais indispensable.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prét. nº 30.162, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra PARIS-1er, qui transm.

DIRECTEUR MINE
17.000.000 CFA

AFRIQUE ÉQUATORIALE
compagnie minière

Une compagnie minière (plusieurs milliers de personnes) implantée en Afrique Equatoriale, recherche un Directeur « Mine ». Sous l'autorité du Directeur des Exploitations, il dirigera et animera les activités de 160 cadres, dont 90 expatriés, et de 1.100 ouvriers et employés répartis entre les services Exploitation (extraction et traitement des minerais, laboratoires et B.E...), Matériels (engins et véhicules), Travaux (bâtiment, V.R.D...), Administratif (formation professionnelle, économat...)... Il assurera le suivi des relations avec les autorités locales de même qu'avec les autres directions de la compagnie. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation Ingénieur Centrale ou Mines, possédera une expérience acquise en production dans une mine métallique ou dans un charbonnage, ou bien encore dans une exploitation à ciel ouvert. Il aura un souci constant des problèmes d'entretien des matériels et un sens aigu des relations humaines, si possible dans le cadre de l'expatriation. Ecrire sous réf. 303/M. à :

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Cherche immédiatement une jeune fille au pair (18 ans minimum) aimant les enf. pour 2 filles (1 et 4 ans) près de Hambourg. Chambre personnelle. Beate Döhnke, Weidenweg 50, D-2056 Glinde, R.F.A.

B.E.T. recherche pour étranger mission a durée limitée

UN INGÉNIEUR
UN TECHNICIEN SUPÉR.
confirmé, spécialistes hydraul. urbaine. S'ad. 346-12-10, p. 3253.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. recherche pour son département BIOCHIMIE

un INGÉNIEUR AGRONOME
RESPONSABLE DE REGION

Il a la responsabilité du marketing des produits phytosanitaires à l'échelle d'une région en collaboration avec nos distributeurs : assistance, conseil, vente promotion. De plus, il sera amené à participer au développement technique des nouveaux produits.

Le candidat, âgé de 30 ans environ, aura acquis, grâce à sa formation supérieure ainsi que 5 années d'expérience dans la vente et le *développement de* produits phytosanitaires, une large capacité d'autonomie.
De fréquents contacts au niveau européen nécessitent une bonne pratique de la langue anglaise.

Le poste est situé dans la région Centre-Nord.

deux INGÉNIEURS AGRONOMES
EXPÉRIMENTATION

Ils auront la responsabilité de l'évaluation technique des nouveaux produits phytosanitaires à l'échelle d'une région : expérimentation, analyse et exploitation des résultats. Ils assureront également les contacts avec les services de recherche et les organismes professionnels.

Les candidats sont débutants ou ont une première expérience dans une fonction de recherche phytosanitaire par exemple.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise et une disponibilité géographique offriront à ces candidats de larges possibilités d'évolution au sein de notre Groupe.

Les postes sont situés dans un rayon de 150 km autour de Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, qui sera traitée confidentiellement, ainsi que *votre rémunération actuelle et le poste choisi, sous réf. 340 M,* à DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. – Service du Personnel 9, rue de Vienne - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT



NORD	BOURGOGNE	PROVENCE
Réf. 909336 M	Réf. 909337 M	Réf. 909338 M

Nous sommes un constructeur international et nous avons en France un réseau de succursales qui couvre tout le territoire.

La mission de nos chefs de ventes de succursales est bien sûr d'accroître notre taux de pénétration commerciale en sachant animer et stimuler leur équipe (encadrement de 5 à 10 vendeurs). Elle est aussi en accord avec leur Directeur, de rechercher les stratégies de vente permettant d'atteindre la meilleure rentabilité.

Tant mieux si vous êtes un spécialiste de biens d'équipement style machines-outils ou véhicules industriels, mais vous pouvez aussi avoir vendu des biens de consommation. Si vous savez vendre et gérer un chiffre d'affaires, nous vous apprendrons la technique.

La connaissance de l'anglais serait un atout, du moins pour votre évolution future dans notre groupe.

Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

directeurs de filiales

LONDRES ou DUSSELDORF
120.000 F.+

Un Groupe Français du SECOND-OEUVRE BATIMENT (600 M.F. de C.A.) vous propose, sous la responsabilité de son Directeur EXPORT, de prendre en mains l'une de ses filiales de vente et de pose de produits de couverture, soit en Angleterre soit en RFA (15 pers. 12 M.F. de C.A.). • Vos responsabilités : élaborer la politique commerciale, la mettre en œuvre, animer et développer les ventes, négocier, organiser et suivre les chantiers, gérer les personnes et veiller à la rentabilité. • Ces postes requièrent : un diplômé HEC, ESSEC, ESC, d'être bilingue Anglais ou Allemand et un fort potentiel commercial. Atouts complémentaires : connaître la vente auprès des Architectes, B.E. et Entreprises de Constructions, et avoir exercé ses talents dans l'un des pays concernés.
Adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, salaire actuel) sous référence : 47 B pour l'Angleterre/47 C pour l'Allemagne à :



Hervé Le Baut-Consultant
11, rue La Boétie - 75008 PARIS.

Onduline TOITURE-BARDAGE **1er producteur mondial de plaques asphaltées ondulées.**

Notre produit est unique, "universel" pour couvrir les toitures dans le monde entier. 20 millions de m²/an sortent de nos usines pour un marché mondial potentiel dix fois supérieur. 85% de notre C.A. sont réalisés à l'étranger : nous sommes bien organisés et implantés en Europe et les jalons sont posés dans de nombreux pays en vue d'une même réussite sur les autres continents. Nous recherchons donc un responsable

grande exportation
100/150 000 F

qui poursuivra la prospection, développera et consolidera nos ventes, par son action personnelle puis par la mise en place d'agents. Sa zone d'action sera d'abord l'Afrique puis l'Amérique Latine et le Moyen Orient. Il rendra compte directement au Directeur Général de notre filiale OFIC INTERNATIONAL.
Nous serons heureux de vous intégrer dans notre équipe encore restreinte, de vous faire partager en termes de développement de carrière et de rémunération notre réussite commune... should you be around 30 years of age and bring with you drive, liberty to travel extensively (3 weeks a month), successful experiences as an international high level salesman... Y si conoce tambien el Español.
Jean Bousser vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature ss réf. B 1811, 1 rue de Berri 75008 Paris, et garantit le secret des informations.

Bernard Julhiet Psycom membre de Syntec

Le Conseil pour le Développement de la Recherche Economique et Sociale en Afrique (CODESRIA), organisation panafricaine internationale accréditée auprès du gouvernement sénégalais et dont le siège se trouve à Dakar, cherche :
— Secrétaire exécutif adjoint ressortissant d'un Etat africain *parfaitem. bilingue angl.-franc.*
— Salaire P4/1 barème des Nations unies, sans indemnité de logement, aucune affiliation à une caisse des pensions, assurance *médicale sans cotisation* par l'organisation.
— Doctorat en sciences sociales requis.
— 5 années d'expérience après le doctorat dans l'enseignement ou la recherche en Afrique. Entretenant des contacts avec des chercheurs africains du continent *ou d'ailleurs.*
— Le contrat est pour une période initiale de 2 ans, renouvelable par consentement mut.
— Envoyez candidature plus pièces *justificatives, liste de* publications et articles ainsi que recommandat. des personnalités données comme référence au Secrétaire exécutif
CODESRIA BP 3304, DAKAR SENEGAL
Les candidatures doivent nous parvenir, au plus tard, avant le *15 novembre 1979.*

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

Grand Groupe International Français
(C.A. 8 milliards de F.F.C.)
recherche pour le NIGERIA des

INSPECTEURS TECHNIQUES

pour sa société de distribution de Matériel de Travaux Public et de Mines et Carrières.

Siège LAGOS

4 filiales - 450 personnes
C.A. : 180 millions F.F.
Part du marché : *20 %.*

Profil recherché :
— 30 ans minimum ;
— Plusieurs années d'expérience pratique dans la réparation du matériel de T.P., soit chez le constructeur, soit sur le terrain ;
— Expérience du commandement et de la formation ;
— Anglais courant ;
— Très qulalifié (diplôme demandé) en mécanique ou dans le domaine des pièces détachées T.P.

Les candidat retenus devront :
— Assurer un management efficace et une bonne coordination de l'atelier et du « terrain » ;
— Apporter aux *clients toute* l'assistance technique nécessaire, notamment pour lui assurer la meilleure utilisation de son matériel T.P.
— Rémunération élevée et tous avantage liés au statut d'expatrié ;
— Bonnes possibilités d'évolution.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer à n° 30694 Contesse Pubblicité, 20, aven. Opéra, PARIS-1er.

A FRENCH INTERNATIONAL GROUP

(2.000 millions de $ U.S. consolidated turnover) is looking for the futur general manager of

THE EARTH MOVING EQUIPMENT DIVISION

of its Nigerian affiliated Company

His duties will be :
— during 2 years :
- to manage a young and important service with a high growth,
- *to lead and administrate a team of product* line managers responsible for sales and marketing,
- he will be personally and directly responsible for the achievement of the short and medium term objectives (share of market, profitability, international contractors).

— In 1982, if he has succeeded, he will then be seriously considered to take over the general management of the Division (at present 45 millions de $ U.S. turnover).

The applicant should ideally have :
- 35 years minimum,
- fluency both in French and in English,
- at least a College education (B.A.) and/or a successful experience in similar activity (sales or service manager) ;
- very good knowledge in construction and agricultural machinery (scrapers, dozers, dumpers...),
- ability to make a job-site study with recommended machines, services, spares...,
- good practice of high level international negociations.

Salary corresponding to the function and all overseas allowances.

Send handwritten application + C.V n° 30.693 to CONTESSE PUBLICITE, 30, avenue de l'Opéra, Paris (1er) - who will forward.

AFRIQUE DE L'OUEST
IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour son Usine

CONTROLEUR DE GESTION

Ce poste conviendrait à *Collaborateur* âgé de 30 ans minimum, de formation UNIVERSITAIRE ou diplômé GRANDE ECOLE COMMERCIALE, ayant une expérience de quelques années dans poste *similaire.*

Le candidat dépendra directement de la Direction Générale du Groupe et sera chargé du contrôle interne budgétaire et d'étude ponctuelle.
Contrat expatrié.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé, indiquant dernière rémunération perçue, adressée à :
B.E.O. (REF. 7550), 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

Société australienne
recherche

INGÉNIEUR EN IRRIGATION

pour projet de développement agro-pastoral (2 000 ha de fourrage irrigué) en Algérie.

Mission :
— révision des études antérieures, établissement d'un programme d'exploitation des ressources, préparation des spécifications et surveillance des travaux.

Qualification :
— diplômé, ingénieur de formation, au moins 5 ans d'expérience sur projets similaires. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Contrat :
— 36 mois à partir de décembre 1979.

Rémunération :
— à négocier sur la base des conditions offertes par les institutions internationales de développement rural.

Candidature :
— avant le 6 novembre 1979, avec C.V. à : Ambassade d'Australie, SALGER PROJECT, Service Commercial, 4, rue Jean-Rey, 75724 PARIS CEDEX 15.

GMF MAISONS

sept directeurs adjoints d'antenne

Six directions régionales et vingt et une antennes confirment déjà l'importance de nos activités et nos objectifs.
Bientôt 200 maisons-exposition accentueront cette présence.
Dans le cadre de ce développement intensif, certaines de nos unités opérationnelles (60 à 120 personnes) nécessitent la mise en place d'un ADJOINT AU DIRECTEUR D'ANTENNE capable d'assister efficacement ce dernier dans sa mission globale de montage d'opérations immobilières.
Il a vocation à superviser l'ensemble des services opérationnels d'antenne en accordant une attention privilégiée dans le domaine qui lui sera délégué eu égard à sa spécialité.
Notre intention est de créer une véritable équipe de direction par la complémentarité des hommes, des caractères et des formations ; certains de nos directeurs en place sont des financiers ou des commerciaux et recherchent un proche collaborateur de formation technique, alors que *d'autres sont* des techniciens et recherchent un adjoint de formation financière ou commerciale....
Ces postes disponibles sur CAMBRAI, CHALONS/MARNE, COLMAR, LYON/LA VERPILLIERE, AGEN, ROUEN, CLERMONT-FERRAND, s'adressent à des hommes d'au moins 30 ans, de formation supérieure, technique, économique ou gestion, possédant une expérience d'environ 5 ans dans un domaine proche ou similaire.
Vos atouts : sens des contacts et de l'organisation - connaissances foncières, techniques, juridiques, commerciales.
L'extension de notre groupe sur le plan national et international offre aux véritables adjoints de réelles opportunités de carrière.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 3599 en rappelant la ville qui vous intéresse à Madame VAN DEN BORRE - Chamandre - 01340 FOISSIAT.

CCMC à Orléans cherche

un spécialiste en mini-informatique

La jeune Division d'Informatique Répartie de cette SSCI installe en clientèle des minis connectés, ou non, à ses trois gros centres de production (3032/OS...) ; elle vous propose d'orienter ses choix de matériels (minis et périphériques associés), d'en suivre les performances et de former/informer les techniciens chargés des installations et de faire *ainsi de vous son responsable équipement.*
Vous êtes ingénieur, avez acquis une expérience de quatre à cinq ans chez un constructeur, éventuellement chez un gros utilisateur, et savez ***suffisamment l'anglais pour visiter avec profit la NCC.***
Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3613 LM) à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Dans le cadre de son expansion, une importante société région RHONE-ALPES, leader mondial dans sa spécialité : fabrication de biens de consommation relatifs aux loisirs, recherche son

Chef de Service Méthodes

Sous l'autorité du Directeur de Production, il se verra confier l'animation d'un service d'une vingtaine de techniciens et aura en charge :
- l'industrialisation des produits nouveaux,
- l'étude de nouvelles techniques de fabrication,
- la recherche d'amélioration de productivité,
- l'étude des postes de travail et la recherche de leur amélioration.

Ces missions devront être conduites en étroite collaboration avec le service Recherche et Développement et les responsables d'usines et d'ateliers.

Ce poste sera confié à un Ingénieur Mécanicien (A.M. ou équivalent), de 35 ans minimum, justifiant d'une expérience de responsabilité d'ateliers et ayant déjà dirigé avec succès un service Méthodes, de préférence dans l'industrie mécanique.

Une bonne connaissance des matières plastiques et des techniques de collage serait appréciée.

Une bonne pratique de l'anglais technique est indispensable.

Une grande importance sera attachée à ses qualités de communication et à son dynamisme.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant rémunération actuelle sous référence 463 M à notre Conseil

algoe
Association Lyonnaise d'Ingénieurs-Conseil
9 bis, Route de Champagne
69130 ECULLY

Membre de SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ENTREPRISE FRANCAISE
5000 personnes
placée en tête de sa branche d'activité tant sur le marché national qu'à l'exportation, désire, dans le cadre de sa Recherche de Produits Nouveaux, engager un

ingénieur physicien diplômé

physique ou physico-chimie

AYANT 3 A 5 ANS D'EXPERIENCE EN RECHERCHE APPLIQUEE INDUSTRIELLE

- Domaines concernes : couches minces, physique des solides, technologie des matériaux.
- Lieu de travail : Région agréable en Lorraine.

Envoyer votre C.V. détaillé, photo et prétentions sous No 30046 CONTESSE Publicité, 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

INGENIEUR THERMICIEN

120000+

Vous êtes ingénieur diplômé.
Vous avez 10 ans d'expérience.
Vous êtes thermicien de haut niveau.
Vous valez 120.000 Francs aujourd'hui.
nous recherchons ce profil pour nos Bureaux d'Etudes Techniques implantés à RENNES et à MARSEILLE.
Nous vous garantissons un travail passionnant au sein d'équipes très motivées.
Adressez votre candidature sous référence 1600 à :
rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS.

rsc carrières

UN GRAND VENDEUR AUJOURD'HUI

Salaisons de Bretagne

L'affaire est déjà belle (60M.), et ses produits de qualité. Mais son implantation est incomplète.

Compte tenu des investissements en cours, le collaborateur recherché dispose de 5 ans, pour tisser, région après région, une toile bien serrée. Et animer son monde au fur et à mesure. Si quelques années de terrain dans le périssable ont complété votre formation commerciale, et que vous avez toujours du punch à revendre, peut être nos perspectives correspondront-elles à votre projet personnel. Sa réalisation aurait lieu dans une ambiance exigeante mais sans conformisme. Nous répondons aux candidats retenus sous 3 semaines. Prière d'adresser S/No 733, CV circonstancié, avec photo et salaire actuel au CEIP

LE DIRECTEUR COMMERCIAL DEMAIN

Conseil d'Entreprises
56270 Ploemeur

USINE DE PRODUITS CHIMIQUES
Filiale d'une Société Américaine

recherche

2 INGÉNIEURS CHIMISTES

ayant une expérience Technico-Commerciale.

— Agés de 30 ans minimum.
— Basés dans le Nord de la France.
— Pour l'un d'eux, connaissance parfaite de la langue allemande.
— Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. + photo + prét. ss nº 820771 M à :
REGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE FABRICATION MECANIQUE DES ARDENNES

recherche

• *Département Méthodes :*

CHEF DE SERVICE

Diplômé, Ingénieur type ENSAM avec expérience d'études et amélioration de postes. Anglais parlé.

TECHNICIENS METHODES

Type BTS FM dont un avec spécialisation soudure (ESSA). Expérience souhaitée. Anglais parlé.

• *Département Travaux Neufs*

CHEF DE SERVICE

Formation supérieure avec solide expérience travaux neufs. Anglais parlé.

TECHNICIENS TRAVAUX NEUFS

BTS génie mécanique ou DUT génie civil. Anglais parlé

• *Département Informatique :*

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Langage COBOL + expérience IBM 370. Anglais parlé.

• *Département Relations Industrielles :*

CHEF DE SERVICE SECURITE ET SERVICES GENERAUX

avec expérience similaire. Anglais parlé.

Envoyer C.V. et prétentions à No 30402, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

Ingénieurs Informaticiens

Pour faire face à l'expansion de la Division Logiciel d'un de ses centres d'études Burroughs offre plusieurs postes d'ingénieurs débutants et d'ingénieurs confirmés dans les domaines suivants : logiciel de base - contrôleurs de périphériques - théorie des langages - télétraitement - définition, synthèse et développement d'applications.

Ces postes conviennent à des universitaires ou des ingénieurs (option informatique) ayant de bonnes connaissances en anglais.

Ces situations sont à pourvoir au sein de l'Etablissement de Villers-Ecalles (près de Rouen) qui emploie 500 personnes dont 100 ingénieurs et cadres

Pour faire acte de candidature envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à
D. Langree
S.A. Burroughs, B.P. 5
76360 Barentin.

Burroughs

LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE THOMSON CSF
Etablissement d'Orvault (44700)
Tél. (40) 76-31-95

recherche

Réf. ANPE 1220

INGÉNIEURS INFORMATICIENS DÉBUTANTS (Pos. I) L.O.M.

Les candidats de formation école d'ingénieur avec option informatique auront une première expérience ou seront débutants avec pratique en logiciel Téléphonie Temps réel. Le goût du travail en commun et des contacts humains est indispensable pour travailler dans des groupes de programmation.

Réf. ANPE 1221

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT (Pos. I) L.O.M.

Diplômé Grande Ecole, libre de suite.
Attiré par technique du traitement numérique de l'information.
Toute expérience liée au filtrage numérique, acquise lors de stage ou en spécialisation de fin d'études, serait appréciée, la fonction recouvrant la mise au point et industrialisation des filtres numériques.

Réf. ANPE 1222.

TECHNICIENS INFORMATICIENS NIVEAU IV et V - L.O.M.

Diplôme DUT INFORMATIQUE indispensable. Les candidats auront une première expérience ou seront débutants avec stage pratique en logiciel Téléphonie Temps réel. -

Réf. ANPE 1223.

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN NIVEAU IV et V - L.O.M.

Diplôme DUT AUTOMATISME indispensable. Libre de suite pour mise au point, en vue de leur industrialisation, de systèmes logiques intégrés, notamment haute vitesse. Ils seront familiarisés avec les microprocesseurs et leur environnement.

Restaurant - self-service - 13ᵉ mois - horaires flexibles sur 5 jours - Nombreux avantages sociaux - retraite complémentaire et prévoyance.

Adresser C.V. détaillé avec numéro de téléphone souhaité à :
SERNENC ANPE, 12, rue de Strasbourg - 44041 NANTES CEDEX. Tél. : (40) 76-31-95.

Importante société recherche
COLLABORATEUR
de formation informatique et comptable titulaire du C.S. traitement des données et information ou équivalent. Expér. souhaitée 2 ans min. *Ecrire à SEC Fiduciaire de* France, 81, avenue Bollée, 72000 LE MANS.

RECRUTONS :
— Orthophoniste 10 h. par semaine.
— Psychothérapeute 20 h. par semaine dans I.M.E. secteur public.
Ecrire à Direction I.M.E., rue Joseph-Coddeville, 76190 YVETOT.

SOCIETE D'INGENIERIE filiale d'un important groupe industriel recherche pour Bordeaux
INGÉNIEUR
(Ponts, Centrale, ETP, INSEA.) pour diriger le bureau d'études du département routes, urbanisme et transports. Expérience souhaitée 3 à 4 ans. Libre rapidement. Ecrire avec C.V. et prétent. à SOGELERG, Sud-Ouest, B.P. 69, 33703 Mérignac.

Importante société de fabrication de peinture recherche
AGENT COMMERCIAL
sect. industrie pr rég. Marseille Adr. C.V. Nº T 016263 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Professeur très qualifié de PHYSIQUE pour service groupé de 3 jours en province Tél. 387-36-49

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

recherche pour son siège de DARDILLY (69)

CONTROLEUR DE GESTION

Dans le cadre du service de planification financière, il participera à la conception et à la mise en place de systèmes élaborés de contrôle de gestion : planification souple, analyses de résultats, études économiques d'investissement et de financement, stratégies marketing.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école de commerce (H.E.C., ESSEC, ESC) justifiant d'une première expérience similaire lui ayant permis de se familiariser avec la gestion informatisée et si possible la comptabilité anglo-saxonne.

La forte expansion de la société offre de réelles possibilités de carrière dans des domaines divers.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.

Ecrire avec CV + prétentions à
C. NICOLAZZI - Service du Personnel
BLACK & DECKER
BP 417 - 69218 LYON CEDEX 01

Service Médical du Travail Interentreprises

Situé dans grande ville industrielle

Région NORD-OUEST

recherche

son DIRECTEUR

Celui-ci sera chargé d'organiser et de gérer le Service, d'apporter personnellement aux entreprises adhérentes son assistance technique pour la solution des problèmes d'hygiène et de sécurité, d'amélioration des conditions de travail et pour la formation et le perfectionnement dans ces mêmes domaines.

Une *solide formation* technique et une expérience approfondie de l'entreprise industrielle sont indispensables. Imagination, dynamisme, sens pratique, goût du contact et de la concertation.

Age minimum 35 ans.

Adr. C.V. manuscrit et photo ss le nº 30.378 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra. PARIS (1ᵉʳ), qui transmettra.

Société banlieue bordelaise recherche
DESSINATEUR
Spécialiste en « aéraulique » et transports pneumatiques. Connaissances en électromécanique souhaitées. Ecrire Nº T 16277 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

STÉ J.-B. MOREL
38420 DOMENE
recherche
UN COMPTABLE QUALIFIE
Ecrire avec référence et C.V.

RECHERCHONS PR REGION MASSIF CENTRAL
DIRECTEUR DE VILLAGE DE VACANCES
(300/400 lits)
Emploi permanent. Cadre. Salaire brut départ : 5.250 F. Expérience exigée. *Adresser candidature avec* photo et C.V. à VAL, 31, rue Eugène-Gilbert, 63000 CLERMONT-FERRAND

Collectivité locale Sud-Est recherche
Directeur de Foyer
Jeunes Travailleurs (120 lits). Ecr. nº 8.346 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, Paris-9ᵉ, Cedex 09.



HISPANO-SUIZA

recherche pour
son ETABLISSEMENT DU HAVRE

2 INGENIEURS grandes écoles

pour sa Division

PRODUITS AERONAUTIQUES

1/ ATTACHE AU CHEF DE DEPARTEMENT

Il sera chargé de mettre en place et d'assurer une gestion de Production informatisée. réf. P.A.

2/ RESPONSABLE DE L'ATELIER DE FABRICATION ET DE MONTAGE MECANIQUE ET CHAUDRONNERIE
Effectif : 150 personnes

Connaissances : usinage commande numérique et gestion informatisée indispensables. réf. R.F.

Pour ces 2 postes une expérience minimum de 5 ans est souhaitée.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé aux Relations du Travail HISPANO SUIZA Siège Social 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD CEDEX en rappelant la référence du poste.

Bauknecht

pour son usine d'appareils ménagers de froid à Saint-Avold (Moselle), recherche :

UN RESPONSABLE LABORATOIRE CONTROLE QUALITÉ

Formation : ingénieur ou technicien en électrotechnique. Connaissance et expérience affirmées en technique de mesure et d'analyse, technique de mesure froid et acoustique, technique de mesure tôle et plastique, statistique de contrôle.
Bilingue allemand.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
BAUKNECHT INDUSTRIE S.A.
Z.I. Valmont, 57730 FOLSCHVILLER.

Le Cooper

recherche pour son siège à AMIENS

ingénieur système

Il sera responsable dans un contexte téléprocessing de la génération et de la maintenance des systèmes d'exploitation.
Il participera à la réalisation, d'ici 1981, d'un réseau européen d'ordinateurs IBM 4341 et H.P. 3000 (5 sites prévus).

- expérience DOS/VS, CICS DL1 de 2 ans environ
- formation supérieure type SUPELEC, TELECOM ou équivalent.

Il s'intégrera dans une équipe de bon niveau technique chargée d'adapter l'outil informatique à l'expansion rapide de la Société.
Poste à pourvoir rapidement.
Env. CV, photo et prétentions sous réf. LR2 à J. LAFARGUE

Ordis Conseil en Recrutement
10, rue Auber PARIS 9ᵉ
Renseignements complémentaires
266.67-88 - 17h à 19h. - Poste 335

---

ingénieur d'affaires

CREUSOT-LOIRE recherche pour le service Ingénierie de sa Division Energie, un ingénieur *responsable* des études d'ensembles complets dans le domaine des stations de compression.
Le poste, basé en Bourgogne, au CREUSOT, conviendrait à un jeune Ingénieur diplômé (ECP, A.M., ENSI...) ayant, si possible, au moins trois années d'expérience industrielle dans le secteur ingénierie mécanique. La connaissance de la langue anglaise est indispensable. Une disponibilité pour accomplir des missions à l'étranger, relativement fréquentes mais de courte durée, est exigée.
Les lettres de candidatures doivent être adressées à CREUSOT-LOIRE, Division ENERGIE, à l'attention de M. P. FABRÉ, 60, rue Clemenceau, B.P. 31 Cedex, 71208 LE CREUSOT.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

En vue réorganisation réseau commercial recherchons pour régions Nord-Est-Centre

VENDEURS DYNAMIQUES et SÉRIEUX

pour contacts clientèle utilisateurs biens d'équipements
Rémunération très motivante pour éléments de valeur

Adr. candidature avec C.V. dét. et secteur habituel sous le nº 8.828 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, qui tr.

SOCIETE D'INGENIERIE
Filiale d'un très important groupe industriel
recherche
pour son agence de TOULOUSE

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Ponts - Centrale - INSA...)
Il sera chargé d'animer la section urbanisme - transports et devra posséder le sens des relations commerciales.
Expérience souhaitée 3 à 4 ans.
Libre rapidement. Ecrire avec C.V. + prétentions sous nº T 016.311 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieur Electronicien

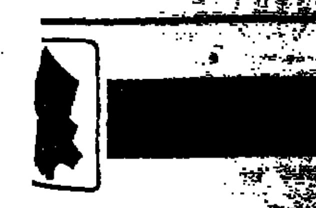
Burroughs recherche pour son centre d'études et de production de VILLERS-ECALLES (près de ROUEN) 1 ingénieur Electronicien qui sera chargé, à partir d'une analyse détaillée des produits et en relation étroite avec le bureau d'études, d'établir les documents de synthèse concernant les coûts actuels et prévisionnels des produits tant du point de vue coût de matériel que temps d'assemblage.

Il devra en outre répondre à toutes les questions concernant ces coûts lors des revues trimestrielles des budgets aux U.S.A.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ayant une expérience minimum de 2 ans passés dans un bureau d'études et ayant été confronté à des problèmes de fabrication. L'anglais courant est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à M. D. Langree
S.A. BURROUGHS
B.P. 5, 76360 BARENTIN.

Burroughs



offres d'emploi

DIRECTEUR DE DIVISION TECHNIQUE ET COMMERCIALE

GEM

170 000 F +

Une Société industrielle (50 millions de F de CA), rattachée à une entreprise américaine, cherche le Directeur d'une de ses Divisions. Celle-ci, spécialisée dans la vente de **SYSTEMES DE SECURITE - INCENDIE ET DE CLIMATISATION INDUSTRIELLE**, doit être rapidement transformée en filiale : il en deviendra le Directeur Général Adjoint. Il animera une équipe de 15 personnes, assurera l'évolution technique des produits et des installations et sera responsable de leur développement commercial, en France et à l'étranger.

Ingénieur diplômé, il aura une solide expérience de la vente de produits techniques *et il aura déjà dirigé une équipe commerciale.* Il possédera, notamment, des compétences en électricité, électronique et / ou régulation thermique. Une bonne connaissance de *l'anglais est indispensable.*

Le lieu de travail est situé dans la proche banlieue Ouest de Paris.

Ecrivez, sous référence M 4812, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION — 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

LE PRESIDENT D'UNE P.M.E. parisienne en pleine expansion recherche son

ADJOINT

Le poste comprend les fonctions :
TECHNIQUE :
Méthodes, ordonnancement, production.
COMMERCIAL :
Suivi et animation de la clientèle, des prescripteurs et des fournisseurs.
GESTION :
Rentabilisation des opérations et des investissements.
PERSONNEL :
Animation d'un atelier de 25 personnes.

C'est un généraliste de 35 ans env., excellent gestionnaire et de bon contact.
Une expérience réussie, commerciale et technique, en P.M.E., est un atout important.
La rémunération annuelle de départ *est de l'ordre de 90.000 F.*

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous réf.3263 à :
P.LICHAU S.A. BP 220
75063 PARIS cédex 02
qui transmettra.

CONSULTANTS

PARIS — 120.000 F. +

Nous sommes un cabinet international de conseil de tout premier plan. Nous recherchons plusieurs consultants afin de les intégrer dans notre activité "systèmes de gestion". Les candidats retenus seront diplômés de l'Enseignement Supérieur et devront avoir une première expérience de 3 à 6 ans en entreprise ou en cabinet, dans l'une des activités suivantes : • audit et/ou diagnostic d'entreprises • conception et mise en place de systèmes de gestion informatisés • gestion de trésorerie, cette expérience ayant nécessairement été acquise dans une entreprise de taille importante. *Nos consultants* sont appelés à participer à des missions variées tant en France qu'à l'étranger. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est souhaitée. Dans le cadre de notre *cabinet, le candidat retenu aura de nombreuses* possibilités de formation et de carrière. Veuillez envoyer votre C.V. en indiquant votre salaire actuel à Marie-Jo MARTIAL, 6, avenue Marceau 75008 Paris sous *référence* M9101.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

situé près gares NORD et EST

recherche

1) UN INGÉNIEUR LOGICIEL « MICRO-PROCESSEUR »

Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience
FORMATION E.S.I.E.E., I.N.S.A. ou équivalent

2) UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Quelques années d'expérience (ou à la rigueur débutant dans le domaine réception H. F.).

3) A.T.E.

Niveau V 2 ou V 3

Ayant expérience circuits B.F., circuits logiques et si possible micro-processeurs.

4) A.T.E.

Niveau IV
ayant B.T.S. ou D.U.T.

5) A.T.E.

Niveau IV ou V
Pour service installations et maintenance.
Fréquents déplacements France et Etranger.

Envoyer C.V., photo et prétentions SECRE, 214, rue du Fbg-Saint-Martin, 75483 Paris-Cedex 10.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL

siège Paris recrute :

conseiller technique EXPORTATION

- La mission consiste à conseiller et à assister les adhérents dans la définition de leur politique de développement à l'Etranger.
- Formation Ecoles de Commerce (options marketing et relations internationales). Expérience 4 ans minimum dans une entreprise du secteur biens de consommation, bâtiment. Connaissance pratique des aspects administratifs et financiers de l'exportation.
- 30 ans minimum. Pratique courante de l'anglais (+ une autre langue souhaitée). Déplacements de courtes durées en France et à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé n° 83084
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Pour ses études et applications en commutation de données

T. R. T.

Département TRANSPAC

recherche

INGÉNIEUR DE CONCEPTION DE SYSTÈMES
INGÉNIEUR LOGICIEL
CHEF DE PROJET

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant 3 à 5 ans d'expérience en applications temps réel telles que :

- Télétransmission
- Commutation
- Gestion de terminaux
- Gestion de périphériques
- Gestion de fichiers.

Adresser C.V., prétentions et photo, à : T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



THOMSON-CSF

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE INTERNE

recherche

pour son département
INFORMATIQUE DE GESTION

- **Chefs de projets**
  5 à 7 ans d'EXPERIENCE
- **Ingénieurs Informaticiens ou Analystes**
  1 à 3 ans d'EXPERIENCE
- **Analystes Programmeurs**
  1 à 3 ans d'EXPERIENCE

Les candidats retenus participeront à la conception et à la réalisation de systèmes de gestion (conversationnel et base de donnée) sur gros ordinateur et mini-ordinateur.

Adresser curriculum vitae, sous référence 886, à : CREATION DAUPHINE, 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une jeune Société Industrielle (35 personnes) filiale de groupes francais et US, et nous recherchons un

chef comptable

- — 35 ans minimum,
- — formation DECS ou équivalent,
- — environ 10 ans d'expérience.

Il sera chargé :
- de la comptabilité générale et analytique (coûts standards),
- de la paie et de la gestion du personnel,
- des problèmes fiscaux.

Pratique de l'anglais.
Salaire 90-110.000 F/an.

Lieu de travail : proche banlieue Sud - décentralisation prévue en province.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 34.05/CT/223 à ADEQUATION, 54, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Adequation — CONSEIL EN RECRUTEMENT

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE
INGENIERIE GENERALE
recherche pour sa
DELEGATION REGIONALE OUEST

INGENIEUR THERMICIEN

Le titulaire du poste aura une expérience de quelques années dans les domaines : génie climatique (chauffage, ventilation, énergies nouvelles et économies d'énergie) et plomberie sanitaire. Basé à Rennes et avec l'appui des services techniques du Siège, il sera chargé des études de conception et d'exécution, du suivi des chantiers et des réceptions.

De courts déplacements sont à prévoir.

Adresser lettre manuscrite + C.V. sous référence J.O./4 à JEAN OLLIVIER - B.P. 28 - 35740 Pacé qui assurera l'entretien d'embauche.

VILLEROY et BOCH

recherche

LE RESPONSABLE DU SERVICE MÉTHODES

de son Usine de Fabrication de Carreaux d'HAUBOURDIN, près de Lille (450 salariés)

Ce poste est susceptible d'une évolution importante sous quelques années.

Cette offre s'adresse à des ingénieurs diplômés (ENSI ou CNAM), d'âge indifférent, imaginatifs, sachant convaincre, attirés par le travail au sein d'une équipe appartenant à un Groupe européen premier producteur mondial dans la branche considérée. Il serait souhaitable qu'ils aient une certaine expérience de la fonction « Méthodes » et la connaissance de l'allemand.

Daniel VILAIN, Directeur du Personnel et des Relations Sociales, recevra les candidatures (lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prétentions) à l'adresse suivante : VILLEROY et BOCH 77320 LA FERTE-GAUCHER.

Société de fabrication de grande série (1.000 personnes) installée en Meuse

recherche

INGÉNIEUR RESPONSABLE DES MÉTHODES

- — Expérience de plusieurs années *dans* une unité de fabrication de grande série.
- — Gestion des temps, chrono-analyse, agencement des postes de travail, prix de revient.

Poste de haut niveau, rémunération stimulante, facilité de logement.

Adr. C.V., photo et prét., discrétion assurée, à : PERCEVAL (*réf. M 15*), 18, *rue* d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

Société de fabrication de grande série de 1 000 pers. installée en Moselle
recherche pour son service entretien et dépannage

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

- — Expérience de plusieurs années dans le dépannage industriel.
- — Spécialiste d'hydraulique et de pneumatique.
- — Expérience en entretien préventif indispensable.
- — Dynamisme et méthode requis.

Situation intéressante et stable, facilité de logem.

Adr. C.V., photo et prétentions, discrétion assur. à PERCEVAL (réf. M 15), 16, rue d'Athènes, 75009 PARIS, qui transmettra.

Pour Région Aquitaine
Société de sous-traitance
en fabrication en Aéronautique
recherche

ingénieur

Arts et Métiers ou équivalent

pour poste de DIRECTEUR TECHNIQUE ayant expérience en fabrication cellule avion et chaudronnerie aéronautique.

- *Le candidat aura la responsabilité* d'un atelier de fabrication, effectif 100 personnes.
- Expérience 5 ans minimum en fabrication aéro.
- Salaire à débattre.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf. 9733 à ICM 83 r. de Rennes PARIS 6e qui transmettra.

Dans le cadre de son expansion,
une Société de distribution par hypermarchés
recherche pour sa
CENTRALE D'ACHATS région Ouest

UN ACHETEUR

Pour ses rayons
RADIO - TELE - HI FI - PHOTO

Les candidats devront justifier d'une expérience leur ayant permis d'acquérir une solide connaissance technique de ces produits ainsi que de leurs marchés.
Ils devront en outre être capables de s'intégrer rapidement dans une équipe dynamique au sein d'une Société en pleine expansion.
Adresser lettre manuscrite + CV + photo en indiquant la rémunération souhaitée s/réf. 2728 à P.LICHAU SA - BP 220 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Société d'équipements aéronautiques recherche son

Chef de production

3A ou 3B
Il sera responsable de l'ordonnancement, lancement, gestion des stocks, atelier et entretien (environ 100 personnes).
- *3 ans expérience minimum nécessaire à un poste* équivalent en instrumentation ou micro-mécanique
- âge minimum 35 ans.

son

Chef service contrôle qualité

Ce poste peut convenir à un cadre ayant une bonne expérience de la qualité dans les domaines micro-mécaniques, mesures électriques et électroniques • animation d'une équipe d'environ 15 personnes.
Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions BRION-LEROUX 2 et 4, rue Newton 93150 BLANC-MESNIL.

amp

SOVAC

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
(IBM 370-158 + RESEAU T.P.)

RECHERCHE, POUR RENFORCER SON EQUIPE INFORMATIQUE

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Adr. C.V. manuscrit et prétentions à SOVATEL, 18, r. Clément-Bayard, 92300 LEVALLOIS-PERRET, ou tél. pour rendez-vous au 739-33-82 (poste 200).

IMPORTANTE CENTRE D'ETUDES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS
recherche

UN CONTROLEUR DE GESTION

ayant une expérience de plusieurs années en entreprise.

Ce poste dépendant du Secrétaire Général requiert :
- une bonne formation économique et financière
- le sens des relations humaines à haut niveau et celui de l'organisation.

Ecrire à C.E.B.T.P.
12, rue Brancion - 75737 PARIS Cedex 15
en joignant C.V.

FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
leader dans sa branche offre situation d'avenir à

Cadre Exportation

Le candidat agé de 28 ans minimum, de formation **Ingénieur** ou **Diplômé Grande Ecole Commerciale** aura une expérience de quelques années dans fonction similaire.

Dans différents pays d'**Europe** et **U.S.A.** son activité s'excercera plus spécialement auprès des industries pharmaceutiques et hygiène cosmétique.

Anglais, Allemand courant indispensables.

De nombreux déplacements sont à prévoir.

Résidence Paris ou Région Parisienne.

Il sera répondu à toute lettre manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé indiquant derniers émoluments perçus, adressée sous réf. 7542 à

B.E.O. 3 rue de Téhéran 75008 Paris.

FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT

recherche
pour développer son département

Télécommunications

Un Ingénieur Technico-Commercial

en vue de créer sa force de vente

Un Ingénieur

en vue de renforcer son équipe technique

Envoyer C.V., prétentions et photo sous référence TEL
SG2i
25, rue de la Gare
92302 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

bleu

IMPTE SOCIÉTÉ recherche pour PARIS

1) UN PROFESSEUR

RESPONSABLE des cours d'anglais dispensés à son personnel.

2) DEUX PROFESSEURS D'ANGLAIS

CES POSTES SONT A TEMPS PARTIEL.

Env. C.V., photo à n° 30.849 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE

recherche

SPÉCIALISTE MÉTHODES ET SYSTÈMES

comme responsable de l'équipe chargée de l'organisation de la banque.

Le candidat idéal possède une connaissance approfondie dans ces domaines, y inclus des systèmes informatiques avancés, acquise dans une banque.

Envoyer C.V. et prétentions, Direction du Personnel, BAII - 12, place Vendôme, PARIS (1er).

Importante société étrangère fabriquant et commercialisant des apapreils techniques médicaux recherche pour sa succursale à PARIS à partir du 1er janvier 1980

JEUNE TECHNICIEN INGÉNIEUR

pour assurer le service après-vente en France. Bonnes connaissances en électronique et en mécanique indispensables. Connaissances de l'anglais souhaitées mais non obligatoires.

Adresser dossier de candidature complet (C.V., photo, références, prétentions) sous n° 20.390 à : SOPIC, 24, r. de la Nuée-Bleue, F-67000 Strasbourg.

---

200 000 F +

Direction commerciale

Produits chimiques

Groupe industriel français, implanté mondialement, leader sur ses marchés, C.A. 1 milliard et demi, recherche le futur DIRECTEUR COMMERCIAL d'une de ses divisions.

Le Directeur Commercial est responsable d'un service regroupant une vingtaine de cadres ; il propose la politique commerciale mondiale de sa division et en assure la réalisation, en liaison avec les services « Production » ; il supervise les réseaux de vente national et international dont il coordonne l'action.

Il prend personnellement les contacts à haut niveau avec les clients importants.

Il aura, dans un premier temps, à mettre sur pied un système informatisé d'administration des ventes.

Ces fonctions conviennent à un Ingénieur Grande Ecole - chimie, agro - ou à un diplômé d'une école de type HEC, ouvert aux problèmes techniques ; âgé d'au moins 35 ans, il devra justifier d'une expérience réussie du commerce international (produits industriels, chimiques et agro-alimentaires de préférence) à niveau élevé : négociation de marchés, gestion d'une ligne de produits, suivi des clients importants.

La pratique courante de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand très appréciée.

Lieu de travail PARIS. Fréquents déplacements de courte durée à prévoir.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 71523/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

THOMSON-CSF

INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES

A/ Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

B/ des postes de coordination technique dans les ENSEMBLES RADARS impliquant des aptitudes à l'organisation et au suivi de projets complexes sont également disponibles ; une courte expérience est souhaitée mais non indispensable pour des *personnalités de valeur.*

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE — SPI

EQUIPEE DE 2 IBM 370 158 et 3032 MVS TELETRAITEMENT IMS - VTAM

Vous souhaitez PARTICIPER au DEVELOPPEMENT et à la DIVERSIFICATION de nos activités. Nous recherchons des

conseils en architecture de systèmes informatiques

Ingénieurs avec solide expérience en matériels de traitements logiciels de base et réseaux, acquise par exemple comme ingénieur technico-commercial en informatique de grande diffusion.

MISSION :
- définir les moyens nécessaires à la réalisation de plans informatiques.
- assister les responsables d'affaires dans l'élaboration des propositions.
- définir l'utilisation des produits nouveaux.

(Réf. : 1)

ingénieurs système confirmés

- 2 ans d'expérience MVS ou IMS. Connaissance VTAM appréciée.

(Réf. : 2)

ingénieurs système débutants

- Grandes Ecoles : option Informatique.

(Réf. : 3)

analystes programmeurs confirmés

- D.U.T. ou B.T.S. informatique possédant au minimum 3 ans d'expérience.

(Réf. : 4)

Adresser un dossier de candidature en précisant la référence du poste.

SPI - Service du Personnel - 98, bd Victor Hugo - 92115 CLICHY.

PECHINEY UGINE KUHLMANN



LEADER DU CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INDUSTRIEL

recherche

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour assumer le développement des ventes de produits à haute technicité en France et à l'Étranger

Le candidat idéal aurait :
- Age : 40 ans minimum.
- Formation : Ingénieur diplômé grande école.
- Connaissances souhaitées en thermique
- Anglais parle couramment.
- Expérience : confirmé dans la fonction et la négociation d'affaires importantes avec cahier des charges - habitude des contacts à haut niveau et introductions souhaitées dans les domaines touchant aux équipements nucléaires.

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions à :
Direction du Personnel
VULCANIC
48, rue Louis Ampère - ZI Les Chanoux
93330 NEUILLY-SUR-MARNE

bleu

VULCANIC

ITT Composants et Instruments

recherche pour son DEPARTEMENT D'AUDIT A MEAUX (77)

UN AUDITEUR INFORMATIQUE DEBUTANT

Mission :
Sous la supervision de l'auditeur informatique, prendre part aux audits vérificationnelles et opérationnelles des différents centres informatiques du groupe.

Profil :
Bonne connaissance parallèle des problèmes informatiques et des problèmes comptables et de gestion.

Le poste pourrait convenir à un :
- diplômé d'un IUT option informatique, réunissant 1 ou 2 ans d'expérience professionnelle,
- diplômé d'une E.S.C. option finance (DECS) ayant acquis une expérience pratique de l'informatique durant 1 ou 2 ans.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Déplacements en province acceptés (30/35 % du temps).

Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions à R. Féry - ITT Composants et Instruments - B.P. 124 - 92223 BAGNEUX.

ITT *Composants et Instruments*



vallourec international

Filiale de la Société Vallourec 1er fabricant français de tubes d'acier qui exporte 50% de sa production.

SPECIALISTE TRANSPORTS MARITIMES

connaissant bien les lignes régulières et les affrètements par 5 à 10 ans d'expérience *dans la profession, possédant une formation* Ecole Supérieure de Commerce ou Ecole de la Marine Marchande, maitrisant bien la langue anglaise.

Il aura à assurer un rôle de recherche et de négociation dans le domaine du transport *maritime*, un *rôle de coordination entre* les différents services de la Société, les armateurs, les transitaires, les assureurs et les clients.

Il apportera des solutions en étudiant les modalités de transports, tenant compte des contraintes *commerciales techniques* et financières les plus appropriées.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. 50.79A à Mme Varène, chargée du recrutement des Cadres - Société VALLOUREC - 7, Place du Chancelier Adenauer - 75764 PARIS Cédex 16.



THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS GRANDES ÉCOLES

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent débutants ou avec première expérience

Ils seront intégrés à des équipes en expansion pour y mener des études sur des secteurs de pointe en TELECOMMUNICATIONS :
- Liaisons en vue directe,
- Liaisons troposphériques,
- Liaisons spatiales

Anglais nécessaire en raison des relations techniques internationales à développer.

Ces fonctions proposées sont susceptibles d'une évolution éventuelle en province.

Adr. curric. vitae détaillé, photo et prétentions à THOMSON C.S.F - Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

Informaticiens

ECOLE D'INGENIEUR MAITRISE OU DUT

Nous sommes un des premiers groupes français d'Assurances, nous développons de manière très importante notre infrastructure informatique. Nous créons des postes pour des diplômés de l'enseignement supérieur informatique débutant ou ayant une première expérience.

Selon votre expérience, vos aptitudes et vos motivations, vous serez orientés pour votre premier poste vers les études ou le système. Compte tenu des investissements engagés et de la politique de promotion interne existant dans la société, de larges perspectives d'évolution peuvent ensuite vous être offertes.

Merci d'adresser sous référence M 1219 AO une lettre manuscrite un C.V. et une photo en expliquant comment vous envisager votre carrière professionnelle et le type de poste que vous souhaitez avoir.

promotion groupe egor — 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Une compagnie d'assurances spécialisée et de taille moyenne réorganise sa fonction informatique autour d'un CII-HB 64/20. Sa Direction cherche pour Paris-Centre

un analyste

qui va opérer au sein d'une petite équipe efficace, avec des chances de promotion intéressantes. **Mais nous demandons une expérience de l'assurance et que vous soyez libre rapidement.** Age indifférent. Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3618 LM) à "Carrières de l'Informatique".



MEMBRE DE SYNTEC

CONTROLEUR FINANCIER

L'HOTEL WESTMINTER S.A., 4* LUXE et appartenant au groupe britannique The Rank Organisation, est à la recherche d'un Contrôleur Financier.

Répondant au Directeur Général à Paris et au Directeur Financier & Administratif de la maison-mère en Grande-Bretagne, les responsabilités *principales du poste sont :*
- La gestion de la comptabilité générale
- La préparation des comptes anglo-saxons
- Les resultats périodiques
- La préparation du budget annuel
- La gestion de la trésorerie
- L'élaboration des procédures de contrôle interne
- Liaisons avec notre cabinet d'audit
- Fonctions administratives générales

Nous demandons :
- Une formation DECS ou équivalent européen
- Quelques années d'expérience dans l'hotellerie.

Une parfaite connaissance de l'anglais est essentielle.

La salaire est en rapport avec le poste et il y a des avantages sociaux liés à un groupe important.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions de salaire à l'attention de

Monsieur Pierre WEILL - Directeur Général
Hôtel Westminster S.A.
13, rue de la Paix 75002 PARIS

GROUPEMENT D'ACHATS PRODUITS DE LUXE

recherche son

directeur

Son action centrée au départ essentiellement sur les adhérents (nombreux voyages) s'élargira rapidement vers une responsabilité totale de toutes les actions propres à développer l'efficacité du groupement : préparation des collections et des catalogues, contact fournisseurs, recherche de nouveaux produits sur les marchés étrangers, etc...

Ce poste requiert un sens des contacts et de la négociation acquis au cours d'une première expérience dans la distribution.

La rémunération comportera un fixe, plus un intéressement non limitatif qui laisse entrevoir des perspectives de carrière très attractives.

Les candidatures accompagnées d'un C.V. détaillé seront étudiées avec la plus grande discrétion, sous référence 5318, par

josette vanden borre
MEDIA-SYSTEM
104, rue Réaumur, 75002 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE PRODUITS CHIMIQUES recherche

Jeune Attaché Direction Financière

Diplômé de l'une des *premières grandes écoles commerciales, option* Finances - comptabilité, ou titulaire d'un Diplôme équivalent - même option.

Il sera principalement chargé :
- de l'optimisation des résultats des filiales étrangères, particulièrement sous l'angle comptable, en liaison avec les Services fonctionnels de la Société,
- de la réalisation, du perfectionnement et de l'harmonisation des procédures comptables de ces mêmes filiales.

Le poste s'adresse de préférence à un candidat :
- ayant un ou deux ans d'expérience du reporting, ou débutant ayant fait des stages dans cette activité,
- très disponible pour des déplacements à l'étranger.

Connaissance courante de deux langues, dont l'anglais, indispensable.

Adresser dossier de candidature, en précisant la rémunération souhaitée, à P.A.S. (DPRS) B.P. 133 - 92200 NEUILLY.

CHEF COMPTABLE

Cette entreprise française (CA : 110 millions de francs) exerce son activité dans les domaines électrique et électronique.

Outre les fonctions classiques du poste (responsable de la comptabilité générale et analytique, de la trésorerie et de la fiscalité), le Chef Comptable assumera principalement une importante mission de réorganisation qui l'amènera à prévoir, concevoir et mettre en place de nouvelles procédures.

Nous souhaitons rencontrer un excellent professionnel de la fonction, ayant une dizaine d'années d'expérience (dont une partie aura été acquise en cabinet), et motivé par la conception et la mise en place d'une nouvelle organisation d'un service comptable.

Le poste est situé en proche banlieue sud de Paris.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4273 M, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

INFORMATIQUE HARDWARE

INGENIEUR D'AFFAIRES

Une très haute rémunération... 400.000 Frs + pour un(e) négociateur(trice) de talent...

Notre société, filiale d'un important groupe bancaire, est spécialisée dans le négoce, achat, vente et financement de tous les matériels IBM de première ou seconde main. Nous disposons actuellement d'un parc de plus de 200 machines.

Notre développement est assuré par une petite équipe d'ingénieurs d'affaires de haut niveau et c'est au sein de cette équipe que nous souhaitons accueillir un nouveau négociateur.

Il ou elle sera chargé(e), sur un territoire donné, de traiter toutes opérations de négoce d'équipements IBM de moyenne ou haut de gamme. Ceci implique une importante autonomie, depuis la découverte du client, l'appréciation des besoins, l'évaluation des "reprises" jusqu'à la vente des matériels de remplacement.

Le candidat souhaité possède une formation et une expérience adaptées. (La connaissance des matériels informatiques et des gammes IBM en particulier serait un atout important), mais c'est avant tout une personnalité motivée par le négoce et la réussite financière.

Pour un premier contact, écrire à notre Conseil François Sanchez, sous *référence 6348 A, qui étudiera confidentiellement votre candidature.*

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Une filiale (6 usines - 4800 personnes) d'un des premiers groupes industriels français, renforce son potentiel humain dans la fonction administrative et comptable décentralisée dans les unités de *production.*

Rattaché au Directeur d'usine et en liaison avec la Direction Financière du siège, le Responsable Administratif prend en charge le contrôle de gestion, la comptabilité, les achats, la gestion des stocks et l'ensemble des tâches administratives d'une usine. *Il anime un service* complet.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce (option finances - comptabilité) de 30 ans environ. Il justifie d'une expérience dans la fonction de 3/5 ans, acquise en milieu industriel. Particulièrement mobile sur le plan géographique, le candidat engagé tiendra pendant 18/24 mois son poste dans une usine située dans la région Stéphanoise, puis évoluera dans une autre unité plus importante.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4212 N, à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

PME, filiale d'un groupe financier, créée en Septembre 1978, spécialisée dans la distribution de produits de marque de notoriété internationale, pour des biens de consommation durables, en très forte expansion sur son marché, recherche son

futur chef des services administratifs et comptables

Disposant d'un outil totalement informatisé, et maîtrisant les opérations de saisie dans votre service, vous vous consacrerez dans un premier temps totalement à la comptabilité.

Votre sens des responsabilités ainsi que vos qualités psychologiques, vous permettront de vous intégrer à notre jeune équipe, (moyenne d'âge 28 ans) composée de personnalités compétentes, enthousiastes, disponibles et à l'esprit de pionniers.

Diplômé ou autodidacte, si cette façon de vivre votre métier est de nature à vous séduire, n'hésitez pas à nous écrire sous référence M 8316 A, à

promotion groupe egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

MEDIA SYSTEM

TEXTILE

DIRECTEUR NOUVEAUTES-BAZAR

Ce groupe français de distribution à prédominance alimentaire désire confier la responsabilité de ses achats textiles et bazar, à un homme ou une femme ayant déjà une expérience similaire.

Rattaché au Président, ce Directeur aidé de 6 collaborateurs, assure l'ensemble des achats nouveautés-bazar, est responsable du CA, du stock et de la marge brute.

Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé de 35 ans minimum, pouvant justifier d'une expérience d'au moins 5 ans en achats textile et bazar dans la grande distribution.

Localisation du poste : Région Parisienne.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 8337 A.

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris.

MEDIA SYSTEM

---

responsable analyse financière

Cet important organisme financier professionnel se développe et crée un service d'analyse financière qui renforce l'efficacité du contrôle de gestion des sociétés clientes.

Sous l'autorité du Directeur, ce responsable anime une petite équipe qui a pour mission de réaliser les analyses financières, afin d'établir le diagnostic du risque global encouru par la société. Il traite également en détail les cas particuliers en collaboration étroite avec le service contentieux.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur économique juridique ou comptable, ayant une expérience significative de l'analyse financière acquise de préférence dans un organisme bancaire.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions, sous réf. 7324 B, à

promotion groupe egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

MEDIA SYSTEM

TYMSHARE NETWORK SYSTEMS CONSULTING
nouvelle filiale du Groupe TYMSHARE, spécialisée dans la mise en place en Europe de réseaux et systèmes de transmission de données *recrute pour entrée immédiate un*

Ingénieur Consultant
de haut niveau

Sa mission :
- Rechercher et établir les contacts initiaux avec les sociétés désirant mettre en place un système de transmission de données.
- Les informer et étudier leurs besoins.
- Imaginer et proposer des solutions mettant en œuvre la technologie TYMSHARE.
- Organiser la mise en place du système.
- Assurer le suivi des utilisateurs.

Dans sa mission l'ingénieur consultant est largement aidé par les unités de support (logiciel, matériel) du groupe.

Son profil :
- Ingénieur grande école.
- Exerce une fonction de responsable commercial ou d'ingénieur d'affaires dans le domaine des transmissions de données (SSCI, constructeur de terminaux ou de frontaux d'ordinateurs, exploitant de réseaux).

De courts déplacements sont à prévoir en Europe et aux U.S.A.

Si vous souhaitez participer au succés et à la croissance de notre activité, envoyez un C.V. détaillé avec photo à :
TNSC, 210 bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX. 602.80.12.

Assistant[illegible]Direction



PARIS

Chargé de la d[illegible] [illegible]munication, d'un groupe de [illegible] recherche sa collaboratrice.
La candidate re[illegible] d'une formation supérieu[illegible] sera disponible, dynamique, [illegible] responsabilités.
Ce poste demande u[illegible] professionnelle, de la mémoire, de la méthode, [illegible] rapidement et à traiter efficacement tout p[illegible]
La pratique de la sténo-[illegible]
Envoyez votre C.V. [illegible] sous la référence 91019 M (à mention[illegible])
Le secret absolu [illegible]
[illegible] CONSULTANTS
[illegible] « haut niveau »
BKC 1 rue Danton 75263 Paris cédex 06
MEMBRE DE SYNTEC

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS *DE HAUTE TECHNICITE*

recherche pour renforcer son équipe de
RESPONSABLES TECHNIQUES

UN INGENIEUR de HAUT NIVEAU

pour gérer un grand projet associant les connaissances d'opto électronique et de mécanique.

Le candidat retenu sera du niveau Chef de Service d'Etudes ayant une formation de Grande Ecole (X - ECP - télécomm.) et des compétences étendues de l'analyse des systèmes.

Adresser C.V. et photo *au Service du Personnel* 1, avenue *Descartes* 94450 LIMEIL BREVANNES.

MATRA INFORMATIQUE

GROUPE MATRA

qui commercialise avec succès une gamme de mini-ordinateurs dont 20.000 unités sont déjà installées dans le monde étend son activité et recherche pour la REGION PARISIENNE

INGENIEURS COMMERCIAUX
160.000 F +

Les candidats de formation supérieure devront avoir une expérience réussie de la vente de systèmes informatiques.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à J.L. DUHAMEAU
1, rue du Jura SILIC 521 — 94633 RUNGIS cedex

Parfrance

AFNOR

Association Française de Normalisation

recherche (pour des contrats de durées diverses) plusieurs

documentalistes

Scientifiques ou techniques

Postes : *service questions-réponses domaine normes françaises*
et/ou *indexation de normes et textes réglementaires français.*

Une formation scientifique (type *école d'ingénieurs ou maîtrise ès-sciences ou technique) est indispensable, ainsi qu'une formation complémentaire en documentation.*
Connaissance de l'Anglais écrit.

Adresser c.v. et rémunération actuelle s/réf. 3606 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - *92080 Paris La Défense.*

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des *SYSTEMES INFORMATIQUES*
d'un très important GROUPE D'ASSURANCES
recherche

analystes
(Référence 5399 A)

programmeurs
(Référence 5399 P)

ingénieurs système
(Référence 5399 IS)

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing.

Le matériel actuellement installé se compose de :

- TROIS 3033 - 8000 K chacun,
- *UN 370/168 AP - 8000 K,*
- 800 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

C'est en forgeant...

... qu'on devient forgeron. Notre groupe voit loin. Il veut commencer dès maintenant à préparer la succession des grands responsables qui l'animent.

La meilleure formule, de notre point de vue, c'est de faire tourner les candidats aux fonctions élevées, dans les différents secteurs de notre entreprise afin de leur permettre de vivre des expériences riches par leur variété et leur complémentarité (production, gestion, commercial, personnel...).

Si vous avez la tête bien faite (une formation supérieure), que vos quelques années d'expérience vous ont permis de prouver votre sens du concret et de l'entreprise, que vous n'hésitez pas à " faire " avant de vouloir " faire faire ", *que vous êtes disposé* à vous impliquer très à fond dans votre vie professionnelle, alors nous sommes prêts à vous proposer une vie bien remplie qui pourra déboucher un jour sur de très hautes responsabilités.

Les conseils du cabinet de recrutement SIRCA qui nous connaissent bien nous présenteront votre candidature. Ecrivez-leur sous référence 793 292 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

La caisse de retraite d'une grande banque nationale souhaite renforcer les services et l'assistance qu'elle propose à ses affiliés.

Elle crée pour cela un poste et recrute une

ASSISTANTE SOCIALE diplômée

Agée d'au moins 30 ans et ayant une première expérience de la fonction, elle est capable de mener de manière autonome son activité.

Des déplacements dans toute la France sont à prévoir.
Merci d'adresser candidature, C.V. et prétentions, sous réf. 77.648 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

BANQUE CENTRE DE PARIS
recherche pour son *Département CRÉDITS*

AGENT GRADE CLASSE IV

Ayant pratique surveillance et gestion des engagements.
Connaissance de la réglementation bancaire.
Expérience du Droit bancaire souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à : O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS, sous référence 4200 P.

offres d'emploi

SPERRY
FLIGHT SYSTEMS

recherche

UN INGENIEUR APRES-VENTE

qui sera basé à Paris

- Vous êtes un Ingénieur
- Vous êtes intéressé par l'électronique et l'aéronautique
- Vous possédez une bonne connaissance des équipements de bord montés sur les avions modernes et des conditions d'utilisation de ces équipements sur avion
- Vous parlez couramment l'anglais et désirez voyager
- Vous souhaitez vous intégrer à une équipe *jeune et dynamique faisant partie d'une Société* en pleine expansion.

Adressez votre candidature (lettre + CV détaillé) à SPERRY Flight Systems 6, rue Jean Jaurès 92800 PUTEAUX
(Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour
proche banlieue parisienne

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

au sein d'une équipe technique et sous la responsabilité du *Chef de Service*, il devra définir :
- l'étude et les dossiers des circuits imprimés ;
- la conception des tôleries électroniques ;
- le suivi de la réalisation des prototypes.

Il entretiendra d'étroites relations avec les méthodes électroniques, le service commercial et les clients.

Expérience dans un poste similaire et bonne pratique de l'anglais indispensables.
Connaissance analyse de la valeur appréciée.

Adresser curr. vitae et prétentions, N° 30.417, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.



Diamond Shamrock France

filiale de Diamond Shamrock USA
fabricant de spécialités chimiques
recherche
pour son département comptabilité

Chef Comptable de haut niveau

Une expérience de cinq ans, une connaissance des méthodes de reporting américaines, de la gestion de la trésorerie, et de la fiscalité française sont requises pour réussir dans ce poste.

Une bonne connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. 10233
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

Une société française
(filiale d'un groupe international américain)
spécialisée dans les services
auprès des utilisateurs d'AUTOMOBILES
recherche

L'ADJOINT AU RESPONSABLE de son DÉPARTEMENT IMMOBILIER

— Après une période de formation en région parisienne, le titulaire du poste participera *à la mise en œuvre de la politique* d'expansion de la société dans les grandes villes de province.
— Des déplacements de courte durée sont une exigence.
— Le poste sera confié de préférence à un jeune *diplômé de l'enseignement supérieur*, Ecole de Commerce, I.E.P., Droit ou équivalent, possédant une voiture.
— Une première expérience de négociations est un avantage.
— *Le salaire de départ est de* 85 000 F an + remboursement frais de déplacements.

Adresser C.V. et photo à n° T 16.298 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°, qui transmettra.

HOTCHKISS-BRANDT SOGEME (CA 330 millions) filiale THOMSON-BRANDT, Usine de PARIS, Banlieue NORD (proximité immédiate du métro), leader français de la mécanisation postale, crée dans le cadre de son expansion un poste d'

ingénieur logiciel

Capable de mener avec une équipe, l'analyse fonctionnelle et organique d'un projet important destiné à l'exportation, en liaison avec les ingénieurs d'affaires. Expérience d'informatique industrielle en temps réel. *Un savoir-faire des liaisons intercalculateurs sera apprécié.*

Ecrire sous référence 5240 à
MEDIA-SYSTEM
104, rue Réaumur, 75002 Paris.
Réponse assurée et motivée.

Filiale d'un important groupe européen recherche dans le cadre de sa restructuration

UN INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

DEBUTANT OU QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE

En relation étroite avec la Direction Générale, il participera à la mise en place de la politique commerciale et de ses objectifs.
Sa mission comprendra également :
- la négociation avec une clientèle de haut niveau,
- la prise en charge de l'équipe de vente opérant sur la région parisienne.

Il se tiendra informé des modifications de la législation relative aux matériels de travail en hauteur, et leur apportera les adaptations consécutives.
Pour ce poste, une formation supérieure technique est requise. La spécialité bâtiment serait un atout supplémentaire. Anglais parlé indispensable.
Cette fonction évoluant rapidement vers une Direction Commerciale conviendrait à un jeune candidat motivé ayant le sens des responsabilités.

Adresser CV et prétentions s/réf. 8604 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Important groupe d'INGENIERIE SYSTEMES appliquée au domaine de la Distribution et du Transport d'énergie électrique, recherche dans le cadre de son développement

ingénieurs-analystes

Intégrés au sein d'une équipe, ils participeront à la conception et à la réalisation de logiciels d'applications «temps réel». Ces postes évolutifs s'adressent à des ingénieurs de formation ayant une expérience de 3 à 5 ans si possible dans ces types d'applications.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : Banlieue Nord - proche Paris.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 644 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
C.A. consolidé 2 milliards - Effectif 6.000 personnes
35 filiales
dont les activités s'exercent essentiellement dans la distribution de biens d'équipement
cherche un

GESTIONNAIRE EXPÉRIMENTÉ
pour créer la
FONCTION ORGANISATION

Il est destiné à intervenir à la fois au Siège et auprès des Filiales françaises et étrangères.

Ces fonctions seront diversifiées allant du diagnostic à la mise en place des procédures nouvelles pour des projets à long terme ou des problèmes ponctuels.

Expérience requise : Homme de terrain, ayant pratiqué gestion en P.M.E., complétée de préférence par quelques années d'expérience en cabinet.

Formation Grandes Ecoles, diplôme universitaire supérieur.

Age minimum : 35 ans.
Déplacem. outre-mer fréqu. et parfois prolongés.

Envoyer lettre man. avec curr. vitae à n° 30.260,
cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

AMPEX
AMPEX FRANCE
21, rue du Dôme
92100 BOULOGNE
Leader Mondial de l'enregistrement magnétique recherche pour son DEPARTEMENT INFORMATIQUE (périphériques, calculateurs et mémoires)

INGENIEUR COMMERCIAL

Ayant connaissances techniques et commerciales en Software et Hardware.
Dynamique, responsable, connaissances en anglais (lu et parlé) pour la vente de produits de *haute technicité.*

Envoyer C.V. photo et prétentions à
J.Y. SCHULTZ

SOCIÉTÉ COMMERCIALE en Expansion

recherche

INGÉNIEUR

Pour développer **VENTE** pièces et équipements aux constructeurs français **AUTOMOBILE**

PROFIL :
— Esprit d'entreprendre ;
— Posséder langues espagnole et anglaise ;
— Age 35 ans minimum ;
— Connaissance services études et achats constructeurs appréciée.

Il sera répondu à toutes lettres manuscrites accompagnées d'un C.V. détaillé et photo, n° 30.243, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Discrétion assurée.

LE BUREAU MARCEL VAN DIJK

recherche

pour **TRAVAUX D'ANALYSE DOCUMENTAIRE**

des COLLABORATEURS

— possédant des connaissances approfondies dans les domaines suivants : mécanique, métallurgie, électricité, électronique, électrotechnique, télécommunication, chimie, physique, biologie, médecine, géologie ;
— ainsi qu'une bonne maîtrise de la langue anglaise et/ou allemande.

Possibilité travail temps partiel.

Env. C.V. détaillé, 57, r. Sainte-Anne, 75002 Paris.

Chef du service informatique

Industrie mécanique en Rhône-Alpes, 900 pers. en 4 unités - 400 MF de C.A., export 60 %, matériels IBM série 370 (en prochaine évolution), recherche le professionnel très confirmé *capable* de prendre d'emblée en compte l'équipe actuelle de 20 personnes qui travaillent sur bases de données et en télétraitement.

Formation et expérience indiscutables en analyse, études, système et programmation sont requises ainsi qu'une bonne compétence d'animateur.

Ce poste est à pourvoir d'urgence.

Adressez CV détaillé + photo et prétentions à : Régie Presse - LE MONDE - 85, bis rue réaumur - 75002 PARIS. sous réf. 820 724.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour **SERVICE BREVETS**

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

1 à 2 ans d'expérience dans la propriété industrielle.

- Libéré des obligations militaires.
- Nationalité française exigée.
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ecrire avec C.V. (en précisant les domaines techniques où une expérience a été acquise) et prétentions sous référence 30511 à :
L.C.T. - Boîte Postale 40
78140 Vélizy-Villacoublay

APSIDE
40, rue de Ponthieu 75008 PARIS - tél. 225.12.46

Vous êtes expérimentés grands systèmes
- COBOL, PL/1, ASSEMBLEUR
- CICS, IMS/DL1, IDS/TDS
- PROTEE, PAC, ATOS

AU NIVEAU **ANALYSTE** *ou* **PROGRAMMEUR**

Nous avons des postes à pourvoir à PARIS et en PROVINCE
Adressez-nous : C.V., photo et prétentions

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche :

INGÉNIEURS DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS

Pour études et réalisations nouveaux systèmes : transmissions — réception — navigation — guidage — simulation — codage — traitement du signal.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 30513 à :
L.C.T. - Boîte postale 40
78140 - Vélizy-Villacoublay

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE CONSTRUCTION
recherche

en vue du renforcement de son équipe informatique

UN INGÉNIEUR SYSTÈME

Si possible diplômé ingénieur (E.N.S.I.M.A.G., I.N.S.A. ou équivalent).
Expérience minimum de 2 ans sur système I.B.M. exigée.
Configuration actuelle :
VN/CMS, DOS/VS, CICS, DL/1 sur IBM 3031.
Migration éventuelle vers M.V.S.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à STAC, Service du Personnel, 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

DIA PROSIM
FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE AMERICAIN IMPORTANT, SPECIALISE DANS LE TRAITEMENT *DES EAUX PAR ECHANGEUR D'IONS*

RECHERCHE :

JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE DES VENTES EXPORT

— Il doit développer une clientèle existante en dehors de l'EUROPE.
— Etre parfaitement bilingue ANGLAIS.
— Disponible pour voyager 60 % de son temps.

Envoyer C.V. + prétentions à :
ALAIN FAURE - DIA PROSIM, B.P. n° 8
94400 VITRY-SUR-SEINE.

Important groupe d'INGENIERIE SYSTEMES appliquée au domaine de la Distribution et du Transport d'énergie, recherche dans le cadre de son développement

ingénieurs d'affaires

Avec l'appui de moyens techniques et humains des services concernés, les candidats retenus devront, à partir d'un appel d'offres client concernant des systèmes de conduite et de gestion de réseau électrique définir l'offre correspondante, l'établir et la défendre, tant sur les plans techniques que financiers. En cas de commande, ils seront également responsables de sa réalisation.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs possédant environ 5 ans d'expérience en électronique ou en informatique appliquée à la conduite de processus.
Anglais nécessaire.
Lieu de travail : Banlieue Nord proche Paris.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la réf. 643 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

IMPORTANT ORGANISME D'ASSURANCE CONSTRUCTION

recherche

UN CHEF DE PROJET

Ingénieur ou diplômé de l'enseignement supérieur, *le candidat retenu, aura une expérience d'environ* 6 ans dans la conception et la réalisation (conduite d'équipes de développement) dans un environnement DB/DC (DE/1, C.I.C.S.) sur moyen et gros système IBM.

Connaissance du milieu assurance appréciée.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à STAC, Service du Personnel, 22, quai de la Mégisserie, 75001 PARIS.

RACAL REDAC S.A.
Leader mondial en C.A.O. de circuits imprimés
recherche
pour sa nouvelle *filiale* de Bagnolet

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL

pour la vente de petits systèmes
- Responsable du lancement d'un nouveau produit.
- Forte rémunération, supérieure à 120 000 F (incluant commissions).
- Voiture de fonction.
- Formation en Angleterre.

Ce poste intéressera des ingénieurs ayant 2 ans d'expérience de la vente et souhaitant prendre des responsabilités au sein d'une équipe dynamique en pleine expansion.

Env. C.V. ou tél. à J. MORLIERE ou D. TARRANT à RACAL REDAC, 40, rue Jean-Jaurès, Tour les Mercuriales - 93170 BAGNOLET.
Tél. : 362-15-81.

BANQUE PRIVEE PARIS QUARTIER RICHELIEU DROUOT

recherche

plusieurs gradés

CLASSE II et III

- connaissant les opérations sur titres pour son Service au Siège.
- une expérience d'au moins 3 ans dans les Services titres est requise.

Adr. lettre manuscrite, CV, photo s/réf 800 à Mr J. GAUSSIN 104 r. de Richelieu PARIS 2e

---

A.R.N. INFORMATIQUE

Spécialisée dans les techniques de pointe
recherche
pour développement de logiciels de base

- **Ingénieurs Informaticiens**
grande expérience systèmes téléinformatique ou process (conception et réalisation).
- **Jeunes Informaticiens**
Etudes supérieures.
Expérience sur mini ou micro et connaissances téléinformatique appréciées.

Envoyer C.V. et prétentions, à :
A.R.N. INFORMATIQUE SELECTION
41, rue Ybry, 92521, Neuilly-sur-Seine.

IMPORTANTE SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE
recrute pour la REGION PARISIENNE

spécialistes de la recherche de terrains

pour prospection et négociations avec propriétaires et administrations.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 3880 à :

OP organisation et publicité

« MACHINE MODERNE »

La première revue de la transformation du métal et de la construction mécanique
recherche

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(ou équivalent)

pour poste REDACTEUR SPECIALISE

Le candidat devra posséder le sens des contacts avec les entreprises industrielles et de réelles qualités de synthèse et d'expression.

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à C.F.E. *Service du Personnel*, 40, rue du Colisée, 75381 Paris cedex 08.

offres d'emploi

ingénieurs système

La Générale Informatique d'Exploitation

recherche pour le développement dans le secteur tertiaire d'importants projets informatiques utilisant des bases de données *et du téléprocessing* des Ingénieurs système.

Le matériel actuellement installé se compose de :
— TROIS 3033 - 8000 K chacun,
— UN 370/168 AP - 8000 K,
— 800 terminaux téléprocessing.

GIE — Envoyer CV, sous réf. 5402 au Service du Personnel, Tour Franklin cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

JEUNE

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— solide formation de base + env. 3 ans d'expérience dans service informatique ou société de service informatique orientée vers la gestion — est recherché par petit cabinet de Conseil implanté Paris-Ouest.
Activité s'exerçant en équipes pluridisciplinaires et susceptible d'évoluer vers le Conseil.
Ambiance de travail ouverte, favorisant l'autonomie.
Formation permanente aux techniques les plus modernes.
Rémunération attrayante et évolutive.

Pour étude confidentielle de votre candidature, adresser lettre man., C.V., photo et rémunération actuelle sous référence DM 22 à : AXIAL Pub., 91, faubourg Saint-Honoré, Paris (8e), qui transm. Réponse assurée.

ÉTABLISSEMENT BANCAIRE

recherche

pour son Service de Médecine du Travail

MÉDECIN

à temps complet titulaire du CES

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 78315 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES O.T.

BREVATOME

recherche

INGENIEUR BREVETS

Mécanique - Physique - Electronique

Formation Grande Ecole appréciée.

Anglais-allemand souhaités.

Les diplômés du CEIPI auront la préférence mais les débutants ne seront pas écartés.

Ecrire avec C.V. et prétentions, 25, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.

Pour répondre à l'expansion de son département formation en entreprise

l'INSTITUT THERACIE

recherche

Attachés Commerciaux confirmés

capables de gérer portefeuille clientèle

Adresser curriculum vitae et photo à : THERACIE, 46, rue Chardon-Lagache, 75016 Paris.

Nous recherchons, pour étoffer notre force de vente spécialisée dans la distribution de formules d'Epargne et d'Investissement indexées sur :

des valeurs mobilières
des valeurs immobilières

10 Jeunes diplômés d'écoles commerciales ou assimilé

Nous offrons à tous, Hommes et Femmes à égalité de chance, des perspectives de carrière à la mesure de leurs *capacités et de leurs ambitions.*

Envoyer C.V. + photo (retournée) à BANCE Pub. 13, rue Marivaux - 75002 Paris (Merci de préciser s/enveloppe N° 26.470)

IMPORTANT ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

FORMATEUR ÉLECTRONICIEN

- Niveau minimum B.T.S.
- 5 ans expérience en automatismes numériques analogiques.

Poste à pourvoir à :

ISSY-LES-MOULINEAUX

7 SEMAINES de congés payés. Formation pédagogique assurée.

Adresser C.V., photo, prétentions, sous réf. 867, à CREATIONS DAUPHINE 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE TRAVAIL TEMPORAIRE, recherche

ingénieurs d'affaires

pour contrats commerciaux, établissement de devis, suivi de travaux.
POSTES NECESSITANT : ■ expérience réussie de négociation à tous niveaux, ■ dynamisme commercial, ■ goût des contacts humains, ■ disponibilité à court terme.
POSTES A POURVOIR EN REGION PARISIENNE
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. au Chef du Personnel INTERTRA
32, Bd des Batignolles 750017 - PARIS.
Tél. 292.23.00

BANQUE INTERNATIONALE QUARTIER OPÉRA

recherche

pour faire face à son expansion et renforcer son service informatique

ANALYSTES PROGRAMMEURS

CONFIRMES

Expérience concrète de l'analyse et de la programmation (langage Cobol - GAP 2). Expérience bancaire et connaissance de l'anglais très vivement souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions, sous le numéro T 016.312 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

Important Etablissement financier régional recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

— pour gérer et exploiter statistiques et études commerciales,
— pour élaborer prévisions financières,
ECONOMETRIE - I.S.U.P - E.N.S.A. ou équiv.
Première expérience dans service études entreprise commerciale.
Goût des contacts.

Ecrire avec photo, curric. vitae et prétentions à : GREP, 64, rue de Monceau - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

20 personnes région Etampes-Arpajon

recherche :

COMPTABLE

Niveau B.T.S. - D.U.T., minimum 2 ans expérience. Capable d'aller jusqu'à situation et déclarations annuelles.
Il ou (elle) prendra, après une courte période de mise au courant, la responsabilité du service de mise au courant, la responsabilité du service

Ecrire avec curriculum vitae ss numéro 820.665, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Analystes 95 000/110 000 F

Si vous avez une formation supérieure et une première expérience de l'Analyse, la Division Etudes du Service Informatique (30/32, réseau télétraitement national) d'un IMPORTANT ORGANISME SECTEUR TERTIAIRE, Paris, vous propose de vous associer au développement de nouvelles applications.

Plusieurs postes sont à pourvoir.

Envoyer lettre man. avec C.V. et photo ss n° 30.499, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

CONTROLEUR DE GESTION

est recherché par un important Etablissement Financier pour compléter son équipe de contrôle budgétaire du siège, et du contrôle de gestion de ses filiales.

Maîtrise de la comptabilité indispensable

- Expérience professionnelle minimum de 2 ans.
- Formation supérieure souhaitée.

Envoyer C.V., photo, prétentions et salaire à 1° 30.585, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JEUNES DE MOINS DE 26 ANS

diplômés de l'Enseignement Supérieur (niv. licence)

l'I.F.E.R.P.

Institut de Formation pour les Entreprises de la Région Parisienne

vous propose

un STAGE GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ D'ASSISTANT DE MARKETING

— durée : 5 mois ;
— rémunération : 75 % SMIC.

Renseignements : IFERP : 451-84-59.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉCANIQUE
PROCHE BANLIEUE OUEST

recherche

RÉDACTEUR TECHNIQUE

expérimenté, particulièrement spécialisé dans le domaine aéronautique.
Ayant de bonnes notions de dessin de notice et des arts graphiques en général.
Connaissances en électronique appréciées.

Envoyer C.V., photo et prétentions à : D.B.M., 27, rue Violet, 75015 PARIS, qui transmettra.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour l'une de ses filiales

Analyste Programmeur

ayant expérience du Traitement des opérations bancaires (langage COBOL sur H.B. 66). DUT Informatique ou niveau équivalent.

Env. CV, photo, sal. et prét. sous réf SB à C.N.C.A. Recrutement Carrières Cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

DANS LE CADRE DE SA MISSION DE CONSEIL

LE C.E.R.G.

recrute pour l'un de ses clients implanté à

PARIS

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

DE HAUT NIVEAU
Le candidat retenu devra posséder :
— Une connaissance approfondie du COBOL
— Un sens aigu de la responsabilité
— Un esprit ouvert aux nouvelles techniques

Le poste est à pourvoir RAPIDEMENT
Env. C.V. et prétentions, à STE C.E.R.G.
Mme TAJOURI
13, avenue du 8-Mai-1945, 95200 SARCELLES

ORGANISME PROFESSIONNEL (14e arrond.), recherche
— Pour suivi ma T.oipµon
— Pour vérification et suivi comptabilités centre de formation ;
— Etudes et analyses de dossiers.
COLLABORATEUR BTS COMPTABILITE
ou niveau équivalent
— 5 années d'expérience min. de préfér. dans cabinet ;
— Excellent contact humain ;
— Déplacements en province à prévoir ;
— Salaire annuel : 84.000 F.
Adr. C.V., à n° 32.637 P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 Paris

---

ROND-POINT CHPS-ÉLYSÉES
Entrepr. internat. de création 2 000 clients - 60 salariés
EN EXPANSION CONTINUE
recherche
CHEF COMPTABLE
CONFIRME/EE
comptabilité gale et analytique
POSTE A POURV. RAPIDEM.
Adresser C.V. détaillé et prétent. à D.G.R., 70, rue de Ponthieu, 75008 PARIS.

Filiale française 600 personnes de société U.S. implantée Banlieue Paris-Est

recherche

CHEF ENTREPOT

magasins de réserves, préparation des commandes. Emballage
Livraisons 6 000 détaillants. *Nombreux petits colis.*

Expérience similaire nécessaire. Très bonne pratique de l'anglais, 100 000 F +.

Envoyer C.V. détaillé et photo N° 32.594 P.A. SVP 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS

Important Groupe d'Assurances recherche pour PARIS et REG. PARISIENNE

INSPECTEUR

Branche Crédit et Caution.

Agé de 30 ans minimum, le candidat aura reçu une bonne formation bancaire. Fixe + commission proposés.

Adresser C.V. sous référence 3933 à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo 75001 Paris qui transmettra.

IMPORTANTE BANQUE PARIS-2e recherche

COLLABORATEURS

pour renforcer ses services comptables de Sociétés filiales (SICAV, SCPI, fonds communs de placements, Sociétés immobilières...).
Niveau B.P. comptable à DECS. Expérience souhaitée.
Adresser C.V., photo + prét., s/réf. 3.267, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris. Cedex 02 qui transmet.

P.M.E. RUEIL recherche

COMPTABLE

1er échelon. Env. C.V. av. photo et prétentions s/référ. 6.703 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, *75063 Paris Cedex 02 qui tr.*

CHANT DU MONDE, Editeur disques, recherche

V.R.P. EXCLUSIF

Plus. années d'expér. disques pr janvier 80. Sér. réf. exigées. Domic. Paris, sect. prov. proche Ecr. seulem. av. C.V. + photo : CHANT DU MONDE B.P. 86, 94600 Choisy-le-Roi

---

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
1) GAP 2 sur IBM 3 ou 34
2) Cobol, GAP 2 (CICS-DOS-VS) avec DUT ou Miage de préfér.
2 ans d'expérience minimum
ETT
POINT Z 28, rue de Turbigo, PARIS 2e - 272-31-68

Société en pleine expansion recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

IBM 34
Le candidat devra avoir 5 ans d'expérience minimum, accepter un contrôle de connaissances par IBM, connaissance anglais exigée.

Ecrire uniquement, références et prétentions, à P. AUBART, 2, rue de Penthièvre, 75008 PARIS, qui transmettra

---

CAISSE NATIONALE d'Assurance Maladie des travailleurs non salariés recherche

DOCUMENTALISTE

Diplôme I.U.T. ou équivalent
Bonnes connaissances juridiques
Salaire annuel : 45.000 F
Adresser C.V. sous réf. 5.035, L.T.P. 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES

296-15-01

Groupe Distribution alimentaire recherche pour son Centre de Formation

UNE MONITRICE CAISSIÈRE

Minimum 30 ans
— Très bonne expérience caisse,
— Goût de l'enseignement,
— Très bonne présentation,
— Disponible pr déplacements, dans toute la France,
— Voiture indispensable.
Salaire proposé : 4.500 F + frais de déplacement payés.
Tél. pour rendez-vous : 533-74-17 (poste 300)

CENTRE HOSPITALIER D'ORSAY RECHERCHE :

INFIRMIERS (ES)

de secteur psychiatrique *pour activité sur secteur* psychiatrique - service 25 lits. Pour renseignements, Téléphone : 907-78-38, poste 348.

SOCIETE EN EXPANSION EXPORTATION VERS PLUS DE 100 PAYS *recherche :*

RESPONSABLE GESTION DES COMMANDES EXPORTATION

Le candidat assumera l'animation et l'organisation d'un service d'environ 8 personnes.

Il sera chargé du traitement interne des commandes via l'informatique.

Ayant acquis une expérience similaire de quelques années il doit être bilingue anglais connaître l'ensemble des procédures à l'exportation et la gestion d'un service.

Envoyer C.V. + prétentions + photos à MB CONSEILS, 104, Champs-Elysées, 75008 Paris *sous référence N° 84*, qui tr.

Grande compagnie maritime américaine cherche directeur des ventes, bilingue, pour travailler à Paris et ayant la totale responsabilité du marché français. Envoyer C.V. + photo + prétention.
Ecr. n° 8842 « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Société d'Expertise Comptable recherche

STAGIAIRE

avec DECS
Un an pratique minimum
Ecr. n° 8837 « le *Monde* » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Pr connaître les emplois stables, bien rémunérés, offerts par l'Etat à toutes et tous avec ou sans diplômes, lisez la revue FRANCE-CARRIERES (C 18), 3, rue Montyon 75429 Paris (documentation sur demande).

Important groupe de cliniques rech. pour expansion et mise en place nouveau système CII H.B. un
JEUNE DIPLOME BTS INFORMATIQUE
pour poste futur responsable de service administratif d'une clinique située banlieue Ouest Paris.
Adr. candidatures et C.V. sous réf. 8607 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Important groupe de presse cherche
rédacteurs - rédacteurs-pigistes spécialist. omnisports, excellente qualité d'écriture indispensable. Envoyer candidature avec C.V. *au n° 8855 « le Monde » Pub.* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transmettra.

ORGANISME de CONSTRUCTION de LOGEMENTS SOCIAUX
ILE-DE-FRANCE
(500 logements annuels environ) recherche son futur

CHEF du SERVICE FINANCIER

Son rôle sera double : Gestion de la Trésorerie et Responsabilités des sources de Financement.
Dans ce dernier domaine, il sera essentiellement chargé :
— des études financières des projets immobiliers ;
— de la mise en place et du suivi de contrats de prêts propres au « secteur aidé » ;
— de la négociation et du suivi de prêts complémentaires auprès d'organismes financiers spécialisés ;
— de l'établissem. de « conventions » avec les organismes collecteurs du 1 %.
Il sera amené à s'intégrer rapidement à une équipe de direction jeune et soucieuse d'efficacité dans sa mission de développement du logement social.

Ce poste, basé à PARIS, conviendrait à DIPLOME SCIENCES PO, SCIENCES ECO DECS ou équivalent, possédant une expérience financière de 5 ans au moins, acquise dans organisme financier spécialisé dans l'immobilier, établissement bancaire ou société de promotion immobilière du « secteur aidé ».

Les dossiers de candidatures sous réf. 1.813 M à préciser sur l'enveloppe, seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT 10, r. de la Paix, 75002 Paris.

Importante Société recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

BASIC, longue mission, Paris 8e - Tél. 292-06-77, p. 2.

Société d'Expertise Comptable recrute :

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

pour région parisienne DECS + Ecole de Commerce (HEC - ESSEC, etc.) 1 à 2 ans d'expérience appréciés Anglais souhaité
Cand. manuscr. à M. OFFROY, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS CEDEX

Recherche Bourse des Valeurs Immobilières

ANALYSTE FINANCIER

GERANT DE PORTEFEUILLES *expérimenté*
Envoyer C.V., à O.P.S. (réf. 77) 99, rue de Richelieu, 75002 Paris

---

SOCIÉTÉ DE SERVICES INTERNATIONALE
(Siège banlieue Sud) recherche

CHEF DE MARCHÉ SOCIÉTÉS

De formation supérieure (*Ecole supérieure de commerce* ou similaire).
Jeune et dynamique. Parfaitement bilingue anglais-français. Disponible pour de fréquents voyages en Europe.

Outre les relations avec les services Achats de Sociétés multinationales, il devra :
- Assurer la coordination des nouveaux programmes avec les filiales et les départements impliqués, ainsi que l'élaboration de procédures et du matériel de promotion.
- Présenter au cours de réunions de préparation les nouveaux programmes ainsi que leurs périphériques.
- Superviser en liaison avec les Directions nationales de ventes la réalisation de nouveaux programmes.
- Evaluer les résultats des actions entreprises.

Env. C.V., photo et prétentions, à *Peter DOYLE, 113, r. J.-Marin-Naudin,* immeuble GAN, 92200 BAGNEUX, *qui transmett.*

Hebdomadaire national rech. Secrétaire de rédaction ayant 5 ans d'expér. prof. Env. C.V., à n° 8.845, « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Société de Commercialisation Instrumentation médicale - Ultra-son en plein essort recherche urgent BASE PARIS

CHEF DE PRODUITS
120.000 F +

Qui, à partir des objectifs définis par la Direction générale, sera chargé de promouvoir sur le territoire national les techniques HOLTER et ECHO-CARDIOGRAPHIE, la pleine responsabilité de la stratégie des budgets et des ingénieurs de vente lui sera confiée.

DEUX INGÉNIEURS DES VENTES
100.000 F +

Dont le dynamisme et les compétences techniques le domaine de l'instrumentation médicale leur permettront une pleine réussite dans la fonction.

Les candidats intéressés adresseront une lettre manuscr., C.V. détaillé et prétentions, à C.I.S., 44, av. Président-Wilson, 75116 PARIS - Discrét. assurée.

ANGLAIS
Cours du jour ou du soir
Horaires à la carte
ORSEG Formation
97, rue St-Lazare - 280-61-29.

CHIMISTES
J.H. Conducteurs d'appareils Fabrication d'esters. Conflans.
G.K. Conseils - 225-12-94

BANQUE étrangère PARIS 9e (80 personnes) rech. URGENT
- **CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ**
- **COMPTABLE comptabil.**

pour ces deux postes, connaissances bancaires exigées Adr. C.V. détaillé et prétent., à n° T 16.298 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réamur, Paris 2e, qui transmettra

---

Cab. Expertise et Commissariat recherche COLLABORATEUR *1 an expérience minimum.* Env. lettre manuscr., C.V. et prét., S.C.S.P., 50, av. R.-Poincaré-16e

---

Ville de la grande banlieue Sud recrute
pour la direction de l'ensemble du service des Bibliothèques et Discothèques :

UNE BIBLIOTHÉCAIRE
1re CATEGORIE
Références profession. exigées. Envoyer curriculum vitae, à n° 8.834, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Pour diriger à Paris magasins de vente articles et vêtements équitation, groupe en expansion, recherche CAVALIER (IERE) ambitieux (se), ayt expérience justifiée des problèmes ccial, de gestion stock et connaissance produits équestres. Lymphatiques, amateurs, P.-D. G s'abst. *Ecr. avec C.V., photo et réf. :* La Parisienne d'Equitation, 26, rue Faber, 75007 Paris

---

Urgent STE RUNGIS M.I.N. recherche
TELEXISTE TRILINGUE
ANGLAIS - HEBREUX
TEL. 687-23-57

Moyenne Entreprise
ROULEMENTS
HAUTE PRECISION

recherche pour son unité de VALENCIENNES

CHEF DU SERVICE QUALITÉ

Niveau BTS ou DUT
Génie mécanique
3 à 5 ans d'expérience industrielle. Anglais apprécié

Pour son unité d'IVRY

TECHNICIEN CONTROLE QUALITÉ

Niveau BTS ou DUT
Génie mécanique
3 à 5 ans d'expérience contrôle Anglais apprécié

Adr. C.V., photo et prétentions, S.N.F.A., 23, boulevard de Brandenbourg - 94203 IVRY

INGENIEUR technicien électronique, *50 ans min. pour sélect.* cadres en courant faible. Adr. C.V. à SORETRA M. Lobreau, 78, bd Batignolles 75017 PARIS

Sté étrangère d'assurances recherche

SOUSCRIPTEUR
RESPONSABILITE CIVILE
Formation juridique supérieure - 2 années d'expérience. Anglais apprécié.

Adresser C.V., photo et prét. *à n° 2.327 Parfrance,* 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris qui transmet.

AGENT DE PUBLICITE rech. 1 Jeune COMMERCIAL indép. haut niveau expér. souhaitée P.A. Edition fixe + %. Env. C.V. à DAREP *59, r. Fontaine-au-Roi* 75011 PARIS. Tél. 355-88-77

offres premier emploi

Demandeurs d'emploi de 18 à 26 ans

L'Institut de Gestion Sociale ouvrira au mois de novembre 1979, un stage spécialisé de formation préparant aux fonctions de :

GESTION - ANIMATION DE SURFACES DE VENTE

Orientations :
- Les différents aspects de la gestion des points de vente.
- L'animation des hommes.

6 mois de préparation professionnelle, comprenant une formation théorique et des stages d'application en entreprise.

Conçue en étroite liaison avec les entreprises de distribution.

Réservée aux demandeurs d'emploi de moins de 26 ans ayant le niveau du baccalauréat.

Les candidats sélectionnés recevront une indemnité *mensuelle égale à 75 % du SMIC.*

Les demandes de candidature doivent être adressées dans les plus brefs délais à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
11, rue Viète
75017 PARIS
Tél. : 766-23-80

STAGE RÉMUNÉRÉ de formation d'INFORMATIQUE APPLIQUÉE A LA GESTION

ouvert aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi.
Niveau Bac + 2, après test de sélection

Renseignements et inscriptions :

Lycée Technique d'État
Parc de Vilgénis
80, rue de Versailles - 91 MASSY
Tél. : 920-61-08.

représentation offres

Groupe Gallimard

recherche
pour secteur PROVINCE

REPRÉSENTANT EXCLUSIF
EN LIBRAIRIE

- Disponible immédiatement.
- Expérience en librairie ou représentation souhaitée.
- Fixe + commission + frais de déplacements.
- Statut cadre.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à : Christian HUS, 30, rue de l'Université, 75007 Paris.

secrétaires

M° CONCORDE

Importante société fabriquant des articles de prestige *qu'elle commercialise* dans le monde entier.

recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION CONFIRMÉE

COLLABORATRICE DIRECTE *DU SECRETAIRE GENERAL*

- Bilingue français-anglais,
- sténo française,
- formation supérieure souhaitée,
- Solide expérience juridique ou administrative.

Le poste est à pourvoir à bref délai.
Merci d'adresser rapidement lettre *manuscrite*, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle *sous référence 79 317 M* à notre conseil.

CENTOR EMPLOI
13, bis, rue Henri-Monnier, 75009 PARIS.

Secrétariat politico-littéraire rech. ETUDIANT, niv. lic., dact. rapide. Ecrire : GIRAUDOUX, 27, quai Gds-Augustins, Paris-6e.

FABRICANT DE BIJOUTERIE recherche pour son service exportation
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS/ANGLAIS/ESPAGN.
Ayant quelques années d'expér. *Envoyer C.V. manuscrit, références, prétentions* + photo à Ets Charles Garnier Service 356, 60, rue de Turbigo, Paris-3e.

QUARTIER SAINT-AUGUSTIN *pour poste réclamant initiatives, dynamisme et sérieux* SYNDIC PROMOTEUR rech.
SECRÉTAIRE
STENODACTYLO expérimentée, référ. exigées. *Ecrire* SEICAP S.A., 113, bd Haussmann, PARIS-8e.

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

Vends *VOLVO 244 GL juillet 79* bleu, 8.000 km, glaces électriq. *Prix : 41.000 F. T. : 474-72-01* p. 368 ou 965-32-34 après 18 h.

divers

NEUBAUER PEUGEOT

604 TI DE DIRECTION 79
504 TI02808 km 79
504 TI, 2.800 km, 79
305 GR ET GL 7 CV 78
304 CI - GL ET S 76 A 78
104 SL - GL 78

104 ZS GRAND CONFORT 79
M. Saubade, 766-02-44.

formation profession.

CHAMBRE SYNDICALE DU JOUET ET DE LA PUÉRICULTURE

organise

STAGE REMUNERE

ADJOINTS P.M.E. ANIMATEURS COMMERCIAUX

Mission :
— faire connaître les produits du jouet et de la puériculture par la mise au point d'actions, de promotions et de relations publiques.

Profil :
— jeunes : 20-26 ans ;
— niveau D.U.T. ou D.E.U.G. ;
— goût du contact.

Tél. à PRIMO : 379-97-68, poste 1.

LA COMPTABILITÉ

Une formation assurée par des PROFESSIONNELS

SOCIÉTÉ DE COMPTABILITÉ DE FRANCE

Association sans but lucratif, reconnue d'utilité publique.

- SEMINAIRES.
- INITIATION ET PERFECTIONNEMENT.
- PREPARATION AUX EXAMENS D'ETAT DE COMPTABILITE.

C.A.P. - B.P. - D.E.C.S.

Dans le cadre de la FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Dans la journée, en fin de journée.

Renseignements - Documentation :

S.C.F., 87, bd Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 265-46-31.

Dans le cadre du troisième pacte pour l'emploi

1 CYCLE DE 5 MOIS GRATUIT ET RÉMUNÉRÉ

pour les :
- Jeunes de 18 à 26 ans.
- Femmes (divorcées, célibataires, veuves, chef de famille), préparant aux postes stables de :

CADRES DE GESTION

Niveau demandé : Bac + 3 ans d'études supér.
Début des cours : le 19 novembre. Reste 30 places.

Tél. : AFRAMP - 874-70-87 - 285-58-51.
Lieu du stage : quartier Saint-Lazare.

FORMATION DE PROFESSEURS « SUGGESTOPEDAGOGIE » pour PARIS. Anglais, allemand, russe, espagnol. *CENTRE PERSONA*, 32, avenue du Prado, 13006 MARSEILLE. Tél. (91) 37-17-01, 04 ; à Paris : 374-56-93.

CONNAISSANCE DE L'INFORMATIQUE ET DES METHODES *LOGIQUES APPLIQUEES A LA* GESTION DE L'ENTREPRISE
Pour CADRES privés d'emploi
Stage agréé par l'Etat. Stagiaires rémunérés par l'Etat. Durée 13 sem., dt stage en entr. *OUVERTURE 5 NOVEMBRE 79*. Nombre de places limité. Adresser lettre de candid., C.V., à no T 16.253 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

représent. demande

J. H., 22 a., ch. emploi représen*tant, porte à porte s'abst. Fournir* voiture. - Tél. : 724-28-45.

proposit. com. capitaux

Ville de Poisat (38320), 5 km GRENOBLE, crée centre médical et/ou paramédical. 500 m2 + 2 logements. Forme groupement privé ou mutualiste. Ecr. à M. le Maire.

A V. Aff. sér. en expansion, transp., affrét. Région EST, ch. aff. 8-9 millions/an. Ecr. à 8.766, *« le Monde » Pub.*, 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JEUNE LABORATOIRE produits de beauté naturels, haut de gamme. Distribution : parfumeries, centres de beauté, recherche partenaires pour augmentation capital 500.000 F. - Ecrire à *Mme Arlette DHOTE*, 9, rue des Cailles, 94450 LIMEIL-BREVANNES.

propositions diverses

AUGMENTEZ vos REVENUS
découvrez de Nouvelles méthodes scientifiques qui permettent d'atteindre vos objectifs les plus AMBITIEUX : profession et vie personnelle.

Concerne aussi bien particuliers, entreprises que prof. de la vie

Programmes s. cassettes seules et cassettes et livres. Documentation GRATUITE sans *engagem. sur* simple demande à DIFFUSION COMMERCIALE *réf. M2 Le Vernay, 71550* ANOST Tél. le matin seul. (85) 82-75-68.

L'ÉTAT VOUS AIDE à créer votre entreprise
Informez-vous. E.P.S. 523-35-30.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours *sur mousse en 4 m., 19,99 F* le m2 ; murale textile : 6,46 F le m2 - 340-72-72.

demandes d'emploi

Vous recherchez

UN HOMME ORCHESTRE DE LA DISTRIBUTION

J'ai : 24 ans, technicien en organisation et gestion entreprises : stage Chef d'Exploitation.
Je vous propose : 4 ans d'expérience dans la grande distribution dont 2 en tant que responsable d'une unité de vente alimentaire et non alimentaire avec autonomie totale : Gestion du personnel et des frais généraux ; Définition et suivi politique commerciale.
J'envisage un poste direction G.M.S. en province.

Ecrire No 1.561 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

EXPERT-COMPTABLE CAMEROUNAIS

10 ans d'expér. professionnelle. Diplômé gestion comptable. Bonne connaissance de la comptabilité informatisée. Bonne expérience *P.M.E.* Etudierait *toutes propositions concernant l'Afrique Centrale* et particulièrement le CAMEROUN.

Ecrire sous no 1.458, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

JEUNE P.-D.G.

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE ALLEMAND

ETUDIERAIT PROPOSITION INTERESSANTE

Ecrire sous le no 1.582 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Très expérimenté, *milieux internationaux*. Trilingue anglais - arabe - français. Relations excellentes pays du tiers-monde. Je serai intéressé par toutes propositions

COLLABORATION NIVEAU ÉLEVÉ

POUR ACTION PROMOTIONNELLE DANS GROUPE INDUSTRIEL TECHNIQUE ET FINANCIER
Ecrire no 016.307 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE DIRECTION
52 ans, libre rapidement, 16 ans d'expérience en P.M.E., *responsabilités commerciales*, gestion des ventes et achats, recrutement du personnel, relations avec profession et organismes administratifs. Capable seconder efficacement chef d'entreprise.
Propose sa collaboration à Sociétés PARIS ou BANLIEUE Ecr. à no 30.527, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Spécialiste appro. métaux précieux et non-ferreux, formation I.E.P., très bonnes connaissances anglais et allemand, formation boursière complémentaire, cherche poste de responsable ds moyenne ou grande entreprise, Paris ou région parisienne.

Ecr. no 8752 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

CHEF ADMINISTRATIF ET COMPTABLE
marié, *34 a.*, exp. 13 a. dont 5 a. Afrique noire francophone, sect. auto et biens d'équipement. Niveau D.E.C.S., pratique de la fiscalité, gestion financière et contrôle budgétaire. Expérience informatique, rech. place, préf. Afrique noire francophone ou province en France. Libre sous 2 mois. Etudiera ttes proposit. No T 016.288 M REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, 26 ans, bilingue, français-anglais formation sup. dipl. de russe université de Londres (B.A.) 1re expérience professionnelle secrétariat bilingue anglais-français cherche emploi assistante attachée stagiaire, assur. formation compl. spécial. et poste évolutif si cap. Ecr. no 1558 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

INGENIEUR AGRONOME homme, 41 ans, expér. : conseil de gestion, études, formation - enseignement ; économie-mathématiques ; financières-statistiq. ; *goût des contacts, dynamique*, aptitudes commerciales ; langues : angl., esp., ital., rech. situation : gestion, commercial, études, formation. Région indifférente. Ecr. no 8841 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J. H., DUT, gest. F.C. maîtrise Sc. Eco, 3 ans exp. Etud. toutes propositions. TUBIANA GERARD, 1, rue de la Justice, 93800 Epinay-sur-Seine

J.F., 32 ans, licence lettres, *Secrétaire de direction + expér.* documentation-rédaction parfaite connaiss. angl. et allem., ch. poste équiv. av. respons., préf. presse, édit. ou serv. infor. stés Ecr. no 1567 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

CADRE FINANCE-COMPTABIL. 40 a., expér. 10 a. P.M.E. Afriq. et 5 a importante sté en France rech. sit. Afrique francophone. Ecr. no 1539 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

SPECIALISTE INDUSTRIE *ALIMENTAIRE, 44 ans*, ingén. civil, licence ès sciences, angl. italien, russe. 18 ans expérience engineering, surgélation (cryogénie et mécan.), animation équipes commerc., négociations ht niveau, ch. sit. en rapport av. compétences. Ecr. no 8847 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

J.F., licenciée droit, B.T.S. secrétariat direction, expérimentée actuellement stagiaire conseil juridique, ch. poste collaboratrice dans cabinet juridique. Ecr. no 8845 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced 09

ACHETEUR
Hme, 34 a., 11 a. expér. *fab. méc. génér. sous-trait. mécano-soud-fonderie. Hyd.* négoc., gest. Px rev. budgets, cherche place stable. Etud. ttes prop. Libre de suite. *Ecr. no 1.568 « le Monde » Pub.* 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

EXPORTATION vers L'ALLEMAGNE
Allemande, 36 a., 10 a. *expér.* ds organisat. de *la vte, connais.* parfaite du *marché* allemand (industrie du vêtement), habit. aux *négociat.* de ht niv., ch. poste respons. à Paris. Ecr. no 1.564 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fem. LIBRE MATIN, expér. secrétariat, télex, dactylo, ch. poste. T. de 9 à 13 h., 307-09-40.

J.H., 29 a., maîtr. sc. éco., 5 a. expér. immo., chargé du *montage et de la gestion d'opé*rations (lotissem., promotions), ch. situation équival. France ou étranger. Langu. : espag., ang. *Henon, 9, r. de Logelbach, 17e.*

J. Fme, 33 ans, SECRETAIRE, 15 ans d'exp. dt 7 cabinet architecte, *connaissance pales, lois* sociales, comptabilité, ch. poste à responsabilité haut niveau, de préf. Paris EST ou banlieue est. 4.700 F × 13 × 40 heures, étudie ttes propos. si travail intéressant - Tél. : 905-13-28.

MAITRISE EN DROIT
30 a., étud. ttes prop. même mitps, juriste ou p. à responsab. Ec. à 91.568 M, REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENT DE PROTECTION garde du corps, trente-deux ans, recherche contrat. T. 043-69-55.

Jeune directeur commercial EDHEC, 3 ans d'expérience Afrique, habitué négociations, problèmes achat, import-export, gestion stocks et approvisionn., *dynamisation des points de* vente, politique commerciale, spécialisé dans biens équipement grand public mais adaptable rapidement, trilingue ang., espagnol, cherche poste à responsabilités (préfér. PME en province). - J.-M. Bérenguier, 86, av. du Dr.-A.-Netter, 75012 PARIS. - Tél. : 343-44-09.

H., 40 a., autodidacte, ayt eu 3 format., atelier de mécan., bur. d'ét. de construct. mécan., labo électron.+20 a. exp. *indust.* et respons. de chantiers et B.E. à l'étranger. Bonne connaissanc. langues angl. et arabe, cherche situation à l'étranger. Ecr. à T 016.300 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. *Réaumur, 75002* Paris.

J.H., 24 a., dég. O.M., E.S.C., trilingue anglais, allemand, niv. DECS, expér informatique de gestion, étud. ttes proposit. Rég. souhait. Finistère-Côtes-du-Nord. *Ecr. à T 16.294 M Régie-Presse*, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.H., 29 a., lic. d'angl., trilingue franc., angl., turc, ch. poste corresp. tps compl. Ecr. Yolal, *58, rue Lhomond, 75005* Paris.

ECONOMISTE d'EXPERIENCE (7 a. dans une multinationale), ch. P.M.E. active pour gestion et administration de haut niv. Ecr. à T 016.281 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM 6, sq. *Monsigny, 78*, Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Vos thèses, manuscrits, mémoires CORRIGES et RETAPES. Tél. : 500-42-10.

Secrétaire direct. rech. ts travx dact. s/IBM 82 C, manuscrits, mémoires, thèses. Spécialiste formules et notices techniques magnéto. - Tél. : 914-86-03.

Je tape vos thèses et manuscrits sur IBM multilingue. Travail soigné. Tél. : 051-44-49.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

AUBRIOT 354-95-10, 110 m2 Sél. 40 m2 + 2 chbres. Soleil.

COUR MÉDIÉVALE
CALME. Hauts plafonds, caract.

5e arrdt.

LUXEMBOURG, pierre de taille 1900, 4 Pces, 90 m2 + service. CLAUDE BERNARD, 3 Pièces, 68 m2, r.-de-chauss. Jardin priv. 100 m2. Téléphone : 535-86-37.

RUE DE BIÈVRE - Ve
Luxueux pied-à-terre 90 m2. MICHEL ET REYL 265-90-05.

7e arrdt.

INVALIDES, grand stand., rue calme, 180 m2, soleil, chbre de serv. 1 800 000 F - T. *548-76-25.*

Grenelle, Invalides - Balcon
180 M² CALME ETAGE ELEVE SOLEIL - Asc. - 354-42-78.

9e arrdt.

M° POISSONNIÈRE
Ds immeuble P. de taille 3-4 P. 125 m2, conft., tr. bon état, chauffage individuel 2e étage + chambre service. Prix vente 1.000.000 F. Tél. : 278-29-20.

10e arrdt.

LOUIS-BLANC, imm. pierre de taille, 500 m. gares Nord et Est, 4 pces (liv. + 2 chbres), 92 m2, confort. Excellent état. 470 000 F - Urgt. Tél. : 705-31-13.

MAGENTA Immeuble pierre de taille
Dble séj., liv., 2 chbres bains, cuisine équipée. 530.000 F. 539-67-52

11e arrdt.

FILLES DU CALVAIRE sur allée privative : LOCAUX EN DUPLEX, 70 et 110 m2, habit. et profess. Tél. 272-40-19.

14e arrdt.

MONTPARNASSE, living double + 2 chambres, 2 bains, garage. 7, RUE D'ARSONVAL Mardi, 14 h.-18 h. ou 256-85-95.

MAISON PARTICULIERE entrée, hall, living, s. à manger, 4 chambres, 2 bains, 220 m2. 1.300.000 F. T 499-71-62 matin. Ce jour et mardi 14 h. à 18 h. 16, rue de l'Aude, Paris-14e.

15e arrdt.

EMILE-ZOLA beau 5-6 pièces, 137 m2, pierre de taille, 5e, asc., tt cft, 1.100.000 F. T. 548-76-25.

M° CHARLES-MICHELS
Beau 4 P., 6e étage. Jean FEUILLADE. 566-00-75.

16e arrdt.

FOCH-POINCARÉ
Catégorie exceptionnelle. Somptueux 300 m2, 2.500.000 F. FRANK ARTHUR. 766-01-69.

RAYNOUARD Plein ciel
VUE PANORAMIQUE
Magnifique 225 m2 + service. FRANK ARTHUR - 766-01-69

23, r. VAN-LOO pierre de taille, tt cft, 3e s/rue et jardin, 3 p., cuisine, 80 m2, 11 h. à 19 h.

AVENUE GEORGES-MANDEL rez-de-chaussée avec jdin hiver 200 m2 séjour, salle à manger chambre + studio indépendant, tt cft. GARBI. Tél. : 567-22-88.

17e arrdt.

MALESHERBES TT CONFORT LIVING + CHBRE, CUISINE, *bains, parking. Tél. : 766-04-17.*

18e arrdt.

SIMART prop. vd ds bel imm. p. de t. 2 ou 3 p. pl. sol. à rén. Prix et plact except. 285-87-64.

AVENUE JUNOT exceptionnel 100 m2 standing. Prix : 735.000 F. Tél. : 280-39-97.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT petite résid. STUDIO de 27 m2 + balc., 227.000 F, parkg comp. Visite ce jour, 75, av. Simon-Bolivar ou GEFIC : 723-78-78.

7, rue CURIAL 4 p. s/jardin int. 87 m2 + balc., 493.000 F, parkg compr., 4e ét., imm. neuf. GEFIC 14 h./19 h. sauf mardi, mercredi. Téléph. : 205-46-41.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON-BELLEVUE standing living, 3 chbres, tt cft, jardin privatif 80 m2. Prix 530.000 F. S/pl. mardi 23, 14 h. à 16 h. 30 23, rue Ernest-Renan.

Neuilly studios grand standing. PRIX EXCEPTIONNEL tous les jours. Tél. : 874-43-98. Tél. : *246-97-44 14 h. à 18 h.* 67, boulevard Bineau.

95 - Val-d'Oise

INVESTISSEZ
Dans une résidence de haut standing
A L'ISLE-ADAM
un placement sur de bonne rentabilité. Très beaux appartements dans deux petits immeubles situés dans parc. RESIDENCE DE L'ISLE, 19, av. de Paris. 469-36-91. URAC. Tél. : 371-51-40.

Boutiques

6e, exceptionnel, à céder : luxueuse galerie d'art, tous commerces. Tél. 320-36-52.

constructions neuves

SPECIAL INVESTISSEMENT

PARIS (11e)

Résidence : La Cour d'Aunay
STUDIOS - 2 - 3 et 4 Pièces

Prix du m2 Base 4 pièces **6.800 F**

54, RUE DE LA FOLIE-REGNAULT

Sur place tous les jours, Samedi, Dimanche compris (sauf Mercredi et Jeudi matin).

373-79-18 - 246-70-50

appartements occupés

MONGE ARAGO Bon imm. 1er étage sur cour claire, 2 pièces, entrée, cuis., w.-c., possib. sal. d'eau. Droit de reprise. Prix 120.000 F, crédit. Vr pptaire mardi de 17 à 19 h : 12 bis, av. Gobelins.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx, urgt, paiem. compt. chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

URGENT, rech. appts 2 à 4 P., Paris, règlement compt. devant notaire. *Mme Leulier, 261-39-78.*

INVESTISSEUR achète compt APPTS S/RIVE GAUCHE. Réponse rapide. Tél. : 543-58-74.

JEAN FEUILLADE, 54 av. de *la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75*, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. *Paiement comptant.*

locations non meublées Offre

Région parisienne

CHATILLON limite Fontenay, dans petite résidence 106 m2 + balcon, cuisine équip. Double living, 3 chambres, tout confort, box, 3 063 F, ch. compr. SIG - Téléph. : 655-72-58.

NEUILLY Dans petit immeuble s/jard., 3 p., 90 m2. 3.500 F + charges. - 359-69-36.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL *recherche pour sa direction* Beaux appartements 4 pièces et plus - Téléph. : 285-11-08.

fonds de commerce

METZ. Rue piétonne, *magasin* 800 m2 à céder en tout ou en partie GENERALE IMMOBILIERE - (87) 75-35-23.

NICE - Commerce fruits et légumes, 4.000 F par jour - Prix : 180.000 F. Téléph. (93) 51-73-09, le matin.

bureaux

CRÉTEIL
Propriétaire loue BUREAUX *280 m2, état neuf.* Proximité métro. Prix intéressants. M. LEAL. — Tél. : 563-22-11.

Achète ou loue dans 15e arr., proxim. place Balard, 100 m2 env BUREAUX ou BOUTIQUE. Tél. 563-68-06.

CHAMPS-ELYSEES A louer directement 1 ou plusieurs bureaux refaits neufs. 563-17-27.

Domicil. Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, statuts, informations juridiques, secrét., tél., telex, bur. A partir de 100F/mois. Paris 10e - 11e - 15e - 17e. 355-70-80 - 229-18-84.

Sur projet en cours Hauts-de-Seine surface de bureaux de 500 à 5 000 m2 excellent emplacement nationale 13. TEL. 227-04-30.

DOMICILIATIONS
LOCATIONS BUREAUX CONSTITUTION DE SOCIETES ASPAC : 281-18-18.

CRÉTEIL
Propriétaire loue BUREAUX 450 m2, état neuf. Proximité métro. Prix intéressants. M. LEAL. — Tél. : 563-22-11.

locaux commerciaux

RUEIL-MALMAISON dans rue animée, *proximité hôtel de ville*, locaux commerciaux + réserves et parkings dans ensemble neuf. TEL. : 227-04-30.

14, RUE DE SAVOIE
500 M² 3 NIVEAUX SUR JARDIN
2.000.000 F, toute propriété LOCATION POSSIBLE
Vis. 14-17 h, mardi, mercredi

maisons de campagne

Parc national des Landes, petite maison mitoyenne, meublée et équipée, 3 chambres, S. de B., cuisine et S. à M. 100.000 F. Tél. 19/32/84 21-37-66 apr. 16 heures.

DANS HAMEAU ARDECHOIS maison ancienne, vue, électric., 800 m2 de terrain. Prix 116.000. *Tél. : 886-25-70, après 19 h. 30.*

40 km. PARIS-EST, Part. vend maison rurale, tt cft, gd séjour, 3 ch., gar., jard. 500 m2, 350.000. Tél. 236-89-23 sf vend.-sam.-dim.

terrains

VENDEE, terrain constructible, 2.400 m2 entre plage sable et forêt, emplacem. exceptionnel. *Tél. : 848-32-24, après 20 heures.*

MARCHE DES NOTAIRES terrain libre 116.223 m2, vocation loisirs ou culture A FEROLLES-ATTILLY près Ozoir-la-Ferrière, parc boisé et prairie clos sur deux côtés. Proximité centre bourg. Me P. Guitton : 563-92-68.

Ardèche-Nord, 300 m d'altitude, 300 habit., vds, à 1 h. de Lyon 1/4 heure autor. du Sud, terrains *à bât. 2.014 et 2.678 m2. Possib* 1 seul lot 4.692 m2. Téléphonez à Me Boissonnet : (75) 34-04-12.

propriétés

38 km OUEST
GENTILHOMMIÈRE
XVIIIe siècle. Récept. 150 m2, 12 chbres, 12 s. de bains, w.-c., s. de jeux. Dépend. Tennis. Grand stand. Splendide parc 8 ha. Prix élevé justifié.
FRANK ARTHUR 766-01-69.

ANET - 60 KM. DE PARIS exceptionnelle propriété 450 m2, sur 12.000 m2 de terrain, séjour 75 m2, salon 60 m2, 6 chambres, 3 bains, dépendances, poutres, colombage, plein Sud, pavillon gardiens. Téléphone : 563-18-08.

DROME — EXCEPTIONNEL : vallée entière, 51 ha isolés et boisés à 7 km. sortie autoroute A-7, avec grosse ferme à restaurer, électr., tél., eau source, 1,90 franc le mètre carré. Foucteau, Tél. : (75) 81-76-88.

BOUFFEMONT, Propr. 9 Pces. 250 m2, beau parc, 2 000 m2. ALGRAIN : 285-00-59 ou 09-54.

pavillons

FONTENAY-SOUS-BOIS Part. vd b. pavill. neuf (1978), faç. P. de T., 132 m2 habit. av. étage, 7 P., 2 S. de B, 2 cab. toil., s.-sol 95 m2 s/578 m2 terr., 950.000. 876-28-73, 9-12 h.-14-17 h.

Pav. récent, pl.-pied en L, séj. 60 m2, 4 ch., 2 bs, 2 wc, cuis. équ., gar. dble, jard. 800 m2, 10 km. Pte Vincennes. — Téléphone : 594-49-13. Prix 690.000.

immeubles

Sté SOTRAIBAT ach. imm. de toute import. M. MOHR, 137, bd Kœnig. — NEUILLY-S/SEINE.

URGENT - STE COPROR 21, rue Source. - Paris (16e), 524-56-01,

rech. IMM. Libres ou occupés. *Même avec gros travaux.* Réponse sous 48 heures. PAIEMENT COMPTANT

villas

VILLENNES, belle villa 6 Pièces, 150 m2, cft, gd gar., jardin. ALGRAIN : 285-00-59 ou 09-54.

QUEUE-LES-YVELINES villa 7 P., gd cft, 190 m2, jard. 1.360 m2. ALGRAIN : 285-09-54.

SAVIGNY-SUR-ORGE, villa de 7 Pces, gd conft, garage, jardin. ALGRAIN : 285-00-59 ou 09-54.

HERBLAY, villa 5-6 Pièces sur bord Seine, construction récente, terrain de 800 m2. — 285-09-54.

LE VESINET A vendre SUR TERRAIN 660 m2 VILLA 7 P. cuis. équipée, bains + s. d'eau, caves, garage. - 265-77-59.

domaines

« CENTRE ». Propriété élevage 50 hectares, libre. Petit château XIIIe siècle, étang, bois agrément, rapport. — S'adresser : Me J.-M. PINTON, notaire, B.P. No 1, 23220 BONNAT. Tél. : (55) 62-11-54.

RÉGION MAINTENON
sur 1 hectare très belle MAISON de MAITRE fin XVIIe siècle, avec au rez-de-chaussée : hall, bureau, cuisine, salon, 4 chambres. 1er étage : chambre, grenier, combles aménageables (eau, électricité, sanitaire, chauffage central). Cour avec pigeonnier, pièce d'eau, verger.
H. B. 704-78-83

châteaux châteaux

MARCHE IMMOBILIER DES NOTAIRES
CHATEAU DE VILLIERS-LE-MAHIEU (Yvelines)
50 km de Paris, 30 km de Versailles, 2 km de Thoiry

CHATEAU DU XVIIe SIÈCLE

Bon état - Libre
Parc 11 hectares.

Me MAILLEY, notaire, 21, avenue Rapp, Paris (7e), tél. 555-07-64.

CHATEAU
(entre Aix et Marseille)

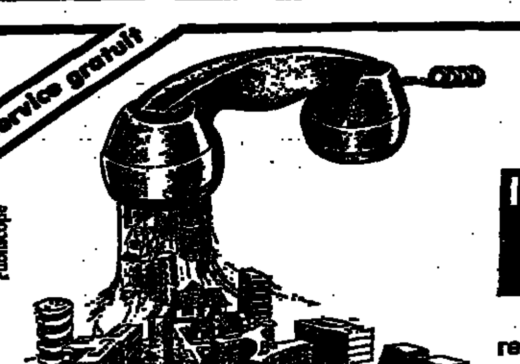
Anc. collège internat. d'enseig. conv. à collectivités. Parc 5 ha. *tr. bx arbres, pelouses, sources*, étangs, fontaines, piscine, tennis 60 P., tr. bon état. cft. moderne. Prix : 5.500.000 F. Tél. (67) 63-36-83.

viagers

Vendez rapidement conseil expertise indexation gratuit, discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. - 355-61-58.

Société spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garanties Etude gratuite, discrète

Immobilier (information) Immobilier (information)



L'information au rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25

Information Logement dispose de renseignements sur des milliers de logements neufs en région parisienne.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LES PARISIENS DÉFENDENT LEUR PATRIMOINE

BERCY DANS LA POLÉMIQUE

Le Vél' d'Hiv' à l'emporte-pièce

Cette affaire de Vél' d'Hiv' à Bercy est mal *engagée. C'est tout simplement le contraire* qu'il faudrait faire. Et on voudrait pouvoir arrêter l'absurde mécanique lancée par la mairie de Paris.

Les discours sur la concertation, les déclara*tions solennelles sur le nouvel urbanisme*, l'abandon du gigantisme, sont vites oubliés dans la pratique. Pour la plupart des dossiers parisiens, la nouvelle équipe municipale issue des élections de 1977 est liée par des projets antérieurs, des engagements. A Bercy, domaine de 40 hectares d'entrepôts partiellement vides, M. Chirac avait les mains libres. On allait donc apprécier ici sa manière personnelle de faire, et jauger la nouvelle politique.

Or tout est déformé par un objectif unique : un Vél' d'Hiv' dans Paris avant 1983. Tout est discutable dans ce projet : son programme et jusqu'à son principe, la méthode employée et le résultat, hélas, prévisible.

Un préalable : il n'y a aucune urgence à aménager, à « sceller le sort », comme dit M. Maurice Doublet, des entrepôts de Bercy. Les urbanistes et les architectes ne manquent pas de travail dans Paris : il y a La Villette, Citroën, et tout les quartiers « entamés » qu'il est urgent de terminer, en douceur si possible.

Le programme lui-même est à la fois ambitieux (200 millions) et « trop court » si l'on vise les Jeux olympiques et l'on ne sait quel rôle « mondial ». Ambigu et complexe (sport, spectacle et sport-spectacle), ce programme fourre-tout se traduit forcément par des « monstres » *architecturaux, de nouveaux dinosaures dans* la ville. Défini dans le secret des bureaux selon des critères obscurs et de pseudo-enquêtes auprès du public (on nous a dit, sans rire, que le quartier alentour comptait la plus forte *densité de « télé-sportifs »...)*, ce *programme fait* penser, multiplié par cinquante, à l'inévitable salle des fêtes que chaque élu local veut mettre dans sa corbeille de réélection.

Discutable en soi, un tel projet n'a sûrement pas sa place à Bercy. Enfermés derrière de hautes grilles, les anciens entrepôts sont, c'est vrai, une formidable réserve foncière..., mais ce n'est ni un terrain nu, ni un terrain vague. Ce lieu a une histoire : il est marqué par un agréable réseau de rues, bordées de somptueux platanes (on l'a beaucoup dit), de maisons, belles ou simples, d'entrepôts parfaitement réutilisables. On voit bien, il suffit de s'y promener, que c'est un lieu idéal pour expérimenter une nouvelle méthode d'aménagement.

On pourrait y faire coïncider ce qui est déjà presque un quartier de ville, avec une personnalité bien particulière, et les besoins des citadins dans tous les domaines (habitat, travail, loisirs). Les associations pourraient être chargées d'approfondir le travail qu'elles ont commencé, d'établir le programme. Et Bercy deviendrait, à l'échelle de la ville, un terrain d'aventures... contrôlées.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Une fête — autorisée par la mairie — aura lieu dans les entrepôts de Bercy le samedi 27 octobre, de 14 à 18 heures (entrée pont de Tolbiac). Cette manifestation est organisée par les onze associations réunies au sein d'un collectif et soutenues par de nombreux groupes parisiens (les Amis de la Terre, la Plate-Forme des comités d'habitants, S.O.S. Paris, etc.).

Les associations veulent faire connaître ce lieu aux Parisiens et exprimer leur point de vue : « *Ce projet, qui engage des sommes considérables (200 millions de francs) pour le plus grand bénéfice du « showbiz » et du sport-marchandise, porte atteinte de façon irréversible à un site exceptionnel par son emplacement et sa beauté (arbres, rues, bâtiments, atmosphère) et chasse de la Ville des emplois artisanaux, que l'on affirme, par ailleurs, vouloir préserver.* »

Les associations proposent, au contraire, un aménagement « à échelle humaine » qui prenne appui sur les richesses existantes et qui mêle intimement le travail, la détente, la vie sociale et les loisirs : des ateliers proches des habitants, des expositions, des spectacles dans les chais aménagés, le maintien de l'activité des marchands de vin et la promotion des productions françaises, etc.

Ce projet est marqué par l' « *incohérence* » et l' « *improvisation* », estime Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre. « *Notre bon maire n'est pas très sérieux : on saucissonne le terrain et tout Bercy y passera, avec des choses qui n'auront pas été prévues.* »

Enfin, les représentants des associations évoquent les « *sondages préfabriqués, les manipulations du souvenir qu'a laissé l'ancien Vel' d'Hiv' et les informations tronquées sur les surfaces réellement nécessaires à cet équipement* ». « *La promesse avait été faite de ne plus nous mettre devant le fait accompli*, rappelle Mme Martine Rohan-Chabot, présidente de S.O.S. Paris. *Bercy était une opération-test, elle marque l'échec de la concertation et une remarquable mauvaise foi dans l'association de la population aux décisions.* »

La commission extra-municipale de l'environnement, réunie le 19 septembre, n'a pas donné d'avis, car la plupart des associations souhaitaient qu'on leur présente un plan d'ensemble et avaient demandé un an plus tôt des études, qui n'ont pas été faites.

DERNIÈRE INTERROGATION SUR LA PASSERELLE DES ARTS

L'affaire de l'arche en moins...

Le pont des Arts sera démoli dans les prochains mois pour être reconstruit avec une arche de moins, et en acier. Les instances concernées ont donné leur accord à ce projet qui sera partiellement financé par le conseil régional d'Ile-de-France (le Monde *du 16 octobre).*

Avant que l'irrémédiable ne soit commis, est-il permis de poser encore une fois la question de la conservation de cet ouvrage d'art, au sens propre, qui fut le premier pont en fonte construit en France? A Coalbrookdale, en Angleterre, le tout premier pont en fonte est l'objet de soins attentifs. A Paris, on s'apprête à démolir la passerelle des Arts pour la remplacer par un « faux ». Faudra-t-il qu'un amateur américain s'en porte acquéreur pour qu'on révise ce jugement trop sévère?

En réponse à notre « supplique » (le Monde *du 2 octobre), M. Lerebour, directeur du Port autonome de Paris, développe, dans la lettre que nous publions ci-dessous, l'argumentation qui a conduit à décider la reconstruction.*

«Une implantation compatible avec le Pont-Neuf»

Nous sommes soupçonnés de nourrir à l'égard de la fonte un profond ressentiment. Je suis obligé d'exprimer tout mon étonnement devant cette affirmation que je ne peux pas considérer comme exacte. La fonte est un matériau très noble et les ingénieurs de la navigation, dont font partie ceux du Port de Paris, sont parmi les rares techniciens à être encore bien au fait de la technique, certes difficile d'emploi, de ce matériau. Je souligne à cet effet que ce sont les ingénieurs de la navigation qui ont, pour répondre au désir exprimé par M. Nungesser, maire de Nogent-sur-Marne, sauvé une halle des pavillons de Baltard en assurant son démontage, son transport et sa reconstruction à Nogent. (...)

Si effectivement nous demandons dans l'établissement du nouveau projet de la passerelle des Arts de respecter un certain nombre de contraintes, ce n'est nullement parce que les ingénieurs de ce service condamneraient, en quelque sorte, définitivement la fonte. Les ingénieurs de ce service s'imposent deux objectifs :

— Réaliser un ouvrage qui, conformément aux décisions prises par les ministres responsables et le maire de Paris, respecte l'esprit de l'ancien ouvrage actuellement partiellement détruit. (...)

— Faire en sorte que ce pont assure dans les meilleures conditions possibles, compte tenu des connaissances actuelles de la technique, une convenable sécurité pour les bateaux ainsi que pour les piétons qui auront à emprunter la passerelle.

Pour satisfaire au premier aspect de cette condition, il nous faut assurer une implantation d'ouvrage qui soit compatible avec le Pont-Neuf. Cela définit à la fois l'implantation des piles, qui, dans l'ancienne structure, créaient, pour les bateaux sortant du Pont-Neuf, un obstacle dangereux, et, d'autre part, assurer pour ces bateaux un gabarit qui soit celui du Pont-Neuf — et non pas, comme dans l'ancienne passerelle, plus contraignant. Nous voulons ainsi éviter la répétition des accidents qui ont abouti à la ruine de l'actuel ouvrage.

D'autre part, les piétons empruntant le pont des Arts ne doivent pas être soumis à des risques d'accidents qui pourraient être très graves si par suite d'une fausse manœuvre, toujours humainement possible, hélas ! un bateau venait à engager les arcs : c'est ce qui interdit, compte tenu par ailleurs du gabarit nécessairement réduit des arches, l'emploi d'un matériau cassant, les conséquences d'un accident pouvant alors devenir redoutables. Cela ne nous empêchera nullement d'obtenir un aspect extérieur de l'ouvrage respectant l'esprit de la passerelle napoléonienne.

En outre, l'affirmation que nous avons déjà plusieurs fois rencontrée que l'ouvrage est réparable est erronée. Cette passerelle a fait l'objet d'une auscultation extrêmement minutieuse, à laquelle il a rarement été procédé avec autant de soin *pour d'autres ponts. Les techni*ciens qui ont effectué cette étude n'étaient pas des ingénieurs de la navigation — pour éviter précisément la critique facile de parti *pris qui n'aurait pas manqué* d'être invoquée.

Les conclusions qui ont abouti, vous le savez, à la décision d'interdire l'ouvrage à la circulation en raison des dangers qu'il présente ont été formelles : construites à une époque où la technique de coulée de la fonte était mal maîtrisée, les pièces métalliques sont effectivement dans un état alarmant, présentant des occlusions nombreuses, formant des points de fragilité et, pour beaucoup, devenues maintenant des cassures ouvertes. Le matériau utilisé n'est pas soudable et donc irréparable. De plus, les piles sont simplement posées sur les pieux de fondation, technique, du reste, toujours utilisée dans les ponts anciens, mais ici, contrairement aux ponts routiers, appliquée à un ouvrage léger, donc sans contrainte suffisante de compression sur la tête des pieux, celles-ci n'étant pas en état de résister à un éventuel choc frontal de bateau.

Les architectes et Saint-Quentin

La décision de la mairie de Paris de « réhabiliter », dans le dixième arrondissement, le marché Saint-Quentin, comme l'ont demandé plusieurs associations d'habitants (le Monde *du 9 octobre), suscite de vives réactions de la part des architectes qui avaient été retenus après un concours lancé par la Ville pour la « reconstruction » de la vieille halle métallique du boulevard Magenta.* « Il nous paraît bon de présenter, *écrivent-ils*, d'une façon plus complète un bilan des deux opérations : réhabilitation *et reconstruction.* » *Ils développent comme suit leurs arguments :*

Le programme proposé par la Ville de Paris aux six équipes était entièrement constitué d'équipements publics : deux étages de parkings seulement, en raison de la nature du terrain et de la proximité du métro ; un marché au rez-de-chaussée, bien équipé, avec des réserves en sous-sol et une mezzanine ; des équipements sportifs et socio-culturels sur deux étages ; une crèche en terrasse ; quelques logements de fonction

Par ailleurs, l'enveloppe de tous les projets respectait nécessairement le gabarit parisien des immeubles voisins. Il était demandé que les façades soient conçues dans un esprit d'intégration dans la continuité du quartier. Bien que chacun des concurrents ne connaisse pas les autres projets, on peut penser que le temps de l'architecture brutale est passé pour tout le monde. De toute façon, la formule du concours permettait au jury de choisir le projet qui lui paraissait s'intégrer le mieux dans le quartier...

... On voit mal, au contraire, les avantages de l'hypothèse de la réhabilitation : la réalisation de quatre niveaux de sous-sol en sous-œuvre est difficilement concevable, compte tenu des données du terrain ; seule l'ossature du marché peut être conservée ; la couverture, qui en est l'élément le plus coûteux, est à refaire entièrement ; la qualité architecturale du marché n'est pas telle que sa protection ait été envisagée antérieurement.

BONS POINTS AUX INVALIDES

Deux espaces verts autour du Dôme

LA mise en valeur de l'environnement de l'hôtel des Invalides va faire gagner deux espaces verts à la capitale avec, d'un côté l'aménagement de l'esplanade elle-même et, de l'autre, la réalisation du jardin de l'intendant.

La restauration de l'esplanade des Invalides, décidée en 1977 par le maire de Paris, est aujourd'hui bien avancée. Les neuf cents places de stationnement, qui jusqu'ici y étaient autorisées, ont été entièrement supprimées. Les chantiers de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. qui bouleversaient les terre-pleins ont disparu, la Ville a fait gazonner toute la partie de l'esplanade comprise entre la rue de l'Université et la rue Saint-Dominique.

Pour la partie comprise entre la rue Saint-Dominique et la place des Invalides, les travaux de terrassement et de réalisation des bordures ont commencé il y a quelques semaines. Devant l'entrée de l'hôtel des Invalides, on crée une sorte d' « hémicycle » qui mettra le monument en valeur.

De l'autre côté, sur un emplacement d'un hectare délimité par l'avenue de Tourville, le boulevard de La Tour-Maubourg, la cour du Dôme et l'aile Robert de Cotte qui vient d'être restaurée, la Ville a entrepris la restauration du jardin de l'intendant afin de l'ouvrir au public avec l'accord du ministère de la défense.

Sur ce terrain, qui a été dégagé récemment par la démolition de bâtiments de service, il existait au dix-huitième siècle un jardin à la française, le jardin de l'intendant, comportant en son centre une pièce d'eau. Le projet de restauration élaboré par M. Monnet, architecte en chef des Monuments historiques, architecte des Invalides, se fonde sur des documents de l'époque pour restituer aussi fidèlement que possible le dessin initial du jardin.

Ce jardin comportera deux parties : l'une constituée par l'espace vert lui-même, qui suit un tracé à la française, se composera d'un bassin central de 920 mètres carrés, entouré par un système d'allées, de contre-allées, de bordures de buis entourant des plates-formes fleuries et des pelouses. L'autre partie, qui est située à l'ouest, en prolongement du jardin, sera aménagée en un mail d'une centaine de tilleuls entourant un espace réservé aux jeux libres.



Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Ouverture de l'enquête d'utilité publique sur la centrale nucléaire de Golfech

De notre envoyé spécial

Valence-d'Agen. — C'est le lundi 22 octobre qu'a débuté l'enquête d'utilité publique du projet d'implantation d'une centrale nucléaire à Golfech (Tarn-et-Garonne). Elle s'ouvre dans un climat tendu, et le maire de la localité, M. Pierre Lafont, a déclaré : « L'E.D.F. veut faire de *notre village la capitale* atomique du Tarn-et-Garonne. » Une réunion d'explication avait été organisée dans l'après-midi par ceux qui refusent — et ils sont nombreux — la construction de quatre réacteurs de 1 300 mégawatts chacun au carrefour des départements du Tarn-et-Garonne, du Lot et du Gers.

M. Jean-Michel Baylet, député M.R.G. de Tarn-et-Garonne, maire de Valence d'Agen, vice-président du Mouvement des radicaux de gauche, ainsi que neuf maires des douze communes concernées par le projet se sont déjà prononcés contre la poursuite de l'enquête qui leur avait été annoncée sans consultation préalable. Les habitants de nos communes, déclarent les édiles, n'acceptent pas de se voir confrontés, dans les années à venir, au problème *posé par les rejets radioactifs dans la* Garonne et les panaches de vapeur, dangereux pour les activités agricoles, provenant des quatre tours de *réfrigération de 180 mètres de haut* et de 140 mètres de diamètre. Pour les opposants, toute la vie en aval du fleuve est menacée et ils affirment *leur volonté de ne pas se laisser* faire sans résister.

C'est en 1962 que le site avait été choisi d'abord pour une centrale *thermique, puis électronucléaire,* au confluent de la Garonne et du Tarn sur les bords du barrage de Malause, en amont de Golfech. Dès 1973, une *petite centrale hydraulique produisait* déjà le courant nécessaire à l'alimentation des futurs services auxiliaires de la future centrale nucléaire. Les scientifiques ouvrent le feu de la contestation en adressant une lettre ouverte au conseil régional de Midi-Pyrénées. En juin 1975, un référendum organisé dans les vingt et une communes des cantons de Valence-d'Agen et d'Auvillar repoussa le projet par 81 % de « non ». Un an plus tard, l'E.D.F. confirmait cependant l'implantation de la centrale *pour* 1985.

En juin 1977 est créé par les communes voisines de Golfech le comité antinucléaire d'information et de défense, qui reçoit l'appui des associations écologiques d'Occitanie. Puis, au fur et à mesure que l'E.D.F. précise ses projets — deux réacteurs de 900 MWe, puis quatre, puis la puissance est portée à 1 300 MWe. — la *mauvaise humeur monte.* Elle *est telle que, dans le courant de* l'été 1978, deux escadrons de gendarmes mobiles viennent garder les abords de la centrale hydro-électrique. Le conseil régional de Midi-Pyrénées se prononce à l'unanimité, moins deux voix, contre le projet. Au début de 1979, le conseil général de Tarn-et-Garonne dit non à son tour.

L'E.D.F. se défend en disant que, *dans le pire des cas, les rejets de* la centrale soumettraient les personnes les plus proches du site à un supplément de radioactivité de 3 *millièmes* par an, soit l'accroissement du rayonnement naturel supporté par un habitant de Golfech qui *choisirait d'habiter une colline voisine* à 300 mètres d'altitude. D'autre part, il lui est facile de plaider l'utilité économique du projet en *soulignant que Toulouse, quatrième* ville française pour la consommation d'électricité avec 1 137 millions *de kilowattheures, est, avec Strasbourg*, la cité qui connaît la plus forte progression de consommation d'électricité.

LÉO PALACIO.

CONSTRUCTION NAVALE

Les Chantiers de l'Atlantique veulent privilégier la construction de méthaniers

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — Les représentants des syndicats du département naval des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ont été reçus le 18 octobre à Paris, par M. Schultz, P.D.G. d'Alsthom-Atlantique. Cette rencontre aurait dû avoir lieu le 12 octobre dernier à Saint-Nazaire, car le président d'Alsthom-Atlantique devait venir pour assister au baptême du *Prairial*, grand pétrolier de 554 000 tonnes, destiné à la Compagnie nationale de navigation. Le baptême a finalement été annulé, les dirigeants craignant les manifestations.

Les représentants syndicaux des Chantiers voulaient exprimer leurs craintes sur l'avenir de la construction navale. Ils voulaient aussi faire état de leurs revendications salariales.

L'élément le plus intéressant de cette rencontre est probablement la création éventuelle d'une société constituée avec l'aide de capitaux publics. Cette société passerait commande de bateaux (méthaniers en particulier) aux chantiers navals. Elle se chargerait elle-même de vendre ces bateaux, les stockant le temps nécessaire.

L'avenir toutefois reste incertain. Après le *Prairial*, qui quittera Saint-Nazaire le 5 novembre, il restera à livrer trois méthaniers, deux porte-conteneurs, deux cargos. Pourrait s'ajouter une centrale électrique flottante pour les Etats-Unis (mais dont le financement n'est pas encore assuré), et un dock flottant pour le port du Havre. Ces commandes suffiront juste à assurer la charge de travail des ateliers en 1980. Et *après ? Sans commandes nouvelles*, sans diversification des activités, il semble difficile de trouver les sept millions d'heures nécessaires annuellement pour donner du travail aux cinq mille cinq cents salariés des Chantiers de l'Atlantique.

MICHEL LE TALLEC.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus des neuf communautés urbaines rejettent les propositions de réforme du gouvernement

De notre correspondant

Lille. — Le projet gouvernemental visant à modifier le fonctionnement des communautés urbaines (« le Monde » du 28 septembre) n'a guère trouvé d'oreilles complaisantes aux Journées communautaires *qui se sont déroulées à Lille les 20 et 21 octobre* et qui ont réuni une centaine de délégués venus des neuf communautés urbaines de France. Sept de ces établissements sont dirigés par des socialistes (Lille, Dunkerque, Bordeaux, Brest, Le Mans, Le Creusot, Cherbourg), deux seulement par des membres de la majorité (Strasbourg et Lyon).

En résumant les travaux qu'il avait présidés, M. Arthur Notebart, président de la communauté urbaine de Lille, a été péremptoire : « *Il n'est pas dans nos intentions de nous suicider ni d'accepter qu'on nous liquide...* » Ce sentiment a été partagé par la centaine de délégués qui participèrent aux réunions. Les élus communistes s'étaient retirés après quelques heures de présence, en affirmant qu'ils refusaient de discuter un texte qu'ils considéraient comme une opération du pouvoir, visant à réduire les prérogatives des communes avec la complicité des socialistes. Au cours d'une conférence de presse, ils ont affirmé : « *Nous voulons l'abrogation de la loi de décembre 1966 qui a créé une structure autoritaire et centralisatrice.* »

Le projet gouvernemental, présenté par M. Pierre Richard, directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, a été littéralement mis en pièces. Une unanimité s'est dégagée pour refuser toute réduction des compétences. Les élus ont demandé le maintien des compétences *obligatoires et souhaité* que les pouvoirs de police soient laissés aux maires.

Pour ce qui concerne les finances — là est en fait le nœud du problème, — les présidents des communautés urbaines et leurs adjoints ont fait valoir que l'Etat, mauvais payeur, devait s'acquitter de ses dettes, c'est-à-dire environ 90 millions de francs au titre de la majoration des subventions qui n'ont pas encore été perçues par les neuf communautés. On n'imagine pas que *la majoration des subventions* (actuellement de 33 %) soit rognée ainsi que l'imagine le gouvernement, mais au contraire les responsables des communautés réclament leur relèvement (de 33 à 50 %), afin de mieux accomplir la fonction d'investissement *des communautés.*

Diverses suggestions seront transmises au gouvernement, par exemple le prélèvement de *1 % de la T.V.A. au profit des* communautés. Mais cela suppose qu'entre réellement dans les faits la réforme de la fiscalité locale, *actuellement discutée au Parlement.*

Sur un point, on admet qu'une modification puisse intervenir : la représentation des communes. *Il* est vrai qu'elles ne sont pas toujours représentées dans les communautés urbaines de façon *équitable ; ainsi, dans la communauté* de Lille, qui rassemble quatre-vingt-six communes, quarante-six petites communes ne *sont pas représentées directement.* Mais faut-il créer pour cela des assemblées de plusieurs centaines de personnes ? Et peut-on donner *la même représentation* à une ville et à un village de deux cents habitants ? La solution, à l'évidence, reste difficile à trouver.

GEORGES SUEUR.

Le Monde

économie

L'Égypte de l'après-guerre

I. — La grogne des petits-bourgeois

De notre correspondant J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Le Caire. — Une banque — islamique, il est vrai — installée dans le bâtiment de l'ancien parti unique nassérien. Côte à côte, les files d'attente des pays socialistes devant les coopératives d'Etat et la frénésie d'achats dans les boutiques privées. Des appareils *ménagers dernier cri, mais* une pénurie de savon local pour la lessive. L'essence subventionnée et la moins chère au monde, mais un trésor toujours en mal de nouvelles recettes. La monnaie nationale non convertible dans un système où le contrôle des changes est, dans la pratique, moins rigoureux qu'en France. Une zone franche à Port-Saïd, dont les deux tiers des importations sont écoulés illégalement, quoique au grand jour, à l'intérieur du cordon douanier égyptien. Des secrétaires de compagnies privées gagnant plus que des banquiers d'Etat, et des gardiens de voitures autant que des universitaires.

Ce sont quelques-uns des contrastes et des paradoxes de l'après-guerre en Egypte. Sur ce fond de flamboyance marchande et d'illogisme économique s'inscrit de plus en plus nettement la grogne des citadins maigrement salariés, frustrés de ne pouvoir jouir des *aspects* de la société *de consommation* introduits dans le pays. Alors, la paix, n'est-ce pour le moment que la faculté de boire du vrai coca-cola et de voir débarquer au Caire Elizabeth Taylor ou Enrico Macias, vedettes « sionistes » réhabilitées ?

La plupart des Egyptiens n'ont pas assez mauvais esprit pour faire de telles réflexions, et pour eux, d'ailleurs, la paix est une affaire jugée, classée, sacrée, que rien ni personne, disent-ils, ne pourra remettre en question. La cote d'amour du raïs reste donc élevée, et, en tout cas, le capital d'attachement que lui procure sa politique extérieure incite ses compatriotes à le ménager sur le plan intérieur.

Faute de logis

Selon une logique qui n'est pas propre à l'Egypte, le gouvernement, dirigé l'an passé par M. Moustepha Khalil, est rendu responsable par la population d'une bonne partie de ses problèmes : vie chère, transports en commun insuffisants, crise du logement, salaires nains, maintien des taxes de défense et même de *jihad* (guerre sainte). Selon une boutade cairote : « *Si la marmite doit exploser, cette fois ce sera le fait d'une foule de célibataires attendant un autobus qui ne vient pas.* » Les « éternels fiancés », ne pouvant se marier faute de logis, sont des personnages nouveaux de la comédie humaine égyptienne. Deux cent cinquante mille mariages sont quand même célébrés chaque année dans la vallée du Nil, où ne sont bâtis que quatre-vingt mille logements par an.

Le mécontentement à l'égard de l'action gouvernementale dans le domaine de l'habitat bon marché, des équipements collectifs, de l'enseignement, des transports, se remarque surtout au sein des classes moyennes et notamment de la petite bourgeoisie. Ces couches sociales choyées par le régime nassérien — particulièrement les agents du secteur public industriel, les fonctionnaires, les techniciens, les enseignants, les boursiers — ont été frappées de plein fouet, depuis la réorientation du pays vers l'Occident, par l'éruption en Egypte de l'inflation mondiale (1) et des mille tentations de l'univers capitaliste. Ceux qui le peuvent exercent un second emploi — employé dans un ministère le matin, chauffeur de taxi l'*après-midi* — *ou* tirent quelques petits avantages illicites de leurs fonctions. Mais la majorité de la classe moyenne s'aigrit en se remémorant le temps pas si lointain où les salaires étaient à peu près en harmonie avec le coût de la vie et en observant aujourd'hui au-dessus d'elle tout un monde *ou* un « demi-monde », si l'on préfère l'expression d'un économiste français) d'hommes d'affaires, d'agioteurs, d'entrepreneurs, de grossistes, d'importateurs, d'agents du secteur privé vivant largement et tapageusement.

Les couches populaires, salariées ou non, notamment le prolétariat urbain, les artisans, les petits métiers indépendants et, bien entendu, la masse des fellahs, souffrent dans l'ensemble comparativement moins que la classe intermédiaire. Les revenus n'ont connu aussi depuis dix ans qu'un accroissement très modeste au bas de la pyramide sociale, mais ceux qui s'y trouvent vivent dans un univers encore à peine effleuré par l'inflation et les modes occidentaux de consommation.

Loyers bloqués (l'équivalent de 15 F par mois pour un trois-pièces dans le quartier populaire de Choubra contre 4 000 F pour un appartement à loyer libre de même superficie dans l'île huppée de Zamelek), tarif immuable du pain depuis plus d'un quart de siècle — une demi-piastre (2), — aliments de base (farine, légumes secs et frais, pâtes, riz, sucre, fromages, viandes, thon, confitures, etc.) vendus dans les magasins d'Etat à des prix très bas n'ayant connu que des variations minimes ces dernières années. Cependant les tarifs des fruits et des légumes vendus sur les marchés libres dans le centre du Caire et dans les faubourgs varient souvent, pour des qualités à peu près comparables, du simple au double, comme les services ou la journée de travail. Lorsqu'une spéculation de commerçants, les périodes de fête, ou telle hausse que l'on ne peut plus éviter viennent mettre en péril ce fragile équilibre, l'Etat octroie une gratification exceptionnelle aux quelque cinq millions de personnes travaillant ou ayant travaillé pour lui.

La psychose de janvier 1977

Une sorte de « sous-économie » *s'est donc créée à la longue,* entretenue pour des raisons politico-sociales par une subvention annuelle à la consommation qui a été de 1,2 milliard de dollars en 1979, soit un quinzième du produit national brut (3). En janvier 1977, lorsque le gouvernement, dans le but d'amorcer un *retour vers la vérité des prix,* augmenta certains produits non comestibles de consommation courante, une partie de la population des villes, craignant que les hausses ne soient bientôt étendues aux denrées alimentaires, énervée qui plus est, par la stagnation du processus de paix (en ce sens, on peut dire que l'idée du voyage présidentiel à Jérusalem, en novembre 1977, est née en partie des événements du début de l'année), se souleva. Depuis lors, la « psychose » de janvier 1977 est une affection qui se manifeste au sein de l'équipe dirigeante égyptienne, chaque fois qu'une augmentation importante des tarifs est proposée par un responsable.

Depuis le 1er septembre, les importateurs privés égyptiens — lesquels ont acheté l'an passé avec des devises des marchandises outre-mer pour près de 1 milliard de dollars, soit un peu moins d'un *cinquième des importations* totales du pays — doivent également régler en monnaie forte les droits d'entrée exigés par les douanes égyptiennes. Ce nouveau règlement a pour but de diminuer le volume des produits importés et de procurer des recettes supplémentaires au Trésor ; mais, compte tenu des taux de change parallèles défavorables à la livre (encore une bizarrerie de l'économie égyptienne : le secteur privé peut, tout à fait légalement, s'approvisionner en devises sur le marché noir, qui, lui, reste illégal...), on s'est aperçu qu'il risquait d'avoir des répercussions sur les prix. Le raïs a dans l'heure décidé que seuls les produit « non essentiels » (automobiles, électroménager, meubles, vêtements, alcools, etc.) acquitteraient leurs droits en monnaie forte.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

---

(1) Il serait vain d'essayer de calculer le taux annuel réel d'inflation, estimé de 9 % (chiffre officiel) à 25 % (selon des économistes de l'opposition), dans un pays où il n'y a pas d'indice officiel des prix et où de nombreux tarifs sont bloqués à un niveau très bas.

(2) 1 livre = 100 piastres = 6,50 F.

(3) En 1978, selon le Fonds monétaire international, le produit national brut égyptien a augmenté de 9 %, ce qui l'a mis au niveau de celui d'Israël ou d'une grande ville occidentale, soit environ 15 milliards de dollars.

Prochain article :

Comme l'or du Pérou

هكذا من الأصل

M. Boulin : une certaine amélioration dans les perspectives de l'emploi

Invité du « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 21 octobre, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a donné son point de vue sur le problème des investissements dans l'entreprise :

« Je repense toujours à cette phrase admirable du général de Gaulle, le 1er mai 1950 à Bagatelle, prononcée dans le style qui était le sien et relatant le conflit éternel entre l'homme et la machine. Conflit éternel donc, mais aujourd'hui conflit d'actualité : au niveau planétaire, les chefs d'entreprise doivent supporter des surcoûts découlant de l'énergie, des matières premières, de la concurrence internationale, de la situation des pays en voie de développement... Bref, tout cela se traduit par un danger : le chef d'entreprise, devant ces surcoûts et la concurrence qui est ce qu'elle est, consacre son investissement à l'achat de machines plus productives, plus sophistiquées au détriment de l'homme et de la main-d'œuvre.

» Cela, c'est le vrai conflit que nous sommes en train de revivre et l'une des réponses que je ne cesse de préconiser — je ne dis pas que ce soit la seule, — consiste dans l'aménagement du temps de travail, c'est-à-dire des horaires plus souples, le temps partiel, une pénalisation des heures supplémentaires, la réduction de la durée du travail dans certains secteurs pour aboutir à un meilleur épanouissement du travailleur dans l'entreprise et faire baisser l'absentéisme qui est véritablement catastrophique. Il y a des réponses, mais pas celle des 35 heures immédiatement payées 40 heures... Cela, c'est de la blague ! »

Le ministre a également abordé en termes *optimistes* la question du chômage :

« Je constate que nous avons objectivement — c'est la première fois que je le dis depuis que je suis ministre du travail, — une certaine amélioration dans les perspectives de l'emploi. Je ne dis pas que le nombre des chômeurs va diminuer, mais que nous avons des éléments qui sont objectifs. Je citerai deux chiffres : il y a eu 211 000 licenciements économiques pendant l'année 1978. Il y en aura 185 000 au titre de 1979. C'est peu, mais c'est un signe et c'est déjà intéressant.

» Ce qui me semble encore plus intéressant, c'est que pendant la même période, le chômage partiel a baissé de 40 %. Le signe, le clignotant du chômage, c'est le chômage partiel, car lorsque l'entreprise pratique le chômage partiel, c'est que les affaires commencent à mal tourner. C'est le premier clignotant qui s'allume. Les premiers résultats des investissements, trop timides, commencent à se faire sentir ; les entreprises de main-d'œuvre (le pacte pour l'emploi) recommencent un peu à embaucher et pour la première fois nous avons enregistré une baisse des données corrigées des variations saisonnières. Je n'en tire pas du tout conséquence et gloire, je m'empresse de vous le dire. Mais c'est un premier signe. Autrement dit, nous avons une moindre aggravation. »

N.D.L.R. — Dans son discours de Bagatelle, le 1er mai 1950, à l'occasion de la Fête du travail, au cours d'un meeting organisé par le R.P.F., le général de Gaulle déclarait notamment : « Un jour, la machine a paru. Le capital l'a épousée. Le couple a pris possession du monde. Dès lors, beaucoup d'hommes, surtout les ouvriers, sont tombés sous sa dépendance. Liés aux machines quant à leur travail, au patron quant à leur salaire, ils se sentent moralement réduits et matériellement menacés. Et voilà la lutte des classes ! (...) Elle empoisonne les rapports humains, affole les États, brise l'unité des nations, fomente les guerres. Car c'est bien la question sociale, toujours posée, jamais résolue, qui est à l'origine des grandes secousses subies depuis trente-cinq ans. »

● *Actes de vandalisme contre des piquets de grève.* — Les deux usines mâconnaises de l'entreprise Delle-Alsthom ont été l'objet de plusieurs alertes anonymes à la bombe dans la nuit de vendredi 19 à samedi 20 octobre, tandis que les véhicules de cinq piquets de grève ont été la cible d'actes de vandalisme. Les grévistes veulent notamment la réintégration d'un ouvrier de Chalon licencié pour avoir dépassé le temps qui lui était alloué en tant que délégué syndical.

APRÈS L'ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC LA DIRECTION

L'intersyndicale de l'usine Alsthom appelle à une « grande manifestation » mercredi à Belfort

Les négociations engagées, durant le week-end, entre la direction de l'usine Alsthom de Belfort et l'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T.-F.O.-C.G.C., en présence de M. Augras, directeur départemental du travail et de l'emploi, ont totalement échoué, et aucune date n'était fixée, ce lundi 22 octobre, pour une nouvelle réunion.

La direction de Belfort, nous indique notre correspondant, avait posé un préalable à l'examen d'une « *nouvelle formulation des propositions faites antérieurement* » : la levée des piquets de grève et le libre accès à l'entreprise. L'intersyndicale avait accepté de mettre fin à l'occupation des locaux, qui dure maintenant depuis vingt-six jours, mais à condition que le travail ne reprenne pas. Un terrain d'entente n'a pas pu être trouvé, chaque partie restant sur sa position.

« *L'attitude illégale de l'intersyndicale*, a déclaré la direction, *lui fait porter l'entière responsabilité de l'échec de la reprise des négociations.* » M. Louis Lacaille, porte-parole de l'intersyndicale, a affirmé, de son côté : « *Nous avons été mis en demeure de capituler, après que nous avons tout fait pour que les négociations reprennent. Maintenant, nous allons donner une dimension nationale à ce conflit.* »

Mercredi 24 octobre, à la veille de l'audience de la cour d'appel de Besançon consacrée à l'examen de la demande patronale d'évacuer l'usine (le tribunal de Belfort s'étant déclaré incompétent), l'intersyndicale organise une « *grande manifestation* » à Belfort. Le même jour, les unions départementales C.G.T., C.F.D.T. et FEN ont appelé l'ensemble des travailleurs du Territoire à un arrêt de travail d'une heure pour « *participer en masse* » au meeting prévu dans l'après-midi. A cette occasion, la municipalité d'union de la gauche de Belfort a lancé une invitation à soixante-dix organes de presse régionaux, nationaux et étrangers. Elle a également affrété une quinzaine de bus pour permettre aux grévistes d'aller ultérieurement manifester à Paris.

Samedi 20 octobre, une centaine d'ouvriers d'Alsthom se sont rendus à Mulhouse, où réside M. Bernard Dufour, directeur de l'usine de Belfort. Ils ont, dans des tracts, accusé ce dernier d'« *autoritarisme* », soulignant « *ses méthodes répressives et son refus catégorique d'examiner des revendications raisonnables* ». Ils ont également critiqué le fait que M. Dufour habite à Mulhouse « *pour rester à l'écart de ses ouvriers et de ses cadres* ».

Enfin, une réunion avait eu lieu vendredi, à Paris, entre la direction générale d'Alsthom-Atlantique et les représentants des fédérations de la métallurgie C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. Après huit heures de discussions, la direction générale avait formulé de nouvelles propositions : programmation du treizième mois (66 % en 1979, 70 % en 1980), reconduction du jour chômé supplémentaire accordé cette année et augmentation uniforme mensuelle de 50 francs. Mais, durant le week-end, les négociations devaient donc évoluer de façon négative.

Des épargnants manifestent contre la grève à la Caisse d'épargne de Saint-Étienne

De notre correspondant

Saint-Étienne. — 70 à 75 % des 265 employés de la Caisse d'épargne de Saint-Étienne sont en grève depuis le 27 septembre à l'appel du syndicat unifié des agents et cadres de la Caisse d'épargne. Le conseil d'administration, tout en continuant à assurer le paiement des retenues salariales de sécurité sociale et d'ASSEDIC normalement dues par les agents aux taux en vigueur au 31 juillet 1979, a décidé qu'à l'avenir les relèvements des cotisations salariales, à commencer par celui de 1 % intervenu le 1er août, et le déplafonnement seraient à la charge du personnel.

Les grévistes s'opposent à ce qu'ils considèrent comme une remise en cause unilatérale de certains avantages acquis depuis plus de trente ans et constituant un élément du salaire. Les entrevues entre les délégués et la direction n'ont, jusqu'à présent, pas abouti et, alors qu'au début du conflit sept des quinze agences locales étaient restées ouvertes, elles sont toutes fermées depuis ces jours derniers et la clientèle n'a pu franchir que les portes de la caisse centrale. Elle n'a même pas eu cette possibilité samedi.

Les représentants devaient une nouvelle fois discuter samedi avec la direction. Les grévistes, dès 7 h. 30, s'étaient massés devant les entrées. Les non-grévistes hésitèrent, dans ces conditions à prendre leur travail. Un directeur général, M. Philibert, jugea préférable de ne pas ouvrir pour éviter tout incident.

Cependant, deux cents épargnants manifestèrent leur mécontentement avant d'essayer de donner l'assaut au bâtiment. Leur colère avait été, il est vrai, attisée par une dizaine d'éléments incontrôlés qui eurent tôt fait d'avoir à leur actif une vitre brisée, une porte forcée, la crevaison des pneus d'une trentaine de voitures stationnées sur le parking de la Caisse d'épargne. Le calme revint dès l'arrivée des gardiens de la paix qui firent s'éclipser les vandales.

Selon le syndicat, faisant état de témoignages recueillis, il s'agirait de « *provocateurs étrangers à la clientèle qui étaient armés de barres de fer et munis de projectiles divers* ».

Le P.C. a condamné l'attitude de ces éléments. Le P.S., qui n'hésite pas à les qualifier de fascistes, s'est lui aussi, indigné de leur action. « *Cette violence illégale n'est que la suite logique de la violence légale s'exerçant à l'encontre des salariés (interventions policières diverses, licenciements de syndicalistes par le pouvoir patronal ou gouvernemental.* »

Lundi, vingt-cinquième jour de conflit, la direction et les délégués devaient une nouvelle fois se rencontrer. — P.C.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,2220	4,2240	— 115	— 75	— 225	— 185	— 535	— 455
$ can. ...	3,5720	3,5740	— 65	— 15	— 105	— 80	— 190	— 185
Yen (100).	1,8095	1,8125	+ 50	+ 85	+ 90	+ 135	+ 315	+ 380
DM	2,3450	2,3475	+ 65	+ 100	+ 135	+ 175	+ 450	+ 515
Florin ...	2,1168	2,1190	+ 35	+ 60	+ 70	+ 103	+ 320	+ 370
F.B. (100).	14,5765	14,5980	— 370	— 210	— 650	— 480	— 1195	— 660
F.S.	2,5615	2,5680	+ 215	+ 255	+ 430	+ 475	+ 1065	+ 1230
L. (1 000).	5,0885	5,0970	— 180	— 110	— 370	— 295	— 1160	— 950
£	9,0900	9,1005	— 230	— 145	— 390	— 305	— 895	— 725

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 1/4	7 3/4	7 7/8	8 3/8	8 3/8	8 5/8	8 1/8	8 5/8
$ E.-U. ..	13 1/2	14 3/8	14 7/16	14 15/16	15 3/8	15 5/8	15 3/16	15 5/16
Florin ...	9 1/4	9 3/4	9 7/16	9 15/16	9 9/16	10	9 9/16	10
F.B. (100).	13 1/4	14 1/4	13 7/8	14 1/4	13 7/8	14 1/4	13 1/4	14
F.S.	1/8	7/8	1 5/8	2 1/8	1 7/8	2 3/8	3	3 1/4
L. (1 000).	12	13	14 1/4	15	15 1/4	16 1/4	16 3/4	17 3/4
£	13	14	14	14 3/4	14 1/4	15	14 1/4	[illegible]
Fr. franç..	11 1/4	11 3/4	12 1/8	12 13/16	12 9/16	12 15/16	13 7/16	[illegible]

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CONJONCTURE

Pour payer leurs biens de consommation courante les Allemands ont moins à travailler que les Français

Pour se procurer la plupart des biens de consommation courante, les Allemands ont moins à travailler que les Français, mis à part quelques biens comme le *pain*, le *café*, le *vin*. Le tableau ci-contre, établi par le Centre d'études des revenus et des coûts (1) d'après des statistiques d'Eurostat, montre — pour un temps de travail donné à Paris, ramené à la base *100* — ce que doivent travailler les consommateurs européens pour se procurer les mêmes biens.

Ainsi le Français doit-il travailler plus que ses voisins étrangers *pour payer son électricité*, son gaz et son fuel. L'interprétation de ces chiffres est cependant difficile, car si l'on peut dire que le prix de l'énergie est, par exemple, plus bas dans les autres pays *européens* (gaz hollandais), on peut aussi avancer que les salariés français ont un pouvoir d'achat moins élevé. (Les calculs sont *effectués* ici sur la base des salaires de 1975.)

(1) Voir dans *le Monde* du 19 octobre l'analyse du deuxième rapport du CERC.

	Temps à Paris	Comparaison entre villes						
		Paris	Bonn	Rome	Amsterdam	Bruxelles	Londres	Copenhague
Pain (1 kg)	0 h 14	100	114	120	69	64	75	92
Faux filet (1 kg)	2 h 54	100	87	111	59	73	89	79
Lait (1 l)	0 h 06	100	76	121	69	69	89	52
Œufs (1 dz)	0 h 27	100	63	120	58	73	70	50
Café en grains (250 g)	0 h 26	100	118	155	62	71	103	61
Pommes « golden » (1 kg)	0 h 13	100	69	94	75	65	109	97
Vin de table (1 l)	*0 h 14*	*100*	*162*	*162*	*142*	*108*	*456*	*216*
Costume homme	47 h 29	100	53	96	52	71	71	54
Chemise homme	5 h 03	100	64	112	60	61	82	51
Robe dame	28 h 53	100	55	46	66	68	71	75
Electricité (100 kW/h)	3 h 01	100	74	60	68	95	73	43
Gaz (1 G cal)	*14 h 58*	*100*	*82*	*41*	*33*	*65*	*54*	*47*
Fuel domestique (1 000 l)	51 h 15	100	68	100	64	72	78	46
Machine à laver	305 h 11	100	60	109	55	70	113	54
Fer à repasser	5 h 41	100	56	110	69	66	96	48
Ampoule (100 W, 220 V)	0 h 13	100	86	154	68	64	61	58
Appareil photo	21 h 11	100	60	137	54	62	75	42
Disque (45 t)	0 h 50	100	72	84	67	65	53	53
Automobile	986 h 02	100	55	103	63	63	98	78
Essence (10 l)	1 h 32	100	60	126	65	64	80	46
Transport public urbain	0 h 07	100	90	29	88	55	85	72
Place de cinéma	1 h 00	100	60	120	54	62	76	59
Coiffeur dames	1 h 45	100	68	68	70	64	83	55
Repas au restaurant	1 h 41	100	71	119	76	83	107	67

FISCALITÉ

Deux campagnes contre un ennemi commun : la taxe d'habitation

Avec l'automne reviennent, dans les boîtes aux lettres, les avertissements : *il faut payer la taxe* d'habitation. Il semble d'ailleurs que, cette année, le recouvrement en soit plus hâtif. En cette période de remise en cause de la fiscalité des *collectivités locales, la grande majorité* de parlementaires — on vient encore de le voir à l'Assemblée nationale — s'intéressent beaucoup plus aux incohérences de la taxe *professionnelle* qu'à l'injustice de la taxe d'habitation.

Cette dernière, assise sur la valeur locative cadastrale des logements, varie aussi en fonction des taux *votés par* les conseils municipaux et les conseils généraux. En aucun cas, elle ne tient compte des revenus, et les *dégrèvements*, trop rarement accordés, sont insuffisants pour aboutir en la matière à l'équité fiscale.

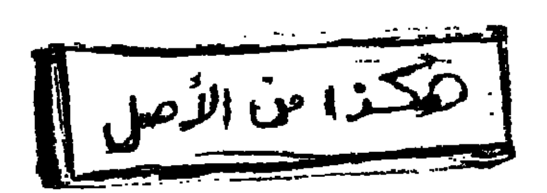
L'action de certaines associations contre les injustices de la taxe se fait plus intense chaque année, *d'autant que cet impôt représente* une part croissante dans les budgets familiaux des plus *défavorisés*. Un *exemple*, cité par la Confédération syndicale des familles (C.S.F.) : *pour une même valeur* locative brute de 6 000 F, telle famille avec deux enfants vivant à Courbevoie (Hauts-de-Seine) — où un abattement de base et des abattements pour personne à charge sont pratiqués, et où *le taux de l'impôt* est de 12,93 % — paie 385 F, mais 1 527 F si elle demeure à Bessancourt (Val-d'Oise), où les abattements sont beaucoup plus faibles et le taux de l'impôt de 29,14 %.

Les constatations faites par la *Confédération syndicale du cadre de* vie (C.S.C.V.) sont du même ordre. Comme les revenus des familles *imposées ne sont pas pris en compte dans le calcul de la taxe* d'habitation, on arrive à cette situation paradoxale que des contribuables jugés trop pauvres pour payer l'impôt *sur le revenu, doivent tout de même* acquitter une taxe d'habitation d'autant plus lourde à supporter par eux que leurs revenus sont plus faibles. Autre anomalie : les logements sociaux sont souvent « surclassés » dans le calcul de la valeur cadastrale, ce qui renchérit bien sûr l'impôt à payer.

Une fois de plus, les deux associations qui s'attachent à ces problèmes ont engagé des actions, et on ne peut que regretter que ce soit en ordre dispersé. L'une et l'autre, suivant l'implantation de leurs forces locales, sensibilisent sur le terrain les assujettis, font le siège des municipalités. Au plan national, l'une et l'autre invitent leurs militants à envoyer des cartes postales revendicatives, la C.S.F. (1) au président de la République, la C.S.C.V. (2) aux préfets. A part l'exigence — quelque peu utopique — de la C.S.F. d'une *« refonte complète de la fiscalité directe et indirecte »*, leurs revendications sont pratiquement les mêmes : la prise en compte des revenus dans le calcul de la taxe, l'exonération pour ceux qui ne paient pas d'impôt sur le revenu, le déclassement des immeubles H.L.M., le fractionnement du paiement de la taxe sans pénalité de retard, etc. — J. D.

(1) 54, boulevard Garibaldi, Paris-15e.

(2) 28, boulevard de Sébastopol, Paris-4e.



AGRICULTURE

M. Michel Debatisse sera nommé cette semaine secrétaire d'État aux industries agro-alimentaires

Depuis longtemps entrevue, la carrière ministérielle s'ouvre devant M. Michel Debatisse. président des paysans de 1971 à 1979, parlementaire européen au mois de juin, il sera nommé cette semaine secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires auprès du premier ministre. La voie n'est pas royale et le poste, dans le passé, fut éphémère.

Ce remaniement technique était envisageable. Confier cette fonction à M. Debatisse l'est déjà moins. S'agit-il d'une originalité dont ce régime a le secret et où M. Debatisse saura donner toute sa mesure ? S'agit-il seulement, pour l'Elysée, de payer à peu de frais une dette contractée lors du ralliement à l'U.D.F. du dirigeant paysan, largement sollicité par le R.P.R., ou bien cette nomination s'inscrit-elle dans la stratégie des élections présidentielles ?

La rapidité avec laquelle l'opération s'est déroulée, en l'absence du premier ministre hospitalisé et qui suivait personnellement de près le dossier des industries agro-alimentaires, le fait que l'actuel délégué aux I.A.A. ait appris par la presse son futur départ, laissent à penser que ce sont des éléments extra-techniques qui ont suscité la décision venue de l'Elysée.

La nomination de M. Debatisse laisse en effet une place vacante à l'Assemblée européenne. Une sorte d'aubaine au moment où le Conseil d'État s'apprêterait à redonner au P.S. le siège qui lui avait été enlevé et donc à invalider M. d'Ormesson, le vingt-cinquième élu de la liste de Mme Veil : M. Debatisse partant, M. d'Ormesson n'aurait pas besoin de donner sa démission...

Entré officiellement en politique, au printemps, M. Debatisse avait été déçu à trois reprises par la campagne européenne. Déçu par sa place, la dixième sur la liste de Mme Veil, alors qu'on lui avait promis les tout premiers rangs. Déçu par l'utilisation que les organisateurs de la campagne avaient faite de lui, il croyait avoir la stature des grands débats nationaux, il restait, en fait, une caution à usage paysan. Déçu, enfin, de voir lui échapper la présidence de la commission agricole de l'Assemblée européenne, au profit d'un Britannique. A ces désillusions politiques, s'ajoute l'image un peu désuète du vieux débutant : premier parmi les siens, M. Debatisse semblait, dans l'hémicycle de Strasbourg, s'initier à une nouvelle carrière parmi les professionnels de la politique, moins talentueux que lui mais plus rompus au travail de couloir.

Il faut ajouter que le travail à Strasbourg ne semble guère exaltant. M. Debatisse est peut-être déçu encore d'avoir pris le chemin de la sortie syndicale pour une Assemblée qui a raté sa rentrée.

Aussi doit-il être satisfait de se retrouver à la table du conseil des ministres. La fonction qui lui est attribuée lui convient-elle ? L'homme qui avait fait de la pratique syndicale du consensus une idéologie, celle de la troisième voie, est-il à sa place dans un poste technique ?

Les industries agro-alimentaires sont, paraît-il, la chance de la la France. Ce secteur, qui vient juste après la mécanique par son chiffre d'affaires, 230 milliards de francs en 1978, est l'une des rares branches industrielles où la récession ne se fait pas trop sentir et sur lequel les pouvoirs publics comptent pour conforter les exportations. Avec peu de groupes de dimension internationale, des petites et moyennes entreprises souvent familiales et dispersées, un retard important dans les investissements, des marges qui restent faibles et un accès au crédit difficile, avec enfin les contraintes que leur impose la grande distribution, les industries agro-alimentaires françaises ne sont pas à la hauteur des ambitions qu'on a pour elles.

La restructuration de ce secteur est un ouvrage de grande haleine que M. Jean Wahl, délégué aux industries agro-alimentaires depuis mai 1977, avait commencé d'entreprendre, avec discrétion. Avec le soutien du premier ministre, il souhaitait une réforme — non pas forcément la création d'un secrétariat d'Etat — qui aurait permis de casser les barrières administratives.

Convaincre

A ce poste, M. Wahl aura passé plus de temps à convaincre des administrations que des industriels. M. Debatisse, tout secrétaire d'Etat qu'il est, aura-t-il plus de chance ? On peut voir cependant dans sa nomination une suprême habileté : s'il fut l'homme qui a su justifier aux yeux des paysans l'exode agricole et l'industrialisation, ne sera-t-il pas utile à nouveau pour les convaincre encore que l'industrie alimentaire a besoin, pour prospérer, d'être approvisionnée en produits de qualité et surtout pas trop chers...

S'il y réussit, il aura l'estime des industriels. Sinon ces derniers comprendront mal que le premier des paysans vienne se mêler de leurs affaires en devenant l'arbitre de la querelle sur les avantages respectifs de la coopération et de l'entreprise privée qui est loin d'être éteinte, ou sur la création d'interprofessions entre producteurs et transformateurs qui ne sont jamais acceptées dans l'enthousiasme.

Quels pourront être aussi les contacts entre le nouveau secrétaire d'Etat et M. Méhaignerie, le ministre de l'agriculture ? Ce dernier, quoi qu'on en dise, cherche à entreprendre des réformes qui ne sont guère populaires chez les paysans : il a parlé, le premier, de politique alimentaire et pas seulement de politique agricole ; il est favorable aux investissements collectifs productifs et non au seul soutien du revenu ; il voudrait une fiscalité agricole plus transparente, une contribution des agriculteurs aux dépenses de leur régime social plus forte, un contrôle plus strict des transactions foncières. Pour y parvenir, le ministre a entrepris de se dégager peu à peu de la tutelle des organisations professionnelles agricoles.

M. Debatisse, qui est président d'honneur de la Fédération des syndicats d'exploitants, et assiste encore régulièrement aux réunions de bureau, laissera-t-il défaire le système qu'il avait patiemment mis en place et qui a conduit les dirigeants agricoles à être à la fois juge et partie de la politique agricole ! Peut-être n'est-on qu'au milieu d'un processus. A l'approche de 1981, les électeurs paysans, irrités par un ministre qui veut y voir plus clair sur leurs impôts et travaillés par la gauche, parfois avec succès, seraient sûrement flattés par l'attribution à M. Debatisse d'un maroquin, complet cette fois. Si tel n'était pas le cas, on comprendrait mal qu'une carrière, préparée d'aussi loin, s'arrête sur un strapontin, que son dernier titulaire n'a conservé que huit mois.

Quand M. Tiberi avait été nommé à ce poste, en janvier 1976, les industries alimentaires étaient déjà, dans le discours officiel, la « grande chance de la France ». M. Debatisse, lorsqu'il quitta la présidence de la F.N.S.E.A., nous avait confié qu' « il faut savoir partir pour vouloir arriver ». L'adage reste vrai.

JACQUES GRALL.

[M. Debatisse, né le 1er avril 1929 à Palladuc (Puy-de-Dôme), est exploitant agricole de cette même commune. Secrétaire général de la JAC (Jeunesse agricole catholique) de 1954 à 1957, puis du C.N.J.A. de 1958 à 1964, il entre au bureau de la F.N.S.E.A. en 1963. Il sera élu président de la centrale paysanne en 1971, poste qu'il conserve jusqu'en avril dernier pour être élu au Parlement européen sur la liste de Mme Veil. A l'Assemblée de Strasbourg, il adhère au groupe des démocrates-chrétiens.]

ÉNERGIE

Aux Etats-Unis

LA COMMISSION PRÉSIDENTIELLE POUR L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE RECOMMANDE L'ARRÊT TEMPORAIRE DE LA CONSTRUCTION DE CENTRALES.

La commission présidentielle américaine pour l'énergie nucléaire s'est prononcée en faveur d'un arrêt temporaire des constructions de réacteurs nucléaires aux Etats-Unis, rapporte le *New York Times* du 20 octobre.

La commission a décidé à la *majorité de recommander* à l'administration un moratoire jusqu'à ce que de nouvelles normes de sécurité dans les centrales nucléaires soient définies et adoptées.

Cette commission de douze membres avait été nommée par M. Carter après l'accident de Three-Mile-Island en mars. Son rôle n'est que consultatif, mais, écrit le *New York Times*, ses recommandations auront « *un impact important* » sur la politique future du gouvernement américain en matière nucléaire.

Ce moratoire, s'il était adopté — ainsi que l'obligation recommandée par la commission d'une révision périodique des licences d'exploitation, — risquerait de décourager les investisseurs de l'énergie nucléaire, ajoute le quotidien. Quatorze demandes de création de réacteurs nucléaires sont en ce moment bloquées aux Etats-Unis par la commission de réglementation nucléaire (Nuclear Regulatory Commission - N.R.C.). La N.C.R. attend les conclusions *de la commission présidentielle* pour reprendre l'examen de ces dossiers. — (*A.F.P.*)

Cheikh Yamani reconnaît la division des dirigeants saoudiens au sujet de la politique pétrolière

Une « *mafia de jeunes Turcs* », au sein des milieux dirigeants d'Arabie Saoudite, serait favorable à une augmentation du prix du « brut » saoudien au-dessus de *18 dollars le baril*, a déclaré le 20 octobre cheikh Yamani, au cours d'une conférence de presse donnée à Atlanta (Georgie).

Si les dissensions entre dirigeants saoudiens sur la politique pétrolière du royaume ont souvent été soulignées, c'est la première fois qu'un ministre de Ryad en fait mention publiquement. « *Ces jeunes Turcs*, a ajouté cheikh Yamani, *ont un argument très fort dans le fait que l'exportation de 5 millions de barils par jour suffirait aux besoins financiers de l'Arabie Saoudite.* » Or le royaume produit 9,5 millions de barils quotidiennement.

Cheikh Yamani a estimé que les prix fixés par l'OPEP ne pourraient être maintenus face à la spéculation galopante dont le prix du pétrole est l'objet.

Cette fièvre a amené l'Iran à réclamer la tenue d'une conférence extraordinaire de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, avant celle qui est prévue pour le 17 décembre à Caracas. Cette réunion doit avoir lieu, a affirmé le ministre iranien du pétrole, M. Ali Akbar Moinfar, lors d'un entretien radiodiffusé. « *Etant donné la différence qui existe entre le prix fixé par l'OPEP et le prix du marché libre, il est naturel*, a-t-il ajouté, *que le prix du pétrole augmente lors de la prochaine réunion de l'OPEP.* »

Une telle analyse est aussi faite par les autorités du Koweït, qui ont informé les compagnies étrangères que « *si du « brut » koweïtien était vendu sur le marché libre européen à des prix élevés, le Koweït réajusterait ses prix au même taux* ».

Une conférence extraordinaire peut être appelée par un membre de l'OPEP et se réunir, si la majorité des pays de l'organisation en sont d'accord, mais l'opposition vraisemblable de l'Arabie Saoudite — et la proximité de la conférence de Caracas — rend incertaine la tenue d'une telle conférence. — (*A.F.P., Reuter.*)

LE SÉNAT AMÉRICAIN RÉDUIT LA TAXATION DES PROFITS DES COMPAGNIES PÉTROLIÈRES

La commission des finances du Sénat américain vient d'approuver une version de la taxation des « profits tombés du ciel » qui rapportera la moitié de ce qu'en escomptait M. Carter.

Le nouveau texte, affaibli par de *nombreuses exemptions*, s'il était adopté, rapporterait 141,7 milliards de dollars seulement, comparés aux 273,4 milliards du texte adopté par la Chambre des représentants et aux 292 milliards de dollars espérés par le président.

L'affectation de 60 % de cette somme à des fonds consacrés à aider les usagers pauvres et les titulaires de revenus moyens à supporter les hausses du coût du fuel domestique, ne laissera guère que 35,2 milliards de dollars pour le développement de sources d'énergie alternatives.

AFFAIRES

UN MIEUX CERTAIN DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE

La chimie française se porte beaucoup mieux. Le bulletin de santé publié par l'Union des industries chimiques (U.I.C.) en témoigne. Bien que l'évolution de la production ait été assez variable *d'un secteur à l'autre, globalement* la production a augmenté de 7,1 % par rapport à la période correspondante de l'année écoulée et de 5,7 % par rapport au second semestre.

Cet accroissement d'activité est supérieur à celui obtenu par l'industrie française en général (bâtiment exclu), dont l'indice a respectivement monté de 2,7 % et de 1,5 %.

Les résultats du commerce extérieur sont également très satisfaisants. Au 30 juin, la balance commerciale de l'industrie chimique était excédentaire de 4 978 millions de francs (+ 32,2 %), faisant ressortir un taux de couverture de 126, contre 120,7 en 1978 à pareille époque. Les exportations ont augmenté plus rapidement (+ 25,5 %) que les importations (+ 19,6 %), et le déficit des échanges avec les pays de la Communauté européenne s'est considérablement réduit, tendant à revenir vers zéro.

Des améliorations manifestes

Les hausses de prix enregistrées durant les six premiers mois expliquent pour une large part l'accroissement des échanges en valeur. Mais, en tonnage, les *améliorations constatées sont* également manifestes, atteignant par exemple 11,4 % pour les ventes de produits de la chimie organique, 19,7 % pour les matières plastiques et 21,2 % pour les caoutchoucs synthétiques.

Une fois encore, les exportations de médicaments et de parfums ont largement contribué à la *formation* de l'excédent commercial, respectivement pour 1,7 et 1,95 milliards de francs. Mais *pour la première fois* depuis plusieurs années, les exportations de matières plastiques (3,54 milliards de francs) ont été supérieures aux importations (3,05 milliards) et la balance des matières colorantes, précédemment déficitaire, a été équilibrée.

Reste un point noir : les engrais, dont le *déficit*, toujours très lourd, atteint 743 millions de francs.

L'industrie chimique française, comme ses concurrentes étrangères, est donc en meilleure forme. Les résultats déjà annoncés par Rhône-Poulenc, son « leader », en témoignent. On ne saurait dire cependant qu'elle est guérie, l'effet de stockage observé durant le premier semestre en prévision de nouvelles hausses de prix faussant un peu le diagnostic. L'U.I.C. *note du* reste que la production des prochains mois pourrait s'en trouver affectée. Cependant, compte tenu de l'avance prise durant le premier semestre, l'U.I.C. estime que le résultat final pour l'exercice en cours devrait en terme de croissance être de l'ordre de 3 % à 4 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



centrale internationale des services

SOCIETE HOLDING

Le conseil d'administration, dans sa séance du 16 octobre 1979, a examiné la situation provisoire au 30 juin 1979 de Bis SA, société holding du groupe Bis.

Les revenus de Bis SA, pour le premier semestre 1979, atteignent 47 180 697 F et sont essentiellement constitués par :

— L'intégralité des dividendes reçus des sociétés filiales, au titre de l'exercice 1978 ;

— Les revenus de ses immeubles et constructions ;

— Les produits financiers ;

— Les prestations facturées aux différentes sociétés du groupe.

Le résultat net s'élève à 33 942 903 F.

GROUPE BIS

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du groupe Bis, pour le premier semestre 1979, s'élève à 705 493 739 F, en progression de 21,4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le résultat avant impôt, provision pour participation et provision pour investissements, s'élève à 54 995 956 F. Il enregistre une progression de 22,4 % par rapport au premier semestre 1978.

Le résultat net s'établit à 21 530 753 F contre 19 855 487 F, soit une progression de 8,4 % par rapport au premier semestre 1978.

En raison de leur appartenance récente au groupe, les filiales :

- Banque POMMIER,
- Business International Search

n'ont *pas* été incluses dans le périmètre de consolidation.

Les progressions de chiffre d'affaires et résultats estimées sur l'ensemble de l'exercice *1979* devraient être sensiblement du même ordre.

PIERREFITTE-AUBY

Le bénéfice de Pierrefitte-Auby pour l'exercice 1979 sera en progression sur celui de 1978, cette amélioration résultant pour une part importante des plus-values réalisées *dans la gestion du portefeuille.*

Le bénéfice consolidé marquera une progression de 40 à 50 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Les résultats de CECA S.A. seront inférieurs à ceux de *l'exercice 1978* compte tenu des difficultés rencontrées par certaines de ses filiales. Cette réduction sera toutefois largement compensée par l'amélioration des résultats de COFAZ qui permettra de réduire de façon importante le report à nouveau déficitaire antérieur de cette société.

Le conseil d'administration devrait être en mesure de proposer pour *1979* le versement d'un dividende supérieur à celui de 6,50 F versé au titre de 1978, tout en majorant le report à nouveau pour le maintenir à un niveau correspondant au montant de la nouvelle distribution.

CREUSOT-LOIRE

La situation provisoire du bilan au 30 juin *1979* fait ressortir un résultat net négatif, pour le premier semestre, de 139,5 millions de francs, après dotation aux amortissements d'une somme de 84,4 millions de *francs.*

Pour l'ensemble de l'année 1978, le résultat avait été une perte de 332,8 millions de francs, après dotation aux amortissements de *148,9* millions de francs.

La marge brute d'autofinancement, qui reste négative, s'établit ainsi à — 55,1 millions de francs pour le premier semestre de 1979, contre — 183,9 millions de francs pour l'année 1978.

Les résultats du premier semestre ont enregistré la majeure partie du coût des opérations de réorganisation entreprises ; dans ces conditions, les résultats de 1979 amorcent un redressement sensible et traduisent les premiers effets de la politique de réduction des coûts et d'allégement des structures activement poursuivie par la société.

SOCIÉTÉ DE LA TOUR EIFFEL

La tour Eiffel, qui appartient à la Ville de Paris, est gérée par la Société de la tour Eiffel en vertu d'une concession accordée par la Ville de Paris et dont le terme est fixé au 31 décembre 1979. Les négociations engagées par la société avec la Ville pour en obtenir le renouvellement n'ont pas abouti à un accord, de sorte que, à partir du 1er janvier 1980, la tour sera gérée comme en décidera *la Ville de Paris.*

Pour l'avenir, la liquidation des comptes de la concession, déjà examinée dans ces grandes lignes avec la Ville de Paris, n'annonce pas de difficultés particulières et le patrimoine propre de la société, tant en valeurs cotées en Bourse qu'en biens immobiliers, justifie les cours actuels de l'action. Enfin, le personnel de la *tour sera repris par le nouvel* exploitant. Ainsi la société poursuivra-t-elle son activité très normalement par la seule gestion de son patrimoine qui recèle d'importantes plus-values.

UNITED TECHNOLOGIES CORPORATION

Résultats records
pour le troisième trimestre 1979

A fin septembre 1979, le carnet de commandes a enregistré le chiffre record de 10 700 millions de dollars contre 7 300 millions au 30 septembre 1978 + 46 %).

Pour le troisième trimestre 1979, le chiffre d'affaires a atteint 2 492 millions de dollars contre 1 537 millions de dollars pour le troisième trimestre 1978 (+ 62 %) : le bénéfice net s'est élevé à 86,25 millions de dollars contre 62,59 millions de dollars pour le *troisième trimestre* 1978 (+ 38 %), soit respectivement par action (en cas de conversion de tous les titres convertibles), 1,41 dollar contre 1,20 dollar (+ 18 %).

Concernant l'expansion future de U.T.C., M. Gray, chairman et président, a indiqué que U.T.C. espérait prochainement mener à bien l'offre de rachat des actions *Mostek* Corporation, spécialisée dans la fabrication de matériels électroniques destinés à l'industrie informatique et aux télécommunications.

BANQUE WORMS

Dans le cadre du développement de ses activités internationales, la banque Worms ouvre une succursale à Hongkong, laquelle sera chargée d'assurer la présence du groupe Worms dans le Sud-Est asiatique.

La direction de cette succursale sera assurée par M. Michel Cure.

L'adresse provisoire de cette succursale est la suivante :

C.P.O., Box n° 10 882, Connaught Center, 14 Th Floor, Hongkong Central. Téléph. : 25-76-52. Télex 73435 HKBOS.

STEMI

Le conseil d'administration de la Stemi, dans sa séance du 18 octobre 1979, usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'assemblée générale du 26 juin 1979, a décidé de porter le capital de 22 814 700 F à *25.096.100 F par incorporation* de réserves et, en conséquence, de répartir 22.814 actions gratuites de 100 F nominal, à raison d'une action nouvelle pour dix anciennes, créées jouissance 1er janvier 1979.

La date de réalisation matérielle de l'opération sera communiquée ultérieurement.

ELYSÉES-VALEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE 1979

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 16 octobre 1979 sous la présidence de M. Jean Droulers, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1979.

Les revenus distribuables de l'exercice s'élèvent, compte tenu du report à nouveau, à 8 161 167,29 F, ce qui permet la distribution d'un dividende de 8,45 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 1,96 F, *soit un revenu global de 10,41 F,* au lieu de 9,43 F (7,70 + 1,73) de crédit d'impôt) pour l'exercice précédent.

L'assemblée générale a fixé au *17 octobre la mise en paiement* du dividende, qui sera matérialisé par deux coupons :

— n° 24, de 3,05 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,38 F ;

— n° 25, de 5,40 F assorti d'un crédit d'impôt de 1,58 F.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en franchise totale de frais de souscription jusqu'au 31 décembre 1979.

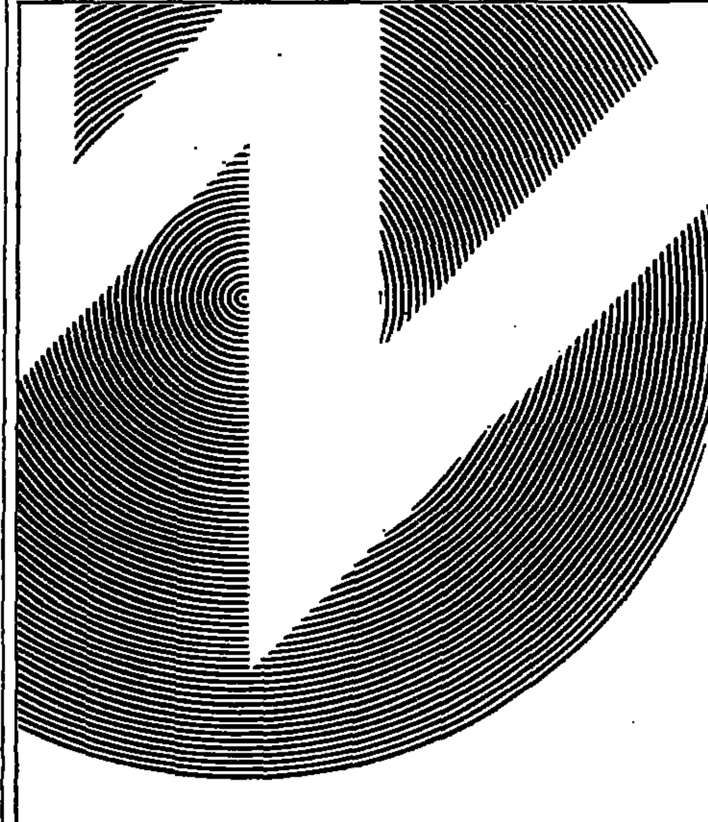
INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE

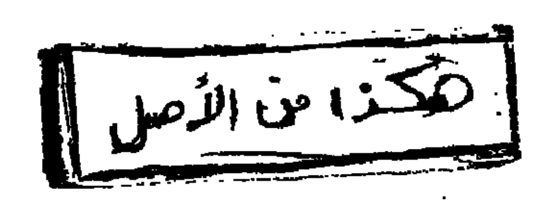
les Sicav du groupe Société Générale

Situation au 28.9.1979

	Sogévar	Sogiter	Sogiaco	Sogéparque	Convertimmo	Interoblig	Intercroissance	Intersélection France
	Large diversification	Portefeuille international	Equilibre entre valeurs françaises et étrangères	Placement obligations	Valeurs immobilières et obligations convertibles	Placement d'obligations étrangères internationales et françaises	Valeurs de croissance	60% au minimum d'actions françaises SERVICE 5000
Valeur liquidative (F)	416,25	448,13	136,89	290,22	145,24	5.081,17	138,10	189,57
Coupon global (F)	19,48	22,65	5,93	24,80	7,64	–	5,74	10,06
Date de paiement	(2.4.79)	(2.4.79)	(2.4.79)	(1.10.79)	(2.7.79)	–	(envisagé)	(envisagé)
Actif net total (MF)	722,2	873,8	137,3	3.431,6	311,9	96,3	101,7	975,6
France :								
.Actions	26,7	10,4	21,5	3,6	27,3	–	19,8	64,3
.Obligations convertibles	–	4,2	19,6	12,6	29,6	–	–	0,2
.Autres obligations	30,2	36,7	15,6	69,9	18,2	39,8	29,8	27,6
Etranger :								
.Actions	37,1	32,9	34,4	–	5,1	–	41,0	3,9
.Obligations convertibles	–	0,9	1,1	0,4	2,6	–	–	–
.Autres obligations	5,2	12,5	3,5	4,9	14,5	34,2	7,6	–
Liquidités et divers	0,8	2,4	4,3	8,6	2,7	26,0	1,8	4,0







LES MARCHÉS FINANCIERS

B. A. L. O.

Le numéro du 22 octobre publie notamment les insertions suivantes :

Crédit commercial de France. — Emission de 371 800 obligations de 950 F, convertibles en actions (cinq actions pour une obligation). Intérêt 9 % pendant les quatre premières années, 9,50 % pendant les quatre suivantes et 10 % les quatre dernières années. La souscription est réservée par priorité aux actionnaires, du 23 octobre au 6 novembre inclus (une obligation pour seize actions).

Bordelaise de crédit industriel et commercial. — Emission à 70 F de 106 666 actions de 50 F jouissance 1er janvier 1980. Le capital est porté de 16 à 21,33 millions de francs.

EURO-DEVISES

Le marché est au point mort

(Agefi). — La nouvelle hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et l'attente de nouvelles mesures du « Fed » ont déprimé encore davantage, en fin de semaine, l'atmosphère à New-York sur le marché euro-obligataire. L'espoir, en début de semaine, que les taux d'intérêt à court terme avaient, après leur envolée, presque atteint leur sommet s'est évanoui lors qu'il est devenu évident *que le « Fed » était décidé à resserrer* encore davantage sa politique monétaire. La très forte progression de la masse monétaire U.S. pendant la semaine terminée le 10 octobre, a consterné la communauté bancaire américaine qui, si elle s'attendait à *une hausse dans ce domaine, la pré*voyait bien moins importante que celle intervenue. Afin de freiner l'expansion de la masse monétaire, les autorités américaines ont tenté de réduire les réserves trop importantes du système bancaire en procédant à des ventes massives de bons du Trésor sur l'« open market ». Cette action a immédiatement provoqué une très vive tension sur les taux du marché monétaire, qui ont tous enregistré des hausses notables. Le taux sur les Federal Funds a littéralement bondi de 12 % à 13,22 % d'un jeudi sur l'autre, tandis que celui sur les bons du Trésor à trois mois est passé de 11,22 % à 11,61 %, et celui sur les certificats de dépôt à quatre-vingt-dix jours de 12,94 % à 13,59 %. Le rendement sur les obligations 9 1/2 % à trente ans du Trésor américain, qui en sert de baromètre pour évaluer la température du marché, a pour la première fois de son histoire passé le cap des 10 %.

On comprend dès lors que le marché *obligataire américain,* dans un tel environnement, se soit montré des plus maussades.

LONDRES

La perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt déprime le marché des fonds d'Etat. La plupart des valeurs industrielles fléchissent également. Recul également des pétroles. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 395 50 contre 393

VALEURS	CLOTURE 19 10	COURS 20 10
Beecham	144 .	144 ...
British Petroleum (1)	402 ...	406 ...
Courtaulds	88 ...	88 ..
De Beers	7 84	7 86
Imperial Chemical	364 ..	353 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	298 ..	300 ...
Shell	374 ...	370 ...
Vickers	138	138 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 1/8
*West Driefontein	52 1/4	53 3/8
*Western Holdings	43 1/8	43 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CREUSOT-LOIRE. — Les comptes du premier semestre se soldent par un déficit de 139,5 millions de francs, résultant en grande partie du coût des opérations de réorganisation. *Une amélioration* est néanmoins en cours. Pour 1978, une perte de 332,8 millions de francs avait été enregistrée.

SEB. — Bénéfice d'exploitation pour le premier semestre : 68,89 millions de francs contre 28,41 millions.

POCLAIN. — Retour au bénéfice pour le premier semestre avec un résultat positif net de 20,2 millions de francs contre une perte de 39,4 millions au 30 juin 1978.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	18 oct.	19 oct.
Valeurs françaises	117,6	117,6
Valeurs étrangères	129,2	130,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	101,8	102

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 11 11/16 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	12 oct.	19 oct.
Indice général	131,5	127,2
Assurances	216,1	221,4
Banq. et sociétés financ.	100,8	97,3
Sociétés foncières	132,3	131,6
Sociétés investiss. portef.	136,5	132,8
Agriculture	132,1	128
Aliment., brasseries, distill.	124,1	120,8
Autom., cycles et l. équip.	92,2	91,5
Bâtim., matér. constr., t.p.	153,2	146,8
Caoutchouc (ind. et comm.)	68,3	69
Carrières salines charbon.	119,6	115,2
Constr. mécan. et navales	124	120,3
Hôtels, casinos, thermo.	170,7	164,5
Imprimeries, pap., cartons	84,8	84,5
Magas., compt. d'exportat.	107,6	104,9
Matériel électrique	149,5	141,4
Métall., com. des pr. métal	49,2	48,6
Mines métalliques	112,2	108,7
Pétroles et carburants	181,4	171,4
Prod. chimiq. et al.-mat.	178,8	169,5
Services publics et transp.	108,2	104,8
Textiles	123,8	123,1
Divers	146,5	141,2
Valeurs étrangères	133,7	132,9
Valeurs à rev. fixe ou ind.	164	162,1
Rentes perpétuelles	46,8	46,4
Rentes amort., fonds gar.	306,8	299,4
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,4	94,8
Sect. ind. publ. à rev. ind.	535,1	524,2
Secteur libre	104,6	104,6

INDICES GÉNÉRAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	287,3	284
Val. franç. à rev. variable	911,3	881,5
Valeurs étrangères	988,2	982,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	106,4	102
Produits de base	98	92,8
Construction	139,5	133,7
Biens d'équipement	108,4	102,8
Biens de consom. durables	95,4	92,5
Biens de cons. non durabl.	86,4	83,2
Biens de consom. aliment.	107,4	103,2
Services	148,4	144,2
Sociétés financières	111,9	108,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	198	193,1
Valeurs industrielles	98,4	94,7

BOURSES RÉGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	133,4	132,9

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 10	22 10
1 dollar (en yens)	231 80	232 80

BOURSE DE PARIS - 19 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 600	0 156	S.P.E.G.	238 ..	227 .	Locabail	238 ..	223 10	Immiavest	142	144 .
5 %	52 ..	3 575	U.A.P.	... ..	656 ..	Locabail Immob.	351 ..	345 20	Cie Lyon. Imm.	135	140
5 % 1920-1960	151 ..	3 575	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Loca-Expansion	138	138	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 ..	199 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	700	720 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1855 d	1900 d
Concorde	380 ..	375 ..
Epargne France	300	306 ..
Financ. Victoire	380	385 ..
France I.A.R.D.	228 80	225 ..
GAN (Sté) Centr.	583	583

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Euroball	152 ..	152 ..	Cie Foncière	153 ..	153	(Li) Dév. R. Nord	148	148 ..
Financière Sofal	355 ..	356	C.G.V.	253	250			
Fr. Cr. et B. (Cie)	98 ..	99 50	Fonc. Ch.-d'Eau	770	780	Electro-Financ.	340	340 .
France-Bail	317	315	(M.) S.D.F.I.P.	98	98 ..	(M) Et. Particip.	102	102 .
			Fonc. Lyonnaise	1800	1890	Fin. Bretagne	85	84 .
Hydro-Energie	19 20	18 80	Immob. Marseille	1522	1550	Fin. Ind. Gaz Eaux	587	587
Immobail B.I.P.	230 40	230	Louvre	327	327	Fin. et Mar. Part.	..	82 80
Immobanque	320 ..	324	SINVIM	170 ..	173 90	France (La)	800	801
Immofice	260	260	Cogifi	202 ..	202 50	La Mure	57 50	57 50
Interbail	236	225 60	Foncina	156 ..	169	Lebon et Cie	238 30	237 50
— (obl. conv.)	236	223 10	Gr. Fin. Constr.	180 ..	179	(NY) Lordex	121	118 .
Laffitte-Bail	198	193	Immindo		187 50	Cie Marocaine	33	33 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ernault-Somua	58 20	d 58 20	Trans. et indust.	113	112 20	Coparex	448	434
Forges Strasbourg	118 .	119 .	(Li) Baignol-Far.	d39	40 ..	Eoca	820	821
(Li) F. B.M. ch. fer	90	98 .	Blanzy-Ouest	250	255 ..	Iéna Industrie	d 15 ..	o 15
Frankel	610	600 .	La Brosse	..	142 ..	Métall. Minière	... ..	116
Huard-U.C.F.	107	104 ..	Degremont	175 10	171 10	Océanie		
Jaeger	280	287 ..				Pronuptia	305	303
Jaz	240 ..	240	Duquesnes-Purina	485 ..	400	Sab. Mer. Corr.	130	
			Ferrailles C.F.F.	235 ..	236	Total C.F.N.	o117 ..	108
Luchaire	286	283 .	Havas	485	396	Ufinex	...	..
Manurhin	730	750 .	Locatel	332	345	Voyer S.A.	66 50	6 50
Métal Déployé	283	280 .	Lyon-Alemand	114 ..	115 10	Oce v. Grinten	...	
						Rorento NV	228 70	228 70

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sicav 5 000	136 77	130 57
S. I. Est	505 99	483 05
Silvafrance	234 58	228 92
Silvam	150 81	143 21
Silvarente	172 93	165 09
Silvinter	152 52	145 60
Soginco	135 84	129 68
Sogintar	457 50	436 94

* = Cours précédent

HORS COTE

SICAV

[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1333	4,5 % 1973	1316	1350	1350	1358 .
4450	C.N.E. 3 %	4726	4718	4700	4700 .
280	Afrique Occ.	304 50	308	309	302
505	Air Liquide	454	452	452	4.8 10
104	Als. Part. Ind.	94 90	95 ..	95	93 10
450	Als. Superm.	402	411	401	393
63	Alsthom-Atl.	72 20	72	72 ..	72 95
177	Appliq. gaz	173	176 ..	172 10	174 ..
1110	Elf-Aquitaine	1165	1186	1175	1179 ..
210	— (certific.)	228	228	227 50	225 ..
365	E. J. Lefebvre	355	354	354	350 10
940	Essilor	849	858	860	854 ..
300	Esso S.A.F.	274	275	274 80	277 ..
375	Eurafrance	326 ..	326	326	330 .
1230	Europe n° 1	981	970	970	970 ..
490	Facom	425	420 ..	420	420 ..
113	Nouvel. Gal.	83	82 50	82 50	84 ..
190	Olida-Caby	174	177 .	177	179 90
128	Opti-Paribas	118	117 .	118	118 ..
220	Paris-France				
120	Pechelbronn	112	110 50	110 50	110 50
96	P.U.K.	101 10	101 90	101	101
130	— (obl.)	131 10	130	130	130 .
59	Penarroya	57	57	57	57 .
485	Tél Ericsson	366	362 50	363	355 60
264	Thomson-Br.	217	215 10	217 ..	216 ..
300	— (obl.)	255	255	255	255
438	U.I.S.	365	358 80	358 80	359 80
250	U.C.B.	227	225 ..	225 ..	166
215	Un. F. Bques	185	180 ..	180 ..	176 40
174	U.T.A.	144	144 .	145	147
15	Usinor	12 80	13 70	13 70	13 90
260	Gen. Motors	248 50	249	247	248 ..
22	Goldfields	25 55	25 60	25 70	25 20
40	Harmony	42 10	43 ..	43 30	42 20
5	Hitachi	4 84	4 68	4 72	4 78
305	Hoechst Akt.	310	307 ..	307 ..	309
33	Imp. Chem.	32 70	32 60	32 60	33
86	Inco Limited	84 90	85 10	85	84 85
280	I.B.M.	284 50	261 70	261 50	261 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
168	Chase Manh.	151 20	148 90	146 80	150
159	Cie Petr. Im.	143	144 30	146 30	144 90
34	De Beers (S.)	33 05	33 40	33 90	33 25
665	Deuts. Bank	619	613	612	618
188	Dome Mines	163 50	173	173 50	173 60
181	Du Pont Nem.	171 70	167	168	170
225	East Kodak	215	212	211 50	212
46	East Rand	43 10	45 30	46 70	43 90
115	Ericsson	111 50	111 50	111 50	112 50
240	Exxon Corp.	243 80	246 50	246 50	247
177	Ford Motor	162	161	161	161 ..
139	Free State	138 90	143 30	145 50	144
210	Gen. Electric	203	201 50	201 20	...
96	St Helena Co.	95 80	95 30	96 50	97 30
355	Schlumberger	364	357 .	357 90	357
33	Shell Fr. (S)	33 50	33 80	33 80	33 60
640	Siemens A.G.	625	618	618	617
36	Sony	32 20	31 50	31 50	31 90
270	Unilever	261 50	261 50	261 50	... ..
34	Union Corp.	38 60	38 50	38 50	38 ..
182	U. Min 1/10	107 ..	105 50	106 50	.. ..
172	Unit. Techn.	166 .	163	163	161 20
215	West Drief.	209 ..	222 .	223 .	225 .
88	West Deep.	85 50	87 ..	87 50	85 75
160	West Hold.	175 80	180	180 50	180 ..
270	Xerox Corp.	261 50	250 ..	250 ..	250 ..
0 80	Zambie Corp.		. ..	... ..	... ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES — COURS des BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 228	4 219	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	234 920	234 600	228 ...	241
Belgique (100 F)	14 583	14 576	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 050	211 770	205	218
Danemark (100 krd)	80 720	80 580	77 500	82 500
Norvège (100 k)	84 970	84 800	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 069	9 077	8 700	9 250
Italie (1.000 lires)	5 096	5 080	4 700	5 250
Suisse (100 fr.)	259 500	256 850	254	267
Suède (100 krs)	100 130	98 780	96	101 600
Autriche (100 sch.)	32 620	32 560	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 398	6 382	5 850	6 380
Portugal (100 esc.)	8 480	8 454	7 400	8 500
Canada ($ can. 1)	3 579	3 571	3 380	3 620
Japon (100 yens)	1 820	1 830	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 10
Or fin (kilo en barre)	52500	54000
Or fin (en lingot)	52470	54420
Pièce française (20 fr.)	425 50	431 50
Pièce française (10 fr.)	306	305 10
Pièce suisse (20 fr.)	391	400 10
Union latine (20 fr.)	378	388
Souverain	456 80	467 90
Pièce de 20 dollars	1982	2050 .
Pièce de 10 dollars	1040	1082
Pièce de 5 dollars	720 50	
Pièce de 50 pesos	2050 ..	2143 50
Pièce de 10 florins	377 ..	384 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— ÉCONOMIE DE LA SANTÉ : « Les médecins témoignent », par le docteur Jacques Monier ; « Des soins meilleurs et moins chers », par les docteurs D. Mellière et B. Weil.

3. ÉTRANGER
— La démission de M. Moshe Dayan.

4. EUROPE
— ALLEMAGNE FÉDÉRALE : le procès de Kurt Lischka s'ouvre à Cologne.
— SUISSE : stabilité et forte abstention aux élections législatives.

5. AMÉRIQUES
— CUBA : le commandant Huber Matos a été libéré après avoir purgé une peine de vingt ans de prison.

6. DIPLOMATIE
— La tournée européenne du premier ministre chinois.

6. ASIE
— La crise indochinoise.

6 - 7. AFRIQUE
— OUGANDA : la situation économique six mois après la chute d'Idi Amin Dada.

8 à 11. POLITIQUE
— La réunion du conseil national du P.C.F.
— Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale.
— Les élections municipales et cantonales.

12. HISTOIRE
— CORRESPONDANCE : le peuple français et l'arrestation des Juifs de 1941 à 1944.

13. SOCIÉTÉ
— Polémique dans la Meuse : l'honneur du maire de Saint-Mihiel.
— La feuille d'impôt de MM. Giscard d'Estaing, Dassault et Empain : secret et basard.

14. JUSTICE
— La condamnation de militants bretons par la Cour de sûreté de l'Etat.

14. SCIENCES

16 - 17. LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE
— Les étudiants de Lyon-I sont inquiets de la grève des assistants.
— « La tâche impossible », par Pierre Deyon.

18. MÉDECINE
— Les XXVI° Journées nationales de médecine préventive et sociale.

19 à 21. CULTURE
— CINÉMA : Iracema, le Juste Droit et les Larmes de sang.

22. SPORTS
— BOXE : John Tate, champion du monde des poids lourds.

LE MONDE DE L'ÉCONOMIE

PAGES 23 A 26
— La surestimation des profits, par Philippe Combin.
— Développer la filière bois : le pari de Tarascon pris par l'industrie et l'Etat.
— Les prix Nobel d'économie : en dehors des carcans de l'idéologie, par Denis Bergmann.
— Les illusions du budget 1980, par E.-M. Claassen.
— Faut-il souhaiter un retour à la taxation des prix du pain ? par Bruno Jullen.

28. RELIGION

28. PRESSE

29. INFORMATIONS « SERVICES »
— TROISIÈME AGE : vacances hors saison.

40. RÉGIONS
— ILE-DE-FRANCE : les Parisiens défendent leurs patrimoine.

41. ÉQUIPEMENT
— ENVIRONNEMENT : ouverture de l'enquête d'utilité publique sur la centrale nucléaire de Golfech.

42 à 46. ÉCONOMIE
— CONJONCTURE : pour payer leurs biens de consommation les Allemands ont moins à travailler que les Français.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (21)
Annonces classées (30 à 39) ; Carnet (38) ; « Journal officiel » (29) ; Météorologie (29) ; Mots croisés (29) ; Bourse (47).

MM. MITTERRAND ET MAUROY CÉLÈBRENT DE CONCERT LES VERTUS DU « RASSEMBLEMENT »

(De notre correspondant régional)

Marseille. — Invités à participer à la Fête de la rose de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône à Marseille, MM. Mitterrand et Mauroy ont célébré de concert, dimanche 21 octobre, les vertus du « *rassemblement* » dans la perspective de l'adoption prochaine du « projet socialiste ».

M. Mauroy a notamment déclaré : « *Je souhaite avec beaucoup de camarades, que le « projet socialiste » soit l'occasion d'un vaste rassemblement de l'ensemble des socialistes pour forcer le rassemblement de la gauche et nous permettre d'aborder, dans les meilleures conditions, l'échéance des élections présidentielles. « François Mitterrand,* a-t-il souligné, en se tournant vers le premier secrétaire du P.S., *c'est à vous qu'il appartient de vous prononcer, de vous déclarer pour mener ce combat. Vous savez que les socialistes seraient, au cas où vous le désireriez, autour de vous* ».

Faisant écho à M. Mauroy, M. Mitterrand a déclaré : « *Le projet que nous avons maintenant entrepris sera la seule réponse moderne aux questions que se posent les Français et auxquelles refusent de répondre les dirigeants du parti communiste. Lorsque j'entends un appel au rassemblement, lorsque je vois se lever de toutes parts les bonnes volontés, lorsque j'aperçois les réconciliations à l'horizon tout proche, lorsque je me retrouve avec les compagnons de toujours, lorsque j'entends les accents d'Epinay, à mon tour je me sens gonflé de force et de puissance* ».

Le premier secrétaire du P.S. a également précisé que le parti socialiste n'a « *rien d'un parti uniforme* » et doit être « *sûr de lui mais non dominateur* ».

De leur côté, les amis de M. Michel Rocard, réunis dimanche à Paris en assemblée générale, ont jugé « *acceptable* » le texte actuel du « projet socialiste ».

Lancée par la Confédération des syndicats médicaux français

La journée de grève des soins s'annonce comme une « mobilisation générale » de nombreux départements

L'appel à une journée de grève nationale pour le 23 octobre lancé par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), auquel s'est ensuite associée la Fédération des médecins de France (F.M.F.), a reçu le renfort d'autres professions de santé, et s'annonce comme une « mobilisation générale » contre les mesures gouvernementales du 25 juillet 1979, qui prévoient d'encadrer les dépenses de santé dans une « enveloppe globale ». Pour sa part, la F.M.F. a cependant laissé aux instanc s départementales le soin de décider localement des formes d'action.

Seront aussi présents aux côtés des médecins, le 23 octobre, des psychiatres, des personnels des centres de santé à but non lucratif, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'Assistance publique, la Fédération odontologique de France, l'Union nationale des professions de santé exerçant en groupe (dentistes, infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, médecins), le Comité intersyndical des biologistes français, le Syndicat national des médecins, chirurgiens, spécialistes et biologistes des hôpitaux publics.

D'autres organisations ont témoigné leur solidarité ou fait part de leur soutien à cette action, comme l'Union hospitalière privée, la F.N.M.T. (Fédération nationale des mutuelles de travailleurs), la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, les cadres C.G.T. ou encore les médecins salariés de la C.G.C.

En revanche, la Fédération nationale des syndicats de pharmacie et la Confédération nationale des syndicats dentaires n'ont pas donné de consignes à leurs adhérents. Elles attendent la journée nationale d'action à laquelle a appelé le C.N.P.S. (Centre national des professions de santé) le 16 novembre.

Il y aura néanmoins des officines ou des cabinets dentaires fermés le 23. Dans plusieurs départements et dans la région parisienne (Paris, Hauts-de-Seine, Essonne, Yvelines), pratiquement toutes les professions de santé seront, en effet, mobilisés.

C'est aussi le cas pour le Haut-Rhin, le Bas-Rhin, l'Isère, les Bouches-du-Rhône et le Var.

Pour leur part, les membres du Syndicat de la médecine générale appellent à une journée de soins gratuits et, dans la Seine-et-Marne, les médecins envisagent de prolonger l'action au-delà du 23.

EN L'ABSENCE D'ALBERT SPAGGIARI

Le procès des cambrioleurs de la Société générale s'est ouvert à Nice

De notre correspondant régional

Nice. — Trois ans et trois mois après les faits, le procès du cambriolage de la Société générale de Nice s'est ouvert, ce lundi 22 octobre en fin de matinée, devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes. Il est prévu pour durer une semaine.

Albert Spaggiari, l'organisateur présumé de ce qu'on a appelé le « *casse du siècle* », qui permit à une vingtaine de complices de s'emparer, durant le week-end des 17 et 18 juillet 1976, de 46 483 522 francs dans les *coffres de* la banque niçoise, est le grand absent de ce procès. Evadé du palais de justice de Nice le 10 mars 1977, trois mois et demi après son arrestation, il est en fuite *et son cas a été dissocié des autres* accusés.

Six personnes, dont une femme, comparaissent devant la cour. Il s'agit de: Dominique Poggi, cinquante-*trois ans, Daniel Michelucci,* trente-cinq ans, Gérard Vigier, trente-quatre ans, Alain Boumat, trente-six ans, Francis *Pellerin,* quarante et un ans, et Marie-Françoise Astolfi, vingt-huit ans, poursuivis, selon les cas, pour vol qualifié, complicité de vol qualifié et recel de vol qualifié. Leur défense est assurée par quinze avocats.

C'est au matin du lundi 19 juillet 1976 qu'avait été découvert le cambriolage à l'agence principale de la Société générale de Nice, 8, avenue Jean-Médecin, au cœur de la ville. Après avoir percé un tunnel de 6 mètres de long, les malfaiteurs, venus par les égouts, avaient réussi à pénétrer dans la chambre forte *de la banque et à ouvrir trois cent* trente-neuf coffres et douze armoires blindées.

Quatre mois plus tard, les policiers avaient pu appréhender une douzaine de personnes, dont six seulement ont pu être déférées à la justice.

GUY PORTE.

L'avenir des installations portuaires de Nice

• Les parlementaires des Alpes-Maritimes affirment leur volonté de mener à bien les travaux

• Le ministre des transports exige l'élaboration d'un nouveau projet

De notre correspondant régional

Nice. — Réunis samedi 20 octobre à la mairie de Nice, l'ensemble des parlementaires des Alpes-Maritimes et le président de la chambre de commerce et d'industrie ont affirmé « *solennellement leur volonté de réaliser, avec l'aide de l'Etat et dans les meilleurs délais, la nouvelle plateforme aéroportuaire et portuaire de Nice, équipement vital pour le devenir économique et l'expansion de leur région* ». Les parlementaires, unanimes, ont déploré que, « *avant même que soient connues les conclusions des travaux d'experts, des interprétations tendancieuses ou des polémiques techniques hâtives préjugent les conclusions des commissions nationales officiellement mises en place* ».

En *réponse à une question,* M. Jean-Jacques Robert, président de la chambre de commerce et d'industrie des Alpes-Maritimes, a admis que des « incidents » s'étaient déjà produits sur le chantier de l'aéroport, mais « *rien de suffisamment grave,* a-t-il ajouté, *qui puisse nous alerter* ». Selon M. Robert, cinq cent mille tonnes seulement de remblais supplémentaires ont été été apportés sur le chantier par rapport aux prévisions qui étaient, au total, de trente-sept millions de tonnes.

M. Jean-Jacques Robert a précisé que des indemnités seraient versées aux familles des victimes de la catastrophe dès le mardi 23 octobre. Le montant de ces indemnités serait compris entre 40 000 francs et 110 000 francs.

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a, de son côté, annoncé dimanche 21 octobre que le projet du nouveau port devra être reconsidéré. La chambre de commerce *et d'industrie des Alpes-Maritimes* sera amenée à lancer de nouvelles études pour donner à la ville des liaisons maritimes nécessaires au développement de la cité et de la région. « *Ce qui s'est passé est tout de même très grave,* a déclaré M. Le Theule, *c'est un incident sans précédent en métropole. Ce ne serait pas sérieux que l'ancien projet soit repris.* » — G. P.

MATRA PREND LE CONTROLE DES CARBURATEURS SOLEX

La société Matra a racheté la majorité du capital de Solex, premier fabricant français de carburateurs pour automobiles, avec 68 % du marché.

Une telle opération apparaît assez logique dans la mesure où le groupe Matra nourrit des ambitions dans le domaine des équipements électroniques destinés à l'automobile et à l'aéronautique : il a déjà acquis près de 26 % du capital de Jaeger (instruments de bord). Le rachat de Solex, dont la dimension (un peu *plus de 300 millions de francs de* chiffre d'affaires) apparaît insuffisante dans le contexte actuel, permettra à Matra de développer l'injection électronique, première étape *dans l'application étendue de l'électronique dans le domaine de l'automobile.*

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Stasi, vice-président du C.D.S.,* a souhaité, lundi 22 octobre, au micro de France-Inter, qu'« *une concertation entre le gouvernement et la majorité aboutisse à une formule satisfaisante* » permettant à l'Assemblée nationale de voter la première partie de la loi de finances pour 1980. « *Si cette concertation n'aboutissait pas,* a-t-il ajouté, *le gouvernement n'aurait pas d'autre recours que de mettre en jeu son existence.* »

● *Le souvenir des vingt-sept otages de Châteaubriand* (Loire-Atlantique), fusillés le 22 octobre 1941, a été commémoré dimanche par cinq mille anciens résistants. Le colonel Rol-Tanguy a exalté les grandes heures de la Résistance et appelé à la vigilance face à la résurgence du nazisme.

Pour M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du parti communiste — dont tous les otages étaient membres — « *honorer la mémoire de martyrs de Châteaubriant c'est poursuivre leur combat pour une société plus juste.* »

Le dirigeant du P.C. a ensuite accusé le pouvoir actuel d'organiser « *par touches successives, la reintégration de la France dans le pacte atlantique* », ainsi que la mise en place d'une défense *européenne.*

● *La grève du 25 octobre dans les P.T.T.* — Les fédérations C.F.T.C. et C.S.L. des Postes et Télécommunications ne s'associeront pas à l'ordre de grève générale dans les P.T.T. lancé, pour le 25 octobre, par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.N.T. La C.F.T.C. et la C.S.L. ont estimé que le recours à la grève ne s'imposait pas, compte tenu des négociations menées avec le secrétaire d'Etat aux P.T.T.

● *Vente record pour un poulain d'un an.* — Le poulain Sylver, issu de Lyphard, propriété de M. Roland de Chambure, a été vendu pour la somme record de 656 250 livres sterling (1,4 million de dollars) le 20 octobre aux enchères de Newmarket (*Grande-Brenagne*).

L'entraineur Tom Jones chargé de l'achat pour le compte d'un client arabe n'a pas voulu en révéler l'identité. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 21-22 octobre 1979 a été tiré à 556 707 exemplaires.

A B C D E F G